This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

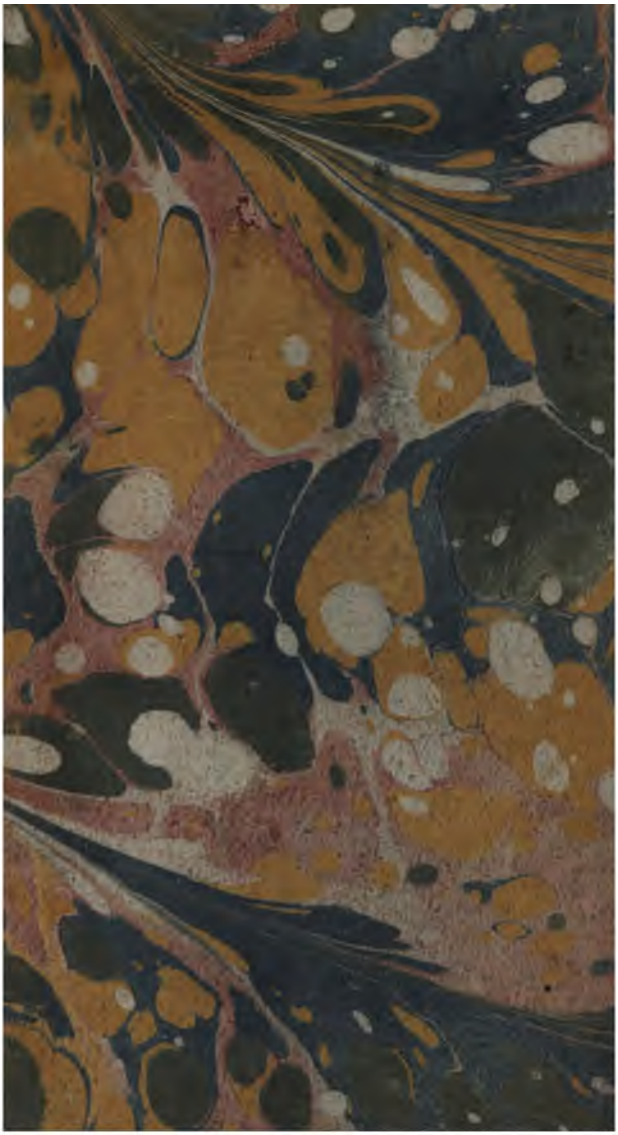

Le testament du cardinal
alberoni est attribué a m.
m. aubert, secretaire d'ambassade

Durey de Morsan, Joseph Marie

# TESTAMENT
## POLITIQUE
### *DU CARDINAL*
# JULES ALBERONI,
### *RECUEILLI*

De divers Mémoires, Lettres & Entretiens de SON EMINENCE,

Par *Monſignor* A. M.

TRADUIT DE L'ITALIEN,

*Par le* C. *de* R. B. M.

PREMIERE PARTIE.

Vis conſilii expers mole ruit ſuâ.
HORAT.

A LAUSANNE,
Chez MARC-MICHEL BOUSQUET,
& Compagnie.

M. DCC. LIV.

DP
197
.A6
D9x4
1754

b5-6773-129

# LETTRE

## DE MONSIGNOR A. M au C. de R. B. M.

JE *vous envoye*, Monſieur, *ce que vous m'avez demandé avec tant d'ardeur, un petit recueil d'idées Politiques du feu Cardinal* ALBERONI **, que vous puiſſiez appeller ſon Teſtament. Ce n'eſt pas là, à beaucoup près, tout ce que j'en ai, mais c'eſt environ tout ce que je puis vous en donner. Après avoir parcouru les immenſes écritures de la groſſe liaſſe ſur laquelle vous conceviez l'eſpérance de*

* Né le 31 Mai 1664, mort le 26 Juin 1752.

*pluſieurs volumes, j'ai été obligé de recacheter le paquet ſans y avoir rien pris. Vous-même*, Monſieur, *ne voudriez ſans doute pas aller contre les intentions de l'illuſtre mort; & vous ne me pardonneriez pas, ſi, ayant bien d'autres raiſons que vous de chérir & d'honorer ſa mémoire, je faiſois de ſes papiers un uſage capable de la flétrir.*

*Je ne vous prie point de m'excuſer, de ce que je n'expoſe pas à devenir publics, des morceaux intéreſſans pour un Etat & des Princes, à qui le feu Cardinal dut toute ſa fortune, & envers leſquels il ne s'eſt jamais cru acquité par les ſervices qu'il leur a rendus. Ce ſont des plans qu'il n'a dreſſés qu'en conſéquence des notions que ſon poſte de Premier Miniſtre le mit à portée*

*d'avoir : ils tiennent au ſecret de l'Etat, & doivent être reſervés à ceux à qui il eſt accordé d'y entrer. J'ai deſſein d'envoyer la liaſſe à M. le Cardinal* P. C. *Il me ſemble que le défunt lui auroit fait cette deſtination, au cas que l'infidélité d'un Domeſtique ne lui ôtant pas le pouvoir d'en diſpoſer, il l'eût diſtinguée de tant d'autres papiers, peut-être plus importans, qu'il fit jetter au feu dans la derniere année de ſa vie.*

*Si pourtant je croyois que tant de projets, ſi capables de faire honneur à ſon zele & à ſa pénétration, duſſent avoir en Eſpagne le ſort qu'éprouvent en France les Mémoires laiſſés par M.* de Vauban, *je ne réſiſterois pas à la tentation de les rendre plus utiles, en les of-*

*frant pour remplumage à quelque Geai de Cour, qui les feroit valoir. Le Cardinal ne m'en deſavoueroit pas, lui qui fut ennemi de l'oſtentation, juſqu'à ſouhaiter de ſe pouvoir cacher à ſoi-même ce qu'il faiſoit de plus glorieux. Avant que de me deſſaiſir je ſonderai un peu le terrein.*

*Excepté deux Chapitres (je vous laiſſe à les deviner) que le Cardinal dicta tout de ſuite en forme de Mémoires, il y a quelques années, pour l'éclairciſſement d'une petite diſpute de converſation, tout le cahier que je vous envoye,* Monſieur, *eſt un ramas d'idées éparpillées dans une multitude de Lettres, écrites depuis 1745. Je les ai raſſemblées, ſans beaucoup me ſoucier de les coudre avec art les unes*

*aux autres. Puiſque votre deſſein eſt de les mettre en François, pour les communiquer à vos amis, c'eſt à vous à les habiller comme elles méritent de l'être. Vous ferez à peu de frais ce qu'il m'en auroit couté beaucoup pour eſſayer inutilement. J'ai combattu long-temps avant que de me décider ſur quelques maximes de politique, qui mettent l'homme d'Etat aux priſes avec l'homme d'Egliſe; mais je me ſuis enfin perſuadé que je ne les pourrois retrancher ſans imiter ces devots, ennemis des arts, qui gâtent un beau tableau par une ſotte délicateſſe. Comme ce n'eſt pas le Cardinal qui eſt votre Heros, vous ſerez bien aiſe de voir* JULES ALBERONI *faire l'unique loi des Souverains du bien de leur Etat, préferer le bien-être*

*des Peuples à celui des Moines, & aux belles ſpéculations des Prédicateurs ; & l'accroiſſement des Empires à la propagation de la Foi.*

*Je crois avoir rempli la tâche que vous me donnates,* Monſieur, *quoique j'aye eu moins à travailler que vous ne l'avez cru. Vous avez, dans le petit nombre de Chapitres auxquels j'ai reduit mon ouvrage, dequoi vous confirmer dans l'opinion où vous êtes, qu'un génie tel que celui du Cardinal* Alberoni, *né pour remuer tout l'Univers, n'a rien perdu de ſon activité dans la vie privée, où les jaloux de la puiſſance de l'Eſpagne jugerent, que pour leur ſureté, ils le devoient confiner. Vous verrez que, ſemblable au feu, dans quelque éloignement que ce grand homme ait été de ſa ſphere,*

*il s'eſt conſtamment élevé vers elle.*

*Je ne ſai ſi en l'entendant blâmer preſque tout ce qui s'eſt fait en Europe depuis trente ans, vous ne lui trouverez pas encore plus de mauvaiſe humeur que de ſagacité. Pour moi j'ai peine à croire qu'il ait été entierement exempt du défaut des Politiques oiſifs, qui, n'ayant pas à ſe replier ſur les moyens, ſe livrent trop à la fougue de leur imagination. J'ai vu quelques Allemands, qui ne m'ont pas ſemblé auſſi convaincus que lui, de la mauvaiſe manœuvre de la Cour de Vienne & de la bonté de celle qu'il lui préfére.*

*J'oubliois de vous dire*, Monſieur, *qu'en quelques endroits je me ſuis aidé des entretiens dont le feu Cardinal m'honora. Je vous garan-*

*tis la fidélité de ma mémoire. Faïtes-moi l'honneur de m'en croire autant ſur ma parole que ſur mes papiers. J'ai l'honneur d'être, &c.*

# PREFACE
## DE
# L'EDITEUR.

A FORCE d'être trompé, le Public eſt devenu d'une défiance exceſſive. Accoutumé à voir d'avides Auteurs abuſer ſans honte & ſans ſcrupule des noms les plus illuſtres, pour accréditer leurs imaginations, il n'en croit plus un Editeur à ſa parole. Prévenu que l'impunité a banni la bonne-foi de la République des Lettres, & qu'il n'eſt point d'Ecrivains qui ne ſe faſſent un jeu de ſurprendre ſa crédulité, il ſe tient en garde contre les détails les mieux marqués au coin de la vérité; & le ſoin qu'on prend d'aller au-devant de ſes ſoup-

çons, lui ſemble une conviction du deſſein formé de le duper.

Comment oſerois-je eſpérer de lui perſuader que le titre, ſous lequel je lui donne ce livre, n'eſt point un piege tendu à ſa curioſité? Les Teſtamens Politiques de *Louvois*, de *Colbert*, de *Mazarin*, de *Richelieu*, &c. l'ont ſi fort endurci dans ſon incrédulité, qu'il ne feroit tout au plus que s'amuſer de l'hiſtoire que je lui raconterois des papiers originaux d'où celui du Cardinal ALBERONI a été tiré. Je n'aurois auprès de lui d'autre mérite que celui d'auteur d'un Roman vraiſemblable; & il me ſeroit plus humiliant de m'être offert aux preuves, que d'avoir laiſſé penſer que je n'en ai aucune à donner.

Mais c'eſt bien pis encore depuis que le Legiſlateur de la République des Lettres a ſtatué, qu'en fait de *Teſtamens Politiques*, l'E-

diteur eſt tenu ſur-tout de conſtater l'authenticité du Manuſcrit, ſans quoi il ſe déclare indigne de toute créance. Ce ſeul mot *Teſtament*, dit-il, lui impoſe un devoir indiſpenſable de légaliſer la copie, & de la faire atteſter juridiquement collationnée avec l'original. S'il manque à cette précaution, il donne à tout le monde le droit de s'inſcrire en faux contre lui. C'eſt ainſi que parle Mr. de VOLTAIRE dans ſa Diſſertation ſur le Teſtament politique du Cardinal *de Richelieu.*

Me voilà donc condamné à paſſer pour un impoſteur, ſi je n'obſerve par des formalités qui me ſont abſolument impraticables, & pour avoir été intitulé TESTAMENT POLITIQUE, un bon livre ira groſſir le nombre de ceux que la fourberie a compoſé; que l'ignorance, la prévention, le reſpect

d'un grand nom, ont fait admirer; que la patience du lecteur peut à peine achever de lire, & qui ſeroient ignorés s'ils avoient paru ſous le vrai nom de l'auteur.

Quoi qu'en diſe l'illuſtre *Voltaire*, j'oſerai eſpérer que le Public me ſera un Juge moins formaliſte. Sans doute que je le trouverai d'abord plus touché de curioſité que d'eſtime ſur un Teſtament Politique du Cardinal *Alberoni*: mais il le lira; & cela ſuffira pour ſauver ma réputation: le Livre fera la fortune de ſon titre. On approuvera que j'aye réüni ſous ce dernier, pluſieurs idées politiques, qui furent réellement de ce grand homme & ne durent paroître qu'après ſa mort. Le plus grand nombre des Lecteurs n'eſt pas de ceux qui entendent le langage de la chicane, & ne conçoivent les mots que ſous la définition qu'il leur donne. La plûpart

des perſonnes qui liſent, ſavent qu'elle eſt hors du diſtrict du Palais, la ſignification du mot *Teſtament*; & leur oreille eſt accoutumée à le porter à l'eſprit, ſous une autre idée que celle des dernieres volontés d'un mourant, conſignées au Tabellionage, & munies du Contrôle.

Après avoir obtenu que le défaut de légaliſation ne faſſe pas un préjugé contre la vérité du *Teſtament Politique du Cardinal Alberoni*, je n'ai plus autre choſe à demander aux Lecteurs, ſinon qu'ils n'exigent pas, pour preuve de non ſuppoſition, d'y voir dévelopés tous les ſecrets de ce fameux Miniſtre. La lettre que Monſignor A. M. m'a fait l'honneur de m'écrire, & que je publie de ſon aveu, ſatisferoit ſur ce point *Voltaire* lui-même: mais j'oſe les inviter à ſe promettre de voir toute la grandeur & la force du génie d'Alberoni reſpirer dans ſon

Teſtament ; d'y trouver ces conſeils fins & hardis, ce jugement ſûr, ce diſcernement juſte, ces vuës profondes, ces projets vaſtes, qui l'ont rendu l'oracle d'une moitié de l'Europe, & la terreur de l'autre. Tout cela doit tenir lieu d'un ſeing de Notaire, & de la marque du Contrôle. On ne ſauroit donner le change ſur les traits d'une pareille main : ceux qui ſont dignes d'Alberoni ſont effectivement de lui. Les hommes de cette claſſe, pendant qu'ils vivent, ſe peignent eux-mêmes pour la poſtérité ; & ils ſont ſeuls capables de ſe peindre : leurs idées ont fait pour ainſi dire, des portraits au crayon ; leurs actions en ont fait d'autres au pinceau. Il n'y a pas à balancer à reconnoître pour leur ouvrage les eſquiſſe qu'on leur attribue, dès qu'on y voit, comme en détrempe la perfection des tableaux qui ne leur ſont point conteſtés.

S'il en étoit ainſi du Teſtament prétendu du Cardinal de Richelieu, Voltaire auroit beau s'épuiſer en argumens négatifs, le Public s'obſtineroit à les rejetter; & on le verroit tâcher de ſe donner ſoi-même les éclairciſſemens que l'Editeur auroit négligé de lui laiſſer. Si dans ce cours de Politique, digne à peine d'un écolier, le Public reconnoiſſoit le plus grand homme d'Etat que la France ait eu; loin d'admettre pour preuve de ſuppoſition, que ni parens, ni amis, ni domeſtiques de ce Miniſtre, ne prirent la précaution d'établir l'authenticité du Manuſcrit, il trouveroit plus naturel de conclure du ſilence de tant de perſonnes intéreſſées à la mémoire du Cardinal, qu'elles étoient perſuadées que le livre lui appartenoit. Quelle foule de conjectures & de probabilités ne ſe préſenteroit pas?

Le Cardinal de Richelieu, diroit-on, bien plus habile Miniſtre qu'Ecrivain élégant, penſoit beaucoup mieux qu'il n'écrivoit; il avoit la tête meilleure que la plume; il changea pluſieurs fois de maximes; il put ne pas mettre en ſpéculation celle de pratique; il put avoir eu deſſein de ſe reſerver des explications, des commentaires, des lacunes: il put avoir mis ſon manuſcrit au rebut; avoir donné cette forme à ſon ouvrage, & lui ſuppoſer cette deſtination, pour s'encourager lui-même à le travailler avec ſoin; il put enfin l'avoir jetté à l'écart, ainſi qu'un fondeur fait une piece tirée du moule, juſqu'à ce qu'il ſe préſentât à lui un homme capable de l'ébarber, de le polir, d'y mettre la derniere main. Qui ne ſait que ce grand Cardinal, avoit la foibleſſe de compter pour quelque choſe la gloire d'être Auteur, & qu'il

n'étoit rien moins que délicat ſur les moyens de l'acquérir ?

Le ſilence ou les clameurs des parens, des amis, ou des créatures d'un Miniſtre qui a été un ſpectacle au monde entier, ne forment aucun préjugé ſur ces ouvrages poſthumes. Je ne ſerois pas ſurpris d'entendre dans peu ceux du Cardinal Alberoni crier à l'impoſture ſur ce Teſtament Politique. L'Italie n'eſt pas un pays où ſe trouvent beaucoup d'hommes de la trempe d'eſprit de Monſignor A. M. qui diſtinguent l'homme d'Etat de l'homme d'Egliſe, & faſſent abſtraction du Cardinal, pour conſidérer le Miniſtre. Machiavel à la tête d'un Royaume eſt admiré de tout le monde ; parce qu'on ne voit que le but, qu'il a atteint. Auteur, il a tout le monde pour ennemi, parce qu'on ne s'attache qu'aux moyens qu'il met en œuvres, qu'aux prin-

cipes qui doivent diriger ſa marche. Dans la pratique, c'eſt un grand homme; dans la théorie, un homme méchant, pour qui ne connoît que les noms des choſes.

Mais quel égard le public auroit-il aux clameurs de ceux qui s'inſcriroient en faux contre moi, & prétendroient que le Politique & l'Eccléſiaſtique ont été toujours d'accord ? Aurois-je beſoin, pour conſtater que l'Alberoni de ce Teſtament eſt le véritable Albéroni, de produire ſes lettres, que j'ai en main, aux Huguenots du Languedoc en 1719, où il les invite à ſe ſoulever contre le Duc Regent ? Seroit-il néceſſaire, pour ma juſtification, que je détaillaſſe les cauſes, que je montraſſe les pieces du procès que Clement XI. vouloit pouſſer juſqu'à la dégradation? Faudroit-il que je fiſſe voir le Miniſtre qui préféra le bien des peu-

ples en Eſpagne à celui des Moines ; ſacrifier, n'étant plus que Cardinal, les priviléges de l'Egliſe à l'avantage de la ſocieté ?

On promet de Plaiſance *l'Hiſtoire du Cardinal Alberoni.* C'eſt l'endroit du monde d'où on en doit moins eſpérer une bonne. Je ne doute point que M. l'Abbé Alberoni n'en ait les matériaux. Mais quelle apparence que le neveu ne gêne pas l'hiſtorien ? L'Enfance du Cardinal, ſes premiers pas vers la fortune, le chemin qu'il a tenu pour monter du plus bas étage au plus haut point de grandeur où un homme privé puiſſe parvenir, devroient ſur-tout être décrits avec fidélité. Il eſt trop glorieux d'être ſoi-même l'artiſan de ſa fortune, pour qu'on écorne des morceaux auſſi intéreſſans. Cependant les lettres de Plaiſance en font deja autant de problêmes Hiſtoriques. On

ne ſait quel fut le premier patron d'Alberoni ſimple Prêtre. On doute ſi ce fut au hazard, ou à ſon mérite, qu'il dût d'approcher de Mr. de Vendôme. On ne ſauroit décider ſi la bienveillance de ce Prince fut le prix d'une négociation glorieuſe, ou la récompenſe d'une trahiſon difficile à excuſer. On cherche ſi ce fut un Curé de Campagne, ou un Agent du Duc de Parme, qui devint domeſtique du Général François. A peine le Cardinal eſt dans le tombeau, que ſa vie devient un cahos, où la critique la plus éclairée ne marche qu'à tâtons.

Le Prêtre Alberoni paſſe de l'emploi de *Clerc Sonneur* de la Cathédrale de Plaiſance, à celui d'Intendant de Mr. *Barni*, Vice-Légat de la Romagne. Voilà deux poſtes qui ont peu de relation enſemble : n'importe. Il eſt fait d'In-

tendant Chanoine, de Chanoine précepteur du neveu de l'Evêque. En veillant sur les études de son élève, il apprend la Philosophie scholastique & le Droit. Comment celà l'approche-t-il de la Cour de Parme & du quartier de M. de Vendôme? Quelques années après le Duc de Vendôme ayant été envoyé en Italie, l'Abbé Alberoni se fait connoître à ce Général: il lui plat tellement par la vivacité & les charmes de sa conversation, qu'il gagne toute sa confiance... Qui ne sent combien ce recit est embaraſſé? On ne peut se refuser au soupçon de quelques époques que l'Historien ne veut pas marquer.

Il n'y a pas tant de désordre dans le narré qui le fait entrer Aumonier chez l'Evêque de *S. Donin*, bourg entre Parme & Plaisance. Ce Prélat, qui avoit écrit l'Histoire de France, fut choisi par le Duc

de Parme pour traiter avec M. de Vendôme, & il ſe fit un ſecretaire de ſon Aumônier. Les Commiſſions qu'il donna à Alberoni le mirent à portée de ſe faire connoître au Général François; & ayant achevé ſa négociation, il recommanda ſon ſecretaire au Duc de Parme, comme l'homme le plus capable de traiter pour lui avec le Duc de Vendôme, s'il ſurvenoit quelques nouvelles affaires. Voilà donc Alberoni parvenu avec ordre au poſte d'Agent de ſon Souverain. Il n'y auroit rien à dire, s'il étoit vrai-ſemblable qu'étant revêtu d'un emploi dont un Evêque s'étoit tenu honoré, qu'ayant l'honneur d'être connu de ſon Prince, & les plus juſtes eſperances d'en être plus avantageuſement diſtingué, il compta pour une bonne fortune de devenir un des ſecretaires de M. de Vendôme, & de quitter ſa patrie, pour

ſuivre un Prince qui ne pouvoit gueres plus faire pour lui, que lui procurer quelque petit bénéfice en un pays étranger.

M. l'Abbé Alberoni aura peine à faire taire, ſur ſon oncle, les Hiſtoriens qui ont eu des Mémoires de *Campiſtron*; & il lui ſera encore plus difficile de les rendre ſuſpects. On trouve dans leur recit tant de netteté & de ſimplicité; les faits y ſont ſi bien liés, & ils ſuivent ſi naturellement l'un de l'autre, qu'on eſt forcé de les en croire. Voici ce que j'en ai recueilli. Peut-être que les Ecrivains de Plaiſance n'ayant plus à ſe flatter que ce qu'ils omettront de dire demeurera dans l'obſcurité, ils épargneront la peine de leur donner un ſupplement, & ſe feront, auprès du Public, un mérite de la ſincerité qu'il leur ſeroit peu de ne pas avoir.

Le Poëte Campiſtron domeſti-

que de Mr. de Vendôme, fut volé dans les Etats de Parme, lors d'un voyage qu'il fit en Italie pour ſon plaiſir. Preſque nud, il trouva du ſecours dans la généroſité du Prêtre Alberoni, Curé ou déſervant d'une paroiſſe de Campagne, qui lui prêta des habits de ſon frere, & quelque argent pour aller à Rome. Campiſtron ayant ſuivi le Duc ſon Maître dans les guerres d'Italie, ſe retrouva aux environs de la demeure de ſon bienfaiteur ; & comme le Duc de Vendôme ſouhaitoit d'avoir quelqu'un du pays qui pût lui découvrir où les habitans avoient leurs grains cachés, il ſaiſit cette occaſion de lui parler d'Alberoni. On fit venir le curé, Mr. de Vendôme l'examina ; & il ſoutint parfaitement l'idée que Campiſtron avoit donnée de lui.

Les ſervices qu'il rendit à l'armée Françoiſe étoient de nature à

pouvoir reſter ſurement dans ſa patrie, qu'autant que le Général l'y protégeroit. Il crut la devoir quitter lorſque Mr. de Vendôme en étoit rappellé ; & il s'atttacha à ce Prince, qui content de lui marquer le cas qu'il faiſoit de lui par des gratifications, qui lui tenoient lieu d'appointemens, l'aimoit & l'eſtimoit, ſans gueres penſer à lui faire ſa fortune. Il parut pourtant ſouhaiter de lui donner quelque choſe de plus ſolide. La cure d'Anet, qui étoit à ſa nomination, étant venuë à vacquer, il l'offrit à l'Abbé Alberoni qui la refuſa, & préfera d'aller à ſa ſuite en Eſpagne, chercher un meilleur établiſſement.

Le grand crédit que la Princeſſe des Urſins avoit auprès de Philippe V. mit le Duc de Vendôme dans la néceſſité d'avoir avec elle de grands rapports. Il choiſit Alberoni pour entretenir leur coreſpon-

dance, tandis qu'il ſeroit à la tête des armées. Madame des Urſins goûta fort l'Abbé, qui, de ſon côté, n'oublia rien pour s'aſſurer une auſſi puiſſante protection. Après la mort de Mr. de Vendôme, il ſe dévoua à ſon ſervice, & eut une très grande part à ſa confiance. Il s'aida de ſa faveur pour obtenir du Duc de Parme le titre de ſon Agent à la Cour de Madrid; & il reconnut cette grace de ſon Souverain en menageant, pour la Princeſſe de Parme, le choix que le Roi d'Eſpagne vouloit faire d'une ſeconde Epouſe.

Madame des Urſins pouvoit tout dans cette grande affaire. Il ſavoit l'inquietude où étoit cette femme ambitieuſe, qu'une nouvelle Reine ne lui enlevât le crédit qu'elle devoit à la premiere. Il lui fit adopter ſes vuës, en lui repréſentant la Princeſſe de Parme comme une

jeune perſonne, uniquement ſenſible au plaiſir de plaire ; & elle l'en crut ſi bien, qu'elle preſſa le Roi d'ordonner la négociation. Alberoni n'eut pas de peine à s'en faire confier la conduite. Il partit, & fit valoir à la Cour de Parme, l'artifice dont il avoit uſé. Le Duc qui avoit lieu de craindre que Madame des Urſins, inſtruite que la Princeſſe n'étoit pas moins ſpirituelle que belle, n'eut aſſez de pouvoir ſur le Roi pour le faire changer, ſe prêta à l'impatience d'Alberoni ; & en peu de temps l'affaire fut menée au point de la concluſion.

Cependant quelque diligence qu'euſſent fait Alberoni & les Miniſtres de Parme, Madame des Urſins les atteignit. Un courier vint de Madrid apporter l'ordre de ſurſeoir la négociation, juſtement la veille du jour qu'elle devoit être terminée. Alberoni, chez qui ce

courier deſcendit, ne ſe déconcerta point, il lui donna à opter, de mourir, ou de conſentir à ne paroître que le lendemain. Le traité fut achevé, le mariage conclu; & le courier ne ſe montra, que lorſque la gloire du Roi demandoit qu'il ne laiſsât pas voir ſes dépêches.

La nouvelle Reine partit. Par le conſeil d'Alberoni, elle demanda pour premiere grace au Roi de ne pas trouver la Princeſſe des Urſins à la Cour, & elle n'en fut pas refuſée. Bientôt Alberoni ſe reſſentit du crédit que ſes vertus & ſa beauté lui donnerent ſur le Roi ſon époux. Elle le fit admettre dans les Conſeils. La Cour d'Eſpagne dut au nouveau Conſeiller la découverte des ménées de la quadruple alliance. Elle jugea qu'il étoit l'homme du monde le plus capable de les déconcerter. Il fut déclaré Premier Miniſtre.

Dès qu'il fut en cette grande place, il forma des projets pour rendre à l'Eſpagne toute ſa gloire, ou plûtôt pour la porter à un point de grandeur dont elle n'avoit eu que la réputation. Il mit tout en mouvement, communiqua ſon ardeur aux peuples & à la Nobleſſe, leva des troupes, équipa des vaiſſeaux, & jetta toute l'Europe dans l'admiration des reſſources qu'un Etat ruïné trouvoit dans le génie d'un homme capable de le gouverner.

# TABLE

Des Chapitres de la Premiere Partie.

CHAPITRE I. *Idée générale de l'Eſpagne ſous les Rois Autrichiens. Que la Monarchie eſt maintenant plus puiſſante qu'elle n'étoit ſous eux.* pag. 1

CHAP. II. *De l'inculture des terres & de la déſertion des Campagnes. Quels ſont les moyens les plus propres à faire ceſſer l'un & l'autre.* 17

CHAP. III. *De l'adminiſtration & de l'amélioration des Finances. Du Commerce & de la Marine.* 44

CHAP. IV. *Des forces de terre de l'Eſpagne, & de ſes intérêts eu égard au Portugal.* 72

CHAP. V. *Des intérêts de l'Eſpagne par rapport à la France.* 88

CHAP. VI. *Plan du Cardinal* ALBERONI *pour la Maiſon de* BOURBON *maîtreſſe de la mer, & du Commerce des deux Indes.* 107

CHAP. VII. *De l'Angleterre & du Prétendant.* 132

CHAP. VIII. *Du Miniſtere du Cardinal de Fleuri.* 151

TESTAMENT

# TESTAMENT POLITIQUE DU CARDINAL ALBERONI.

## CHAPITRE I.

*Idée générale de l'Eſpagne ſous les Rois Autrichiens. Que la Monarchie eſt maintenant plus puiſſante qu'elle n'étoit ſous eux.*

JUSQUES à la fin du quinzieme ſiecle, les Pyrénées ſemblerent faire de l'Eſpagne un petit monde à part. Partagée en autant de Royaumes qu'elle a maintenant de Provinces, elle eut dequoi occuper ſes Souverains, qui, ſans ceſſe ou en guerre

ou en défiance entr'eux, porterent rarement leurs vues plus loin que les Etats qui les avoiſinoient. Ce n'eſt qu'après la réunion ſous ISABELLE & FERDINAND, qu'elle commença de peſer conſidérablement dans la balance de l'Europe. Ce Prince eſt, à bien dire, le fondateur de cette vaſte Monarchie, qui, toujours plus puiſſante de ſa réputation que de ſes forces, fut la terreur de l'Europe pendant ſon premier ſiecle, & ne dut qu'à la prévention univerſelle, de n'en être pas le mépris dans le ſecond.

FERDINAND, l'un des bons Politiques qui aient jamais regné, n'eut garde de voir une augmentation réelle de ſa puiſſance dans la conquête du Royaume de Naples. Il ne l'avoit entrepriſe que pour ſe tirer de l'obſcurité de ſes ancêtres, en mêlant ſes intérêts avec ceux des puiſſances d'Italie, & en s'acquerant des droits à diſcuter avec celle qui étoit en poſſeſſion de fixer ſur ſoi l'attention de toutes les cours. La domination des Maures entiérement éteinte, l'acquiſition du Comté de Rouſſillon, & l'uſurpation de la Navarre, ne lui laiſſant plus aucun agrandiſſement utile à ſe procurer, que celui du Portugal ſur lequel il n'avoit point de pré-

tentions à faire valoir, & que d'ailleurs il pouvoit eſpérer que les alliances réuniroient tôt ou tard à l'Eſpagne, ſous quelqu'un de ſes ſucceſſeurs : il lui falloit occuper au loin tant de vieux ſoldats, trop accoutumés à la vie militaire, pour devenir des citoyens utiles ; & l'Italie étoit le pays le plus à ſa bienſéance, dès qu'il étoit celui avec lequel la communication lui étoit moins difficile. Mais il ne ſe propoſa d'y garder ſes conquêtes qu'autant qu'elles ne lui prendroient que ſon ſuperflu, prêt à recevoir le plus petit échange, ou à les abandonner, auſſitôt que leur conſervation lui deviendroit onéreuſe.

CHARLES ſon ſucceſſeur, eut des raiſons plus ſolides de conſerver ces acquiſitions. Les dix-ſept Provinces qu'il uniſſoit à la Couronne d'Eſpagne, & la Comté de Bourgogne qui pouvoit être un centre pour les Etats détachés du principal : les grandes poſſeſſions qu'il avoit déja en Amérique, celles dont on lui faiſoit eſpérer la découverte ; ſes vues ſur l'Affrique & l'Allemagne, changeoient entiérement la conſtitution de la Monarchie ; d'un corps ſain & robuſte, exactement proportionné, & de facile entretien, que

l'enſemble de ſes Provinces en faiſoit ; elle devenoit un arbre monſtrueux, dont le tronc étoit la moindre partie. Il étoit bien dur d'ôter à l'arbre d'auſſi belles branches, & de ſacrifier ſon ornement à ſa force. Un Souverain eſt ordinairement prévenu que le nombre de ſes titres fait ſa grandeur, & que ſa puiſſance ſe meſure à l'étendue de pays ſoumiſe à ſa domination. Charles ne put ſe réſoudre à abandonner une partie de ſes Etats, pour mieux jouir & plus ſurement de l'autre ; à renoncer à des biens préſens pour prévenir des maux éloignés. Plutôt que de décharger l'arbre des branches qui devoient lui dérober ſon ſuc, & le faire tomber en langueur avec le temps, il choiſit de les nourrir ſoigneuſement, & de les multiplier, afin qu'autant par leur nombre, que par leur propre force, elles fuſſent des étais pour le tronc. On conviendra qu'il ne prit pas le meilleur parti, ſi on ſe rappelle ce que l'Europe en décida alors.

L'EMPIRE d'Allemagne étoit vacquant, & les Rois de France & d'Eſpagne partageoient les ſuffrages. Les Electeurs attentifs à leur liberté, regardoient moins en ces deux concurrens ce qu'ils pouvoient

ajouter aux forces de la Germanie, s'ils prenoient à cœur ſes intérêts & ſa gloire, qu'elle avoit à redouter de leur puiſſance, au cas qu'ils la vouluſſent opprimer.

La France étoit alors bien différente de ce qu'elle eſt aujourd'hui. Toujours, il eſt vrai, la premiere puiſſance de l'Europe, mais bien éloignée d'une ſupériorité ſur chacune des autres, auſſi décidée que la lui donnent les deux derniers regnes : Elle étoit beaucoup plus redoutable * par ſon ambition que par ſes forces. Ses frontieres à peine à deux journées de ſa capitale, étoient dépourvues de places capables d'arrêter un ennemi maître de la campagne : toute leur force étoit dans le courage de ceux qui les défendoient. Ses armées étoient ſans diſcipline, ſes arcenaux mal pourvus, ſes ports peu conſidérables ; ſa marine conſiſtoit en quelques galeres mal équipées : ſes finances en plus mauvais état encore que ſes magaſins & ſes chantiers, annonçoient un prochain épuiſement. Telle étoit alors la France.

L'ESPAGNE la contraſtoit preſqu'en tout. Enveloppée d'une fortification na-

* Voyez cette penſée mieux dévelopée au *Chap. IV.*

turelle, plus ſure que les meilleures de l'art, elle ne pouvoit être attaquée qu'à ſon avantage. Récente de ſes guerres domeſtiques, elle avoit des troupes nombreuſes & exercées; elle s'étoit enrichie des dépouilles des Maures & des Juifs: le nouveau Monde lui ouvroit des tréſors inépuiſables, que le génie de ſon Roi ſembloit lui garantir de diſſipation. La marine étoit floriſſante, ſes ports les plus beaux & les plus ſûrs, & elle en avoit dans toutes les mers. Cependant malgré ce que le goût de FRANÇOIS I. pour les plaiſirs, ce que ſa magnificence, ſon amour pour les ſciences & les arts, promettoient de diſtraction à ſon ambition; les Electeurs le jugerent plus redoutable que ſon rival. L'enſemble de ſes Etats en faiſoit à leurs yeux une puiſſance capable de renverſer tout ce qu'elle entreprendroit de choquer; & quoique le voiſinage lui fût moins favorable qu'à Charles pour le mauvais deſſein, ils crurent qu'il y alloit de tout pour l'Empire de ne l'avoir que pour allié, tandis qu'ils lui donneroient l'autre pour chef.

CHARLES-QUINT Empereur & Roi d'Eſpagne, maître de la meilleure partie de l'Italie, de la Comté de Bour-

gogne & de tout le Païs-bas, plus riche encore de l'Amérique que de l'Europe, juſtifia leur choix. La difficulté de parer aux coups, qu'on lui pouvoit porter en même tems en tant de différens endroits, lui fit toujours manquer le fruit de ceux qu'il frappa le plus heureuſement. Aidé de la fortune, autant que le fut jamais Prince au monde, il parut encore à Henri VIII. Roi d'Angleterre, peſer moins dans la balance du pouvoir que le malheureux FRANÇOIS I. Il faut pourtant avouer que l'Eſpagne étoit alors au plus haut point de gloire où elle ſoit montée.

Si l'Empereur avoit eu autant de juſteſſe & de ſolidité que d'adreſſe dans l'eſprit, il auroit aſſuré à l'Eſpagne ſous ſes ſucceſſeurs, la ſupériorité qu'ils ont inutilement eſſayé de lui donner en Europe. Les dernieres années de ſa vie, ces années de clarté & de lumiére, où dégoûté de la guerre & ſe défiant de ſa fortune, il commençoit à être déſabuſé du chimérique eſpoir de la Monarchie univerſelle; qu'il les eut employées à lier entr'elles les acquiſitions qui pouvoient être jointes, à rapprocher par des échanges celles qui étoient iſolées, à fortifier tou-

tes & chacune d'elles, de façon que capables de ſe ſoutenir les unes les autres, elles euſſent formé une maſſe de même nature que la principale : ſon regne toujours le plus glorieux à l'Eſpagne n'auroit point été le période de ſa grandeur ; & il n'eut point remis à ſon fils un Empire, que toutes ſes parties découſues rendoient preſque impoſſible à conſerver. Les leçons qu'il donna à Philippe, ne laiſſent point lieu de douter qu'il n'ait eu l'idée de cette belle manœuvre : mais il y a toute apparence qu'il en fut effrayé.

PHILIPPE II. s'entêta du projet, dont trente ans de tentatives infructueuſes avoient démontré la vanité à l'Empereur ſon pere. Il préſuma plus de ſes intrigues & de ſa fortune que des vertus militaires qu'il n'avoit pas ; & ſa préſomption hâta la décadence de la Monarchie Eſpagnole. L'état de l'Europe étoit le plus favorable à ſes vûes ambitieuſes ; & il ſembloit que la nature eût pris plaiſir à lui donner un génie propre au temps où elle le faiſoit vivre. Mais ces avantages lui ſervirent peu ; il épuiſa l'Eſpagne d'hommes, de vaiſſeaux & d'argent ; & pour n'avoir pas ſu diſtinguer l'apparence de la réalité de ſes forces ; pour avoir

pris de l'enflure pour de l'embonpoint, il laiſſa à ſa mort l'Eſpagne plus foible & ſa Monarchie plus vaſte qu'elle n'avoit été ſous CHARLES-QUINT.

Son ſucceſſeur travailla toute ſa vie à la ſoutenir dans cet état de foibleſſe & de longueur, & il n'y réuſſit pas. Ferdinand le Catholique avoit vaincu & dompté les Maures : d'un peuple ennemi il avoit fait un peuple eſclave. PHILIPPE III. ne fut pas aſſez fort pour en faire des ſujets. Pluſieurs années il lui fallut diſſimuler qu'il les ſçut rébelles : & n'oſant entreprendre de les réduire, il fut contraint de les chaſſer. PHILIPPE IV. n'a dans ſon long regne d'époques remarquables, que celles que lui firent ſes pertes ; & le dernier Roi de cette race, accablé du poids de tant de couronnes, ne les conſerva qu'au prix de leurs plus riches fleurons, qu'il lui fallut abandonner à ceux qui l'attaquerent, ou à ceux qui l'aiderent à ſe défendre.

Pour peu qu'on faſſe attention au genre d'adminiſtration que ces Princes furent obligés d'adopter, on ne trouvera point de paradoxe dans l'idée où ſont bien des gens, que la Monarchie Eſpagnole a été moins puiſſante ſous la race

éteinte de ſes Rois, qu'elle ne peut l'être ſous la regnante. Apprécions ce qu'ajoutoit à ſes forces l'union des deux Siciles, de la Sardaigne, du Milanez, du Portugal & des Pays-bas.

Il eſt conſtant qu'aucun de ces Etats, dès qu'ils ont appartenu aux Rois d'Eſpagne, n'étoit capable de ſe défendre de ſes propres forces. Un Roi des deux Siciles, un Duc de Milan, un Roi de Portugal, un Souverain des Pays-bas, trouveront toujours dans le commerce de leurs Etats, & dans l'affection de leurs ſujets, des fonds ſuffiſans pour les dépenſes que le bien public exige. Leurs intérêts n'étant mêlés qu'avec ceux d'un petit nombre de puiſſances, ils ſeront moins ſouvent expoſés à entrer en guerre; & quand ils la feront, outre que ce ſera toujours avec puiſſances à peu près égales, les alliances qu'ils contracteront & les ſecours des Couronnes intéreſſées au côté de la balance, où ils entrent, leur aſſurent des forces. Dans ces Etats unis à la Couronne d'Eſpagne, c'eſt toute autre choſe. Les alliés d'une auſſi grande puiſſance ſont rarement auſſi affectionnés, auſſi fermes, auſſi attentifs, parce que rarement ils ſont ſans jalouſie. Leur

voiſins cherchent à profiter de quelque démembrement ; & les ennemis qui dans le Duc de Milan attaquent le Roi d'Eſpagne, meſurent leurs forces contre celui-là ſur celles de celui-ci ; ainſi la déffenſe eſt plus couteuſe.

Ce n'eſt plus dans les peuples la même affection pour le Souverain, le même zèle pour le bien public. L'induſtrie y tombe, le commerce s'y ruine : le pays n'a plus en ſoi les mêmes reſſources. Ces changemens viennent de la différence qui eſt entre un Souverain naturel & un Vice-Roi. Quoique les Rois d'Eſpagne ne l'aient pas ignorée, ils en ont couru les riſques, & ils en ont prévu les ſuites funeſtes ſans les pouvoir parer. Les peuples accoutumés à voir leur Prince au milieu d'eux, veulent, après l'avoir perdu, en conſerver au moins l'image. Mais comme il y a tout à appréhender de leur inconſtance, ſur-tout quand ils gagneroient infiniment à s'y abandonner ; dans la défiance que celui qu'on leur donne à reſpecter comme leur Souverain ne ſe faſſe jour juſqu'à leur affection, on le leur donne toujours étranger, & plus capable de ſe faire craindre que de ſe faire aimer. Quelques grandes qualités qu'il ait

d'ailleurs, il eſt odieux aux grands & aux Nobles par la ſupériorité de théâtre qu'il doit affecter. Son élévation leur eſt d'autant plus inſuportable qu'ils ne voient en lui qu'un ſujet comme eux. Cette aſſiduité, dont ils ſe feroient honneur auprès de leur Prince, leur ſemble les dégrader auprès d'un homme, qui ſe feroit honneur d'être leur égal, s'il n'étoit parent ou ami de quelque Miniſtre, qu'ils tiennent pour leur inférieur. Les uns choiſiſſent de vivre dans l'obſcurité de leurs maiſons de campagne : les autres, que leurs emplois attachent à la ville, y vivent ſans éclat parce qu'ils y ſont ſans émulation. Le luxe & le faſte ſont bannis de leur domeſtique. L'épargne, qui d'ordinaire eſt la ruine d'un Etat, quand elle gagne les riches particuliers, eſt pour eux une vertu, parce qu'ils n'ont point qui leur tienne compte du goût qu'ils auroient pour la magnificence.

Ainſi les artiſans n'ont plus de travail, les fabriques tombent, la circulation de l'argent eſt arrêtée. Cependant les charges publiques auxquelles l'induſtrie fourniſſoit, demeurent les mêmes, ſi elles n'augmentent ; & elles ſe rejettent ſur les terres qui deviennent l'unique fond

des Nobles & du peuple : la miſere ſe fait ſentir, elle croît, tous les ordres de l'Etat s'en plaignent. On n'y apporte aucun remede, parce qu'il n'y en a point, & ils s'en irritent. En attendant que le déſeſpoir le porte à ſecouer le joug auquel ils attribuent tout ce qu'ils ſouffrent, ils s'accoutument inſenſiblement à crier contre l'adminiſtration, à haïr le Souverain, à déſirer une révolution qui les en délivre ; & ils ſe font ſur tout ce qui n'a pas un rapport immédiat à eux, une inſenſibilité dont rien n'eſt capable de les faire revenir.

Il eſt vrai que dans ces Etats il ſe leve toujours au nom du Souverain des ſommes conſidérables ; mais il s'en faut beaucoup qu'elles remplacent celles que leur défenſe conſume. Les Officiers ſont preſque tous naturels du pays : leurs appointemens abſorbent la meilleure partie de la recette ; & le reſte ſouffre un ſi grand déchet avant que d'arriver aux coffres de l'Epargne, que plus d'une fois après avoir pris à groſſe uſure pluſieurs années d'avance, on a été obligé de faire de nouveaux emprunts à un intérêt exorbitant. Ces dettes augmentent chaque jour par la jonction de l'intérêt au Capital ;

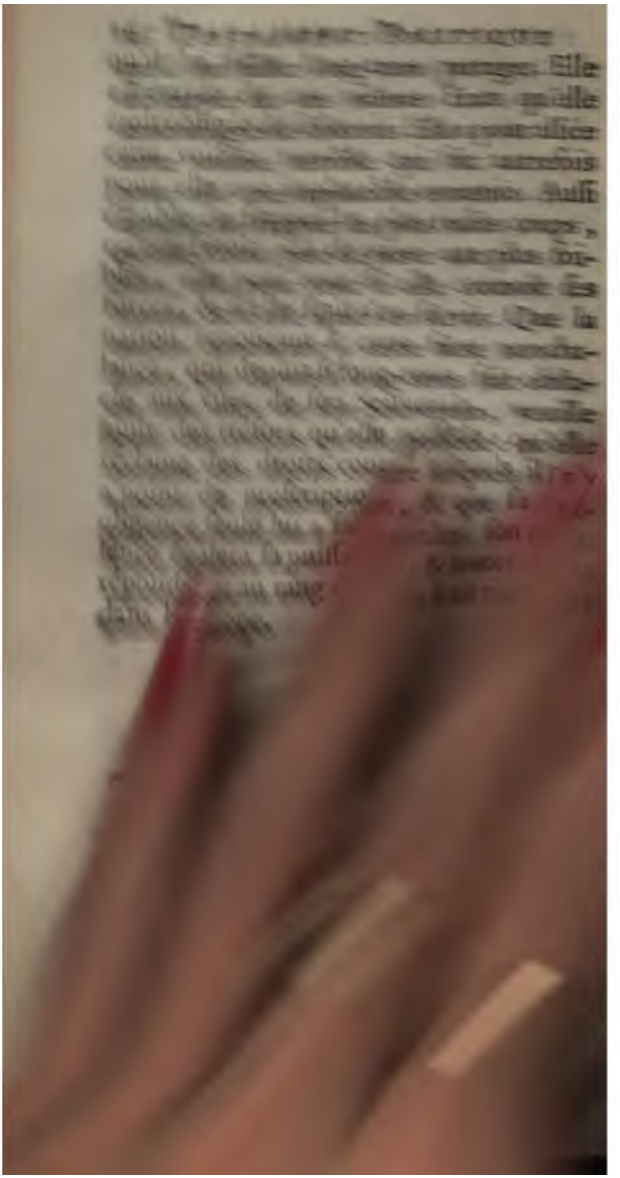

## CHAPITRE II.

*De l'Inculture des terres & de la déſertion des Campagnes. Quels ſont les moyens les plus propres à faire ceſſer l'un & l'autre.*

IL n'eſt point de voyageurs, qui, à la vûe des productions de l'Eſpagne, à l'épreuve de leur délicateſſe & de leur bonté, n'aient conçu autant d'indignation que de douleur, du peu de culture que ce beau pays reçoit de ſes habitans. Dans la multitude des cauſes qu'ils ont données de cette odieuſe négligence, ſans doute qu'il en eſt quelqu'une de véritable. Mais que produit la découverte de tous les principes poſſibles d'un mal, autre choſe que l'embarras & l'incertitude ſur celui contre lequel il faut agir ?

Les Rois Autrichiens ont paru n'avoir rien plus à cœur que l'Agriculture ; & l'inutilité de leurs efforts pour la faire goûter à leurs ſujets, a établi l'idée, qu'à moins que de changer entiérement de maîtres, l'Eſpagne eſt deſtinée à demeu-

rer inculte, & à faire au milieu de l'Europe un vaſte déſert. Diſcutons un peu les meſures que prirent ces Princes: peut-être trouverons-nous que leur inſuffiſance ne doit être imputée qu'à elles-mêmes.

Pour guérir une nation entiere d'un défaut enraciné par le temps, & devenu par l'exemple de ſes peres un préjugé reſpectable, il faut des remedes pris dans ſon propre caractere. On ne ſauroit employer contre l'éducation, d'armes auſſi fortes que celles de la nature. Les Rois de la premiere race ont cru avoir à combattre la pareſſe, & ils ſe ſont trompés. Ce vice honteux, qui d'ordinaire eſt le partage des eſprits lourds, & des ames baſſes, n'eſt point du tout celui de l'Eſpagnol, qui, auſſi vif que fier, ſeroit toujours en action, s'il ſe livroit à ſon naturel. Sa ſobriété, ſa patience dans les travaux & les fatigues de la guerre, le mépris qu'il fait des dangers, & même de la mort, ne permettent point de l'accuſer de cette molleſſe qui naît de manque de courage & de lâcheté. C'eſt moins le travail qu'il hait, que l'idée qu'il lui attache. L'exercice lui plairoit aſſez, mais le métier le révolte. Son eſprit altier ſe refuſe à l'humiliation, lors même que ſon corps demanderoit la fatigue. Enfin l'éducation

lui a fait de la *Gravité* la reine des vertus ; & c'eſt elle, qui, portée par l'émulation aux raffinemens les plus outrés & aux excès les plus ridicules, produit & entretient ſon orgueilleuſe fainéantiſe.

Toujours la contagion du vice, comme l'exemple de la vertu, gagna toutes les parties de l'Etat, lorſqu'elle partit du trône. * Les Eſpagnols ont vû leurs Rois mettre le ſuprême degré de la grandeur, dans un flegme à l'épreuve de tout, & tenir pour la contenance la plus noble, l'imitation la plus parfaite d'une ſtatue. Il n'y a pas loin de-là à établir qu'un homme qui travaille, ſort de la dignité du caractère Eſpagnol, & ſe rend mépriſable. Les Chinois, ce peuple dont on vante la ſageſſe & la police, ſeroient autant ennemis du commerce que du travail manuel, ſi quelque mode s'introduiſoit parmi eux auſſi contraire aux devoirs d'un trafiquant, que celle qu'ils ont adoptée l'eſt aux fonctions des Artiſans *, la mode *des grands ongles* a paſſé

* On remarque de PHILIPPE IV. que quand il donnoit audience, on ne lui voyoit faire aucun mouvement, pas même des yeux ; jamais en ſa vie on ne l'a vu rire.

* C'eſt à la Chine une marque de nobleſſe

du Mandarin à l'affranchi. Ce rare ornement ſe perdoit à manier des outils : on les a abandonnés à la populace, à cette claſſe d'hommes qui ne tiennent aucun rang dans la ſociété ; & un Chinois bien éduqué aimera mieux voler une poule au riſque de cent coups de verges ſur les épaules, que de vivre honnêtement d'un métier qui lui accourciroit la corne de la main. La mode de la *Golille* a des effets bien plus étendus en Eſpagne. Simbole de la *gravité*, elle compaſſe juſqu'aux moindres mouvemens du corps ; le roturier y eſt auſſi jaloux qu'un Grand de la premiere claſſe, de ne pas fauſſer le roide carton ; & le payſan eſtime plus quelques bottes d'oignons qu'il aura cultivés & levés de terre la *golille* au cou, que des milliers de boiſſeaux de bled, qu'il n'auroit pû ſe procurer qu'en laiſſant dans ſon armoire la majeſtueuſe cravate, au moins pendant la moitié de l'année.

Le regne de PHILIPPE II. eſt l'époque de la naiſſance de la *Gravité Eſpagnole*. Qu'on conſulte l'Hiſtoire, on trouvera qu'il eſt auſſi celle de la fainéantiſe. Envain PHILIPPE III. offrit la

de porter les ongles de la main droite fort longs. *Voyage de* LE GENTIL.

nobleſſe & l'exemption perpétuelle des impôts & du ſervice militaire, à tous payſans qui s'adonneroient *ſérieuſement* à l'agriculture. Ce monſtrueux appas qui, s'il eût ſéduit, renverſoit la Monarchie, & rendoit onéreuſe à l'Etat cette culture des terres ſi deſirée, ne fit pas la moindre impreſſion. L'Eſpagnol a naturellement l'eſprit auſſi vif que juſte, quand il ne s'agit pas uniquement de ſes préjugés. La Nobleſſe promiſe au laboureur, & l'oiſeuſe gravité tenue toujours pour le diſtinctif du Noble, faiſoient une contradiction, qu'il ſaiſit. Il ne crut point à des promeſſes ſi peu d'accord avec les faits; & le Roi n'eut que le dépit d'avoir avili inutilement le premier ordre de l'Etat, & promis en vain ce qu'il ne pouvoit abſolument tenir.

Attribuer l'inculture des terres en Eſpagne au petit nombre d'habitans, c'eſt tomber dans le défaut de ces raiſonneurs Empiriques, qui ne ſçauroient ſe taire à propos. Si c'étoit là une des cauſes véritables, on trouveroit du moins les lieux bien peuplés, tels que les environs des grandes villes, cultivés avec ſoin, ce qui n'eſt pas. On entre à Madrid au ſortir d'un déſert auſſi ſauvage qu'il y en ait

dans l'Amérique. Les environs de Tolede, de Grenade, de Sarragoſſe, de Valence, n'ont d'agrémens que ce qu'ils en reçoivent de la nature. Ceux mêmes de Séville doivent très-peu de choſe au travail. Les Rois ont invité les étrangers à venir ſe faire des établiſſemens à la campagne, & ce fut une erreur où leur zèle les fit tomber, & dont il peut à peine les excuſer. Durent-ils eſpérer que la fierté Eſpagnole conſentît jamais à cette adoption ? que cette Nation pointilleuſe, juſqu'à mettre de la différence entre des Chrétiens de quatre ſiécles & ceux de trois cens ans, recevroit au milieu d'elle des gens qui n'auroient pas une généalogie Eccléſiaſtique ? Que des hommes accoûtumés à ſe faire honneur de la fainéantiſe, voudroient pour compatriotes ceux qui mettroient leur gloire à vivre de leur travail ? Qui ſe feroient un métier des travaux de la campagne ; qui, à la ſueur de leur front, nourriroient l'indolent *Hidalgo* : qu'ils tiendroient pour leurs égaux des hommes, qui pour gagner de l'argent, ſeroient ſix jours de la ſemaine ſans la noble *Golille* ? Tout cela rendoit l'invitation téméraire. Car quel eſt le payſan ſi miſérable en ſa patrie, qu'il conſente à la quitter ſans retour,

pour aller être ailleurs un objet de mépris ?

Mais les terres ſont-elles partagées ſi juſte entre les naturels, qu'il y ait des cantons incultes abſolument ſans maîtres ? Non ſans doute. Sur quoi donc la Cour fonda-t-elle le ſuccès de ſon invitation ? Elle ſe flatta, peut-être, qu'un propriétaire, que ſa fiere gravité faiſoit ſe contenter de cultiver à demi, le quart ou le dixiéme de ſon héritage, abandonneroit à un nouveau venu, plus laborieux que lui, les trois ou neuf autres parties. C'étoit ne pas connoître le génie Eſpagnol, & ignorer même celui des hommes.

On a cherché dans les diſtinctions les plus flatteuſes, dans les récompenſes les plus ſolides & les plus éclatantes, dequoi encourager la propagation. Mais bien loin que l'Eſpagne gagnât préſentement à être peuplée, comme l'eſt, par exemple, la France, ce ſeroit ſa ruine. Tant que les terres n'y ſeront pas miſes en valeur, le nombre des habitans ne fera qu'augmenter la difficulté d'y vivre, que rendre plus grandes la miſére & la pauvreté, qu'accroître le nombre des voleurs, des brigands & des vagabonds. Deux cens

mille payſans de plus lui ſeront autant de bouches à charge, ſi ce ſont autant de fainéans. Qu'on commence par rendre au pays ſon ancienne fertilité : qu'on entame la recherche des tréſors qu'on néglige depuis ſi long-tems de tirer des entrailles de la terre, ou plutôt de ramaſſer ſur ſa ſurface : bientôt les familles n'appréhenderont plus de devenir trop nombreuſes; & pour peu que l'autorité Royale ramene au bien de l'Etat les mœurs des grands, & la Religion du peuple; la raiſon ne tardant pas à reprendre le deſſus, & à ſe faire entendre d'ordre en ordre à tous les particuliers, vingt à trente années ſuffiront pour couvrir cette belle région d'habitans. Cette fiere gravité, le véritable principe de la fainéantiſe Eſpagnole, eſt un vice d'autant plus difficile à extirper, qu'elle fut une vertu mal entendue : on tenteroit inutilement d'en triompher en l'attaquant de front : ce ſera certes beaucoup ſi on parvient à en diminuer l'eſtime chez la génération préſente, à en déſabuſer la prochaine, & à en faire connoître tout le ridicule & l'abſurde à celle dont elle ſera ſuivie. L'exemple en eſt un des plus ſûrs moyens.

Quelle que puiſſe être la force de l'habitude

bitude & de la prévention, elle cede toujours chez le courtiſan au deſir de plaire au Souverain. Qu'un Roi témoigne du goût pour les arts, il eſt indubitable que le goût des arts ſera celui de toute ſa Cour. Qu'il paroiſſe ennemi du luxe, ſes Courtiſans prêcheront la réforme au reſte de l'Etat. Quoi de plus avantageux pour l'encouragement de l'agriculture, que ce génie imitateur, ſi S. M. CATHOLIQUE daignoit le tourner vers elle? qu'elle fît défricher en ſa préſence quelque morceau du parc *d'Aranjues*, ou de *l'Eſcurial*; qu'elle y fît ſémer enſuite ſous ſes yeux du froment, de l'orge, du ſeigle, & autres grains: qu'elle ſe fît une recréation de conduire elle-même la herſe & la charrue: qu'elle ſemblât prendre plaiſir à ſuivre les plantes dans leur progrès, à connoître le rapport de la ſemaille à la moiſſon: qu'elle fût joyeuſe à proportion du produit. Voilà les Seigneurs de tout âge qui deviendront cultivateurs comme leur Souverain. On les verra ſe dérober de Madrid & de la Cour, pour aller faire ſur quelqu'une de leurs terres ce qu'il ſera dans ſes maiſons de plaiſance, & revenir faire admirer la moiſſon abondante qu'ils y auront recueillie. L'exemple

gagnera du Seigneur au Gentilhomme, & de ce dernier au Payſan. Le travail ſe fera en grand à proportion de l'éloignement. On paſſera peu à peu de l'amuſement à l'occupation : l'œconomie ne tardera pas à y entrer pour ſa part ; & on s'accoutumera à penſer en Eſpagne, ainſi qu'on penſe dans le reſte de l'Europe, qu'*un Gentil-homme fait très-bien, & ne ſort point de ſa condition, en faiſant valoir par lui-même la meilleure de ſes terres.*

Peut-être ce moyen d'encourager l'agriculture paroîtra trop ſimple à ces Politiques d'un génie ſupérieur, qui, pour les projets, même les plus aiſés, ne veulent que des moyens de grand appareil. Si pourtant on fait réflexion que le feu Roi de Pruſſe n'eut beſoin que de porter un habillement uni, pour arrêter les ravages que faiſoient dans ſes Etats le faſte & le luxe introduits par ſon pere : ſi on ſe rappelle que ce fut moins par l'uſage d'une autorité qui n'avoit point de bornes, que par ſon exemple, que le Czar PIERRE le Grand, fit changer de face à ſes Etats, & rendit les peuples de ſon vaſte Empire dociles, induſtrieux, ſavans ; on conviendra que la ſimplicité de

ce moyen n'eſt qu'un avantage qu'il a de plus que les autres plus brillans. Les actions les plus communes ſont annoblies par la fin qu'elles ont. Le Czar PIERRE travaillant dans les chantiers de *Sardam*, outroit ſans doute le modele qu'il propoſoit aux Moſcovites : mais cet excès même ne demandoit point d'indulgence de la part des hommes judicieux, dont le ſuffrage décide de la gloire des grands hommes : ils l'admiroient à cauſe de ſon principe ; & l'utilité de l'art de la charpente, faiſoit à ce Monarque un ſujet d'éloge de ſa paſſion. La poſtérité mettroit au-deſſus d'ALPHONSE l'*Aſtronome*, un FERDINAND le *Laboureur*. Le titre le plus glorieux pour un Roi eſt celui de PERE DU PEUPLE.

Mais ce n'eſt pas aſſez de mettre en honneur l'agriculture, & d'en inſpirer le goût : il faut encore en aider l'exercice. Nourri dans l'éloignement du travail, l'Eſpagnol pourroit y revenir de lui-même, lorſque cette premiere ardeur que la nouveauté inſpire ſeroit amortie. Pour le rendre conſtant dans ſa métamorphoſe, il n'y a pas de meilleur moyen que de la lui accommoder à ſon caractere.

Le Payſan voit avec plaiſir ſa terre bien

cultivée, & ſes moiſſons bien faites par des mercénaires. C'eſt même à ſa vanité l'aliment le plus délicat, d'avoir, pour la moitié de ſon bien, le droit de commander à ceux qui lui aſſurent l'autre. Le point ſeroit de lui procurer des mercénaires, qui n'enlevaſſent pas à l'Etat le ſalaire qu'il leur donne. Le calcul le plus moderé fait monter à vingt mille, le nombre des François qui paſſent en Eſpagne au temps de la moiſſon, & à huit piſtoles du Royaume, la ſomme que chacun d'eux emporte après la moiſſon faite. Cette perte annuelle eſt immenſe, & ne contribue pas peu à entretenir la langueur de l'Etat par rapport aux finances.

Quel inconvénient y auroit-il d'introduire d'abord un pareil nombre d'eſclaves Negres; & ſelon qu'on verroit le payſan recevoir ce ſecours, d'y en faire venir enſuite autant que les Propriétaires & les Fermiers en pourroient employer? Maintenant que l'Eſpagne a tout à attendre de l'amitié de la France, & qu'elle eſt en état d'obtenir du Portugal ce qu'elle en demandera de juſte & de raiſonnable, on n'apperçoit pas qu'il y ait le moindre riſque, à mettre au milieu de pluſieurs millions d'Eſpagnols bien armés & tou-

jours sur leurs gardes, cinquante ou cent mille Negres, accoutumés à trembler devant des Maîtres. Les Rois de France & de Portugal, qui sont sans intérêt à cette amélioration intérieure du Royaume, ne se refuseroient pas au Cartel qui leur seroit présenté pour la reddition des Esclaves fugitifs. Une somme fixée pour la récompense de chacun, les feroit se relâcher sur le droit infructueux d'Azile; & par cet accord, l'Espagne seroit pour les Negres une cage aussi sûre que l'Isle du nouveau Monde la mieux gardée.

C'est en vain qu'un Auteur *, d'ailleurs fort judicieux, déclame contre les transplantations d'hommes. Tant de débordemens de Nations, qui ont fait changer de maîtres aux trois anciennes parties du monde, prouvent qu'il n'a pas saisi les véritables causes du peu de fruit qu'on a tiré de plusieurs. Ces nombreux essains, qui sont venus du nord au levant & au midi de l'Europe, n'y ont pas péri de l'influence du climat. Aussi-tôt que les guerres ont cessé, & qu'ils se sont adonnés à un genre de vie réglé, ils se sont naturalisés dans les pays que le sort des armes

* Mr. de MONTESQUIEU dans ses *Lettres Persannes.*

leur adjugea ; & leur temperament, qui ne ſouffroit que de leurs excès, a pris en fort peu de tems les qualités de celui des anciens habitans. Les familles que le Turc fait paſſer ſi ſouvent de Gréce à Conſtantinople, multiplieroient dans leur nouvelle patrie, ainſi qu'elles euſſent fait dans celle dont on les arrache, ſi elles y trouvoient la même aiſance & les mêmes commodités de la vie. C'eſt la pauvreté & le chagrin qu'elle engendre, qui produiſent les maladies qu'on attribue fauſſement au climat. Tant de milliers de Negres, qui ont paſſé de Guinée en Amérique, l'auroient infailliblement peuplée, ſi la barbare avidité des maîtres avoit proportionné aux forces de ces malheureux, les travaux qu'elle en exigeoit : ſi leur dureté n'avoit privé ces infortunés des ſecours les plus néceſſaires dans leurs infirmités ; ſi enfin ils les avoient traités avec les attentions qu'ils ne refuſent pas à leurs chevaux & à leurs chiens.

L'ignorance, quoi qu'on en diſe, doit être le partage de ceux qui ſont nés pour toujours obéir. Lorſque l'eſprit ſaiſit la parfaite égalité que la nature a miſe entre les hommes, il a trop de peine à ſe plier aux différences que la ſocieté a établies,

& la raiſon ſe révolte ſur-tout contre la ſervitude. Il faut donc bien ſe garder de cultiver les diſpoſitions que les Negres ont aſſez généralement pour les arts & les ſciences. Ils reſpecteront leurs maîtres à proportion de la ſupériorité de talens qu'ils leur reconnoîtront par rapport à eux ; &, dans l'eſclavage, ils ſe trouveront à leur place. Que les Curés veillent à leurs mœurs, qu'ils les inſtruiſent dans la Religion Chrétienne : que leurs maîtres les traitent avec humanité : que les Alcades ſe réſervent le châtiment des fautes grieves : que le Roi attache l'eſpérance de l'affranchiſſement à leur fidélité : que leur envoi dans le nouveau Monde ſuive leur affranchiſſement : l'Etat, après avoir tiré de leur eſclavage un avantage immenſe, acquerroit en eux des Sujets laborieux & pleins de zèle, de bons ſoldats, d'excellens * mariniers. Au lieu que les nombreux affranchiſſemens qui ſe font dans les Indes, ne lui donne que des fainéans, & ſouvent des ſcélérats.

Il eſt vrai que voilà une avance de deniers conſidérable à faire ; & c'eſt là d'ordinaire une pierre d'achoppement

* Voyez *Chap. III.*

pour les projets les plus utiles. Mais en fut-il jamais débourſé, dont la rentrée dût moins inquiéter ? Il n'y a point à douter qu'une Compagnie Françoiſe ne reçût avec joie l'offre d'un traité à ce ſujet, tel que celui de l'Aſſiento. Les Negres qui ſe négocient aux environs du Sénégal ſont les meilleurs pour le travail de la terre. Outre cela ils ſont doux, ſans ces travers qui ont décrié les Minois : ils s'affectionnent aiſément, & ſont ſuſceptibles de toutes les bonnes impreſſions qu'on leur veut donner. Quelle ne ſeroit pas l'ardeur avec laquelle les payſans Eſpagnols ſacrifieroient juſqu'à leur guitare à l'acquiſition d'un Eſclave ? C'eſt bien là prendre dans la nature des armes contre l'éducation. Ils croiroient dédommager leur orgueil de ce que leur renoncement à la *gravité* lui feroit perdre; & le plaiſir de commander, levant l'obſtacle qui juſqu'ici les a empêchés de ſe livrer à l'amour du gain; à force de voir travailler, peut-être prendroient-ils le goût du travail.

Il ne manquera ſans doute pas de ces hommes craintifs, qui, honorant du nom de politique prudente une timidité outrée, oppoſeront à ce projet le fameux avis du Lord GALLOWAI au Roi de

Portugal. La Providence, diront-ils, ayant donné aux nations une part dans les biens de la terre, conformément à leur génie & à leurs talens ; aux Eſpagnols & aux Portugais, les mines d'or & d'argent; aux François, Anglois, Hollandois, Allemands &c. des terres fertiles & l'amour du travail ; c'eſt altérer ces diſpoſitions, que de les faire empiéter les unes ſur les autres, & mériter que celles de l'induſtrie, deſquelles on veut ſe paſſer, viennent enlever à main armée les treſors qui furent donnés pour la leur payer.

Si les bons offices que l'Eſpagne a reçus de la France, & ceux qu'elle en reçoit perpétuellement, ne l'engageoient pas à beaucoup de complaiſance pour les François, on répondroit que l'agriculture n'étant rien moins que contraire au métier des armes, les Eſpagnols devenus cultivateurs, n'en ſeront pas moins bons ſoldats, & qu'ils ſauront, quand il le faudra, repouſſer à main armée, ceux qui viendront à main armée envahir leurs poſſeſſions. Mais les égards que la nation Françoiſe mérite, veulent une réponſe plus douce. Ainſi l'on dit que l'Eſpagne répond à l'intention de la divine Providence, qui ne veut avoir donné rien en

vain, en recueillant les biens qu'elle lui a mis, pour ainſi dire, ſous la main, & en profitant de la bonté & de la fertilité de ſes terres. Elle ſera reconnoiſſante envers la France, en lui donnant à ouvrer ſes laines & ſes ſoyes; en la préférant pour les arts qu'elle n'a pas chez ſoi; en prenant d'elle les marchandiſes étrangeres qu'il lui faut acheter. Elle ſera équitable envers les autres nations, en leur donnant les denrées dont elle pourra ſe priver, en échange de celles dont elle aura beſoin, & qu'elles pourront lui fournir.

Les terres une fois miſes en valeur, le Royaume change entiérement de face. Une douce abondance, une propreté délicate, prennent la place de cette dégoutante ſobriété, que l'indigence, qui y contraint, empêche d'être une vertu. Nourris de bons alimens, les corps ſeront plus ſains & plus robuſtes. La crainte de la famine n'ayant plus lieu, les chefs de famille ne prendront plus de criminelles précautions contre l'heureuſe fécondité de leurs femmes. En voila déja beaucoup : mais ce n'en eſt pas aſſez pour réparer les ravages de pluſieurs ſiécles, & remplir le vuide affreux qui eſt dans le Royaume.

C'eſt une grande erreur de rapporter la déſertion actuelle de l'Eſpagne à l'expulſion des Juifs & des Maures, & aux peuplades des Indes. Déja celle-là eſt oubliée ; & près de deux ſiécles écoulés depuis qu'elle s'eſt rendue toute Catholique, auroit dû réparer l'école de politique que ſon zéle pour la Religion lui fit faire. Il n'y a gueres que ſoixante ans que la France en fit une bien plus groſſe ; & elle ne s'en reſſentiroit plus depuis longtems, ſi les ſujets qu'elle voulut perdre, n'avoient enrichi ſes ennemis des arts qu'ils porterent chez eux avec la meilleure partie de leurs biens. L'Eſpagne n'envoye plus en Amérique que des hommes qu'il lui eſt avantageux de ne pas garder, & c'eſt en ſi petit nombre, que la perte n'en ſçauroit gueres être apperçûe.

Le Royaume a deux fleaux domeſtiques qui le travaillent bien plus dangéreuſement L'un eſt le libertinage, & l'autre la ſuperſtition. Si on n'a pas vû l'Eſpagne, ſi on n'a pas été le témoin de la licence & de la diſſolution qui y regne, on n'en ſauroit concevoir l'excès. Rarement un enfant n'a pas apporté en naiſſant dequoi lui faire un jour haïr & mépriſer ceux auxquels il doit la vie ; &

plus rarement encore il parvient à l'âge d'adoleſcence, avant que de s'être rendu indigne de trouver une Epouſe. C'eſt là un des deux fleaux qui tiennent l'Etat dans l'épuiſement qu'on attribue à des tranſmigrations, dont on ne ſe ſouviendroit pas ſans eux. Juſqu'à ce que l'autorité Royale l'en délivre, on ne fera que de vains efforts pour lui rendre des forces & lui donner de l'embonpoint. C'eſt un de ces maux enracinés, qu'on ne guérit qu'avec les remedes les plus violens. L'autorité paternelle doit partager la cure avec l'autorité Royale. Eh! elles ont l'une & l'autre de ſi grandes reſſources.

L'autre fleau eſt d'un genre tout différent. A Dieu ne plaiſe que la vie Religieuſe ſouffre quelque atteinte de ce qui n'eſt dit que contre l'imprudence de ceux qui l'embraſſent. On ſait bien qu'il n'y a que des Hérétiques, qui lui puiſſent reprocher le préjudice que cauſe à l'Etat la multitude d'hommes qui s'y diſent conſacrés. Mais la vraie piété n'exclut ni la prudence, ni la raiſon; & le Souverain qui voit que le bien public s'oppoſe à l'excès de la dévotion de ſes peuples, eſt obligé de faire lui-même digue contr'elle, & de la corriger.

L'Eſpagne eſt inondée, pour ainſi dire, de Moines de toutes couleurs. Aucun Etat de l'Europe, pas même l'Etat Eccléſiaſtique, n'en nourrit de ſi nombreuſes légions. La plûpart ont une conduite toute propre à faire douter, qu'avant que de s'engager, ils ayent éprouvé leur vocation. Loin de voir en eux des hommes qui ſe ſont retirés dans l'obſcurité du Cloitre, pour y travailler à leur ſalut; on les prendroit pour des fripons, qui ſe couvriroient du manteau de la Religion, afin de rauder inutilement dans le monde, & d'y commettre le mal impunément. Ils renoncerent au monde avant que de l'avoir connu, & étoient ſi bien nés pour lui, qu'ils en acquirent le goût dans les lieux où ils auroient dû le perdre, s'ils l'avoient eu. Ils ſont morts pour le ſiécle, & ils n'ont de talens que pour lui: ils pouvoient être utiles à la Société, & ils lui ſont à charge: la Religion leur eſt un joug inſupportable, & ils ſont à la Religion un ſujet perpétuel d'opprobre & de ſcandale.

L'Etat & l'Egliſe étant également intéreſſés à délivrer le Royaume de ce ſecond fleau, qui lui enlevant une multi-

tude de Sujets auſſi capables de le ſervir, qu'ils le ſont peu de faire honneur à la Religion, ne le travaille gueres moins que le premier, qui lui eſtropie ceux qui lui demeurent : Sa Majeſté Catholique trouveroit aſſurément les Prélats de l'Eſpagne diſpoſés à l'aider dans ce grand ouvrage. Le ſaint Pere confirmeroit avec joie un Réglement, qui rendroit à la vie Monaſtique l'eſtime dont elle eſt déchue, en réduiſant les Moines à un nombre convenable à la pieuſe inutilité de leur profeſſion. L'Egliſe entiere applaudiroit à l'établiſſement de l'uniformité qu'elle ſouhaita toujours dans ſa diſcipline ; & les Peuples verroient avec édification, l'âge que les SS. Canons ont déterminé pour l'engagement des Eccléſiaſtiques, fixé le même pour la Profeſſion des Religieux.

Il y a une Bulle d'INNOCENT X. qui ordonne aux Moines & Religieux de tous Ordres quelconques, ſous peine des plus terribles Anathêmes, d'abandonner les Couvens, où ils ne ſeront pas en aſſez grand nombre pour remplir les devoirs du Cloître : & ce nombre eſt fixé à douze. L'exécution en rigueur de cette Bulle, véritablement inſpirée, feroit vuider en un même jour dans les Provinces du

Royaume d'Eſpagne, environ 400 Couvens tant de Mandians que de Rentés, dont la démolition ſuivroit l'évacuation, & ſeroit le préliminaire d'un ſecond Réglement, qui, non moins facile que le premier, acheveroit une réforme également utile & à la Religion & à l'Etat.

C'eſt faire injure à la mémoire des fondateurs d'Abbayes, Prieurés, & autres maiſons Religieuſes, de prétendre que leurs legs ſont immuables, & que l'abus qui s'en fait n'autoriſe point le Prince à changer leur diſpoſition. Ces pieux Teſtateurs ne ſeroient que des hommes injuſtes, s'ils ne s'étoient propoſé une fin dont l'utilité leur fût commune avec leur héritier naturel, lorſqu'ils le priverent des biens, dont, à vrai dire, ils n'étoient que les dépoſitaires. Leur libéralité prit ſa ſource dans leur confiance aux prieres d'une ſociété d'hommes innocens, & uniquement conſacrés au ſervice de Dieu. Ils eſpérerent que leur poſtérité ſeroit amplement dédommagée de la perte qu'ils lui faiſoient ſouffrir, par la bénédiction du Ciel, que ſes fervens cohéritiers lui obtiendroient. Ainſi la pureté des mœurs, l'aſſiduité à la priere, l'obſervance exacte d'un genre de vie, qu'ils croyoient

plus agréable à Dieu que tout autre, furent des conditions auxquelles ils attacherent la validité de leurs legs en faveur des Moines. Le Contrat fut mutuel. Je vous donne, dirent-ils, des biens temporels, & vous me rendrez des biens ſpirituels. Je dérobe à mes enfans, à ma poſtérité, une portion des biens de ce monde pour vous en enrichir. Aidez-les à acquérir ceux de l'autre. L'article du Teſtament ne ſubſiſte qu'autant que le Légataire ſe conſerve apte à remplir les devoirs qu'il lui impoſe; & l'incapacité de ce dernier, rend l'autre abſolument nul. Si une Chartreuſe, par exemple, n'eſt plus différente d'un Chapitre de Chanoines, d'une Abbaye de l'Ordre de Citeaux, ou d'un Prieuré de Céleſtins: ſi le ſilence & la retraite qui diſtinguoient ces Moines des autres, & décideront ſon bienfaiteur, n'y ſont pas autrement obſervés maintenant que dans un Couvent ordinaire, les Chartreux d'apréſent n'ont pas plus de droits aux biens legués à leurs devanciers que les Chanoines, les Bénédictins & les Céleſtins, auxquels le Teſtateur ne voulut rien léguer. Le Souverain reclame au nom du Public les fonds de la Chartreuſe comme un bien ſans

maître. Il en eſt de même de cette multitude de Prieurés, qui, maintenant, au lieu de nourrir une Communauté réguliere, entretiennent trois à quatre figures de Moines, à peine reconnoiſſables à leur habit, dont tous les pieux exercices conſiſtent à bredouiller chaque jour de la ſemaine l'Office du Breviaire en leur particulier, & à chanter une Meſſe le Dimanche. Les Fondateurs n'eurent certes point intention de penſionner à perpétuité des chaſſeurs, ou des fainéans indévots; & ils avoueroient le Souverain du meilleur emploi qu'il feroit de leurs biens tombés en ſi mauvaiſes mains.

Rien donc ne s'oppoſe à un Réglement qui changeroit en établiſſemens utiles à l'Etat, les Monaſteres où la diſcipline religieuſe ne ſubſiſte plus. Le moyen de rendre cette même métamorphoſe avantageuſe à la Religion, ſeroit, que des Commiſſaires d'une probité reconnue, & d'une fermeté à toute épreuve, priſſent dans les regiſtres, ou archives des grandes Abbayes d'Eſpagne, une note des Moines que chacune d'elles a eû enſemble dans le tems de ſa plus grande célébrité (ce qui reviendroit à celui auquel elles ont reçu leurs derniers fonds) : ils

l'accompagneroient d'un état exact des biens & des bâtimens d'alors & de ceux d'aujourd'hui. On trouveroit que telle Abbaye qui entretint autrefois cinq à ſix cens Moines, en nourrit maintenant à peine vingt. Sur le rapport des Commiſſaires, le Clergé aſſemblé, ou s'il étoit poſſible, un Concile National, ordonneroit que les Moines d'un même Inſtitut euſſent à ſe réunir dans les principales Abbayes, juſqu'à compléter le nombre ancien. Puis, le Conſeil du Roi ayant remis les biens & les bâtimens ſur le pié qu'ils furent avant le relâchement; il ſupprimeroit les autres pour leſquelles il n'y auroit pas de ſujets; & feroit défenſe à perpétuité, ſous peine de l'Abbaye razée, de recevoir déſormais des Novices, que pour le remplacement des Profès qui viendroient à mourir.

Les fonds des Monaſteres ſupprimés paſſeroient à des Hôtels d'Invalides de mer & de terre, à des Colléges des Arts, à des Ecoles de la Guerre & de la Navigation, à des Hôpitaux pour les Veuves des Soldats & des Mariniers, & ſemblables établiſſemens. Les morts y gagneroient de toutes façons. Tant de vieux ſerviteurs de l'Etat, accoutumés à des prieres com-

munes ſur les vaiſſeaux, acquitteroient les Offices impoſés aux Moines, en ſubſtituant des Roſaires aux Pſeautiers. Les Chapelains ſatisferoient par des Meſſes quotidiennes, aux obits hebdomadaires ou annuels; & une multitude pénétrée de reconnoiſſance feroit, de l'abondance du cœur, pour ſes bienfaiteurs, des prieres, qui, depuis long-tems n'étoient guéres plus pour eux qu'un vain bruit. Les Monaſteres deviendroient alors des Maiſons de piété & d'édification, où il n'y auroit plus d'émulation que pour la dignité du ſervice Divin, & où l'étude des Saints Livres partageroit avec un travail honnête le tems des Religieux. Les Abbés n'auroient plus à ſe tourmenter dans la recherche des Proſélites: ils n'auroient plus à rougir des affronts auxquels tant de vocations mal éprouvées les expoſent. L'Egliſe ſeroit à couvert des injuſtes reproches que lui font perpétuellement les Hérétiques; & des biens dont l'abus ne ſçauroit ſubſiſter qu'au dommage de la Religion, ſeroient employés glorieuſement pour elle, au ſervice de l'Etat.

## CHAPITRE III.

*De l'adminiſtration & de l'amélioration des Finances. Du Commerce & de la Marine.*

LA forme du Gouvernement intérieur de l'Eſpagne ſeroit parfaite, ſi on pouvoit la rétablir ſur l'ancien pié : s'il étoit poſſible de rappeller toutes ſes parties à l'ordre ; de leur rendre cette admirable ſimplicité que lui donnerent les prédéceſſeurs des Rois Autrichiens. Il n'a pas manqué, ſous le dernier regne, d'hommes capables de ce grand ouvrage : mais aucun n'a oſé l'eſſayer en gros ; & de ceux qui l'ont tenté en détail, aucun n'a eu ſujet de s'en applaudir. Les plus nombreux efforts ont été ſur les Finances. Pluſieurs Miniſtres ont eu le courage de ſe roidir contre les murmures & les clameurs, & de braver le reſſentiment de ceux qui étoient intéreſſés à perpétuer les déſordres, & qu'une cupidité inſatiable rendoit ſourds au cri de la patrie & inſenſibles au bien public. Mais la multitude des obſtacles les a enfin rebutés ; &, après diverſes épreuves, faites avec autant

de prudence que de fermeté, ils ont jugé qu'il leur convenoit d'abandonner l'entrepriſe, puiſque les peuples, qui devoient retirer tous les fruits du ſuccès, y faiſoient opiniâtrément obſtacle.

Ils ne trouverent pas les eſprits plus favorablement diſpoſés, lorſqu'ayant renoncé à dégager l'ancienne adminiſtration des abus qui la défiguroient, ils voulurent en former une nouvelle. Accoutumé à reſpecter tout ce qui a pour ſoi l'antiquité, le Peuple s'irrita qu'on lui voulût ôter un mal avec lequel il étoit familiariſé. La nouveauté l'effaroucha; & il rejetta le nouveau plan à cauſe de cela même qu'il étoit nouveau. Les hommes les moins expoſés à donner dans les travers de la multitude, des Miniſtres, ſe paſſionnerent pour une routine, qu'ils diſoient fondée toute défectueuſe qu'ils l'avouoient, ſur le génie & les mœurs de la Nation; & des principes de la plus ſage politique, des maximes qu'en ſimple converſation ils auroient eu honte de ne pas adopter, ils les fronderent en plein Conſeil, & s'obſtinerent à les prétendre impraticables.

En vain on ſe flata qu'à l'aide d'un peu de patience, & de beaucoup de fermeté, on triompheroit de la prévention: bien-

tôt on ſe répentit de l'avoir eſpéré. Il fallut remettre les choſes dans le cours qu'elles avoient pris. Quelques légeres innovations, quelques changemens qui n'influoient pas eſſentiellement ſur lui, furent toute la correction qu'on oſa faire. On ſe jugea trop heureux de pouvoir encore appliquer quelques lénitifs à des maux incurables ; &, pour s'ôter l'envie de tenter davantage une entiére guériſon, qu'on reconnoiſſoit impoſſible, on s'efforça de croire qu'il y avoit dans les Etats des maux néceſſaires.

Ç'a été ſans doute un pareil ſuccès de ſes tentatives ſur l'adminiſtration des Finances, qui a fait dire au Cardinal de RICHELIEU, qu'il étoit à propos qu'il ſe fît diſſipation des deniers publics. Ainſi un Charlatan adroit, ſuppoſe l'utilité d'une maladie contre laquelle il n'a point de remedes. Il eſt pourtant vrai en bonne politique, qu'on doit s'accoutumer à ne pas regarder comme un mal celui qui ne ſauroit être corrigé.

Mais quoique le peu d'attention des Rois de la premiere race à cette importante partie du Gouvernement, ait porté le déſordre des Finances à ſon comble, il n'eſt pas aux termes d'un entier abandon ;

l'Eſpagne a de ce côté des reſſources qui lui ſont particulieres ; & un habile Miniſtre n'a beſoin que d'adreſſe & de patience pour réparer en dix ans les fautes de deux ſiecles. Ainſi qu'un ſavant opérateur, qui, n'oſant entreprendre d'extirper une loupe enracinée entre les muſcles, s'attachera à en arrêter les progrès, pour enſuite lui ôter peu à peu de ſon volume ; trop éclairé pour ſe promettre de combler l'abîme immenſe de la *Contadurie*, il s'appliquera à reſſerrer ce gouffre, & à diminuer ſa profondeur. Une fois perſuadé que l'Etat recouvrera de ſon embonpoint, à meſure qu'on le déchargera des ſang-ſues qu'il a à engraiſſer de ſa ſubſtance, il commencera par la réduction de cette multitude d'Officiers inutiles au Roi & à charge au Peuple ; & cette premiere opération lui facilitera toutes les autres.

La multiplicité des Offices eſt toujours un mal pour les Peuples ; mais ils doivent s'y réſigner, lorſqu'elle eſt le meilleur remede contre un plus grand. Il en eſt ainſi dans les Etats où l'autorité Royale a ſans ceſſe à lutter contre le crédit des Grands, les privileges des Nobles, ou les immunités du peuple. Sur le pied où étoit

la France il y a un ſiecle, quand les Princes & les Seigneurs partageoient, pour ainſi dire, avec le Roi, les droits de la royauté, il étoit eſſentiel pour lui d'avoir des rapports plus particuliers avec les principaux du tiers Etat. Il n'avoit dans cet ordre de ſujets, ſur leſquels il pût compter, que ceux dont les biens dépendoient du maintien de ſon autorité. Créer de nouveaux Offices étoit alors un trait de bonne politique. Tous ces Officiers, répandus dans les Provinces & les Villes, y faiſoient digue, à l'aide de leurs parens & de leurs amis, contre les mal-intentionnés; & les déſordres qu'ils empêchoient, pouvoient paſſer en compenſation de ce que coûtoit leur entretien. Les Rois d'Angleterre, perpétuellement embarraſſés à s'acquerir & à ſe conſerver des ſuffrages dans les Chambres, deviendroient bientôt les maîtres des Communes, s'ils obtenoient de leur Parlement de multiplier les Offices à leur volonté. Quelques nombreux qu'ils ſoient en Pologne, ils doubleroient que le Roi & le Royaume n'y feroient que gagner.

Mais en Eſpagne, où l'autorité royale eſt ſans contradiction; où la fierté même des Grands, en les rendant incapables de cette

cette unanimité & de cette ſubordination entr'eux, que les factions & les cabales exigent, eſt un ſûr garant de leur ſoumiſſion ; ou la volonté du Roi eſt la loi la plus reſpectée du Peuple : ou enfin il n'eſt point de liaiſons, ni du ſang, ni d'intérêt, ni d'amitié, qui balancent l'attachement au Souverain ; la multiplicité des Offices n'a rien que de ruineux pour l'Etat & pour le Roi. Les Rois Autrichiens, qui l'ont portée à l'excès où elle eſt à préſent, n'ont rien qui les en excuſe ; & leurs ſucceſſeurs ont leurs fautes à cet égard à ſe reprocher, tant qu'ils négligent de s'en relever ; puiſque pour le faire ils n'ont qu'à le vouloir.

Si en France, où tous les Offices rendent aux coffres de l'Epargne, on croit qu'à préſent que l'autorité Royale eſt ſolidement établie, l'intérêt du Roi demanderoit qu'il fît une réduction : que ne doit-ce pas être en Eſpagne, où tous les emplois ſont cenſés donnés gratuitement au mérite ? le Conſeil des finances pourvoit à plus d'Offices que tous les autres Conſeils enſemble : quoique le ſeul Conſeil de Caſtille en ait ſoixante dix mille auxquels il préſente ; quel ravage tant de harpies perpétuent dans le Royaume !

Elles ſont pour lui un fleau plus terrible que la guerre la plus malheureuſe. Les Arts, l'Agriculture, le Commerce, tout en ſouffre. En vain on prétendra qu'il en eſt de même, que mille ducats ſoient les appointemens d'un ſeul Receveur, ou qu'ils faſſent ceux de dix Collecteurs. Chacun de ces hommes entre en office avec le ferme deſſein de s'y enrichir; & il l'exécute au riſque de tout ce qui en peut avenir. Le Caiſſier du Diſtrict veut gagner autant que s'il faiſoit ſeul toute la recette; & ceux à qui il rend ſes comptes ne ſont pas plus modérés que lui. De-là ces concuſſions, ces exécutions militaires, ces ſaiſies, qui étouffent l'induſtrie, épuiſent le laboureur, conſternent & dégoutent l'artiſan. Ce qui eſt échappé à l'un, l'autre s'en empare. Le ſubalterne s'accommode de ce que ſon ſupérieur auroit dédaigné de piller; & celui-ci vole audacieuſement ce que celui-là n'oſoit même convoiter. En proie ſans ceſſe à de nouveaux brigands, le peuple tombe dans le découragement. Il aime mieux ne pas travailler que voir paſſer à d'autres le fruit de ſon travail. Sûr de n'être plus vexé dès qu'il n'aura plus rien qu'on lui puiſſe ôter, il s'arme de courage contre les

incommodités de l'indigence. Sa fierté eſt ingénieuſe à lui en adoucir la honte : ou bien la pareſſe l'y endurcit. D'utiles & laborieuſes abeilles deviennent d'impudens frêlons ; & l'Etat eſt incommodé des membres les mieux placés pour le bien ſervir.

La différence entre ces fainéans qui importunent le public de leurs clameurs & de leurs priéres, & ceux qui le déſolent par leurs pilleries, n'eſt point à l'avantage de ces derniers. La miſere, dont un gueux expérimenté fait étalage, tempere d'un ſentiment de pitié le mouvement de haine & de mépris dont on eſt ſaiſi à ſon aſpect. Le faſte inſolent, ou l'orgueilleux maintien de l'Officier inutile, n'excite qu'une plus grande indignation. Cette claſſe d'hommes étoit deſtinée, comme la premiere, à vivre de ſon travail : la condition où la fortune les avoit fait naître, leur en impoſoit la néceſſité. Tirés de cet état, qui leur étoit naturel, ce ſont des déſerteurs, en cela plus coupables encore que les autres, qu'ils rendent leur déſertion contagieuſe.

Il n'eſt gueres de Commis & Employés dans les affaires des finances, qui ne croient s'élever au-deſſus du mépris de

l'inutilité de leur profeſſion, en ſe tirant de la derniere claſſe de la ſocieté. La plûpart ſacrifient à leur vanité leur cupidité, & veulent des hommes pour les ſervir. Ils ſe comptent pour des perſonnages reſpectables, lorſqu'ils peuvent dire, *mon Valet*, *ma Servante*. Mais ce Valet & cette Servante, ont quitté les travaux de la campagne pour paſſer à une vie qui, toute pénible qu'elle eſt peut-être, n'en eſt pas moins abſolument inutile à l'Etat. Cent mille Domeſtiques éparpillés dans les maiſons de ces Officiers ſubalternes, ſont autant de ſujets dérobés au Roi, autant d'hommes enlevés au Royaume. Un réglement à ce ſujet ſe devoit plutôt préſenter à l'eſprit des Miniſtres de Philippe III. que tous ces moyens extraordinaires qu'ils lui firent mettre en œuvre, pour encourager l'agriculture.

La poſſeſſion des mines du Potoſe & du Perou, met l'Eſpagne au-deſſus des expédiens auxquels doivent recourir les Etats, où l'induſtrie eſt l'unique ſource de la richeſſe du peuple. Les impôts augmenteroient chaque année, à proportion de la quantité d'or & d'argent apportée par les Gallions pour le Royaume, que

les peuples n'en ſeroient point excédés, pourvû que la levée s'en fît avec ordre, & qu'on les employât avec une judicieuſe œconomie. Il ne faut que cela pour mettre les finances dans l'état le plus floriſſant : & il ne s'y rencontre aucun obſtacle, que la ſeule volonté du Roi ne puiſſe faire diſparoître.

Les Alcavalas * ſont l'impôt le plus mal aiſé à recueillir. Le détail immenſe dont il eſt, exige qu'on l'afferme. Mais ce même détail eſt un obſtacle à l'injuſte cupidité des Fermiers. Il n'eſt beſoin que du miniſtére des Officiers de Police pour rendre cet impôt d'un très-grand rapport pour le Roi, & de peu d'incommodité pour le peuple. On diminue conſidérablement le produit des *Alcavalas*, en impoſant en outre aux Marchands le tribut ** de l'induſtrie. Ils ſe cabrent contre l'inſpection de leurs régiſtres & livres de compte, qu'il les oblige de ſouffrir ; & la répugnance qu'ils ont à admettre des étrangers dans le ſecret de leurs

* Le Dixieme de tout ce qui ſe vend, & ſe trocque dans le Royaume.

** On ſe ſert des noms uſités en France. Les mots Eſpagnols demanderoient un Commentaire perpétuel.

affaires, les fait recourir à la vente furtive, qui fruſtre le Roi de l'un & de l'autre impôt.

L'induſtrie peut être taxée chez les Artiſans; & elle doit être portée au point qu'elle tienne lieu de capitation, & de tout autre tribut perſonnel. L'ouvrier, qui vît au jour la journée de ſon travail, ne peut, ſans s'incommoder extrêmement, payer à des termes fixes une ſomme un peu conſidérable. S'il gagne trente Maravedis par jour, on le force aux emprunts, quand on lui demande de ſix mois en ſix mois une piaſtre. Il ne ſait ce que c'eſt que de théſauriſer: & le plus ſouvent une nombreuſe famille ne lui permet pas une réſerve qu'il ſouhaiteroit faire. Mais il donnera volontiers deux jours de ſon travail par mois.

La collecte de cet impôt ſeroit abandonnée aux maîtres de métier, qui n'étant eux-mêmes taxés que comme ouvriers, récompenſeroient la médiocrité de leur quotte-part aux charges publiques, en ſe rendant garans du tribut de ceux de leur profeſſion, à qui ils donneroient à travailler. Au terme qui leur ſeroit marqué, ils le porteroient à la caiſſe, dont tout le corps de métier ſeroit reſponſable,

& que l'Officier prépoſé pour la recette générale, feroit vuider en préſence de deux ou trois maîtres, à qui il en donneroit le reçu. Cet Officier pourroit être, dans les petites Villes & dans les Bourgs, l'Alcade, ou le Viguier ; & dans les grandes, le Subſtitut du Corregidor. Ce ne ſeroit, à bien dire, qu'un dépoſitaire. Son livre de police le guideroit dans l'examen des différentes caiſſes ; & les billets des corps de métier éclaireroient la Chambre des comptes de la Province ſur ſa fidélité.

Le dixiéme du revenu des terres eſt un impôt qui ne donne point de ſujet de plainte ; parce que c'eſt le plus naturel. Il eſt fort difficile d'en frauder l'Epargne, pourvû qu'il ne ſoit pas affermé. Un Edit qui annulleroit les conditions ſecrettes du bail, & condamneroit à des peines afflictives quiconque les auroit tenues, après s'y être engagé, ôteroit aux propriétaires la tentation de faire de fauſſes déclarations de leurs biens ; & les rôles des Notaires feroient foi à la Chambre de la conduite des Receveurs. Un ſecond dixiéme ſeroit la taille des payſans fermiers. L'un & l'autre ſe leveroient en deux termes, étant bien rare qu'à quatre

le laboureur ſoit toujours en état de ſatisfaire.

Mais on prétend qu'un pareil ordre, dans toutes les autres parties des finances, eſt une belle ſpéculation, qui ne ſauroit ſe ſoutenir dans la pratique. Il ſuppoſe, dit-on, que les coffres du Roi ſont déja remplis, & qu'ils peuvent fournir une année aux dépenſes de l'Etat: il ſuppoſe encore que le Roi n'aura jamais beſoin de prendre en avance un terme, ou une année ſur l'autre. Enfin il ſuppoſe qu'un grand Royaume, auſſi conſtamment réglé que la maiſon d'un particulier, peut être aſſujetti à une dépenſe toujours égale. Toutes ces objections s'évanouiſſent à l'idée de la quantité prodigieuſe d'or & d'argent œuvré qui eſt dans le Royaume. Sur un ordre du Roi, on le portera tout à la monnoye. (L'Eſpagnol ne cede point au François en zèle pour l'Etat, en obéiſſance au Souverain.) Une partie des eſpéces qu'il produira fournira à la dépenſe de l'année, qu'on demande pour établir la nouvelle méthode. L'autre, employée ſur les Gallions, rapportera, en dix ans, plus qu'il n'en faudra pour dégager la parole du Roi, & retirer ſes billets. Le fond demeurera toujours dans le com-

merce. Il augmentera d'autant la part de l'Eſpagne, en ôtant aux Anglois & Hollandois de la leur ; & formera une réſerve toujours prête à ſeconder les plus grands efforts.

D'ailleurs, quelle ne ſeroit pas la confiance qu'un pareil procédé inſpireroit aux peuples ? Quel ne ſeroit pas leur zèle à contribuer à des ſecours extraordinaires, lorſqu'ils ne pourroient plus douter que l'Etat & le Roi profitaſſent ſeuls des ſommes levées pour eux ? Il n'eſt point d'impoſitions ſi exorbitantes, qu'elles leur fuſſent odieuſes, dès qu'ils en verroient la deſtination aſſurée, & qu'ils n'en appréhenderoient point la durée au-delà de celle des néceſſités publiques. Les Domaines de la Couronne ſont encore une autre reſſource, que la méthode dans la levée des impôts n'ôteroit pas au Roi. Leur engagement n'a point les inconvéniens de celui des revenus de l'Etat ; & le ſecours qu'ils procurent eſt plus prompt, ſans être à beaucoup près ſi coûteux.

On ne peut donner des regles ſûres pour l'œconomie judicieuſe dans l'emploi des deniers publics, qui doit ſuivre l'ordre dans leur levée, ſans entrer dans des

détails qui demandent un gros livre. Les principes généraux ſont connus de tout le monde ; & il y en a beaucoup qui ne conviennent ni à l'état de l'Eſpagne, ni au génie de ſes peuples. L'Eſpagnol, d'ailleurs d'un eſprit naturellement juſte & pénétrant, ſe trompe dans le jugement qu'il fait de l'emploi des deniers publics. Il prend pour diſſipation l'œconomie la plus judicieuſe, & donne le nom de prudente œconomie à la conduite qui s'en reſſent le moins. La magnificence de la Cour lui déplaît, tandis qu'elle feroit la richeſſe du peuple ; & il applaudit à cette meſquinerie antique, qui le tient en langueur, & perpétue ſon épuiſement.

L'opulence d'un état, conſiſte ſur-tout dans une circulation bien entretenue des eſpeces, du Souverain aux ſujets, & des ſujets au Souverain. Le génie & le goût des Miniſtres en diverſifie les canaux. Mais peu importe de la matiere dont ils les conſtruiſent, & de la figure qu'ils leur donnent, pourvû qu'aucun ne s'égare, ou ſe perde. Les bâtimens de Verſailles, & la machine de Marly, ont rendu au Peuple de la France des ſommes, que les coffres de l'épargne n'auroient pu

garder ſans interrompre la circulation ; & tout inutiles que ſont ces édifices conſidérés en eux-mêmes, le milliart que peut-être ils ont coûté, a été mieux employé à les élever, que ſi M. Colbert l'eût mis en réſerve pour les fonds de la guerre future.

La diſſipation ſe reconnoît à ce qu'elle appauvrit le peuple, ou cauſe à l'Etat une perte ſans compenſation. Les courſes de taureaux ſont une véritable diſſipation. Le Roi, ou la ville de Madrid n'en donne point le ſpectacle, qu'il ne s'y diſſipe plus que dans la batiſſe d'un nouveau palais digne d'un Roi d'Eſpagne. Ces babioles *, achetées ſi chérement, dont la profuſion fait l'eſſentiel de la fête, viennent de l'étranger ; & l'argent qu'elles ont coûté eſt perdu ſans retour pour le Royaume : tandis qu'un édifice, d'une auſſi grande dépenſe que l'Eſcurial, ne feroit que déplacer les ſommes qu'on y employeroit ; & dirigé par un Miniſtre habile, qui s'en ſerviroit à réveiller l'in-

* Les frais d'une courſe de Taureaux conſiſtent ſur-tout en gands, bas de ſoye, jarretieres, éventails, dentelles, rubans, &c. pour les femmes des Titulados & Officiers. On compte que pour le Roi elles vont à 20000 piaſtres.

duſtrie, à inſpirer le goût des arts à la nation, conſerveroit au Royaume ce que lui dérobent les *Virtuoſos* du reſte de l'Europe.

L'habitude a aveuglé ſur la monſtrueuſe diſſipation que la faſtueuſe libéralité des Rois Autrichiens a introduite dans le Palais. A quelles ſommes ne vont pas ces diſtributions ** journalieres de vivres, qui ſe font dans les offices de la bouche? En les changeant en penſions annuelles, qui ſe payeroient en argent, le Roi gagneroit plus de la moitié des ſommes qui lui ſont miſes en compte, & qui paſſent à un petit nombre de pourvoyeurs; & il tourneroit au profit de l'Etat des gratifications, qui lui ſont onéreuſes. La plûpart de ces rationnaires n'ont point d'autre fortune que leur ration. Ils ſont aſſurés qu'elle leur ſuffira, & ils vivent dans la noble fainéantiſe de gens que l'avenir n'inquiéte point: mais ils ſavent qu'elle ne ſuffira que pour eux, & ils réſiſtent au déſir de ſe faire une famille. Avec une penſion en argent, ils tente-

** Les Penſionnaires qui ſont au nombre de pluſieurs mille, reçoivent juſqu'au ſucre & au chocolat.

roient de ſe tirer de la médiocrité où elle les tiendroit, en s'en faiſant avancer quelques années, qu'ils employeroient dans le commerce. Ils eſpéreroient par leur travail ſubvenir à l'entretien d'une famille; & prendroient l'engagement qui la leur promettroit. L'Eſpagne ſera bientôt aſſez peuplée, quand on ſaura ſe ſervir avec prudence de ce qu'elle a d'hommes. On ne doit s'en prendre qu'au gouvernement, ſi, avec tous les avantages qu'elle a par-deſſus la plûpart des autres Etats de l'Europe, elle differe d'eux ſi déſavantageuſement pour elle.

Le commerce, dans l'intérieur du Royaume, n'a pas plus de facilités que dans les pays les plus ſauvages: les chemins ſont encore les mêmes qu'au tems, où chaque Province faiſant un Royaume particulier, elle n'avoit pour toutes richeſſes que ſes moiſſons, & devoit chérir les défilés qui retenoient ſon voiſin de les venir ravager. A peine les mulets peuvent traverſer les Caſtilles. Dans un pays coupé des plus belles rivieres, on ignore l'uſage des batteaux. Les marchandiſes remontent & deſcendent la Guadiana, l'Ebre & le Tage ſur des ſommiers. On n'a point tenté de rendre

ces fleuves navigables : on s'eſt même refuſé aux offres qu'en faiſoient les Hollandois. Les reſtes encore admirés des grands chemins des Romains n'inſpirent point une noble émulation. On a entendu, pour ainſi dire, le bruit des travailleurs qui joignoient les deux mers par un canal de ſoixante lieuës : on les a vus applanir des montagnes, hauſſer des vallées, percer des rochers, faire paſſer des rivieres ſur des ponts. Un ſi beau modele n'a produit qu'une admiration ſtérile.

Après la conſtruction des grands chemins, & la *navigabilité* de ſes fleuves, l'Eſpagne ne ſera plus inacceſſible à un commerce digne d'elle ; mais il reſtera pour l'y établir quelque choſe d'auſſi difficile pour ſes Miniſtres : c'eſt d'inſpirer aux Eſpagnols le génie du commerce lui-même. Les obſtacles y ſont innombrables. On en aura ſurmonté un des plus forts, quand on aura réduit les Grands & les Seigneurs à ne plus remettre le payement des Marchands au temps où ils auront aſſez de dettes, pour ne pouvoir parer la ſaiſie de leurs terres. Cette méthode, qui paſſe pour être du bel uſage, ne laiſſe point d'eſpérance qu'il ſe forme d'habiles

Négocians. Le Marchand qui ſait combien on le fera languir, vend à un prix exorbitant. Bientôt incapable de faire honneur à ſes affaires, il ſe retire du commerce, & va attendre que le Grand ſon débiteur, lui payant enfin ſon mémoire, le mette en état de vivre en fainéant.

Le commerce de l'Amérique, moins négligé que celui du Royaume, eſt encore en ſon enfance. A peine les Eſpagnols en ont les élemens. On ne conçoit pas que des hommes, qui ne manquoient ni d'affection ni de lumieres, aient pû propoſer de le rendre commun. La nation eſt elle donc ſi active & ſi induſtrieuſe, qu'elle mît en défaut les François, les Anglois & les Hollandois ? Les Indes ouvertes à toutes les nations, & le négoce entierêment libre, il ne faut que dix ans, pour que les Eſpagnols y ſoient ſur le même pied que les Portugais à la côte de Guinée. Le Roi, dit-on, en ſeroit plus riche. C'eſt préciſément là ce que le ſens commun fait trouver abſurde. La richeſſe du Roi dépend de l'opulence de ſes peuples ; & l'Eſpagne privée de ſes Indes, eſt le plus miſérable pays de l'Europe. Qu'on ſuppoſe que les Creoles du nou-

veau monde demeuraſſent fidéles, ou fuſſent aſſez vaillans pour ſe maintenir ſujets du Roi d'Eſpagne; que reviendra-t-il de ces droits qu'on veut que ce Monarque ſe réſervât beaucoup plus conſidérables? La contrebande devenue plus facile n'en ſera pas moins lucrative. Il eſt contre l'expérience de s'imaginer que les Négocians ſe piqueront d'honneur & de généroſité, & qu'ils ſe feront ſcrupule de courir quelque riſque pour faire un grand gain par de mauvaiſes voies, plutôt que d'en faire ſans péril un médiocre & légitime. Tous les Négocians du monde penſent à ce ſujet comme les Anglois. Ils regardent la mer comme un pré commun *, où chacun a droit ſur l'herbe qu'il peut atteindre de ſa faux. L'Eſpagne ne trouvera que dans la ſupériorité de ſa marine, tous les avantages qu'elle peut retirer de ſes Indes. En attendant qu'elle l'ait acquiſe, elle ne doit avoir rien de plus précieux que la conſervation de ſon commerce excluſif.

On ne ſauroit imputer au défaut de l'adminiſtration, l'état de foibleſſe où la marine d'Eſpagne eſt retombée depuis

* Il y a toute apparence que le Cardinal a pris cette expreſſion du *Spectateur Anglois*.

trente ans. Il n'eſt point de puiſſance maritime qui ait un bureau mieux réglé. La ſagacité avec laquelle le Prince qui l'établit embraſſa tous les objets de ſon reſſort ; la prudence avec laquelle il le mit à portée de prévoir les inconvéniens, ou d'y pourvoir, ne laiſſent point d'excuſe à ceux dont il eſt compoſé. Revêtus d'une autorité qui les met au-deſſus de toutes les difficultés, & les rendroit maîtres des événemens, ſi l'inconſtance des flots laiſſoit la prudence s'étendre juſqu'à eux, ils ſont comptables à la nation, des affronts auxquels l'anéantiſſement de ſes forces navales la tient perpétuellement expoſée. Que ſeroit la marine d'Angleterre, en comparaiſon de celle d'Eſpagne, ſi le Miniſtere de ce département, mettoit en œuvre tous ſes moyens ? Les Chantiers de la Tamiſe ont-ils, comme ceux de Biſcaïe & de Catalogne, les plus beaux bois de conſtruction, & le meilleur fer du monde ſous la main ? L'ardeur & le courage des matelots Anglois, ſont-ils comparables à l'ardeur & à la bravoure de l'Eſpagnol, qui va juſqu'à l'héroïſme ? Celui-là reçoit-il avec autant de docilité que l'autre la deſtination de ſon Amirauté ?

Cependant ſi les maladies & les vents n'avoient pas combattu pour le nouveau monde dans la derniere guerre, deux chetives * Eſcadres Angloiſes l'enlevoient à l'Eſpagne. Quelle honte que le Lord ANSON, avec un ſeul vaiſſeau, ait inſulté ſes places, brulé ſes navires en ſes ports, & infeſté impunément ſes mers pendant deux ans ! Comment ſouffrir qu'une poignée de pirates, qu'avec une ſeule Eſcadre de galeres bien entretenues, on réduiroit à n'oſer ſortir de leurs repaires, faſſe éprouver, au milieu de la paix, les malheurs de la guerre, déſole le commerce, tienne les côtes en allarmes, & réduiſe à un honteux eſclavage des hommes dont l'Etat a un auſſi grand beſoin ? On n'eſt pas aſſez perſuadé que les principales forces de la Monarchie doivent être ſur mer.

L'Eſpagnol eſt ſi heureuſement né, qu'il n'y a rien de noble, rien de grand, qu'on ne puiſſe attendre de lui, pourvû

* Pour bien connoître les forces de mer d'Angleterre, il ne faut que lire le Voyage du Chef d'Eſcadre *Anſon*. L'idée qu'il donne de ſon Eſcadre, au ſortir des ports, & de la difficulté qu'il eut à former ſon équipage, juſtifie de haine & de prévention le Cardinal ALBERONI.

qu'on le lui préſente ſous ſon véritable point de vue. Juſqu'ici il a été accoutumé à regarder le ſervice de mer, plutôt comme la carriere de la fortune que celle de la gloire. Si on en excepte les Commandans en chef, qui ſouvent ont été des Grands de la premiere claſſe, la plûpart des Officiers de marine, ſont des Gentils-hommes, que l'eſpérance de s'enrichir a tirés de leur Province. Les Grands & les Seigneurs aimeront mieux un brevet de Capitaine de Cavalerie, qui leur donnera des milliers de ſupérieurs & d'égaux à l'armée, que le commandement d'un vaiſſeau, où luttant contre les vents & les flots, ils ne reçoivent d'ordres que de ſoi-même, & n'ont que Dieu au-deſſus d'eux. La Cour les rendra au vrai auſſi-tôt qu'elle le voudra. Qu'elle accorde au ſervice de mer les diſtinctions honorables qu'elle ſemble avoir prodiguées au ſervice de terre : que, par ſon attention à ce département, elle prouve qu'elle le juge, ainſi qu'il eſt réellement, le nerf principal de la Monarchie; bientôt elle ſe verra auſſi embarraſſée à trouver ſur ſes vaiſſeaux dequoi contenter tous ceux qui y demanderont une place convenable à leur rang, qu'elle l'a été juſqu'ici à

Les Galeres, branche de marine ſi néceſſaire pour l'Eſpagne, & pourtant d'un ſi petit ſervice, pour le mauvais pied ſur lequel on la tient, deviendroient auſſi redoutables, qu'elles le ſont peu, ſi on échangeoit leurs forçats en rameurs volontaires. Une loi qui impoſeroit à perpétuité aux Negres libres, de ne marier leurs fils qu'à vingt-deux ans, après les avoir envoyés ſervir quatre ans ſur les galeres, fourniroit à l'Etat cette eſpéce de milice, & ne lui laiſſeroit d'onéreux que leur ſolde, qui devroit être la même que celle des autres hommes de mer. Cette dépenſe ne ſeroit pas fort grande, & la ſupériorité qu'elle donneroit aux galeres la rendroit avec uſure.

Quand même ce ſervice ſeroit maintenant en honneur, au point que les Officiers & les Soldats fuſſent l'élite des braves de l'Eſpagne, la valeur manquera toujours à l'occaſion, tant que les bancs n'auront que des forçats. Ce ſont des ennemis plus à craindre que ceux qu'on a en tête; & la prudence ne permet gueres de riſquer un abordage, quand, pour garder ſon propre vaiſſeau, il faut y laiſſer la moitié de ſon monde. C'eſt à cette prudence que Marſeille, Barcelonne &

Civita-Vecchia, doivent d'avoir vû tant de magnifiques galeres ſe délabrer de vieilleſſe en leurs ports, tandis que les Corſaires de Barbarie infeſtoient toute la Méditerranée. Douze galeres, qui compteroient autant de combattans qu'elles porteroient d'hommes, nettoyeroient la mer, que cinquante, équipées à l'ordinaire, oſent à peine parcourir.

Après les quatre années de ſervice, on remercieroit, d'une maniere honorable, les rameurs qui auroient fait leur devoir, & on leur permettroit la courſe ſur les Corſaires de Barbarie dans l'Ocean. Ces volontaires, que l'eſpérance de faire des eſclaves, qu'on leur laiſſeroit emmener en leur plantation de l'Amérique, animeroient d'une nouvelle ardeur, ſuffiroient pour l'entretien de deux des meilleures frégates en croiſiere à la hauteur des Canaries. Il n'en faudroit pas davantage pour la chaſſe des Saletins & autre ſemblable racaille. Les fonds de ce département ſe trouveroient dans l'augmentation & la ſureté du commerce, & dans ce qu'une reforme des troupes de terre feroit rentrer à la caiſſe.

## CHAPITRE IV.

*Des forces de terre de l'Eſpagne, & de ſes intérêts, eu égard au Portugal.*

SI on conſidere les intérêts auxquels l'Eſpagne eſt maintenant bornée, par ſon heureuſe union avec la France, on ne ſauroit s'empêcher de convenir, que des armées de terre, conſtamment entretenues, lui ſont abſolument inutiles. Mais ſi on s'attache à une maxime de la prudence naturelle, qui doit paſſer pour le premier principe d'une ſaine politique, *de ne compter ſur la conſtance d'un ami, qu'en ſe précautionnant contre les dangers de ſon inconſtance;* on avouera que ce ſeroit une faute énorme, de la décharger d'une dépenſe qu'elle pourroit un jour regretter d'avoir ſupprimée. Entre l'une & l'autre extrémité, il eſt un milieu qui pare à l'incertitude de l'avenir, & fait jouïr auſſi pleinement qu'il eſt poſſible du préſent.

L'antipathie qui eſt entre les Eſpagnols & les François, par l'oppoſition du flegme de ceux-là à la vivacité de ceux-ci, ruinera

ruinera toujours les projets, dont l'exécution ſera remiſe aux forces combinées des deux puiſſances. Il faudroit, pour un heureux ſuccès, qu'elles ſe partageaſſent entr'elles, de façon que les troupes de l'une euſſent ſes opérations indépendantes de celles de l'autre; & c'eſt ce que la grandeur des entrepriſes, ou la nature même de la guerre, permet rarement. Le parti le plus ſûr pour leurs intérêts communs, & en même temps le plus convenable à leur état particulier, ſeroit que celle qui abonde en ſoldats formât l'armée, tandis que l'autre fonderoit & entretiendroit la caiſſe militaire. Vingt-cinq vaiſſeaux de tout rang, ajoutés à deux Eſcadres de pareille force chacune, qui devroient être une baze perpétuelle de marine, aſſureroient le tranſport des richeſſes du nouveau monde; &, ce qu'ils ſauveroient des mains de l'ennemi, ce qu'ils lui enleveroient à lui-même, ſuffiroit pour l'entretien de ſes vainqueurs.

Le Portugal qui a ſans ceſſe à craindre qu'à l'improviſte on ne lui demande raiſon de ſes contraventions continuelles au VI. article du Traité d'Utrecht, tient à peine dix mille hommes ſur pied. Pourquoi l'Eſpagne, qui n'a comme lui à ſe

garder que d'un côté, & qui, de celui de la France, ne doit penſer qu'à la défenſive, en entretiendra-t-elle plus de quatre fois autant? On ſe plaint que le Royaume n'eſt pas peuplé. On a recours aux moyens les plus extraordinaires pour encourager la propagation : & voilà cinquante mille hommes qu'on empêche d'y travailler !

C'eſt l'erreur de ce ſiecle & du précédent, de croire que les forces d'un Etat conſiſtent dans les nombreuſes troupes réglées qu'il entretient. Pour en ſentir le faux, il ſuffit de jetter les yeux ſur l'Hiſtoire des guerres de l'Europe depuis quatre à cinq-cens ans. Dès qu'une armée eſt battue ſur la frontiere, il n'y a plus maintenant de ſalut pour le vaincu, que dans un prompt traité de paix. Son Etat ouvert à l'ennemi, n'a plus que des bourgeois timides, & des payſans ſans émulation, à oppoſer à des ſoldats. Il a perdu toute une Province, dès qu'il n'en a plus la capitale. Il eſt réduit à s'enſevelir ſous les ruines de ſon trône, ou à s'y aſſeoir aux conditions qu'il plaira à ſon vainqueur de lui preſcrire.

Lorſque les Souverains ne prenoient ſur eux que de guider leurs peuples dans

la défenſe de la patrie, ils comptoient autant de ſoldats qu'ils avoient de ſujets : l'Etat étoit une frontiere pour l'ennemi, qui trouvoit à combattre auſſi long-temps qu'il cherchoit à vaincre. On lui diſputoit le terrain pied à pied. Une ville qui ſe rendoit à lui, après des aſſauts redoublés, ne faiſoit point ſa capitulation pour les villes de ſa dépendance. Chaque bourg, chaque village coûtoit un ſiége. Tant qu'un Souverain poſſédoit un coin de ſon pays, il pouvoit ſe flatter de rechaſſer ſon ennemi de ce qu'il en occupoit, & de recouvrer ce qu'il avoit perdu. Le plus puiſſant Prince de l'Europe n'y étoit redouté que par la peine & l'inquiétude que ſon ambition pouvoit donner à ſes voiſins. On étoit ſûr que le temps émouſſeroit ſes forces, & qu'à force de chocquer, elles deviendroient incapables de ſoutenir le choc.

La différence entre les regnes de CHARLES VII. & de LOUIS XIV. en France met dans tout ſon jour la vérité de ce contraſte. Maître des plus belles Provinces de la France, poſſeſſeur tranquille de ſes villes principales, Roi reconnu & obéi dans Paris, le Roi d'Angleterre avoit dans ſon ennemi, réduit à la Seigneurie de Bourges, un Champion qui lui tenoit

tête. Louis XIV. voit ſa frontiére entamée par deux Généraux de ſes ennemis, & il ſe hâte d'offrir à Saint Gertruidemberg, pour prix de leur retraite, les fruits de vingt victoires. Son Royaume eſt encore en entier : Il y a des millions de ſujets, qui n'ont pas ſeulement entendu le bruit des canons ennemis ; & il ne ſe croit pas en état de tenir contre ſoixante à quatre-vingt mille ſoldats. Il n'a perdu encore aucune bataille ſur ſes terres, & il juge qu'il ne lui reſte que d'aller mourir glorieuſement, par un coup de témérité & de déſeſpoir. L'ennemi eſt encore à deux journées des frontieres que le Royaume avoit, lorſque Philippe Auguſte ſoutenoit l'effort de toute l'Europe conjurée contre lui, & en triomphoit ; & Louis le Grand croit impoſſible de lui en empêcher la conquête. Plus de deux cent lieues de pays derriere lui, plus de cent à l'un & l'autre de ſes côtés, ne lui ſemblent pas aſſurer une retraite honorable. Landrecies & le Quenoi décident du ſort de la France. Valenciennes & Dunkerque, Arras, Amiens, Cambrai, Maubeuge, & tant d'autres places fortes, que ſes prédeceſſeurs, ou ne poſſéderent jamais, ou ceſſerent de poſſéder, ſans qu'ils en ju-

geaſſent leur trône moins ferme, ſont à ſes yeux des places inutiles. Il n'a que des hommes pour les défendre. Il ne peut donner des habits uniformes à des milliers de ſes ſujets, qui ne demandent qu'à prendre l'ennemi à dos, & en flanc, à le ruiner ſans combattre; & il n'oſe employer leur zele. La Pologne eſt encore à préſent ſur le pied que l'on nomme Gothique & barbare: elle fatigua CHARLES XII. comme elle avoit fait les autres Rois de Suede. La Saxe eſt diſciplinée à la moderne: Charles XII. y fut maître ſans combattre, auſſi long-tems qu'il voulut y reſter.

Les forces de terre de l'Eſpagne ſeront beaucoup plus grandes, que ne les feroit un corps de cent mille hommes entretenu, & elles ne ſeront point onéreuſes, ſi on adopte la ſage méthode des Cantons Suiſſes. Sans dépeupler les campagnes, on aura autant de ſoldats que de payſans. Sans faire obſtacle aux arts, on ſe fera des hommes capables de repouſſer un ennemi, des bourgeois que la ſeule idée de la guerre conſterne.

L'humeur guerriere de l'Eſpagnol ne lui permet point d'avoir des armes, ſans apprendre à s'en ſervir. La plus foible marque d'attention de la part de la Cour,

mettra de l'émulation parmi ces milices. Les villages & les bourgades, les paroiſſes des villes s'aſſembleront les Dimanches & fêtes, avec plus d'empreſſement pour faire l'exercice militaire, que pour concerter avec la guitare. Ces forces ne ſe déplaceront point, & ſeront pour la défenſe du Royaume d'une plus grande reſſource, que des troupes réglées, qui, par leur manque d'affection, & leur indifférence pour ce mot de *Patrie*, ſi cher à des chefs de famille, balancent bien l'avantage que leur donne leur routine. Vingt mille hommes enrégimentés, & tenus perpétuellement en haleine, formeront un corps d'armée permanent, diſperſé dans les places de la frontiere les plus expoſées. Si on les a bien choiſis, ſi on s'eſt attaché à leur inſpirer l'amour de la Patrie, & celui de l'honneur, ils feront, avec un pareil nombre des plus robuſtes *Miliciens*, qu'on incorporera avec eux au premier ſoupçon de guerre, une armée invincible.

Si le militaire eût été ſur ce pied en Eſpagne au commencement du ſiecle, la nation auroit vu, avec autant de ſécurité que de mépris, les Cours de Vienne & de Londres lui déſigner un maître, & partager ſes poſſeſſions. Avec les avanta-

ges que le Royaume tient de la nature par rapport à la guerre, elle eût bravé la France même, unie aux autres puiſſances pour l'accompliſſement du Traité de Partage.

Mais l'exercice militaire, qui forme des ſoldats, ne donne ni le goût ni la ſcience de la guerre, ſans quoi le courage & le zèle ſont toujours malheureux. La Nobleſſe Eſpagnole n'a jamais brillé par ſes connoiſſances & ſa capacité dans le métier des armes. Les grands Capitaines qu'elle a produits ont paru ſi loin à loin, qu'on s'eſt accoutumé à penſer qu'elle n'en aura jamais aucun, à moins que la nature n'en faſſe tous les frais. Maintenant que juſqu'aux Ruſſes, tous les peuples de l'Europe cultivent les Sciences, & qu'on ne ſauroit demeurer dans la fiere ignorance des Goths, ſans mériter le titre humiliant de *Barbares*, il y va de l'honneur de la nation de détruire au plutôt un préjugé, qui ne peut plus gueres ſubſiſter, ſans devenir ineffaçable. Les Miniſtres ne doivent point regarder comme au-deſſous de la grandeur de leurs fonctions ordinaires, de déſabuſer l'Eſpagnol de l'idée où il eſt, que le Royaume eſt le centre du goût, & Madrid

l'abrégé des merveilles du monde. Ils doivent mettre tout en œuvre pour l'engager à aller chercher chez l'étranger de meilleurs principes, & de plus habiles maîtres que Salamanque & Madrid ne les lui donnent : & s'ils ne voient pas apparence d'y réuſſir, ils ne doivent pas balancer à s'aider de l'autorité Royale, contre qui l'éducation & l'entêtement ne pourront tenir.

Il n'eſt point d'aliment plus ſolide de l'alliance entre deux nations, que la confiance & l'eſtime réciproque. Les Rois Autrichiens eſpérerent avec raiſon, qu'en prenant une garde Allemande, ils cimenteroient l'union qu'ils vouloient rendre conſtante entre l'Eſpagnol & l'Allemand. Les Rois de France s'attacherent la nation Ecoſſoiſe, en lui accordant de lui fournir la premiere compagnie de ſes Gendarmes. L'intérêt des deux Couronnes étant de ſerrer de plus en plus les nœuds de leur union, on s'étonne que les deux Rois n'aient pas encore fait uſage de ce moyen. Quelle ne ſera pas leur correſpondance, lorſqu'une nation ſe confiera à l'autre, au point de ſe repoſer ſur elle de la conſervation de ce qu'elle a de plus cher ; qu'elles s'eſtimeront, juſqu'à partager

ſans jalouſie, les fonctions les plus honorables, & le miniſtere le plus glorieux ? Une compagnie de deux cent Gentilshommes François, ſubſtituée à celle des cent coloſſes Allemands, qui repréſenterent dans le palais & ſur la place ſous les Rois Autrichiens, inſpirera aux Officiers Eſpagnols, les goûts & la façon de penſer de France. Pareil nombre de Gentilshommes Caſtillans, qui ira former à Verſailles une compagnie de Chevaux-légers, plus réelle que celle qui en porte le nom, puiſera à la ſource, les manieres & le génie François. La juſteſſe de leur eſprit, les garantira de l'écueil *Petit-maître*, où les étrangers ſe briſent d'ordinaire en France. Ils s'en tiendront au juſte milieu qui fait l'homme aimable, le noble utile; &, par le changement de ces compagnies, il y aura entre les deux Royaumes une circulation de connoiſſances, qui rendra bientôt la Nobleſſe d'Eſpagne auſſi illuſtre par ſes talens, qu'elle eſt fameuſe par ſes titres. L'attention de la Cour à être auxiliaire dans toutes les guerres, & à tenir dans l'armée de ſon allié, deux ou quatre de ſes Régimens, fera ſubſiſter, malgré la paix, l'eſprit & le goût des armes dans le corps

d'armée qu'elle entretiendra. Quatre mille hommes d'expérience, à la tête de cinquante mille bien disciplinés, font bientôt une armée aguerrie.

Mais sur-tout, il sera avantageux de disposer des Régimens, & même des compagnies, en faveur des jeunes gens de la premiere naissance. On se trompe si l'on croit que cela est capable de dégouter les bons Officiers. Le titre de Colonel n'est point du tout un bénéfice pour eux. Hors le grade & les appointemens, ils n'y trouvent rien que d'incommode; & puis qu'on peut, en se donnant des Colonels plus utiles qu'eux à l'Etat, leur conserver ce qu'ils estiment de cette qualité, il n'y a pas à appréhender leur mécontentement. Titré de Brigadier des armées, un ancien Lieutenant-Colonel conserve sa compagnie, & reçoit du jeune Colonel les revenant-bons du Régiment, en reconnoissance du soin qu'il a de veiller sur la discipline. Sa pension de la Cour, la croix de quelqu'un des Ordres, dont il aura été honoré, l'attention du Bureau à ses recommandations, toute cette petite fortune le contente. Il servira avec plus d'ardeur, & sera plus capable de bien servir, que si la nécessité de figurer avec des Colonels

plus riches que lui, le mettoit dans la néceſſité de recourir ſans ceſſe aux expédiens, & d'œconomiſer ſur la paye du ſoldat & la caiſſe du Régiment. Il formera ſon jeune Colonel, qu'il regardera comme un éleve confié à ſes ſoins. Enfin, ſatisfait de la Cour, à qui il doit l'aiſance où il eſt; content des Miniſtres, qui témoignent faire cas de lui, il ſaiſira avec avidité tous les moyens de parvenir à de nouveaux honneurs, ou de ſe montrer dignes de ceux qu'il a obtenus.

L'émulation eſt l'ame du militaire. Nul Etat de l'Europe n'a des uſages plus propres à l'exciter & à la nourrir que l'Eſpagne. Quoi de plus flatteur pour un brave Officier, que la néceſſité qu'on lui impoſe de reprocher, pour ainſi dire, ſes ſervices*, lorſqu'il en demande la récompenſe? On doit conſerver prétieuſement cette étiquette du Bureau de la Guerre. Un brave homme eſt toujours modeſte; mais on le comble de joie en le mettant à même de ſe faire valoir ſans paroître vain. On pourroit encore lui rendre le plaiſir plus délicat, en lui prouvant que

*Tout Officier qui ſollicite récompenſe, eſt obligé de donner au Conſeil de la Guerre, un Mémoire de ſes ſervices.

ſes actions ont ſuffi pour le faire connoître. Le Conſeil de guerre, ayant dans chaque Régiment un Officier diſcret & judicieux, qui tiendroit régître de ce qui s'y paſſeroit digne d'être remarqué, il ſeroit en état de forcer celui qui lui viendroit demander le prix de ſes ſervices, d'entendre ſon éloge de la bouche du Préſident. Quelle reconnoiſſance, quel zèle n'inſpireroit pas un pareil accueil, à un Gentil-homme Eſpagnol? Il y a une multitude d'autres moyens auſſi aiſés & auſſi ſûrs, de faire paſſer l'émulation juſqu'aux moindres ſoldats de milice.

Les grandes forces de terre, conſtamment entretenues, ne conviennent qu'à une puiſſance conquérante, ou à celles qui prétendent tenir la balance. L'Eſpagne, par ſon union avec la France, eſt heureuſement débarraſſée de la malheureuſe gloire qu'elle eut d'être de la derniere eſpece, & ſa ſituation la met hors de la premiere. Le Portugal eſt le ſeul pays à ſa bienſéance. La conquête lui en ſeroit infiniment avantageuſe, ſi elle lui pouvoit donner de nouveaux habitans. Mais, puiſque ce n'eſt pas une choſe poſſible, la bonne politique voudroit, qu'elle ſe refusât même à l'occaſion de ſe l'aſſujettir,

ſi elle ſe préſentoit. Elle a le même intérêt à ſa conſervation, que l'Antagoniſte du vieux Caton diſoit être celui de Rome, à la conſervation de Carthage.

Quoique le Portugal n'ait pas de grandes forces, il en a pourtant aſſez pour tenir ſa puiſſance voiſine en défiance. Quelques ruptures de loin à loin, commettront les deux peuples. L'émulation & l'antipathie en ſeront entretenues ; & les qualités militaires, qu'une entiere ſécurité pourroit éteindre, en dépit de toutes les précautions, ſe conſerveront à l'aide de cette petite fermentation. C'eſt là, à proprement parler, l'unique intérêt de l'Eſpagne par rapport au Portugal. Bien des gens ſont dans l'idée qu'elle y déroge, en ne témoignant pas plus de reſſentiment des uſurpations & de la contrebande vers la riviere de *la Plata*. Un ſujet ſi fertile en diſcuſſions devroit, diſent-ils, être ménagé pour tenir la nation en haleine. Le ſixieme article du Traité d'Utrecht, ne donne aux Portugais la Colonie du *St. Sacrement*, qu'à condition qu'ils n'y admettront aucun étranger, ſoit pour commercer, ſoit pour s'y établir, & que la Cour de Portugal n'aſſiſtera qui que ce ſoit, pas même ſes propres ſujets, pour

porter le commerce dans les terres de la domination d'Eſpagne.

Les Portugais ont néanmoins gagné toujours du terrain au-delà du *St. Sacrement*; & ils ont pouſſé, le plus loin qu'il leur a été poſſible, le commerce prohibé. Ils ont employé, pour la navigation du Breſil, des Anglois, qui rempliſſoient ces Cantons de leurs marchandiſes, & ne laiſſoient rien à faire aux Négocians légitimes. En une ſeule année, les Eſpagnols de *Buenos-aires* ont compté juſqu'à quarante vaiſſeaux pour la contrebande. Les Anglois & les Hollandois font leur entrepôt de la colonie du *St. Sacrement*. Que de griefs! Il n'y en avoit pas tant en 1717, & toutefois le Conſeil d'Eſpagne jugea, qu'il y alloit de l'intérêt, autant que de l'honneur de la Nation, d'en demander ſatisfaction par les armes.

Peut-être qu'on fonde cette patience exceſſive, ſur la crainte d'expoſer les Indes à l'invaſion des Anglois, alliés perpétuels du Portugal. Mais c'eſt une crainte à laquelle on donne trop. Si les forces navales de la Monarchie Eſpagnole étoient telles qu'elles peuvent & doivent être, il n'y auroit qu'à gagner pour elle à ſe mettre dans la néceſſité d'une longue

guerre avec l'Angleterre. En attaquant cette orgueilleuſe puiſſance, ainſi que le Cardinal de Richelieu fit la maiſon d'Autriche, par tous les endroits où elle donne priſe ; en l'obligeant de tenir long-temps toutes ſes forces en action, on épuiſeroit bientôt ſes reſſources, qui ne ſont pas, à beaucoup près, ſi nombreuſes & ſi grandes qu'on ſe les figure. Un eſſain d'Armateurs de Majorque, de Catalogne & de Biſcaïe, ſoutenu des Gaſcons, des Normans & des Malouëns avanturiers, couvriroit l'une & l'autre mer. Son commerce troublé, ſes flottes ne ſont plus que des machines ſans reſſorts. Elle ne ſauroit perdre un ſeul des morceaux détachés qui la compoſent, ſans ſouffrir une mutilation eſſentielle. Bientôt elle ſuccomberoit à la difficulté de les protéger & de les défendre tous.

Mais, puiſqu'on n'eſt pas capable de braver les Anglois, il faut leur ôter juſqu'au prétexte de nuire. L'alliance qu'ils ont avec le Roi de Portugal, n'a d'activité que pour lui conſerver ſes Etats. Quand le Roi d'Eſpagne déclarera qu'il n'en veut rien démembrer, & qu'il offrira pour garant le Roi de France ſon allié ; bon gré malgré, les Anglois demeureront

ſpectateurs de la querelle, & en ſeront réduits à ne ſervir le Portugal qu'en s'offrant pour médiateurs.

## CHAPITRE V.

### *Des intérêts de l'Eſpagne par rapport à la France.*

C'EST rendre injuſtement la politique des Souverains odieuſe, que de vouloir qu'elle anéantiſſe entr'eux tout autre lien que celui de l'intérêt. Il eſt vrai que le bien-être de leurs ſujets, étant leur principal objet, ils doivent lui ſubordonner les devoirs du ſang, qui leur ſont perſonnels; & qu'ils donnent à la nature tout ce qu'ils lui peuvent accorder, lorſque, laiſſant aux reſſorts du gouvernement la conduite d'une guerre néceſſaire, ils gardent leur cœur des impreſſions d'animoſité & de vengeance, que, d'accord avec leur gloire, la religion leur défend de recevoir. Mais pourquoi ſeroient-ils libres, eux & leurs peuples, des liens que toutes les nations policées de la terre ſont convenues d'établir pour ceux de la ſociété, & dont le mépris leur

a toujours ſemblé le caractere de la barbarie ?

Pourquoi une nation, qui devra ſon bien-être à une autre, pourra-t-elle, ſans flétrir ſa gloire, perdre le ſouvenir des obligations qu'elle lui a ; tandis qu'un homme, inſenſible au bienfait de la vie ou de la liberté, paſſera pour un monſtre ? Il n'y a certes point de diſtinctions ſur la reconnoiſſance & l'ingratitude. Celle-ci eſt toujours un vice ; toujours celle-là eſt une vertu. Rien ne doit effacer un ſervice qu'une injure qui l'égale, qu'une offenſe qui le détruiſe ; & le reſſentiment d'un bienfait ne doit céder qu'à un intérêt auſſi précieux que le bienfait lui-même.

Sur ces principes, qui ſeront inconteſtables pour quiconque unit l'honnête homme à l'homme d'Etat, il n'eſt pas difficile d'établir les intérêts de l'Eſpagne, par rapport à la France. C'en étoit fait de la Monarchie Eſpagnole au commencement de ce ſiecle, ſi LOUIS XIV, ſe rendant aux vœux de la nation, ne ſe fût refuſé à l'injurieux Traité de Partage, par lequel ſes ennemis diſpoſoient d'elle, comme d'un peuple eſclave. L'Hiſtoire fait foi de ce que coûta à la France le

Teſtament de CHARLES II, & à quel prix elle conſerva à l'Eſpagne le Roi qu'il demandoit pour elle. Elle ſacrifia ſes tréſors & ſes armées, une guerre de douze ans lui cauſa un épuiſement, dont vingt années de paix ont pû à peine la remettre. Voilà une dette que les Rois d'Eſpagne ont contractée au nom de leurs ſujets, & que rien ne peut les diſpenſer d'acquitter. Avant que l'élevation d'un Prince François ſur le trône d'Eſpagne, eût éteint cette rivalité qui mettoit perpétuellement les deux nations aux mains, la France n'avoit qu'à gagner à entrer en guerre avec elle. Les ravages & les déprédations lui rendoient plus qu'un commerce tranquille. Le butin que faiſoient ſes Armateurs, fourniſſoit à l'entretien de ſes flottes. L'appas des pillages lui attiroit des matelots en foule. Ses Colonies étoient des pépinieres de ſoldats, d'autant plus redoutables, qu'ils étoient moins diſciplinés. Accoutumés de ſe procurer par les armes ce que leurs plantations ne leur donnoient pas, ils regardoient les poſſeſſions Eſpagnoles comme leur bien; &, toujours prêts à l'occaſion d'en aller demander compte aux poſſeſſeurs, ils avoient ſouvent décidé la guerre, avant qu'on ſe

fût mis en état de la ſoutenir contr'eux.

La France a perdu ces avantages, en recevant ſa rivale pour amie. Ses Colonies déſertées auſſi-tôt que les Colons ſe ſont vus réduits aux fruits de leurs terres, n'ont plus ſubſiſté dans la guerre que par les ſecours d'Europe. Elles ont fait diſtraction de ſes forces, dont auparavant elles augmentoient conſidérablement la maſſe. L'Amerique eſt devenue ſa partie foible. Les Armateurs & les matelots lui ont manqué, dès qu'elle ne leur a plus laiſſé que les périls de la mer, & la ſtérile gloire de vaincre. Les tréſors des Indes n'ont plus fait que l'embarraſſer & l'appauvrir. Il lui a fallu défendre ces établiſſemens, qu'elle étoit ſi certaine de ravager, toutes fois & quantes qu'elle le vouloit; protéger ces Gallions, dont la priſe l'enrichiſſoit; aſſurer le commerce, dont ſes Corſaires lui faiſoient paſſer les profits. Enfin, en devenant alliée de l'Eſpagne, elle a pris pour ſoi tous les déſavantages, que, pendant plus d'un demi ſiecle, elle avoit travaillé avec les plus grands ſuccès à mettre du côté de ſes ennemis; & elle s'eſt impoſé de la relever de ſa foibleſſe & de ſon épuiſement, ou d'en partager avec elle les périls.

Il n'y a qu'une ſincere amitié qui la puiſſe récompenſer dignement d'un pareil ſacrifice. Sans égard aux vûes que Louis XIV. put ſe propoſer, ſans lui reprocher les eſpérances qui aiderent à le décider ſur ſes ſecours, l'Eſpagne eſt obligée de diſtinguer avantageuſement la France des Puiſſances, qui, dans ce temps de criſe, ſe montrerent indifférentes à ſon ſort. Elle ne ſauroit, ſans ſe deshonorer, lui impoſer les mêmes réſerves, l'aſtreindre aux mêmes conditions qu'elle marque à celles qui furent ſes ennemies. Enfin, dès qu'il n'y va pas eſſentiellement de ſon bien-être, de ſon indépendance, ou de ſa gloire, une faveur décidée & une complaiſance inaltérable, ſont ſeuls capables de la ſauver d'ingratitude.

Mais quelque juſte que ſoit un pareil procédé, il ne ſe ſoutient point, s'il n'eſt payé de retour. Le temps affoiblit inſenſiblement l'impreſſion des bons offices (la reconnoiſſance n'a pas moins ſon terme de preſcription que les autres engagemens) & ſi celui qui les rendit, s'en fait autant de droits aux égards qu'on veut bien lui marquer: ſi, au lieu de mériter de plus en plus la complaiſance qu'on a pour lui, il l'exige avec hauteur, il ſe fait un enne-

mi de celui qu'il humilie ; & les ſervices qu'il rendit ſont charges en autant d'outrages, par le reproche que ſa vanité ſemble en faire. Les deux Puiſſances ſeront dans l'union & la correſpondance que leurs véritables intérêts demandent, tant qu'elles croiront y mettre également du leur. La moindre ſupériorité que l'une affecteroit ſur l'autre romproit le lien. Pour les rendre ennemies irréconciliables, il ne faudroit qu'encore un miniſtere tel que celui du Cardinal de FLEURI. Le Traité de Vienne en 1736, faiſoit une playe plus profonde, que toutes les injures du temps de la minorité de LOUIS XIV.

La nature a tellement pourvu à la ſéparation des deux Empires en Europe, qu'il n'y a plus d'aliment à l'eſprit de conquête. La balance du pouvoir ayant, dans un de ſes baſſins, toutes les autres Puiſſances pour leur faire contrepoids, ils n'ont à eſpérer que d'une parfaite intelligence leur accroiſſement, ou même leur conſervation. Ce doit donc être une maxime fondamentale pour les Miniſtres de l'un & de l'autre, de mêler de plus en plus les intérêts des deux nations ; de multiplier les relations qu'elles ont entr'elles, & de ſacrifier, s'il eſt beſoin, un avantage

particulier à l'entretien de la communauté.

On a fait grand bruit en France des fabriques établies en Eſpagne par PHILIPPE V. Si la Cour de Verſailles n'a pas fait agir plus fortement auprès de celle de Madrid, pour leur ſuppreſſion, c'eſt un grand préjugé que le tort qu'elles font ne lui a pas ſemblé ſi conſidérable. Et en effet, que ſont & que peuvent préjudicier aux fabriques de France, trois ou quatre manufactures, dont le travail fourniroit à peine une Province du Royaume ? Ces dernieres ne ſe ſoutiennent gueres que d'ouvriers étrangers, pour la plûpart François, qui n'attendent pour quitter l'Eſpagne, que d'y avoir gagné de quoi retourner vivre dans leur pays. On a crié en France contre ces fabriques. Mais ce ſont des fabriquans avides, qui prendroient l'allarme d'un attelier de plus, dans une ville comme Lyon, qu'on a entendu ſe plaindre. Les Miniſtres ſont trop éclairés pour mettre en compte de pareilles bagatélles. Ils ont fait décerner les peines les plus rigoureuſes contre les artiſans qui paſſeront en Eſpagne, moins dans l'intention de la priver de l'utilité dont ces fugitifs lui peuvent être, que pour con-

ſerver à la France celle dont ils lui ſont. Rien n'eſt plus juſte & plus prudent, que de retenir dans leur patrie des gens capables de la ſervir. Mais ſi cette patrie eſt pour eux un pays ingrat, qu'ils ſoient abſolument réſolus d'abandonner; non-ſeulement l'humanité exige qu'on ne les rejette pas en Eſpagne, mais la bonne politique ordonne de plus, de les y recevoir ſi bien, qu'ils s'y fixent plutôt qu'en Portugal, en Angleterre, en Pruſſe, & ailleurs, où on les verroit venir avec joie. Voilà ce qu'on peut répondre aux murmurès des François.

Mais puiſque leur intérêt leur fait rejetter ces raiſons, pourquoi, pour un auſſi petit avantage que celui de ces fabriques, riſquer de les aliéner? Il y a tant d'autres arts auxquels on gagneroit bien plus de s'appliquer, & qu'on cultiveroit ſans exciter leur jalouſie! L'Eſpagne n'abonde certes pas en hommes, au point d'en conſacrer à ſes nouvelles fabriques, autant qu'en demanderoit le deſſein de ſe paſſer déſormais des étoffes étrangeres. Les Directeurs auront beau redoubler de ſoins & de précautions, l'ouvrage s'y fera toujours moins beau & à plus grands frais, que dans celles de Lyon. Il ſuffit

pour cela que les ouvriers ſentent qu'on ne ſauroit ſe paſſer d'eux. Y auroit il donc tant à perdre, d'imiter la Perſe en ce point ? Elle ne manqua ni de monde ni d'induſtrie : elle entendit parfaitement ſes véritables intérêts ſous les Rois Sophis ; cependant elle vendit toujours la meilleure partie de ſes laines & de ſes ſoyes, & acheta les étoffes dont elle avoit beſoin. Les principales richeſſes de l'Eſpagne ſont dans le nouveau monde : a-t-elle rien de plus preſſant que de s'en aſſurer le tranſport ? Puiſqu'elle ne le peut par ſes propres forces, il eſt juſte qu'elle paye ceux qui l'y aident des leurs.

Le plus grand commerce de la France avec l'Eſpagne eſt celui qu'elle fait ſur les Gallions, où ſes Négocians entrent au moins pour un tiers. Loin de le diminuer, on doit l'encourager & l'accroître aux dépens de la portion qu'y ont les Anglois & les Hollandois. Ces derniers ſont de vrais frélons, que le miel qu'ils mangent ne fait qu'animer à l'uſurpation, ou à la ruine des ruches : au lieu que les autres ſe tiennent obligés à les protéger & à les défendre, à proportion de la part qu'on leur fait de leur produit. La portion

tion des Eſpagnols ſur leurs propres Gallions, n'eſt eſtimée que le dixieme. Pourquoi les Miniſtres ne s'attachent-ils pas à tourner leur jalouſie ſur leurs rivaux & leurs ennemis, plutôt que ſur leurs alliés ?

Le commerce le plus avantageux de la France avec l'Eſpagne, eſt celui de contrebande. C'eſt là qu'elle éprouve combien la nation Eſpagnole eſt reconnoiſſante. On n'entend point ſes Chambres de Commerce retentir des plaintes & des clameurs dont celle des Communes d'Angleterre eſt perpétuellement importunée. Les défenſes, il eſt vrai, ſont les mêmes pour les François que pour les Anglois. Dans une loi qui intéreſſe auſſi eſſentiellement le bien-être de la Monarchie, le Roi n'a dû mettre aucune exception : mais la nation prend ſur ſoi de diſtinguer ſes amis & ſes alliés, de ſes envieux & de ſes ennemis ; & les François trouvent autant de facilité à la tromper, que les Anglois ont de peine à mettre en défaut ſa vigilance.

Les gains prodigieux de ce commerce clandeſtin, la quantité incroyable d'argent qu'il fait paſſer en France, & qui eſt autant de dérobé à l'Eſpagne, rendent un

myſtere de politique impénétrable, l'envie que la Cour de Verſailles témoigne, de poſſéder toute l'Iſle *Hiſpaniola*, nommée communément de *St. Domingue*, & la réſolution où paroît être celle de Madrid, de ne pas abandonner ſa moitié. Ceux qui croient connoître les véritables intérêts des deux Couronnes, prétendent que la ceſſion (intérêt de communauté à part) ſeroit auſſi avantageuſe à l'Eſpagne, que l'acquiſition le ſeroit peu à la France; & leur opinion eſt aſſez vraiſemblable.

Il eſt conſtant que la portion des Eſpagnols eſt la moins bonne, & que ſi autrefois il y a eu des mines d'or & d'argent ouvertes (ce qui eſt fort incertain) elles ſont maintenant ſi entiérement bouchées, qu'on n'en voit plus aucun veſtige capable d'aider la recherche: préjugé bien fort qu'elles la méritent peu. La portion des François eſt au contraire une terre excellente; & elle a encore des défrichés à faire, pour plus de vingt mille familles, qu'il n'y a pas apparence qu'on y envoye de long-temps. Tout l'avantage de l'acquiſition ſe borneroit donc à délivrer l'écuſſon de France d'un regard dans l'Iſle, & à donner aux Chaſſeurs &

Boucaniers, une plus grande étendue de pays à dépeupler.

L'avantage de la ceſſion ſeroit la diminution conſidérable du commerce de contrebande, & la rentrée en Eſpagne des ſommes qu'il lui intercepte. Les Eſpagnols de l'Iſle ayant la liberté de négocier dans les domaines de terre ferme, ils ſont pour les François des facteurs, que le voiſinage rend auſſi ſûrs à employer, que faciles à ménager. Le Roi d'Eſpagne retireroit moitié plus de la ſuppreſſion de ces interlopes tolerés, que ne rendra jamais à ſon domaine la moitié de l'Iſle qu'il conſervera : tandis qu'en ſuppoſant, que le Roi de France ſurmonteroit la difficulté de la repeüpler, après qu'on la la lui auroit abandonnée, il ne tirera des ſucres & des indigos qui s'y fabriqueront, qu'un très-foible dédommagement de la contrebande, dont ſes Marchands ſeront privés.

On voit que la Jamaïque, quoique bien mieux placée dans le golphe que l'Hiſpaniola, ne ſert preſque point aux Anglois pour ce genre de commerce. Il en ſera de même de Saint Domingue aux François, auſſi-tôt qu'ils auront enlevé à leurs vaiſſeaux le paſſeport dont l'Arma-

dille Eſpagnole ſe laiſſe aveugler. Mais peut-être que les Miniſtres des deux Royaumes s'en rapportent aux regiſtres du bureau des finances, de ce qui fait la richeſſe de l'Etat. La capitation des habitans de l'Hiſpaniola a ſon article dans le bail des Fermes; & les produits du commerce de contrebande, n'entrent point dans les fonds aſſignés aux Traitans pour leurs repriſes. En faut-il davantage pour juger celle-là une ſource qu'on doit s'appliquer à groſſir, & celui-ci un méchant petit ruiſſeau, qu'il eſt indifférent de conduire, ou de laiſſer ſe perdre, puiſqu'il n'arroſe que les terres de quelques particuliers?

Si le refus que fait le Conſeil d'Eſpagne, de céder la moitié de l'Hiſpaniola, malgré le beſoin que l'Iſle de *Port-Ric*, ou celle de *Cuba* auroit de nouveaux Colons, venoit du deſir de conſerver les intérêts des deux nations mêlés enſemble, on ne pourroit que lui applaudir. On en ſeroit même enhardi à lui propoſer d'étayer de cette maniere, les poſſeſſions de la mer du Sud. Il y a long-tems qu'il a ſujet de ſe plaindre de la perſévérance du Portugal, à ſe ſervir des Anglois pour le commerce du Bréſil. Peut-être que, ſans l'eſpérance de prendre Carthagene, qui

fit tourner les forces de l'Angleterre contre le Mexique, l'Eſpagne auroit déja perdu *Buenos-aires*, & ſe trouveroit pour voiſins, ceux qu'elle doit même redouter, d'avoir pour amis. Il n'y a point à douter, qu'à la premiere guerre, elle n'ait de ce côté une Eſcadre Angloiſe à ſoutenir; & il eſt auſſi apparent, qu'elle ne pourra tenir contre. Ne ſeroit-ce pas une néceſſité d'intéreſſer plus particuliérement la France à lui conſerver cette importante piéce, en la partageant avec elle?

Les hautes montagnes, qui ſéparent le *Chili* du *Paraguai*, ne ſont point impraticables pour un voyageur; mais elles ſont une barriere inſurmontable à une troupe de gens de guerre. Maîtres du Tucuman, les François n'en ſeroient pas plus dangereux pour le Perou: ces riches contrées ſont inacceſſibles par leurs derrieres. Si pourtant on vouloit que la prudence ne permît pas d'établir un allié trop puiſſant dans ce continent; à la bonne heure: la France ſe fera de la riviere de *la Plata*, un objet auſſi important que ſi elle y avoit des forts & des garniſons, quand on l'aura admiſe à y faire le commetce. Sur le pied qu'il s'y fait depuis un demi ſiecle, il ne rapporte rien à l'Eſpa-

gne : l'échange clandeſtin de l'argent contre l'or du Breſil, prive le Roi de ſon quint. Le traité de l'*Aſſiento* fait paſſer aux Anglois la meilleure partie de ce dernier ; & la contrebande leur attire le reſte. En aſſociant les François, l'Eſpagne gagne d'abord d'enrichir ſes alliés de ce qu'elle ne peut empêcher ſes ennemis de lui enlever. Enſuite elle rend avec uſure au Portugal les ſujets de plainte qu'elle en reçoit, en lui donnant, pour le Breſil, des Contrebandiers d'autant plus difficiles à écarter ou à convaincre, qu'ils ſont en route le long de ſes côtes, & touchent ſes poſſeſſions à l'une & à l'autre extrémité. Bientôt l'émulation entre les interlopes des deux nations, feroit naître une nouvelle eſpece de flibuſte, moins odieuſe, & plus utile que l'ancienne. Cette multitude de Cadets, qui ne peuvent ſe faire recevoir Gardes-marines en France, & ne veulent pas s'enrôler Pilotins, voleroit à un ſervice volontaire, également honorable & lucratif. Les vaiſſeaux des Armateurs deviendroient des Séminaires d'Officiers pour les vaiſſeaux du Roi. La marine du commerce ſeroit en état de recruter la marine Royale ; & les *Du Gué Trouins* ſe trouveroient auſſi communs,

qu'autrement ils ſeront toujours rares. D'un autre côté, les Anglois, gênés & troublés dans leur chere contrebande, veillés de près ſur l'obſervation des articles du Traité de l'*Aſſiento*, réduits aux ſeuls profits qui leur y ſont accordés, ſe dégoûteroient d'un négoce où les gains ne ſeroient plus en proportion avec les périls. Leur fierté viendroit leur montrer ſous ſon vilain côté le courage des Negres. Quelque Orateur de la Chambre des Communes, prouveroit que la *majeſté du Peuple Anglois* eſt lezée par l'exercice du maquignonage humain, & qu'il eſt honteux à une nation libre, de dreſſer & de conduire des eſclaves à des maîtres étrangers. Qui ſait juſqu'où il ne pouſſeroit pas la déclamation ? Un Anglois va plus loin qu'un autre homme dans les ſentimens héroïques. Le moindre fruit de ſa Harangue ſeroit de perſuader qu'un Anglois déroge à ſervir un Eſpagnol pour ſon argent *

Depuis quelque tems on parle en France d'une nouvelle Compagnie, qui iroit ſur les briſées de celle d'Angleterre. Ce ſeroit avec joie que les Eſpagnols la ver-

* Il paroît que le Cardinal s'égaye ſur le ton de VOLTAIRE dans ſes *Lettres ſur les Anglois*.

roient ſe former. Car bien que les Créoles du nouveau monde, ſoient un peu revenus de l'idée terrible dont ils s'étoient prévenus au déſavantage des Anglois, la même, à peu près, qu'ils eurent autrefois des flibuſtiers, la Religion leur rendra toujours les François plus agréables. Mais combien long-temps dureroit, à la nouvelle Compagnie, le goût de ſon commerce, quand elle auroit ſupplanté la Compagnie Angloiſe? Combien de temps s'en feroit-elle une bonne fortune?

Pendant la grande guerre, la France eut le Traité de l'Aſſiento; & on n'entendoit que lamentations des intéreſſés ſur leurs prétendues pertes. La paix ſe fit. Les Anglois obtinrent que le Contract leur revînt; & on vit la Compagnie de France s'en réjouir, comme ſi c'eût été un fardeau accablant, dont on l'eût débarraſſée. Quel jugement porter d'elle? Fut-elle coupable de trop d'avidité, ou de peu de conduite; ou bien ne doit-on lui reprocher que l'inconſtance & la légéreté nationale? On n'a jamais tenu compte aux Anglois de plus d'un million cinq cent mille livres ſterlings de dommages qu'ils reçurent des ſequeſtres de 1718 & 1727; & néanmoins l'eſpérance de la

continuation ou du renouvellement du Contract à la paix, les fit opiner d'une voix unanime pour la derniere guerre, qu'ils ſentoient bien leur devoir être ruineuſe d'ailleurs.

Il eſt dans le caprice de l'homme de ſe paſſionner pour les choſes auſquelles il n'a point de droit, tandis que celles qui lui appartiennent au plus juſte titre lui ſont preſque indifférentes. Ne ſeroit-ce point à cette bizarrerie qu'il faudroit rapporter l'oppoſition qui eſt entre la conduite des Anglois & celle des François, par rapport au commerce de Guinée, dont dépendent les fruits de celui de l'*Aſſiento*? Autant que ceux-ci ſemblent le négliger, autant ceux-là s'y portent avec ardeur.

Les François ſont ſans contredit les premiers, après les Portugais, qui aient fait des établiſſemens le long de la côte d'Afrique; & on ne ſauroit leur diſputer, qu'il n'y en a eu que des leurs dans toute cette longue étendue de côtes, qui eſt entre la grande riviere du Senegal, & celle d'Axim; ou Achim. On y voit encore les reſtes de leurs forts de l'Iſſini & de Saint André. On y connoît encore les noms de leur grand & petit Dieppe, de leur nouveau Paris. Les Negres ont encore

quelques phraſes françoiſes, que leurs ayeuls apprirent de leurs grands peres, auſquels les François de ces Colonies les avoient enſeignées. Ce ſont là des titres qui valent les meilleurs Parchemins d'Europe. De ce grand pays, entre les deux rivieres, des Facteurs actifs & intelligens pourroient tirer, outre la cire, le coton, l'ivoire, le poivre bâtard, le tabac, & autres denrées; ſix à ſept mille Negres chaque année, des meilleurs de l'Afrique.

Sans qu'on ſache pour quelle raiſon, les François ont ſucceſſivement abandonné tous leurs forts & leurs comptoirs; ils n'ont conſervé que la petite Iſle de Gorée avec les Bureaux qui en dépendent, le long du Senegal; & toute leur traite va à peine à 1200 Eſclaves par an; tandis que les Anglois leurs rivaux, auſquels leurs établiſſemens de la côte d'or & de toute la partie ſupérieure de l'Afrique, ſembleroient devoir faire mépriſer de petits comptoirs, ont gardé précieuſement le méchant fort de la Gambra, avec ſes Bureaux, & portent quelquefois à quatre mille, la traite qu'ils font avec des barques le long de la côte, depuis James-fort, juſqu'au Cap Corſe.

Si le Cardinal ALBERONI, lors de

ſon miniſtere, avoit trouvé dans la Cour de France, la correſpondance que le mettoient en droit d'en attendre la droiture & la juſteſſe de ſes vûes, pour la gloire & la puiſſance de la maiſon de BOURBON; cette branche de commerce ſi négligée, devenoit la principale piece de ſon projet, pour aſſurer aux deux Couronnes l'empire de la mer, & délivrer la poſtérité de LOUIS XIV, de la dangéreuſe néceſſité d'admettre d'autres que ſes ſujets, à partager les richeſſes des Indes de l'ancien & du nouveau monde.

## CHAPITRE VI.

*Plan du Cardinal* ALBERONI *pour rendre la Maiſon de* BOURBON *maîtreſſe de la mer, & du Commerce des deux Indes.*

LEs vûes des deux Couronnes, par rapport à l'Italie, dans les deux dernieres guerres, ont été préciſément celles du Cardinal Alberoni, dans la fameuſe expédition de 1717 & 1718. Si les armes avoient été auſſi heureuſes dans la ſeconde que dans la premiere, il y a.

toute apparence que ſon Eminence, avant que de mourir, auroit vu entiérement exécuter le projet qu'on s'efforça de faire paſſer pour impoſſible & pour injuſte, quoiqu'on n'en connût ni la fin, ni les moyens. Conſerver aux Princes Eſpagnols les droits de l'Eſpagne & de la maiſon de Parme: former pour Dom CARLOS & Dom PHILIPPE, deux Etats dignes de leur naiſſance, de ceux que l'Empereur poſſédoit ſans aucun bon titre; les en mettre en poſſeſſion: voilà tout ce qu'il ſe propoſoit. Ses tentatives, du côté de la France & de l'Ecoſſe, n'étoient que des diverſions, dont le ſuccès auroit été entier, ſi ſeulement elles avoient occupé quelques temps, de leurs propres affaires, les Anglois & les François. Il ne s'efforça de mettre le Duc Régent dans l'embarras, que parce qu'il le voyoit, par un étrange renverſement d'idées & de principes, ſacrifier les intérêts du Royaume, & ceux même * du Duc d'Orleans, à des

* Dans le Traité de la Quadruple Alliance le Duc Régent reconnoiſſoit le droit de la maiſon de Savoye à la ſucceſſion d'Eſpagne, au défaut des Princes nés de PHILIPPE V.; ce qui étoit contraire à la proteſtation que Monſieur avoit faite.

reſſentimens qu'il lui eut été glorieux d'étouffer ; &, tout occupé à venger de vieilles injures, employer les forces de la France contre ſes alliés en faveur de ſes ennemis. Exciter alors une guerre civile dans le Royaume, c'étoit ſervir le Roi.

Le Cardinal fut blâmé du vulgaire. Il ſuffiſoit qu'il n'eût pas réuſſi. Mais le Duc Régent, le Roi d'Angleterre & la Cour de Vienne, ne lui imputerent point les coups de la fortune ; & leurs ſollicitations, pour lui faire perdre ſon poſte, ſont de meilleures preuves de la crainte qu'ils eurent, que du mépris qu'ils firent de ſon génie & de ſes projets. L'inconſtance de la mer, & du Roi VICTOR AMEDE'E fit échouer de tout côté l'entrepriſe. On pouvoit bien ſe défier de l'un & de l'autre : mais il étoit au-deſſus de l'homme de s'en garantir. Dans les plus grands deſſeins, la fortune a toujours une part, & on lui avoit laiſſé celle-là. Il y avoit égalité de pour & de contre, qu'on ne s'en trouveroit pas mal.

Le Cardinal applaudit à la fermeté de PHILIPPE V, qui ne vouloit entendre en aucune maniere à la ceſſion abſolue de la Sicile. Non pas que cette Iſle fût pour l'Eſpagne d'une auſſi grande impor-

tance que Gibraltar, qu'on lui offroit. Mais il devoit être d'une difficulté extrême, de chaſſer l'Empereur de celle-là, s'il en étoit une fois paiſible poſſeſſeur : & on étoit toujours à portée d'ôter celui-ci aux Anglois, dès qu'on le voudroit bien fort. Or il y alloit de tout pour la balance de l'Europe, de ne pas laiſſer l'Empereur devenir le maître de deux extrémités de l'Italie, & en paſſe de s'en rendre la puiſſance maritime la plus conſidérable. L'extinction de ſa maiſon n'étoit pas un événement qu'on pût alors prévoir ; & il n'étoit gueres plus poſſible de deviner, qu'avec l'idée de la Monarchie univerſelle, que les Empereurs Leopold & Joſeph lui avoient laiſſée, il n'eût pas la connoiſſance de la manœuvre qui la lui pouvoit acquerir.

Voici quel étoit le plan du Cardinal Alberoni, pour ruiner les vûes ambitieuſes de la maiſon d'Autriche, & faire paſſer à celle de Bourbon la puiſſance, qui, pour ſa rivale, n'a jamais été qu'une belle chimere. Sans ſecours de la part de ſes alliés, l'Empereur ne tenoit point en Italie contre toutes les puiſſances de ce petit monde, qui ſe réuniſſoient contre lui. Le Roi Victor Amedée avoit la Lombar-

die & Plaiſance; Veniſe étoit contente du Mantoüan; Genes de Pontremoli; le Duc de Modene ne demandoit pas mieux que le Duché de Parme; Dom Philippe étoit Grand Duc, & Dom Carlos Roi de Naples & des deux Iſles.

Cette nouvelle Monarchie devoit être aux deux grandes, auſquelles elle tenoit également, comme le lien de leur commerce, en ſe chargeant des détails communs à l'une & à l'autre, & peu dignes de les occuper. Pour cet effet elle devoit tourner toutes ſes forces du côté de la mer, & en diriger la meilleure partie, ainſi que ſes principales vûes de commerce, vers l'Océan. Ce n'eſt pas ici * le lieu de parler des meſures qu'elle prenoit, par rapport aux Républiques de Genes & de Veniſe, pour les intéreſſer à ſa grandeur.

L'or, l'ivoire, la cire, les gommes, & autres marchandiſes de la côte d'Afrique; mais ſur-tout la traite des Negres, devoient être la baze du commerce des Siciles. En attendant que la compagnie, qui ſe ſeroit formée ſous les auſpices & la protection du Roi, l'eût établi au point

* Voyez le *Chap. XI.*

de faire trouver leur avantage aux François, à prendre d'elle leurs Eſclaves pour leurs Colonies de l'Amérique, la France auroit gardé ſes Comptoirs de Juda & autres lieux au-deſſus de la côte d'or; leſquels lui ont ſouvent ſemblé lui ſuffire: & elle auroit cédé l'Ile de Gorée, avec les Bureaux de la riviere de Senegal. L'achat du fort de *Tres-Puntas* ne ſouffroit aucune difficulté. L'Electeur de Brandebourg le priſoit peu, & l'a effectivement abandonné depuis. Il auroit fait regard avec celui de Gorée: & l'un & l'autre, aux deux extrémités des côtes que l'établiſſement projetté comprenoit, faiſoient la ſureté des Comptoirs diſtribués dans l'intervalle.

Le fort du Cap *Meſurado* auroit été un centre, où toutes les barques de traite ſeroient venues ſe réunir. C'eſt de toute la côte le lieu le plus abondant en vivres, & où eſt la meilleure eau. On y auroit mis les Magaſins de la Compagnie; c'eût été ſon principal entrepôt. Les vaiſſeaux ſeroient venus s'y avitailler, & prendre leur cargaiſon pour l'Amérique. Quoique la mer y ſoit auſſi rude qu'en aucun autre endroit de la côte, il y a une rade très-ſure, & à la portée du canon du lieu

le plus propre à conſtruire un fort. Vû l'affection des naturels, qui ne demandent qu'à voir le commerce d'Europe fixé chez eux, il n'en auroit coûté que de l'eau de vie pour les travailleurs, à faire d'une grande flaque d'eau, qui eſt à l'abri du fort, un vaſte baſſin pour les navires de charge. Il eût été d'autant plus aiſé de lui donner une grande profondeur, qu'elle eſt beaucoup plus baſſe que la mer, & que le canal de communication auroit pû être barré d'une écluſe. Le fort auroit tous les avantages de la nature, & à peu de frais on y auroit joint ceux de l'art.

Les Anglois & les Hollandois n'avoient pas le moindre ſujet de troubler cet établiſſement, dont on leur auroit facilement caché les vûes. Si pourtant leur jalouſie y avoit fait obſtacle, on en auroit eu un prétexte d'exiger d'eux un partage, qui coupât pied déſormais aux brouilleries entre les trois puiſſances, en ſéparant leurs poſſeſſions. Ils ne pouvoient s'y refuſer, puiſqu'ils n'avoient aucunes prétenſions ſur les lieux occupés par la nouvelle. Mais il dépendoit d'eux de faire naître difficultés ſur difficultés aux échanges & dédommagemens qu'on leur auroit offerts. Il n'y a pas à douter qu'ils ne les auroient

jamais acceptés. En ce cas; on s'aidoit de la haine que leur portent les naturels, pour leur faire perdre les forts d'Axim & de la Gambra, dont la démolition auroit immédiatement ſuivi la priſe. Vingt hommes d'artillerie, un Ingénieur à leur tête, qu'on auroit donnés aux Negres pour conduire leur attaque, auroient foudroyé ces deux méchantes fortereſſes de quatre canons briſés; & le déſaveu qu'on en eut fait, en répondant aux plaintes, ne laiſſoit point à fonder une guerre ouverte.

Former une marine eſt l'ouvrage le plus difficile, & qui demande le plus de temps. Mais outre qu'elle ſe forme en ſervant, & ne laiſſe pas que de bien ſervir, avant que d'être parfaitement formée, les ſecours que les deux Couronnes auroient donnés au Roi des deux Siciles, lui formoient la ſienne en quatre ans. Chaque vaiſſeau François & Eſpagnol prenoit de lui le tiers de ſon Equipage, & lui rendoit ce qui en reſtoit après trois années de ſervice. Les chantiers de Bilbao, de St. Sebaſtien & des paſſages; ceux de Rochefort, de Bayonne & de Breſt, lui donnoient des vaiſſeaux; que les Juifs de Livourne agréoient, en recevant en nantiſſement, pour l'aſſurance du prêt, les

pierreries de la Couronne pour dix ans. Ces quatre années d'inaction, étoient utilement employées pour l'acheminement de l'exécution du projet.

Les Anglois ſe ſeroient allarmés de la puiſſance à laquelle on vouloit faire parvenir le Roi des deux Siciles, ſi on la leur avoit laiſſé pénétrer. Ils en auroient prévu la fin de leur engagement pour les Negres de l'Amérique Eſpagnole, & ils n'auroient rien omis pour la parer. On diſſipoit juſqu'à leurs ſoupçons, en paroiſſant ne penſer pour lui qu'à un établiſſement dans l'Afrique & l'Amérique, tel que le commerce de ſes Etats le pouvoit demander. La France lui cédoit la Guïane, qui, de toutes ſes poſſeſſions du nouveau monde, eſt la plus négligée, & pourroit devenir la plus riche. L'Eſpagne lui donnoit ſa moitié de l'Hiſpaniola. Bien-tôt il les peuploit ſans épuiſer ſes Iſles. La ſeule ville de Naples lui fourniſſoit vingt milles familles, & elle ne s'en trouvoit que mieux. La Compagnie faiſoit paſſer à la Cayenne & à S. Domingue les Negres qu'elle tiroit de ſes premieres traites. Ils y étoient domptés, dégroſſis, formés au travail; & la rembourſoient, même avant que d'avoir été ven-

dus, de ce qu'ils lui avoient couté d'achat.

Les informations les plus exactes avoient inſtruit le Cardinal, des ſources de l'or qui ſe négocie entre les rivieres du Sénegal & de la Gambra. Le pays de Galaam, qui en recele les plus riches mines, n'eſt pas auſſi avancé dans les terres qu'on le croit communément. Ce que les Negres en tirent eſt fort peu de choſe, en comparaiſon de ce que des ouvriers laborieux, dirigés par d'habiles Mineurs, en tireroient. Ces hommes groſſiers & fainéans, ne font, pour ainſi dire, qu'égratigner la terre. Ils ne ſavent pas faire un trou plus profond que de leur hauteur, & quand ils auroient l'idée d'une galerie, le travail leur en feroit trop de peur, pour ne pas les rebuter de l'entreprendre. De la riviere du Senegal, les canots peuvent paſſer dans celle de *Falemé* qui confine à ce riche pays; &, du lieu où l'eau manque aux canots, il n'y a que trois journées juſqu'à la premiere mine. La groſſiereté, & plus encore la défiance des naturels, ne laiſſoit point à eſpérer, qu'après leur avoir fait connoître l'art des mines, on pût établir avec eux un commerce durable. Mais leur petit nombre, leur ignorance au fait des armes,

& plus encore leur lâcheté, rendoient la conquête très facile.

Un Directeur pour la Compagnie Françoise à Gorée, s'en faisoit fort au commencement du siecle ; & il ne se promettoit, pour cette belle expédition, que des moyens ordinaires. Il estimoit la dépense un million d'écus. Il s'attendoit au ravage que le climat feroit sur douze cens soldats d'Europe, qu'il disoit lui suffire. Il ne comptoit ni sur du canon, ni sur des bêtes de charge ; & il garantissoit le succès. La Compagnie l'écouta avec plaisir, loua son zele, voulut bien l'en croire sur sa parole, & se réjouït de l'idée de posséder d'abondantes mines d'or : mais un million d'écus à avancer, lui fit rejetter l'offre de ses services. Tel est le sort ordinaire des plus beaux projets, dès qu'ils exigent pour préliminaire, un déboursé considérable. Une chimere, qui ne coutera que des milliers d'hommes, sera adoptée plutôt qu'une réalité, à la poursuite de laquelle il faut employer de l'argent. Chacun compte pour combien il entrera dans la dépense, & ferme les yeux aux retours, qu'il ne voit que dans l'éloignement. La moitié des François qui sont morts de misere au Mississipi, au-

roit conquis & peuplé le pays de Galaam.

Le projet du Sieur *Bruë* ( ainſi ſe nommoit ce Directeur, digne de ſervir de plus habiles maîtres, ) perd tout ce qu'il a d'effrayant, ſi, aux ſoldats Européens qu'il demandoit, on ſubſtitue deux mille Negres affranchis, triés d'entre les Créoles des Colonies Françoiſes. L'éducation que les François de l'Amérique donnent à leurs Eſclaves, en fait des hommes qui ne different des Européens que par la couleur, & peut-être par des inclinations moins vicieuſes : au lieu que les Eſpagnols laiſſent aux leurs toutes les mauvaiſes qualités de leurs peres ; &, en leur communiquant les leurs propres, en font les hommes de la terre les plus mépriſables. Un Negre affranchi du Mexique eſt un monſtre, paîtri de tous les vices les plus oppoſés. Ces deux milles noirs d'élites ſont accoutumés au chaud & aux travaux les plus rudes. Ils n'ont point perdu ce *je ne ſai quoi* homogene au climat, qui va d'ordinaire juſqu'à la quatrieme génération, & qu'ils n'ont encore qu'à la ſeconde. Ils ſupporteront parfaitement les fatigues de la conquête, & prendront en peu de tems le goût d'un pays qu'on leur offrira pour patrie.

Il n'y a point à redouter que la vie paternelle les ſéduiſe : ils ne l'ont jamais menée. Nourris dans les uſages & les coûtumes d'Europe ; heureux d'être libres, & ſentant tout le prix de la liberté ; imbus des principes de la Religion Chrétienne ; déſormais certains de jouir des commodités de la vie qu'ils ont tant enviés à leurs anciens maîtres, ils choiſiroient plutôt la mort que de ſe remettre à la condition de leurs peres. Ils verroient avec un mépris & une horreur invincibles, la nudité, la groſſiereté, l'indigence & l'eſclavage des Guinéens ſous leurs petits tirans. Mais il eſt une voie ſi ſure de les fixer ſans retour aux mœurs de l'Europe, & de leur inſpirer un goût inaltérable pour leur nouvelle condition. Qu'après les avoir établis dans la conquête, cultivateurs libres & ſujets de même conſidération à leur Souverain que les blancs, on leur faſſe épouſer des femmes d'Europe. Le tranſport n'eſt pas une ſi grande difficulté ; & un Negre Chrétien, ne differant d'un Romain que par la couleur, on ne feroit rien d'injuſte en deſtinant à ces nouveaux Colons, les filles que la charité publique éleve dans les hôpitaux d'orphelins & d'enfans trouvés.

L'expédition pourroit être ſoutenue & facilitée par le Brak & le Damel, petits Souverains des environs du Sénégal, ſur leſquels un préſent de quelques barils d'eau-de-vie donne un crédit ſans bornes. On acheteroit des chameaux des Arabes, qui viennent apporter des gommes à la foire du Déſert. Ou bien on s'en procureroit par les Mandigos qui commercent dans l'intérieur de l'Afrique. Vingt de ces animaux ſuffiroient. On s'en ſerviroit à tranſporter des canots au lieu déſigné pour bâtir le fort ; huit petits canons avec leur munition, des outils, des ferremens & les matériaux que le pays ne fournit pas. La troupe camperoit juſqu'après la conſtruction du fort, qu'on dreſſeroit des cazes, ſous la protection de ſon canon.

Le travail de la mine ſe partageroit avec la culture de la terre, & l'un & l'autre ſe feroient en commun. Le premier établiſſement étant formé, on gagne de proche les mines les plus éloignées. On éleve des forts dans le voiſinage de chacune. L'uſage des eſclaves s'introduit ; le travail de la mine, & la propriété des terres s'aſſigne par famillles, ſelon leur nombre, & leurs facultés. Le Roi s'en réſerve le

quart,

quart, & le commerce lui aſſure le reſte. La communication entre les forts devient de jour en jour plus commode & plus ſûre. On y éleve des chameaux, des chevaux, des bêtes à cornes. Au bout de quelques années, c'eſt un domaine peut-être auſſi riche que le Bréſil, & qui a au-deſſus de lui, d'être à couvert de toute inſulte de la part des Européens. Pendant le tems qu'a pris cette acquiſition, faite à ſi petits frais & ſans effuſion de ſang, les comptoirs ſe ſont achalandés le long de la côte : les navires ont été équipés, les matelots formés ; & le Roi des Siciles en état de paroître en mer avec l'éclat que la ſûreté de ſon commerce exige, ceſſe enfin de cacher des deſſeins qu'il eſt certain de bien ſoutenir. Le traité de l'Aſſiento eſt ôté aux Anglois, par la raiſon qu'il eſt du droit naturel d'admettre qui l'on veut à partager ſon bien. On liquide les comptes à leurs négocians, pour la part qu'ils ont ſur les gallions. On redouble d'exactitude & de ſévérité envers leurs interlopes. On demande raiſon à la nation entiere, du moindre excès qui ſe commet ſous ſon pavillon. En un mot, on contraint ces fiers inſulaires, à reprendre le ton & le rang qu'ils avoient

en Europe avant le traité d'Utrecht.

Quoique l'Iſle de Gorée & la Guïane n'aient jamais été à la France des poſſeſſions ſi prétieuſes, qu'elle ne dût ſe trouver dédommagée de leur perte, par l'humiliation de l'Angleterre, le Cardinal n'avoit garde de lui en demander une ceſſion gratuite : ſon but étant de donner aux deux Couronnes l'empire des mers, il falloit leur rendre infiniment plus qu'elles n'abandonnoient. C'eſt ce qu'il croyoit faire en lui faiſant céder par l'Eſpagne les Iſles Philippines, à des conditions relatives à l'une & à l'autre Monarchie. Le commerce des Iſles Philippines eſt à charge à l'Eſpagne, & leur poſſeſſion ne lui eſt d'aucune utilité. On ſait que le premier conſiſte preſque tout dans le Gallion, qui va de *Manille* à *Acapulco* tous les ans, & dont la piété des Rois a donné le privilége aux Religieux, pour l'entretien des miſſions de la Chine & du Japon. Rarement ce monſtrueux Gallion enleve moins de deux millions de piaſtres au Perou. Ce ſont donc deux millions de piaſtres qui ſortent des domaines d'Eſpagne, pour n'y jamais revenir. Plus d'une fois ces Gallions ont été pris & pillés. L'eſpérance de s'en emparer, fon-

dée ſur le peu de défenſe dont ils ſont, a toujours encouragé les Armateurs ennemis à venir infeſter la mer du Sud. Il eſt leur pis-aller, au cas qu'ils ne puiſſent pas entreprendre ſur les places. Lorſqu'il rentre heureuſement dans le port de Manille, les Hollandois qui ont fourni les épiceries de ſa cargaiſon, ont la meilleure part à ſes retours. Ainſi les deux millions de piaſtres, qu'il enleve toutes les années à l'Eſpagne, il les enlevè pour ceux, que, d'ordinaire, l'Eſpagne voit au nombre de ſes ennemis; &, quel que ſoit ſon ſort, il les enrichit.

Le voiſinage de la Chine, qui rendroit la poſſeſſion des Philippines ſi chere aux puiſſances commerçantes en ce vaſte empire, n'eſt d'aucun avantage à l'Eſpagne, qui ne ſauroit ſuffire au commerce de ſes propres Etats. Les ſujets qu'elle y a ne lui ſont par conſéquent d'aucun rapport; & les gens de guerre qu'elle y entretient, les Officiers qu'elle y paye ne lui cauſent que de la dépenſe; tandis qu'ils lui feroient bon ſervice ailleurs.

C'eſt toute autre choſe ſi ces Iſles paſſent à la France, qui fait du commerce de la Chine la principale branche de ſon négoce. La fertilité de *Luconia*, ſon air pur

& ſain, la lui rendroient bientôt la plus belle de toutes ſes Colonies. *Mindana* pareillement ſe couvriroit d'habitans. Les Indiens, qui s'accommoderoient mieux de la vivacité & de l'enjouement du François, que de la gravité Eſpagnole, deviendroient peu à peu des ſujets utiles, & même zélés. Le magnifique port de Manille ſe rempliroit de vaiſſeaux, qui, prévenant les Anglois & les Hollandois à la Chine, à la Corée, au Japon, les rebuteroient bientôt d'en entreprendre le voyage.

Riche des productions de ſes Iſles, forte du nombre de leurs habitans, & plus encore de leur affection, la France oſeroit & pourroit tout, contre les lâches & orgueilleux Chinois. Les deux méchans forts qui ferment l'entrée de la riviere de *Canton*, ne coûteroient à ſon Eſcadre que la peine de ſe préſenter devant. Deux châteaux plus forts & plus réguliers ſeroient élevés ſur leurs ruines. C'en ſeroit aſſez pour maîtriſer le commerce de cette Province. L'ancien fort de *Formoſa*, qu'on releveroit, en feroit autant du commerce des Provinces plus orientales. Il faciliteroit celui de la Corée, aſſureroit celui du Japon..... Mais la Chine eſt-

elle plus peuplée que ne l'étoit autrefois le Mexique ? Ses peuples ſont-ils plus braves, plus ſavans dans l'art de la guerre, que ne l'étoient ceux du nouveau monde ? Non. Les merveilles que les livres nous en diſent, ſont comme les prodiges de la lanterne magique, qui diſparoiſſent à l'approche de la lumiere. La marine Chinoiſe eſt ce qu'il peut y avoir dans ce genre de plus mépriſable. Vingt canots, montés chacun d'autant de ſauvages, ſont une eſcadre ſupérieure à vingt Joncs du premier rang, où l'on comptera cinq à ſix mille Chinois. Les Tartares ſoutiennent à peine la vûe de la mer. Ces conquérans, ces maîtres de la Chine, & les ſeuls guerriers qu'elle ait, ſont auſſi ignorans dans l'art des ſiéges, & dans la tactique, que les plus groſſiers Amériquains ; & leurs canons, avec leur mauvaiſe poudre, ſont moins terribles que les arcs & les frondes des ſauvages.

Les Chinois indifférens ſur la perſonne de leur Souverain, ne prendroient aucune part à une querelle qu'ils croiroient ne regarder que les Tartares & les François. Vrais Anes de la fable, ils attendroient en ſilence que le ſort des armes leur déſignât ceux de qui ils recevroient déſor-

mais leurs panniers ; & ſans doute qu'ils auroient la même docilité pour leurs nouveaux, que pour leurs anciens maîtres. Mais une bonne Citadelle, dont on brideroit Canton, préviendroit leur inconſtance ; & en faiſant obſerver en rigueur les loix * qu'ils ont reçues des Tartares par rapport aux étrangers, on ſe mettroit à couvert de la jalouſie de toute l'Europe, conjurée pour les dérober au joug François.

Les Hollandois, qui ſavent à quel point ils ſont haïs des naturels de Java, des Moluques & de Malaca ; & combien il leur ſeroit difficile de ſe conſerver ces établiſſemens, ſi les Indiens étoient aidés d'une puiſſance auſſi grande en ces mers que ſeroit la France maîtreſſe des Philippines, recevroient avec reconnoiſſance le Traité qui leur ſeroit offert, pour la ſûreté de leur commerce & celle de leurs poſſeſſions. Il ne ſeroit pas difficile de les amener à promettre, qu'en échange de l'excluſion qu'on ſe donneroit du négoce des épiceries, ils s'excluroient de celui de la Chine & du Japon. Les Anglois ſeuls, & ſans établiſſemens ſolides en ces

* La principale eſt de ne leur donner aucuns vivres, ſans ordre exprès du Gouvernement.

contrées, ſe trouveroient trop heureux qu'on les admît à commercer dans les factoreries Françoiſes ; & convaincus de n'avoir rien à gagner en ſollicitant les lâches Chinois, ou aidant les ignorans Tartares, ils cultiveroient, en dépit qu'ils en euſſent, l'amitié d'une puiſſance, qu'ils ne pourroient offenſer ſans ſe perdre.

Le Roi de Portugal, à qui depuis long-tems Macao eſt une poſſeſſion peu glorieuſe, & gueres plus utile, la donneroit volontiers pour être reçu à la Chine ſur le pied des Anglois. Peut-être même que tournant toutes ſes vûes ſur ſes riches domaines du Bréſil, il ſeroit charmé de s'aſſurer la Riviere de la *Plata* pour barriere, en ajoûtant à la ceſſion de *Macao* celle de *Diu*, qui n'eſt pas moins déchû de ſon ancien état. *Goa* lui ſuffit pour le commerce que ſes ſujets font maintenant en Aſie. La France ne différeroit plus de ſe donner le beau port qu'il lui eſt ſi facile de ſe faire dans l'Iſle de Bourbon. Elle conſerveroit précieuſement Pondicheri. Elle feroit chercher une baye qui eſt à la côte des Caffres, beaucoup meilleure que celle du Cap de bonne-eſpérance ; & elle auroit pour ſes vaiſſeaux, une route auſſi aiſée & auſſi ſûre juſqu'aux extrémités

de la terre, que d'un bout du Royaume à l'autre.

Les conditions de la ceſſion des Philippines n'y faiſoient aucune difficulté. Le Gallion de *Manille* étoit accordé à la compagnie Françoiſe, ſur le même pied que les Religieux l'ont eu. Mais au premier bruit de guerre, il devoit partir accompagné de trois bons vaiſſeaux du ſecond ou troiſieme rang, dont deux reſteroient dans la mer du Sud comme garde-côtes, juſqu'à l'année ſuivante, que le moins en état de continuer le ſervice ſeroit relevé par celui qui auroit eſcorté le Gallion; & ainſi juſqu'à la fin de la guerre. Les rafraîchiſſemens leur ſeroient fournis par les places de la côte du Chili, du Perou & du Mexique, dont ils feroient la ſureté. Il n'y a point d'eſcadre, qui, dans la route d'Europe à la mer du Sud, n'ait ſouffert aſſez pour que deux vaiſſeaux bien armés lui ſoient toujours ſupérieurs.

Le commerce des Indes Orientales dans le Royaume d'Eſpagne étoit l'autre condition. Le privilege excluſif, qui en étoit donné à la compagnie Françoiſe, étoit un coup mortel pour les Anglois, les Hollandois & les Portugais. La facilité

avec laquelle il fut accordé en 1725. à l'Empereur pour ſa compagnie d'Oſtende, bien qu'il n'en revînt aucun avantage au Royaume, ne laiſſe aucune objection à faire ſur une prédilection bien plus juſte. Mais celui du Gallion de *Manille*, intéreſſant les Religieux, auroit peut-être allarmé la dévotion des peuples. Il y avoit quelques meſures à prendre pour faire goûter aux Religieux eux-mêmes, une ceſſion auſſi utile à l'Etat. Le Roi eût été obéi, s'il en avoit ſeulement déclaré ſa volonté. Mais il eſt d'une ſage politique de prévenir des murmures, qui ne ſauroient ſi bien être appaiſés, qu'ils ne laiſſent dans les eſprits une aigreur, dont le reſpect & l'eſtime du Souverain ſont altérés. L'état fâcheux où les ſcandaleuſes & interminables diſputes des miſſionnaires avoient dès-lors réduit les miſſions de la Chine, ne promettoit gueres un meilleur ſort à la Chrétienté de ce vaſte Empire, que celui qu'a eu celle du Japon. L'Empereur Tartare avoit laiſſé voir ſa mauvaiſe volonté à cet égard. Les miſſions n'ont auprès de lui d'autre appui que l'induſtrie des miſſionnaires. D'un mot il peut les anéantir, & il ménageoit continuellement de dire ce mot.

Sans trop vouloir percer dans l'avenir, on pourroit fixer dans le cours du ſiecle, la diſperſion des Chrétiens, & la fuite des prédicateurs.

Tout cela auroit été repréſenté avec force aux Religieux que le Gallion de Manille intéreſſe. On leur auroit fait enviſager la révocation de leur privilege attachée à la diſperſion des Chrétiens de la Chine, qu'ils pouvoient bien moins parer que celle du Japon. On auroit ajoûté à leur crainte, l'eſpoir d'un dédommagement dans la Californie ou le Paraguai, en cas qu'ils ſe prêtaſſent de bonne grace à ce qu'on demandoit d'eux. Quand même la cupidité eût été aſſez puiſſante ſur eux, pour leur faire braver l'éclat honteux de leur opiniâtreté, à prétendre la continuation d'un privilege, dont le but ne ſubſiſteroit plus ; ils n'auroient point tenu contre la menace de les rendre comptables à toute la Chrétienté, du mal qu'il dépendoit d'eux de prévenir, par le ſacrifice de ce qu'il leur faudroit perdre après qu'il ſeroit arrivé. La ceſſion du Gallion de Manille, étoit un article eſſentiel au traité qui mettoit le Roi de France en poſſeſſion des Philippines ; & il n'y avoit que ce traité qui pût ga-

tantir les miſſions d'une ruine entiere.

Le Roi de France ayant ſur l'Empereur de la Chine, tout le crédit que donnent à un grand Prince ſur un autre moins puiſſant que lui, des forces prêtes à entrer en action, & le voiſinage : pour entretenir les miſſions, & aſſurer le travail des miſſionnaires, il n'avoit qu'à s'en déclarer le Protecteur. Il n'y a point à douter que ce qu'il fait avec tant de gloire & de ſuccès, quoiqu'avec bien moins de moyens en Turquie & en Perſe, il ne le voulût faire dans un pays où la religion ne ſauroit gagner que ſa puiſſance n'en augmente. Tant que ſa Majeſté Très-Chrétienne s'en tiendroit au commerce de la Chine, elle ſoutiendroit les miſſions de ſes bons offices ; & dès qu'il lui plairoit de paſſer à la conquête, elles auroient le ſort de ſes armes.

## CHAPITRE VII.

### *De l'Angleterre & du Prétendant.*

ISOLÉE comme elle eſt en Europe, l'Angleterre n'y auroit point d'autre intérêt, que celui de ſon commerce, ſi le génie remuant de ſes peuples n'impoſoit au Roi, pour principe de ſa politique, d'entrer dans tous les démêlés des autres puiſſances. L'Anglois veut abſolument être occupé : il lui faut des ennemis, tels qu'ils ſoient ; & ſi ſes Rois ne ſavent pas le rendre jaloux de ſes voiſins, ils deviennent eux-mêmes les objets de ſa jalouſie ; ſouvent de ſa haine, & toujours de ſon mépris.

La molle indolence du malheureux Henri VI. fit les partiſans du Duc d'York, & la maiſon de Lancaſtre dut moins ſes diſgraces à l'ambition & aux grandes qualités de ſon ennemi, qu'à l'humeur douce & pacifique de ſon chef. Conciliateur de tous les différends, Jaques premier forgea les malheurs de Charles ſon ſucceſſeur. Peut-être que Jaques ſecond ſeroit demeuré ſur le trône, ſi, après

s'être défait du Duc de Montmouth, il avoit occupé au-delà de la mer, ceux de ſes ſujets qu'il ſavoit mal diſpoſés à ſon égard. Une guerre étrangere faiſoit diſtraction aux animoſités domeſtiques ; & la révocation de l'Edit de Nantes lui en offroit une de la meilleure eſpece qu'il la pût ſouhaiter. Protecteur des Huguenots, il épargnoit au Pape & à l'Empereur, le perſonnage odieux de fauteurs du Prince d'Orange ; & il ſeroit reſté dévot Catholique à Londres, ſans contradiction, en donnant le change au zèle des Anglicans.

Guillaume III. profita de la faute de ſon Beau-pere, en ſe gardant ſur-tout de tomber dans une pareille. Ce fut en portant au-dehors les forces de la nation, qu'il para aux ſuites de la diviſion qui étoit au-dedans. Il leva ſur le peuple deux fois plus que le Roi Jaques n'en avoit jamais demandé : il fit périr plus d'Anglois que ce bon Prince n'avoit tenté d'en convertir : il perdit autant de batailles qu'il en fit livrer : il ne donna à la grande Bretagne que les maux & la dépenſe de la guerre : il l'épuiſa de vaiſſeaux, d'hommes & d'argent. Mais il occupoit les Anglois, & il reſta ſur le trône.

L'orgueil & la vanité de la nation donnent à un Roi d'Angleterre le moyen de lui faire goûter ces diverſions, quelque ruineuſes qu'elles puiſſent être d'ailleurs. Le titre faſtueux de *Maîtres de la balance du pouvoir, d'Arbitres de l'Europe*, eſt un appas qui ne lui manquera jamais, quand il ſaura bien le jetter. Ainſi n'ayant plus à choiſir de quel côté péſer, depuis qu'une parfaite intelligence entre les deux grandes Monarchies ébranle l'équilibre, l'Angleterre eſt néceſſairement ennemie de l'Eſpagne; & lorſqu'elle fait le grand article des traités, d'être admiſe à commercer dans les Indes, c'eſt peut-être moins parce que ce commerce l'enrichit, que parce qu'il la met plus en état de la combattre. Si la maiſon de Stuard venoit jamais à rentrer dans ſes droits, il lui faudroit adopter cette politique, au mépris de tous les engagemens antérieurs; & la ſuivre, pour ne pas quitter une ſeconde fois le trône à celle de Bruniwick. De-là il ſemble à bien des gens, que les deux Couronnes, unies auſſi étroitement qu'elles ſont, auroient pu ſe ſervir du Prince Stuard, en la derniere guerre, d'une maniere plus avantageuſe que celle qu'elles ont ſuivie. Et en effet, quand les peines

qu'elles ſe ſont données pour lui, auroient eu le plus heureux ſuccès, quel en auroit été le fruit pour elles ? Il ſeroit abſurde de croire qu'elles eſpérerent qu'il ſépareroit le Royaume d'Ecoſſe de celui d'Angleterre. Les forces & les reſſources de ce dernier ſont ſi ſupérieures à celles de l'autre, que l'Hiſtoire du temps où chacun d'eux avoit ſes Rois, ne fournit point de guerre qui n'ait été promptement décidée au déſavantage du premier. Mais ſi le Prince Edouard oſa ſe flatter de ſe les aſſujettir tous deux, & l'un par l'autre, qu'en pouvoit-il revenir aux puiſſances ſes protectrices ? L'avantage d'une faction oppoſée à la Cour ſeroit paſſé à leurs ennemis, autant que le nouveau Roi ſe fût tenu dans leur alliance ; & il auroit été pour elles un ennemi d'autant plus redoutable, lorſqu'il ſe ſeroit déclaré contr'elles (ainſi que tôt ou tard il y eut été obligé) qu'il auroit pu réunir, au moins pour quelque temps, les deux partis.

Si les deux Couronnes n'ont eu en vûe que de mettre l'Angleterre aux priſes avec elle-même, pour le temps qu'une diverſion leur étoit utile, elles n'ont pas moins agi, ce ſemble, contre leurs véritables intérêts. Les temps ſont bien chan-

gés pour le Prétendant depuis vingt-cinq à trente ans. La loi de la ſucceſſion en ligne directe avoit, ſous George I, une multitude de partiſans, qu'elle n'a plus ſous George ſecond. Le parti Jacobite eſt preſque anéanti. Riſquer un éclat qui devoit l'affoiblir encore, en lui enlevant une partie de ſes chefs, & lui rendant la plûpart des autres inutiles, c'étoit l'expoſer à s'éteindre entiérement.

C'eſt préſumer beaucoup de ſa force, que de le croire égal à celui que pouvoient faire en France les Huguenots au commencement de ce ſiecle. Cependant aucun des ennemis de Louis XIV. ne s'eſt fait honneur de la levée de bouclier des Camiſards. Perſonne n'a voulu être reconnu pour l'avoir ménagée. Pourquoi cela ? C'eſt qu'elle n'a ſervi qu'à rendre plus odieux, qu'à faire ſuivre de plus près ceux qui furent ſoupçonnés d'y être entrés, qu'à faire périr ceux qui étoient convaincus de l'avoir ſoutenue, qu'à juſtifier la perſécution de ceux qu'on jugea ſe réſerver pour une meilleure occaſion, qu'à mettre dans ſon jour la foibleſſe d'un parti, qui auroit toujours allarmé le gouvernement, tant qu'il eût laiſſé l'opinion publique faire l'eſtime de ſes forces.

Après les converſions forcées qui ſuivirent la révocation de l'Edit de Nantes, on ne pouvoit pas rendre à la France un plus grand ſervice, que d'éprouver les Catholiques que les Dragonnades lui avoient acquis. Une révolte lui montroit ceux dont elle devoit ſe défier, & ceux ſur qui elle pouvoit compter. En lui découvrant tout le mal, elle la mettoit en état d'en couper juſqu'à la racine.

La politique d'Auguſte & d'Antoine, eſt le modele de celle des Princes intéreſſés à ruiner un puiſſant parti. On ſoupçonna ces deux rivaux d'être d'intelligence dans le ſoulevement de Perouſe; & on ne ſe trompa point. Il étoit le moyen le plus ſûr pour affermir leur uſurpation, & ſe délivrer, ſans retour, de la crainte des Romains, qui avoient ſurvêcu à la République.

PHILIPPE II. auroit garanti l'Eſpagne de la perte de huit cens mille familles, & ſon fils de la honte de les chaſſer, s'il eût employé contre les Maures, la malicieuſe manœuvre qu'il mit en uſage pour ſe rendre abſolu dans les deux Caſtilles. En excitant ſous main les Chefs à ſe ſoulever, il ſe donnoit le droit de les proſcrire. L'eſprit de parti périſſoit avec

eux. La génération ſuivante n'auroit eu qu'une idée confuſe des murmures impuiſſans de ſes peres : effrayée de leur châtiment, elle n'auroit pas jugé poſſible ce qu'ils avoient tenté ſans ſuccès, & elle auroit fait joug à l'autorité. Juſqu'à ce que de nouveaux troubles aient fait connoître aux Princes d'Orange les Républiquains rigoriſtes, que leur foibleſſe tient dans le ſilence, leur Stadhoudérat ne ſera qu'une dignité chancelante. Ils devront l'établiſſement de leur Souveraineté à l'ennemi qui mettra en jeu les reſſorts capables de la renverſer. A la circonſtance près, que ſans doute il auroit choiſie plus favorable, GEORGE II. ne pouvoit rien ſouhaiter de plus avantageux pour ſa maiſon, qu'un éclat des Jacobites en faveur du Prétendant. Il avoit à ſe reprocher d'avoir laiſſé ce parti recouvrer des forces dans l'obſcurité & l'inaction, & de ne lui avoir pas donné lui-même jour à de nouvelles eſpérances. C'eſt un bon office que les deux Couronnes lui ont rendu.

Le Cardinal de Richelieu a appris à ſes ſucceſſeurs, quelle eſt la diverſion qu'ils doivent ménager à la France en Angleterre. Peu lui importe du nom des Rois

de la Grande Brétagne. Elle n'a intérêt qu'à leur donner chez eux assez d'embarras, pour qu'ils ne soient pas tentés d'entrer dans les affaires des autres. Or il s'en faut beaucoup que ceux dont elle peut se servir, pour brouiller en Angleterre, soient tous Jacobites. Peut-être le plus grand nombre seroit-il prêt à verser son sang pour empêcher le rétablissement des Princes Stuards. C'est donc se priver de leurs services, que de le mettre en avant. Ennemis du ministère, ils s'employeront volontiers à lui rompre ses mesures, à le décrier, à le rendre odieux aux peuples : mais ils auront horreur de changer le Gouvernement. Ainsi que dans l'ancienne Rome, Lucullus, Hortensius, & ceux de leur parti, que des intérêts particuliers portoient à contrecarrer Pompée en tout, n'en étoient pas moins opposés à César. Ceux qu'à Londres on nomme *Toris*, pour déclamer contre la maison de Hanovre, ne sont pas serviteurs de celle de Stuard. Dès qu'il ne s'agit que de brouiller en Angleterre, dix membres des Communes bien choisis & bien entretenus, avec deux ou trois Pairs accrédités dans la Chambre haute, serviront plus utilement les deux Couronnes, que vingt mille Mon-

vagnards d'Ecoſſe & autant d'Irlandois ſous les drapeaux du Prétendant. Les Jacobites répandus dans l'Iſle, ſe mêlant aux Toris d'avec qui on ne les diſtinguera pas, feront fermenter le levain dans les Provinces ; ils s'accoutumeront à venger leur Prince, & perdront peu à peu cette envie indiſcrete de le rétablir par des voies impraticables.

C'eſt un malheur pour les Princes Stuards, d'être obſédés de gens plus empreſſés à flatter, que capables de régler leurs eſpérances. Cette poignée de fideles ſujets, attachés à leur fortune, ne voit qu'à travers ſa prévention. Familiariſés avec des imaginations & des ſouhaits que leur zèle leur inſpira, ils les prennent pour des réalités. Ils jureroient que leurs diſpoſitions ſont celles de la plus nombreuſe partie de la nation. Leurs yeux accoutumés aux cérémonies de l'Egliſe Romaine, leurs eſprits heureuſement imbus des dogmes de la véritable Religion, ils ne conçoivent pas que l'objet de leur reſpect, puiſſe en être un d'horreur à leurs compatriotes ; & ils s'obſtinent à promettre, d'un ton d'inſpirés, une révolution que tout homme qui enviſage d'un œil déſintéreſſé l'état préſent de la

Grande Bretagne, croit abſolument impoſſible.

On convient que la faction de Lancaſtre ſe releva de plus bas que n'eſt encore le parti Jacobite : qu'il avoit coulé bien plus du ſang de ſes Partiſans, lorſque HENRI VII. la trouva aſſez puiſſante pour le mettre ſur le trône. Mais, outre que ce Prince dut à la haine d'un Tyran exécrable, de lui avoir préparé les voies de ſon retour, la Religion n'étoit point de part dans la querelle des deux maiſons. Remué par quelques chefs, le peuple s'étoit paſſionné, ſelon l'impreſſion que leur donnoient des intérêts perſonnels. Il auroit eu peine à rendre raiſon de ſon animoſité contre le foible Henri VI. & ſon fils : ſa haine pour la maiſon de Lancaſtre devoit donc tôt ou tard rencontrer ſa fin dans ſon inconſtance naturelle. Il n'eſt pas beſoin d'entrer dans un parallele de détail, pour ſentir la différence des temps d'alors à celui d'à-préſent.

Qu'on ſe rappelle ſeulement Jaques II. à la tête d'une armée, prêt à diſputer ſa couronne à ſon gendre, qui venoit aidé de troupes étrangeres pour la lui enlever. L'Hiſtoire offre-t-elle quelque Tyran qui ait éprouvé un abandon auſſi entier, que

celui où ſe trouva ce bon Roi ? Quand il revient pour arracher ſa fille du trône dont elle l'avoit fait deſcendre, à peine il compte cent Anglois dans ſon camp. Londres n'eſt que curieuſe ſur ce qui le touche ; & dans une ſecouſſe qui renverſe ſes loix fondamentales, qui ébranle la conſtitution de la Monarchie, l'Angleterre ne donne aucun ſigne d'agitation. Après lui, ſon fils ſe préſente. On ne lui diſpute plus ſes droits : on ne lui impute point les fautes du Roi ſon pere : la Religion eſt tout ce qu'on leur voit de commun ; & elle ſuffit pour leur faire un même ſort. A-t-on jamais vu, que dans ce ſiecle, un uſurpateur échouer dans le deſſein de rendre une Couronne au légitime héritier ? La Reine Anne ne croyoit point que les ſuffrages de la nation Angloiſe lui euſſent donné d'autres titres au trône que celui de poſſeſſion : elle travailla, dans les dernieres années de ſa vie, à caſſer l'Acte de ſucceſſion, qui eſt maintenant une loi ; & elle mourut ſans y avoir réuſſi. Le Prétendant eut le chagrin de ne tirer aucun avantage de ſa mort. Il étoit naturel d'eſpérer, que la grandeur du ſaut de la maiſon Stuart à celle de Hannovre, effrayeroit une partie de ceux, qui, dans

le lointain où ils le voyoient, s'y étoient engagés : la Religion ferma les yeux aux plus timides, & tout le monde le franchit.

En vain le Prince Edouard ſe flattera que les moyens qui n'ont réuſſi ni à ſon pere, ni à ſon ayeul, le conduiront au but qu'ils ont manqué. Qu'il compare ſes reſſources aux leurs ; & il reconnoîtra qu'il doit, ou ſe réſigner à la vie privée, ou prendre, pour aller au trône, une autre route que celle qu'ils ont ſuivie. L'Irlande étoit preſque toute Catholique. Jaques II. s'y trouva à la tête de quarante mille ſoldats, & le ſage Tirconnel pour ſon Général. Une Eſcadre Françoiſe étoit à ſes ordres ; il étoit maître des meilleurs ports, & des plus fortes places : il avoit encore les débris de la caſſette Royale, & l'Ecrain d'un Roi. Cependant il fut chaſſé de l'Irlande ; & il couronna d'une derniere faute celles qui faiſoient ſes malheurs, en enlevant à ſa poſtérité le ſecours de plus de vingt mille ſujets fideles, capables de lui ménager un retour, qu'il tranſporta en France, & qui furent auſſi-tôt remplacés par autant de Huguenots, auſſi attachés à ſon ennemi.

Pour regner en Angleterre, le Prince Edouard auroit à commencer par en extir-

per ou tranſplanter les habitans. Chaque tentative qu'il fera ſans cet impraticable préliminaire, ajoutera encore à la haine dont les peuples ſont prévenus contre ſa maiſon, & redoublera leur zèle pour le ſervice des Princes Hannoveriens. Ils lui feront de nouveaux griefs, des maux que leur cauſera la guerre qu'il les obligera de ſoutenir. Deſorte qu'il ne frappera pas un coup, il ne fera point un pas pour arriver à ſon but, qu'il ne l'en éloigne davantage.

Son rétabliſſement par les armes des puiſſances Catholiques eſt une pure chimere. Qu'il ſe ſouvienne des auteurs du détrônement de ſon ayeul. Le Prince d'Orange ne fut, à bien dire, que l'inſtrument de la haine du Pape INNOCENT XI. & de l'ambition de l'Empereur LEOPOLD. Il n'eſt pas moins dans l'erreur s'il compte ſur les forces des deux Couronnes. On connoît ſi bien en France & en Eſpagne l'impoſſibilité de l'entrepriſe, qu'on ne s'en fit jamais qu'une œuvre de ſurérogation, à laquelle on conſacra ce qu'on étoit réſigné d'avance à perdre. La loi ſuprême des Souverains ne leur permet de protéger un Client, que juſqu'à ce que le bien de leur Etat leur diſe de l'abandonner.

l'abandonner. Ils ne s'en doivent ſervir que comme d'un épouvantail, qu'on fait retirer, dès qu'il a fait ſon effet. C'eſt ſurtout en ces occaſions que la maxime a lieu, *voluiſſe ſat eſt.* L'aveugle prévention des Anglois, ne laiſſe aucun eſpoir de leur retour vers leur Souverain naturel. C'eſt à lui de ſe faire, par ſa valeur & ſa conduite, le rang qu'ils lui refuſent, & de ſe bâtir à leurs dépens un trône, qui lui tienne lieu de celui où ils ne veulent pas le faire monter.

La poſtérité ne pardonnera point au Prince Edouard, d'avoir laiſſé à un ſimple Gentilhomme, l'honneur d'un projet, qui n'a été blâmé que pour n'avoir pas réuſſi, & qui n'a manqué de réuſſir, que pour n'avoir pas été exécuté par un Prince. Le Baron de *Neuhof* oſa prétendre à être Souverain de Corſe; il oſa s'en faire proclamer Roi. Etoit-ce une témérité au Prince Edouard, de s'offrir à ces peuples mécontens pour être le Protecteur de leur liberté, le vengeur de leurs injures? Tant de bijoux & de raretés inutiles, qui font l'admiration des curieux dans le Palais d'Angleterre à Rome, auroient fondé une caiſſe militaire, inépuiſable pour des hommes qui ne demandoient que des

armes & des ſouliers. Plus de vingt mille Irlandois, qui ſont dans les Armées Catholiques, ſeroient accourus ſe mettre ſous les Enſeignes de leur Prince. C'étoient autant de compatriotes que les Corſes auroient adoptés avec joie. L'Iſle eſt aſſez vaſte, & graces aux Génois, aſſez dévaſtée, pour que le partage des terres n'allarmât pas les anciens poſſeſſeurs. Les loix que le Protecteur eut faites préveinoient leur jalouſie, & ſa prudence les raſſuroit ſur une prédilection qu'ils n'auroient pas ſoufferte. Il venoit pour les défendre; ils n'avoient point à craindre qu'il penſât à les conquérir. Il les avoit pour ſujets: qu'eut il gagné à les vouloir pour eſclaves? Leur nombre, leur valeur, & la connoiſſance du pays, les mettoient en état de le tenir aux termes de ſes engagemens; & il lui ſuffiſoit, pour ne s'en jamais écarter, qu'il fût irréconciliable ennemi des puiſſances capables d'aider les Corſes à le punir de les avoir violés. Son traité avec eux ne ſouffroit pas la moindre difficulté.

La moitié de l'Europe auroit vu en ſilence, & l'autre auroit ſouhaité inutilement, d'empêcher l'entiere expulſion des Génois. La République elle-même, raſſu-

rée ſur le préſent par des promeſſes ſecretes ſur l'avenir, auroit réduit ſa défenſe à des écritures. Elle auroit même conſenti d'augmenter ſes griefs de la priſe de quelques-uns de ſes meilleurs vaiſſeaux, qu'elle auroit laiſſé aller en mer, forts de munitions, & foibles d'équipage. Les Armateurs François, qui ne demandent en tout tems qu'un pavillon pour courir ſus aux Anglois, ſeroient venus en foule prendre celui du Protecteur. Sans l'appareil de ces Eſcadres, dont la dépenſe eſt toujours au-deſſus des ſervices qu'elles rendent, il auroit couvert la Méditerranée de ſes vaiſſeaux. Bientôt il ſe ſeroit vu en forces à demander compte aux Hollandois des ſecours qu'ils donnerent à leur Prince d'Orange, & des ſommes qu'ils ſe firent payer pour les frais de leur armement. Bientôt il les auroit unis aux Anglois pour la reſtitution des *Propres* du Roi ſon ayeul. Il auroit attendu dans Ajaccio, ou Calvi, le choc de toute leur puiſſance, ſûr de les épuiſer autant par ſa défenſive, que par les courſes de ſes Armateurs.

Quelles flottes leur auroit-il fallu équiper, pour aller attaquer un ennemi pauvre & déterminé, ſoutenu de quarante mille braves ſoldats, & aidé d'une mul-

titude d'Officiers d'expérience ? Les places de Corſe n'auroient pas été un Gilbraltar, plutôt rendu que ſommé de ſe rendre, & devenu imprenable quelques jours après avoir été pris : ni un Port Mahon, défendu par des Morte-païes & des Invalides. On n'y ſeroit entré que par les breches, & à force d'aſſauts. On ne les auroit gardées qu'avec de nombreuſes garniſons, & à l'aide de victoires ſur victoires. D'où faire venir les convois ? Comment aſſurer leur route ? De quoi ſerviroient ces vaiſſeaux à deux & trois ponts contre des frégates, des corvettes, des brigantins, des barques & des galeres ?

Mais les Anglois & les Hollandois n'ont pas d'autres fonds que ceux du commerce. Tant d'Armateurs paſſeroient dans l'Océan. Le nombre des vaiſſeaux ennemis qu'ils y rencontreroient, les feroit-il attendre long-tems de quoi former une flotille ? Avec des commencemens bien plus brillans & plus ſolides, avec des reſſources bien autrement conſidérables, pourquoi le Protecteur n'auroit-il pas pouſſé ſes progrès auſſi loin que les Hollandois firent les leurs contre l'Eſpagne ? Les Anglois ont dans leurs colonies, des ennemis bien plus redoutables que n'étoient, pour

les Eſpagnols, les Indiens échappés à leur cruauté. Tant de milliers de Negres, que leur barbarie tient au-deſſous des plus viles bêtes, ſeroient-ils inſenſibles à l'appas de la liberté ? La ſituation du Prince Edouard & ſes droits, ne lui auroient point laiſſé les conventions Amériquaines à reſpecter : il étoit autoriſé à ſe faire arme de tout ; & puiſqu'il n'y avoit que le ſuccès qui pût juſtifier ſon entrepriſe, il n'avoit rien à voir, que les moyens de ſe le procurer.

La priſe facile d'une des petites Antilles, lui donnoit plus de ſix mille Negres, ennemis d'autant plus terribles pour leurs anciens maîtres, qu'ils auroient été des Négociateurs victorieux, auprès de leurs camarades dans les Iſles plus conſidérables. La Barbade auroit ſuivi le ſort d'Antigues ou de St. Chriſtophe. La Jamaïque ne tenoit point contre le torrent qui venoit fondre ſur elle : & la ruine du commerce Anglois en Amérique, ſuivoit le dépériſſement de celui du levant. Le pavillon d'Angleterre étoit inſulté dans toutes les mers. On alloit humilier celui de Hollande dans les lieux où il eſt le plus reſpecté. On employoit contre cette maîtreſſe de l'Aſie, les mêmes armes dont elle ſe ſervit

pour y ſupplanter les Portugais. Les Rois de Calicut, de Cananor, de Cochin, de Ceïlan, des Moluques, ne ſont pas plus affectionnés à leurs tyrans, qu'ils ne l'étoient à leurs premiers vainqueurs. Batavia, gardée par des hommes de toutes nations, enrôlés par ſurpriſe, & retenus par force, auroit-elle tenu davantage que Malacca, défendue par des ſoldats Portugais.

Voilà de grands ſuccès, des conquêtes bien rapides. Mais qu'on ſe défaſſe du préjugé qu'on prend d'ordinaire, contre un plan d'opérations qui ſort de la routine. Qu'on faſſe attention à la connivence que le Protecteur de Corſe auroit trouvée dans les Cours de Verſailles & de Madrid: à la guerre de 1739. qui lui auroit ouvert tous les ports d'Eſpagne; à celle de 1744. qui lui ouvroit les arſenaux de France, & lui procuroit des ſubſides; à l'appas du butin & de la licence, qui lui auroit attiré des hommes de mer de toutes nations, & de toutes claſſes: ce projet ſi vaſte, & où l'imagination trouve une ſi belle carriere, n'eſt plus qu'une entrepriſe, où la prudence ne laiſſe preſque rien à faire à la fortune.

Les Anglois & les Hollandois n'au-

toient pas attendu à rechercher le Prince Edouard d'accommodement, qu'il eût porté les opérations de ſon projet à leur période. A peine ils auroient vû la manœuvre de l'affranchiſſement des Negres, que ſentant leur ruine inévitable, s'ils ne l'arrêtoient au milieu de ſa courſe, ils lui auroient fait des conditions capables de ſe le réconcilier. C'étoit alors aux deux Couronnes à demander pour lui un établiſſement, qui le leur auroit attaché. Elles lui faiſoient ſavourer toute la gloire d'abandonner l'opiniâtre Anglois à ſon aveuglement, & d'être le légiſlateur d'un Royaume qu'il ne devroit qu'à Dieu & à ſon épée. L'Irlande & la Jamaïque, lui formoient une nouvelle Monarchie, avec les petites Antilles & le fort de la Gambra. La France, pour prix de ſa médiation, rétabliſſoit Dunkerque; l'Eſpagne recouvroit Gibraltar; la Corſe retournoit aux Génois, pour le Duc qu'ils ſe ſeroient donné: Minorque paſſoit aux Chevaliers de Malthe, ſous condition du Vaſſelage de l'Eſpagne... Mais il eſt inutile de détailler les ſuites glorieuſes d'une conduite qu'on n'a point tenue. L'occaſion étoit belle: peut-être ne reviendra-t-elle jamais. Eh! quand il ſeroit poſſible d'en faire

naître quelqu'autre de même nature, quel *Stentor* auroit la voix assez forte, pour se faire entendre par-dessus ces hommes accoutumés à crier, qu'un chemin n'est pas à suivre, dès qu'il ne va pas en droiture ; & qu'une montagne n'est accessible que par l'endroit le plus escarpé? Peut-être que sans ces bruyans Conseillers, il ne seroit pas impossible de convaincre le Prince Edouard, qu'il pourroit obtenir du Roi d'Espagne la Vice-Royauté de Majorque, à tels titres qu'il conviendroit à sa naissance ; à telles conditions qu'un traité public devroit paroître ajoûter à celle de nettoyer les mers des Corsaires de Barbarie. Majorque & son port une fois bien fortifiés, c'est à peu près l'occasion perdue recouvrée ; le tems ameneroit les autres circonstances.

L'achat à pur & à plein du Marquisat d'Oran souffre beaucoup moins de difficulté. La Cour de Londres ne seroit point reçue à prétendre que ce petit morceau de l'Afrique n'est pas un point de longitude à fixer pour son ennemi ; &, en dépit de ses escadres, le Prince Edouard y feroit passer ses Irlandois. Les Algériens ne tiendroient point contre l'espérance dont on les flatteroit, de leur remettre un jour cette petite

Souveraineté. On en acheteroit leur rupture avec les deux puiſſances Maritimes, & leur reſpect pour le pavillon d'Eſpagne. La condition à laquelle la ceſſion d'Oran ſeroit attachée, en feroit de chauds alliés. L'achat de mille à douze cent Negres, Creoles des Colonies Françoiſes, fonderoit la marine du nouveau Marquis. Peut-être que du Marquiſat au Royaume d'Irlande, la route ſeroit encore moins longue, que de Corſe ou de Majorque. Au reſte un Prince né pour le trône, eſt hors de ſa place par-tout ailleurs. Il eſt cenſé ne rien faire, tant qu'il ne fait rien pour rentrer dans ſes droits; & le rôle d'Avanturier eſt le ſeul qui lui convienne, lorſqu'il n'en eſt point d'autre également favorable à ſa juſte ambition. Les Rois d'Eſpagne ont bien pu être réduits à traiter avec une poignée de leurs ſujets rebelles. Les Hollandois ont bien pu changer leurs barques pour la pêche, en vaiſſeaux du premier rang; devenir les maîtres d'une multitude de Rois de l'Aſie, & les alliés des plus grandes puiſſances de l'Europe. Le Prince Edouard a des reſſources, que ces derniers n'eurent jamais: ſa naiſſance le met à portée d'un accommodement avec ſes ennemis, auſſi-tôt qu'il ſe

rendra redoutable à eux. Il en obtiendra tout par cette voie : mais il n'en aura jamais rien par aucune autre.

Tant que la marine des deux Couronnes ne ſera pas ſupérieure à celle des Anglois & des Hollandois enſemble, que Minorque & Gibraltar ne ſeront point à leurs véritables maîtres, que Dunkerque ne ſera point relevé de l'état où l'a mis le traité d'Utrecht ; les deſcentes en Angleterre & en Irlande ſeront toujours infructueuſes. Leur ſuccès dépend de la ſurpriſe, qui doit être complete ; & il eſt ſi difficile que les préparatifs n'en trahiſſent point le ſecret, tandis que l'ennemi eſt ſi bien poſté pour être informé de tout, qu'il y a de la témérité à l'eſpérer. C'eſt un de ces prodiges qui deviennent impoſſibles, par cela même qu'ils ſont arrivés une fois. Le moyen d'ailleurs que, dans un ſi long trajet, aucun accident ne vienne déconcerter les meſures ? On ne conçoit pas le négociateur du traité de Vienne en 1725. Unir les forces de l'Allemagne & de Ruſſie à celles d'Eſpagne, pour donner un Roi à l'Angleterre malgré elle, malgré la France, la Hollande, la Suede & le Dannemarc, paroît un projet tout-à-fait digne d'un * Politique de Barbarie.

* Le Duc de Ripperda qui négocia ce traité,

## CHAPITRE VIII.

### *Du Miniſtere du Cardinal de Fleuri.*

SI, lors de la criſe que le Teſtament de l'Empereur Charles VI, connu ſous le nom de *Pragmatique-Sanction*, a dû faire eſſuyer à l'Europe, la France avoit eu un Cardinal de Richelieu pour Miniſtre; ou la maiſon d'Autriche ne ſubſiſteroit plus que dans l'Hiſtoire, ou, miſe au niveau des autres maiſons Souveraines, elle ſeroit hors d'état de plus entrer en rivalité avec celle de Bourbon. La Pragmatique elle-même devenoit, entre les mains d'un pareil Miniſtre, l'inſtrument victorieux de ce grand ouvrage: & Charles VI. auroit trouvé l'anéantiſſement de ſa maiſon, dans l'acte qu'il croyoit en devoir aſſurer la puiſſance.

Sans empreſſement pour la fin d'une guerre, que la longue tranquillité dont le Royaume avoit joui lui rendoit auſſi utile, qu'elle lui étoit glorieuſe, un Car-

étant tombé dans la diſgrace de Philippe V. ſe retira à Maroc, où il ſe flattoit de trouver le rang qu'il avoit eu en Eſpagne.

dinal de Richelieu auroit été ſourd aux inſtances de l'Empereur pour la garantie de ſa Pragmatique. Certain que l'injuſtice de cet arrangement, fondoit les Princes qui l'avoient agréé par une complaiſance forcée, à réclamer un jour les droits qu'il leur enlevoit, il auroit maintenu prétieuſement le Roi ſon Maître, dans l'indéciſion & l'impartialité, qui lui réſervoit tout le fruit de cette grande querelle, en lui en aſſurant l'arbitrage.

Ferme à n'admettre dans le traité de paix de 1736. aucun article étranger à la guerre qu'il devoit terminer, il eût fait ſon unique objet des prétentions des Princes Eſpagnols, & de l'injure du Roi Staniſlas; & auroit tellement ménagé l'équivalent promis à ce dernier, qu'en même tems que le Royaume y eût gagné de s'accroître d'un pays plus important que la Lorraine, la maiſon de Bourbon y auroit trouvé l'entiere extirpation de la puiſſance Autrichienne en Italie. Dès-lors n'ayant plus de diſtraction à craindre de ce côté, il ſe ſeroit préparé à péſer de toutes ſes forces dans la balance qu'il alloit tenir; & maître d'arrêter ou d'entretenir, de ſouffler ou d'éteindre le feu qui ne pouvoit man-

quer de s'allumer dans l'Empire, il auroit dirigé l'incendie, de maniere à y faire périr tout ce qu'il n'eût pas été avantageux à la France d'en ſauver. Telle auroit été à peu près la conduite d'un Richelieu.

Il falloit que le Cardinal de Fleuri mourût, pour déſabuſer la France de l'inſoutenable parallele, qu'elle n'avoit pas honte de faire entre le Miniſtre de Louis XV. & celui de Louis XIII. Sans aucune des qualités que l'Europe admira juſtement dans celui-ci, celui-là, s'étoit fait parmi les François, une réputation pour le moins égale. C'étoit l'ouvrage d'un manege adroit, qui, laiſſant toujours appréhender à ceux qui le vouloient approfondir, de ne pouvoir percer au de-là de l'Ecorce, les faiſoient lui ſuppoſer en tout des motifs ſecrets, & des raffinemens capables de changer aux fautes leur nature; & préſumer d'autant plus d'art & d'habileté dans ſa conduite, qu'elle ſembloit moins en receler.

A peine ſa mort eut dépouillé ſa politique des petites fineſſes dont il la maſquoit, à peine lui eut elle ôté cet air de miſtere à travers lequel elle gagnoit tant d'être vûe, que ſa fauſſeté frappa ſes plus

dinal de Richelieu auroit été ſourd aux inſtances de l'Empereur pour la garantie de ſa Pragmatique. Certain que l'injuſtice de cet arrangement, fondoit les Princes qui l'avoient agréé par une complaiſance forcée, à réclamer un jour les droits qu'il leur enlevoit, il auroit maintenu prétieuſement le Roi ſon Maître, dans l'indéciſion & l'impartialité, qui lui réſervoit tout le fruit de cette grande querelle, en lui en aſſurant l'arbitrage.

Ferme à n'admettre dans le traité de paix de 1736. aucun article étranger à la guerre qu'il devoit terminer, il eût fait ſon unique objet des prétentions des Princes Eſpagnols, & de l'injure du Roi Staniſlas; & auroit tellement ménagé l'équivalent promis à ce dernier, qu'en même tems que le Royaume y eût gagné de s'accroître d'un pays plus important que la Lorraine, la maiſon de Bourbon y auroit trouvé l'entiere extirpation de la puiſſance Autrichienne en Italie. Dès-lors n'ayant plus de diſtraction à craindre de ce côté, il ſe ſeroit préparé à péſer de toutes ſes forces dans la balance qu'il alloit tenir; & maître d'arrêter ou d'entretenir, de ſouffler ou d'éteindre le feu qui ne pouvoit man-

quer de s'allumer dans l'Empire, il auroit dirigé l'incendie, de maniere à y faire périr tout ce qu'il n'eût pas été avantageux à la France d'en ſauver. Telle auroit été à peu près la conduite d'un Richelieu.

Il falloit que le Cardinal de Fleuri mourût, pour déſabuſer la France de l'inſoutenable parallele, qu'elle n'avoit pas honte de faire entre le Miniſtre de Louis XV. & celui de Louis XIII. Sans aucune des qualités que l'Europe admira juſtement dans celui-ci, celui-là, s'étoit fait parmi les François, une réputation pour le moins égale. C'étoit l'ouvrage d'un manege adroit, qui, laiſſant toujours appréhender à ceux qui le vouloient approfondir, de ne pouvoir percer au de-là de l'Ecorce, les faiſoient lui ſuppoſer en tout des motifs ſecrets, & des raffinemens capables de changer aux fautes leur nature; & préſumer d'autant plus d'art & d'habileté dans ſa conduite, qu'elle ſembloit moins en receler.

A peine ſa mort eut dépouillé ſa politique des petites fineſſes dont il la maſquoit, à peine lui eut elle ôté cet air de miſtere à travers lequel elle gagnoit tant d'être vûe, que ſa fauſſeté frappa ſes plus

opiniâtres admirateurs. Ils ne virent plus dans ce Miniſtere ſi vanté, qu'un enchaînement de fautes énormes, & toutes conſéquentes l'une à l'autre. L'acquiſition de la Lorraine, qu'ils étoient accoûtumés de regarder comme un chef-d'œuvre, ne leur parut plus que le moindre fruit qu'on étoit en droit d'attendre des grands ſuccès de la guerre. Le furtif traité de Vienne fut qualifié ſelon ſon mérite; & les fautes, qui déja en avoient coulé, n'en faiſant pas enviſager de moindres, tant que ſon influence dureroit, on mépriſa le Miniſtre autant que déja il étoit haï; & ſon Miniſtere devint auſſi odieux qu'il avoit été funeſte.

Le Cardinal de Fleuri étoit un Miniſtre incomparable pour un Etat médiocre. Eſprit doux & modéré, il auroit fixé ſon Prince à ſes véritables maximes; & rompant les voies à l'ambition, qui l'auroit mis en péril, il lui eût fait aimer la paix, où l'intérêt conſtant des petits Etats eſt de ſe maintenir. Eſprit d'ordre & de détail, capable de la plus grande application, & des diſcuſſions les plus pénibles, il eut réglé l'intérieur de l'Etat; &, par une exacte œconomie, fortifié une puiſſance qu'il ne devoit pas tenter d'accroître.

Mais ces qualités, qui l'auroient rendu illuſtre s'il eût été mis à ſa place, le rendoient abſolument inepte au poſte éclatant qu'il a occupé. Elles y changeoient de nom & de nature.

La douceur & la modération d'eſprit ſont des vertus de Citoyen, vices d'un grand Miniſtre. Dans un homme à la tête des affaires d'une puiſſante Monarchie, la hardieſſe & l'étendue de génie ſont les premieres qualités. Un eſprit doux & modéré, eſt la même choſe que timide & borné : il embraſſe peu, & il craint toujours d'avoir embraſſé trop. Sa vûe ne porte loin que ſur les difficultés d'un projet ; & ſes défiances reſſerrent ſes prétentions, ainſi que ſes eſpérances. Un eſprit d'ordre & de détail eſt celui d'un ſubalterne. Il ſuit bien le plan qu'il a ſous les yeux : mais tout à fait incapable de le corriger ou de l'étendre, bien moins encore de le refondre ou de s'en faire un autre ſelon les événemens, il eſt auſſi embarraſſé d'un excès de bonne fortune qu'il n'a pas eſpéré, que d'une ſuite de diſgraces qu'il n'a pas attendue.

Le beſoin que la France avoit de la paix, lorſque le Cardinal Fleuri fut ap-

pellé au Miniſtere, demandoit un Miniſtre incapable de conduire une guerre; & de ce côté il étoit l'homme qu'il lui falloit; car il eſt bien difficile de ſe refuſer à ſes talens, quand on eſt en paſſe de les faire valoir. Mais l'état où les Ducs d'Orléans & de Bourbon avoient laiſſé le Royaume, vouloit un Miniſtre dont le caractere pacifique ne fût fondé que ſur la ſupériorité de ſon génie pour la paix; & ce n'étoit point du tout là le Cardinal de Fleuri. Le Miniſtre dont la France avoit beſoin, devoit être une de ces têtes formées pour gouverner les Etats, où la prudence eſt un don de la nature, que l'uſage & l'expérience des affaires ne fait que développer; un de ces eſprits créateurs, qu'une pénétration ſans bornes rend maîtres du ſujet qu'ils ont à manier, & fait aller au de-là des modéles laiſſés par leurs prédéceſſeurs, tracer des regles pour ceux qui viendront après eux. Le Cardinal au contraire étoit une ame d'une trempe commune, aſſervie à la méthode & à la régularité, n'ayant rien que par acquiſition, & prévenue que tout vient par cette voie; comptant une grande routine & l'attention aux plus petites choſes; pour la ſouveraine perfec-

tion ; & ne mettant que dans le titre, la différence qui eſt entre un grand Miniſtre, & un ancien Commis des bureaux du Miniſtere.

Après le renverſement du ſiſtême de Laws, qui, prudemment conduit, auroit rendu à la France ſon embonpoint, l'argent redevint l'unique inſtrument du commerce ; & toute la manœuvre du Duc Régent, ne fut plus qu'un pur eſcamotage, qui déplaçoit le mal qu'il avoit tenté de chaſſer. C'étoit la cure d'un Empirique, qui jette la maigreur du viſage ſur les membres, & répand dans tout le corps les humeurs dont la tête étoit embaraſſée. L'argent du peuple vint au Roi ; le vuide des coffres de l'Epargne paſſa dans les bourſes des particuliers : l'Etat reſta toujours languiſſant, & le Duc de Bourbon le remit à peine de l'ébranlement qu'il venoit de ſouffrir.

Il en eſt du corps politique, ainſi que du naturel, où une perte de ſubſtance ne ſauroit ſe réparer par le régime. Il étoit ſorti de France des ſommes immenſes, que la guerre avoit portées en Eſpagne, en Italie, en Allemagne & en Flandres. L'anéantiſſement où ſa marine étoit tombée, avoit réduit à fort peu de choſe, la

part des François aux richeſſes qui étoient paſſées d'Amérique en Europe. Son commerce s'étoit affoibli, & les impôts avoient toujours augmenté. L'épuiſement étoit réel ; & on ne l'en pouvoit relever, qu'en ouvrant de nouvelles ſources, qui donnaſſent au Royaume autant qu'il avoit perdu ; ou en élargiſſant les canaux, par où tant d'or & d'argent égaré pouvoit revenir. C'étoit ce qu'on attendoit du Cardinal de Fleuri.

Mais ce Miniſtre ne voyoit pas les choſes du même œil. Il traita les finances comme ſi elles n'avoient été que dérangées. Il attribua leur dépériſſement à des diſſipations : il crut que les deniers publics étoient éparpillés dans le Royaume, qu'il ne s'agiſſoit que de les ramaſſer ; & ne portant pas ſes vûes plus loin que l'adminiſtration, il ne chercha que dans ſon œconomie les moyens d'enrichir le Roi. Il corrigea quelques abus, pourvut à pluſieurs inconvéniens, &, par une attention extraordinaire à de très-petites choſes, procura de gros gains aux coffres de l'Epargne. Mais, en deſcendant aux moindres détails, il perdit de vûe les grands objets. On ne vit ſe former aucun de ces établiſſemens qui ſont la ri-

cheſſe des peuples, & les plus belles époques d'un regne glorieux.

La Nobleſſe, qu'on devoit laiſſer pendant la paix ſe remettre des dépenſes de la guerre, qui manque rarement d'entamer ſon patrimoine, eſſuya de rigoureuſes réformes, qui, en la réduiſant au revenu de ſes terres, lui cauſerent autant d'incommodité que de dégoût. La marine, cette branche principale des forces, cette ſource naturelle de l'opulence d'un Etat qui touche à deux mers, fut imprudemment ſacrifiée à l'eſprit d'œconomie; & l'eſprit de modération ſe plut à croire, que l'amitié des Puiſſances Maritimes, ſeroit la récompenſe d'un ſacrifice, qui devoit enhardir leurs mépris. Le commerce demeura toujours gêné & reſſerré par les priviléges excluſifs de la Compagnie des Indes; ni l'exemple de la Hollande & de l'Angleterre, ni les remontrances des plus habiles négocians du Royaume, n'ouvrirent pas les yeux ſur le préjudice que portoient à l'Etat, des encouragemens, qui pouvoient, étant bien entendus, lui être de la plus grande utilité. Les hommes qu'un Colbert auroit été chercher dans le fond des Provinces; ceux qui avoient le génie du commerce, négli-

gés, rebutés, vexés même par le Miniſtre furent obligés d'aller chez les étrangers, juſqu'en Ruſſie & en Turquie, faire ſervir leurs talens à leur fortune. Enfin les impôts, qui devoient être en proportion avec la quantité d'or & d'argent qui étoit dans le Royaume, furent réglés ſur celle qui paſſoit annuellement des trois autres parties du monde en Europe; & ils vinrent aux coffres de l'épargne par la voye ordinaire; par cette voye ſi décriée, qui en abſorbe la meilleure partie.

De-là ces plaintes & ces gémiſſemens des peuples, pendant tout le miniſtere du Cardinal de Fleuri. Semblable à un malade abandonné à la nature, le Royaume dut ſe relever de ſoi-même de ſon épuiſement & ſe tirer de ſa langueur. Il lui fallut remplacer peu à peu, de ſes gains ordinaires, vingt ans de pertes infiniment plus grandes qu'eux. Le Duc Régent délivra le Roi des dettes de Louis XIV; peut-être qu'encore à préſent, les Miniſtres travaillent à en remettre le Royaume.

Si le Cardinal de Fleuri fut trop au large, & trouva à s'égarer dans le cercle étroit où la paix lui permettoit de ſe tenir

renfermé ; ce fut bien autre choſe lorſque la guerre le força d'entrer dans une plus vaſte carriere. Il n'y eut que des yeux faſcinés qui le méconnuſſent pour tel qu'il a été jugé après ſa mort. Sa politique, par rapport à cette partie du gouvernement, ne pouvoit être le fruit de ſon expérience. Elle n'étoit point celui de ſon génie. Il ſe la forma par ſes lectures. La différence des temps & des circonſtances, fait une infinité d'exceptions aux regles les plus générales, que les politiques de livres ont établies. Il ne les en adopta pas moins toutes : & c'eſt à quoi on doit rapporter cette incertitude, & cet embarras, qu'on honoroit du nom de prévoyance, quand il eut à faire l'application de quelqu'un de ſes principes. Ce lui fut une confuſion de nuances à démêler, dans laquelle il ſe perdit. Semblable à un homme qui voudroit accommoder un habillement du ſiécle paſſé, à chacune des modes qui paroiſſent ſucceſſivement en celui-ci, il gâta de plus en plus des maximes aſſez bonnes par elles-mêmes, & fit de ſa conduite un tout, qui n'eut rien de ſuivi, que ſon contraſte perpétuel avec les intérêts actuels du Roi ſon maître. On trouve dans ſon caractere & dans ce mauvais

fond de politique, la ſource de toutes ſes fautes. Qu'on le ſuive depuis 1735 juſqu'à ſa mort.

Sur ce viel Axiome de politique écrite: *Quand deux Princes iſſus d'une même tige, ſont à peu près égaux en puiſſance & voiſins, la jalouſie & l'inimitié deviennent plus fortes entr'eux, qu'entre des étrangers;* il ſe prévint de la néceſſité d'abaiſſer la puiſſance de l'Eſpagne, ou du moins de l'empêcher de s'accroître. Il meſura les intérêts de la France, par rapport à elle, ſur celle de Louis XI. avec la branche de Bourgogne; & ſans conſidérer que, dans un ſiécle d'ici, les établiſſemens des Princes Eſpagnols en Italie, ne tiendront pas plus à une branche de la maiſon de Bourbon qu'à l'autre, il ſe fit une maxime de les réduire au plus petit pied qu'il ſe pourroit.

Les hauteurs & les caprices du Comte de Sinzendorf, ayant fait prendre aux deux Puiſſances Maritimes, l'étrange parti de laiſſer l'Empereur ſoûtenir ſeul une guerre qui le devoit accabler: après les deux victoires en Italie, & la priſe de Philisbourg, la maiſon de Bourbon avoit en main l'occaſion de réparer le tort que le Traité d'Utrecht lui fit, & de ſe rele-

ver avec gloire, des ceſſions que les malheurs d'une longue guerre lui avoient extorquées. L'Empire ouvert de toutes parts, ne demandoit qu'à recouvrer ſa frontiere aux dépens de l'Empereur, qui la lui avoit fait perdre. Les puiſſances d'Italie ne ſouhaitoient rien avec plus d'ardeur, que de partager entr'elles les Etats d'un hôte d'ailleurs incommode, & dont les intérêts nombreux, commettoient ſouvent leur tranquillité. Se remettre dans leur ancienne indépendance, établir entr'elles un équilibre; c'étoit tout ce qu'elles vouloient. L'Empereur avoit déja perdu tout ce qu'on lui pouvoit enlever de ce côté; &, ſans une prompte paix, cette perte pouvoit n'être bientôt que la moindre des ſiennes. Il étoit trop tard pour les Anglois de venir à ſon ſecours: les Hollandois n'en étoient ſeulement pas tentés. Qui le tira de ce mauvais pas ?

Le Cardinal de Fleuri, en commençant la guerre, s'étoit propoſé l'acquiſition de la Lorraine, & il ne s'étoit propoſé que cela. C'étoit ſon plan; il le ſuivit. Il n'avoit pas compté ſur des ſuccès auſſi rapides; ſur des victoires auſſi déciſives en Italie: elles furent pour lui

comme non avenues. Son eſprit d'ordre ne lui permettoit pas de ſaiſir rien hors de ſon plan ; & ſon eſprit de modération l'empêchoit d'en faire un autre plus vaſte. Les conquêtes l'embarraſſoient ; il les abandonna : cela étoit dans ſon caractere. Si le Roi ſon maître avoit ſoûtenu les Princes Eſpagnols dans toutes leurs juſtes prétentions, ils devenoient puiſſans ; & un des grands principes de ſa politique, étoit de le mettre en défiance de leur accroiſſement.

Ainſi l'Empereur fut laiſſé le maître de ſon Traité, pourvû que la réunion de la Lorraine à la couronne de France en fût le principal article. Il eut la paix, en faiſant agréer au pere de ſes héritiers, qu'on lui donnât trente-deux millions, pour payer ſes dettes ; & en obtenant de lui, qu'il reçût en échange d'un petit pays, foible, très-mal ſitué, où il n'étoit Souverain que de nom, & qui n'ôtoit ni n'ajoûtoit rien à la puiſſance Impériale, à quelque maître qu'il appartînt ; un état riche, floriſſant, de ſouveraineté entiere, que ſa ſituation rend extrêmement conſidérable, & qui étoit autant de dérobé aux ennemis de ſa maiſon.

Le Cardinal joua indignement les alliés du

du Roi ſon maître, lui aliéna, ſans retour, l'affection d'un voiſin, dont l'inimitié étoit la choſe du monde qu'il devoit prévenir avec plus de ſoin : il lui fit prendre des engagemens oppoſés à ſes propres intérêts, contraires à ceux de ſes alliés, injurieux à ſa gloire : il lui fit manquer de mettre dans ſa maiſon, des états qui paſſerent à ſes ennemis ; d'en unir * d'autres à ſon Royaume, qui demeurerent à un dangereux voiſin. Enfin il lui enleva l'occaſion unique, d'anéantir une puiſſance toujours rivale de la ſienne, & d'aſſurer à l'Europe une paix éternelle, en s'en établiſſant l'arbitre.... Tout cela, pour ſe faire le mérite de lui avoir acquis un petit pays, dont, à la propriété près, il étoit auſſi maître que d'aucune province de ſon Royaume ; & dont une politique plus ſaine, lui rendoit l'acquiſition infaillible à quelques années de-là.

La mort de Charles VI. ayant ouvert la ſcène à laquelle l'Europe avoit eu plus de vingt ans à ſe préparer, le Cardinal y parut auſſi déconcerté, que s'il n'avoit pas pû la prévoir. C'étoit une ſuite toute naturelle de l'abſurde traité de 1736.,

* Voyez Chap. XI.

dont les contradictions le mettoient absolument hors de mesure. Il lui falloit opter entre tenir la garantie de la Pragmatique, ou se déclarer contr'elle, après l'avoir jurée. L'un étoit honteux, l'autre étoit impossible : ou il commettroit la gloire du Roi, ou il choqueroit inutilement ses plus précieux intérêts : & lequel des deux partis qu'il prit, il perdoit surement sa propre réputation.

Dans cette embarrassante conjoncture, qui, à moins d'une prompte résolution, lui devenoit encore plus facheuse, il ne se démentit point de son caractere. Retenu par sa timidité, de se mettre hors d'état de pouvoir reculer, il fit sa ressource du temps, le refuge ordinaire des petits esprits. Espérant du hasard ce qu'il n'osoit attendre de sa prudence, il se flata qu'il lui naîtroit quelque incident, dont on feroit honneur à sa politique ; & masquant son ignorante irrésolution, d'un amour de la paix tout à fait hors de saison, il offrit le Roi son maître pour pacificateur d'une querelle, qu'en aidant aux combattans à s'épuiser, il auroit ensuite décidée en maître.

La fortune ne seconda point cette pitoyable manœuvre. Au contraire, chaque

nouvel incident accrut ſon embarras & ſon incertitude. L'Eſpagne lui demanda le paſſage par le Rouſſillon & la Provence, pour les troupes qu'il envoyoit en Italie. Grande conſultation ! S'il l'accordoit, il ſortoit du perſonnage qu'il avoit pris : s'il le refuſoit, il ſe rendoit le perſonnage oppoſé plus difficile à prendre, plus dangereux à ſoûtenir. Dans le premier cas les Princes Eſpagnols renverſoient infailliblement la Pragmatique, & il devenoit leur complice. Dans le ſecond la Reine de Hongrie étoit préſervée d'une diverſion, qui aſſuroit ſon infériorité en Allemagne, où au contraire elle ſeroit ſupérieure, ſi ces forces étoient unies ; & ce n'étoit qu'en Allemagne qu'il auroit à la combattre, lorſqu'il ſe déclareroit contr'elle.

Enfin il ſe détermina, ſelon ſes principes & ſon caractere. Les troupes Eſpagnoles durent retourner, attendre qu'il ſe fut décidé à leur laiſſer prendre la route de terre, ou qu'on eût fait, dans les ports de Catalogne, les apprêts de leur tranſport. Les Anglois eurent le temps de venir couper la voie de la mer. Le Roi de Sardaigne eut le loiſir de fermer les paſſages des Alpes. L'Italie fut préſervée de l'orage ; la Reine de Hongrie de la diver-

sion : &, après avoir ruiné les affaires du Roi son maître & celles de ses alliés, par son esprit doux & modéré, lorsque cet habile Ministre voulut entrer en action, se trouva en tête un ennemi qui l'obligea à des efforts, que son esprit d'ordre & d'économie ne lui permettoit pas de hazarder.

C'est le même homme, encore mieux développé, dans la guerre de l'Espagne contre l'Angleterre. Sa conduite impénétrable à quiconque y cherche des vûes profondes, & veut y trouver de la prudence, n'offre à des yeux déprévenus, que l'expression toute simple de ses foiblesse & de son incapacité. Jamais il ne se présentera d'occasion aussi favorable de réprimer l'Anglois, & d'humilier son orgueil. Les Hollandois, prévenus que la guerre seroit toujours de défensive de la part de l'Espagne, n'auroient pris aucun ombrage des puissans secours que la France lui eût donnés. L'anéantissement de la marine des deux couronnes les auroit tranquilisés sur leurs communs efforts : elles seroient arrivées à la supériorité, sur les *maîtres de la mer*, avant qu'on se fût aperçû qu'elles pussent parvenir à l'égalité. Mais il falloit avouer que c'étoit une faute d'avoir laissé tomber la marine ; & le

# TESTAMENT POLITIQUE DU CARDINAL ULES ALBERONI,

RECUEILLI

de divers Mémoires, Lettres & Entretiens de SON EMINENCE,

Par *Monſignor* A. M.

TRADUIT DE L'ITALIEN,

*Par le* C. *de* R. B. M.

SECONDE PARTIE.

Vis conſilii expers mole ruit ſuâ.
HORAT.

A LAUSANNE,
chez MARC-MICHEL BOUSQUET
& Compagnie.

M. DCC. LIV.

Il a vécu trop long-tems pour les alliés de la France, & il eſt mort à propos pour elle. Peu touché de ſa gloire, inſenſible à leurs périls, il ignora ſouvent leurs communs intérêts, & les ſacrifia toujours à ſes goûts, ou à ſa prévention. Il mérita d'être haï du Roi ſon maître, dont ſes fautes ont rendu le regne plus difficile; & il doit de n'en être que méprisé, à l'honneur qu'il lui a laiſſé de les réparer.

*Fin de la premiere Partie.*

# TESTAMENT
## POLITIQUE
### *DU CARDINAL*
# JULES ALBERONI,
### *RECUEILLI*
De divers Mémoires, Lettres & Entretiens de SON EMINENCE,

Par *Monſignor* A. M.

TRADUIT DE L'ITALIEN,

*Par le* C. *de* R. B. M.

SECONDE PARTIE.

Vis conſilii expers mole ruit ſuâ.
HORAT.

A LAUSANNE,
Chez MARC-MICHEL BOUSQUET
& Compagnie.

M. DCC. LIV.

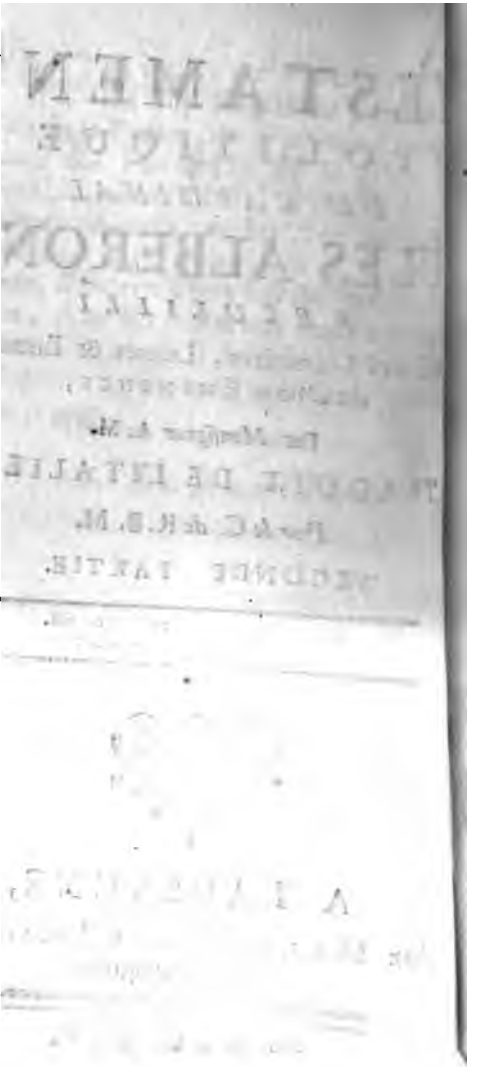

# TABLE
## DES CHAPITRES
### De la deuxieme Partie.

CHAPITRE IX. *De la pragmatique-Sanction de l'Empereur* CHARLES VI. *Si elle a été ce qu'il pouvoit faire de plus avantageux à ſon héritiere.* pag I.

CHAP. X. *Que l'Empereur* CHARLES VI. *n'a pas fait en Italie ce qu'il y pouvoit de plus avantageux à ſon héritiere.* 27

CHAP. XI. *De l'Italie par rapport à ſes Princes, & à la maiſon de* BOURBON. 46

CHAP. XII. *Examen du Plan de Mr. de* BELLISLE, *& de la conduite de la guerre d'Allemagne.* 66

CHAP. XIII. *De l'Equilibre de l'Europe, & de celui de l'Empire. Comment, & pour combien le Corps Germanique doit entrer dans le premier. Examen de ſa politique juſqu'à la derniere paix d'Aix la Chapelle.* 105

CHAP. XIV. *De la Nature, de la Grandeur, & des Cauſes de la Décadence des Hollandois.* 156

CHAP. XV. *De la Conſtitution de la République des Provinces-Unies : Le Stathouderat lui eſt eſſentiel. Diſcuſſion du pour & contre la derniere révolution. Horoſcope de la République.* 190

CHAP. XVI. & dernier. *Idée générale Des Etats du Nord, & de leur équilibre particulier. Conſidérations ſur la Pologne & ſur la Courlande.*

Fin de la Table des Chapitres.

TESTAMENT

# TESTAMENT POLITIQUE DU CARDINAL ALBERONI.

## CHAPITRE IX.

*De la Pragmatique-Sanction de l'Empereur* CHARLES VI. *Si elle a été ce qu'il pouvoit faire de plus avantageux à ſon héritiere.*

LA deſtinée ſi différente du Teſtament de l'Empereur Charles VI, & de celui du Roi d'Eſpagne Charles II, eſt le monument le plus capable de conſtater à la poſtérité, le prodigieux aſcendant de la maiſon d'Autriche en Europe. Inutilement on cherche

dans la néceſſité de l'équilibre, les raiſons d'une diſparité ſi oppoſée à celle que naturellement on devoit attendre. Après avoir peſé attentivement ce qu'ajoutoit à la puiſſance de l'une & l'autre maiſon rivales, l'élevation d'un de ſes Princes au trône d'Eſpagne : après avoir examiné de quoi il importoit à la balance, que la maiſon de Lorraine, plutôt que celle de Baviere, tînt l'Empire ; que la fille de l'Empereur Joſeph, plutôt que celle de l'Empereur Charles, recueillît la ſucceſſion de leur commune maiſon : ſemblable à un Phyſicien de bonne foi, que ſes nombreuſes expériences ne font que convaincre de plus en plus de la néceſſité de reconnoître des qualités occultes, le politique le plus ſubtil & le plus profond, eſt réduit à avouer, que quelque choſe de plus fort que la prudence humaine, qu'une fatalité, dont les reſſorts lui ſont inconnus, a décidé ce double différend, & fait aux deux diſpoſitions un ſort auſſi contraire à celui qu'elles ſembloient mériter.

Les loix & la juſtice étoient pour le Teſtament de Charles II ; le Teſtament de Charles VI. étoit oppoſé aux loix & à l'équité, & léſoit une multitude de co-

héritiers, & de prétendans fondés ſur les meilleurs titres. Cependant le premier ſouleva contre lui la plus grande partie de l'Europe ; & après une guerre affreuſe, il n'eut de valeur que ce que voulurent bien lui en laiſſer les puiſſances qui lui avoient été contraires : tandis que le dernier a été accepté, juré, garanti par les Puiſſances, que les loix, la juſtice & leur propre intérêt, ſollicitoient à ſe déclarer contre lui.

Charles II. avoit de ſes peres, ſur les Royaumes & Etats de la Monarchie Eſpagnole, le droit de ſucceſſion ou de conquête ; deux titres de propriété les plus authentiques, & les plus reſpectés parmi les Souverains. Charles VI. n'étoit que l'uſufruitier de ſes Etats d'Allemagne, & n'avoit point d'autre titre ſur les autres, que celui d'une poſſeſſion de pure tolérance. La loi qui plaça Charles II. & ſes ancêtres ſur le trône d'Eſpagne, y mettoit après lui le fils de France qu'il y appelloit par ſon Teſtament : la loi qui donna à Charles VI. & à ſes prédéceſſeurs, la meilleure partie de leurs Etats, étoit préciſe pour l'excluſion de ſa fille, à qui ſon Teſtament les faiſoit paſſer. Il ne l'y pouvoit appeller qu'en faiſant une nouvelle loi, qui anéantît l'ancienne, & lui

enlevât par conſéquent à lui-même, l'unique titre auquel il les poſſédoit. Enfin Charles II. diſpoſoit d'un bien, qui lui appartenoit uniquement, en faveur de ſon héritier légitime; & Charles VI. ſe donnoit, pour des biens qui ne lui appartenoient pas, un héritier abſo-inhabile à les poſſéder. Cependant la diſpoſition de Charles II. fut rejettée avec la derniere hauteur; & Charles VI. a vu la ſienne reçue pour baſe du ſiſtème de l'Europe qu'elle devoit bouleverſer.

Les atteintes que le Teſtament de Charles VI. a eſſuiées des articles d'Aix-la-Chapelle & de Breſlau, ne lui ont rien ôté de ſon merveilleux. Cet Empereur lui avoit fait ſon ſort dans les nombreux traités qu'il ſe ménagea depuis 1713. juſqu'en 1738; & les puiſſances auxquelles, après ſon décès, ſa Pragmatique a été un ſujet de guerre, ont eu beſoin d'apologies. Mais plus on y admire la confiance de ce Prince en ſa fortune, & le ſuccès qui l'en a avoué; plus on eſt ſurpris, qu'ayant ſi bien connu ſon aſcendant, il ne s'en ſoit pas plus utilement ſervi. On diroit qu'il chercha moins à en profiter qu'à le ſignaler: qu'il aima mieux s'en prévaloir, pour l'honneur de ſon deſpotiſme, que pour ce-

lui de ſa politique ; & qu'en ſe donnant la Princeſſe ſa fille pour Légataire univerſel, il ne ſe propoſa que la gloire frivole, d'avoir ſurmonté de grands obſtacles pendant ſa vie, ſans s'embarraſſer ſi, ſon deſpotiſme finiſſant avec elle, les effets en ſubſiſteroient ou non après ſa mort.

Et en effet, ſi l'Empereur Charles VI. avoit été touché de la gloire, de laiſſer après ſoi une grande & ſolide puiſſance à la maiſon qu'il entoit ſur la ſienne ; loin de s'opiniâtrer, ainſi qu'il a fait, à lui aſſurer tous & chacun de ſes Etats, on l'auroit vû ſe faire un mérite auprès des cohéritiers & prétendans, de ſa condeſcendance à leurs prétentions ; & les amener, par des manieres douces & flateuſes, à ſouhaiter des échanges, qui, débarraſſant ſa couronne des fleurons inutiles & incommodes, dont le traité d'Utrecht la chargea, plutôt qu'il ne l'enrichit, étoient en même tems l'affermiſſement & l'augmentation de l'héritage qu'il vouloit faire recueillir à ſa fille. Une complaiſance à laquelle il devoit peu lui couter de ſe plier, auroit adouci l'injuſtice du Teſtament, à ceux qui en étoient le plus léſés. Il auroit rendu ſa diſpoſition plus reſpectable, en paroiſſant reſpecter lui-même celles de ſes

prédéceſſeurs, qui étoient de même nature qu'elle ; &, ſe donnant, pour ainſi dire, pour complices de l'infraction des anciennes loix, ceux qui étoient en droit de les reclamer, ou de lui en demander compte ; il auroit acquis, à celle qu'il leur ſubſtituoit, autant de défenſeurs qu'autrement elle devoit faire de mécontents, & avoir d'adverſaires.

Depuis que la branche aînée d'Autriche eſt éteinte, le centre de la puiſſance de cette maiſon eſt en Allemagne, où la Bohême, les Autriches, & autres païs nommés abuſivement héréditaires, ſont, avec le Frioul & la Hongrie qui leur ſont adjacens, un enſemble de provinces plus conſidérable que tout ce qu'elle poſſéde éparpillé dans le reſte de l'Europe. C'étoit ſur ce principal morceau de ſa ſucceſſion, que Charles VI. devoit fixer toutes ſes vûes, en faveur de ſon héritiere. Pour devenir une des plus belles Monarchies du monde, il n'avoit beſoin que d'être arrondi par une main habile, & ouvert au commerce, dont le défaut y tient les peuples dans la pauvreté, & par contre-coup les Souverains dans la foibleſſe & l'impuiſſance. Le ſacrifice des Etats d'Italie, qui ne peuvent lui donner ce qui

lui manque, devoit être compté pour rien, dès qu'il lui valoit un échange qui le lui auroit procuré : & quand les Pays-bas n'auroient eu d'autre défaut que celui d'en être entiérement isolés ; puisqu'un Souverain n'est réellement puissant que des Etats où la communication est mutuelle des parties au centre, c'en étoit assez pour ne pas balancer d'en faire le prix de quelque piece plus relative aux pays héréditaires. Les Electeurs de Baviere, renfermés dans un petit Etat, si malheureusement situé pour la guerre, qu'il en est toujours, ou le théatre ou le prix, souffrent de demeurer enclavés, sans aucun jour à leur agrandissement. Leur grand cœur s'oppose à la résignation que des épreuves toujours malheureuses leur dictent ; & leur ambition ne fait que s'irriter par les disgraces. Maximilien Emmanuel en étoit si possédé, qu'il eût sacrifié tout au plaisir d'être à portée de conquérir. Il proposa au Duc de Savoie Victor-Amédée, l'échange de leurs Etats respectifs, sans réserve, ni retour ; & s'en prit à son étoile d'en être refusé. Peut-être que la différente constitution des uns & des autres, n'y auroit pas été la seule difficulté. Quoi qu'il en soit, téméraire ou non,

l'offre partit de l'abondance du cœur ; & c'en eſt aſſez pour préſumer avec fondement, que ſon petit-fils, qui n'étoit pas moins ambitieux que lui, auroit entendu volontiers à un autre, qui lui auroit été plus profitable & plus glorieux.

Ce Prince étoit le ſeul, à bien dire, que l'Empereur dût prendre ſoin de dédommager de l'injuſtice de ſon Teſtament. Cohéritier appuié des meilleurs titres, & le moins diſpoſé à renoncer à ſes droits, il étoit un chef, à la ſuite duquel les autres prétendans ſe produiroient tôt ou tard. Mécontent, il étoit un ennemi d'autant plus dangereux, que déja il étoit voiſin jaloux. Satisfait, il aidoit à appaiſer, ou à contenir, ou à repouſſer les autres, & devenoit un allié d'autant plus ſûr & plus ardent, que ſon ambition n'auroit plus trouvé à gagner qu'en ſignalant ſon zéle. Jaloux des Electeurs de Saxe, Brandebourg & Hanovre, & plus impatient qu'aucun du Collége, de la diſtinction que la Royauté leur procure dans les Cours, le titre de Roi étoit un appas auquel il ne pouvoit manquer d'être pris. Le brillant d'une couronne auroit prévalu ſur ſes prétentions à des biens plus ſolides ; & l'Empereur ſe l'attachoit par des

nœuds indiſſolubles, ſans qu'il lui en coutât autre choſe, qu'un de ces coups d'autorité, ſi familiers à ſa maiſon.

En récompenſe du Duché & du Palatinat de Baviere, cédés abſolument à l'héritiere d'Autriche, l'Electeur recevoit à titre du Royaume d'Auſtraſie, les Duchés de Luxembourg, Limbourg, Brabant & haute Gueldres, avec les Comtés de Hainaut, de Namur, d'Aloſt, & la partie de la Flandre ſiſe en-deçà de l'Eſcaut, par rapport à ces pays. A titre d'Electorat, il avoit le Duché de Juliers, le Comté de Meurs & la portion de l'Archevêché de Cologne & du Duché de Cleves, d'en-deçà du Rhin. On auroit appellé cet Electorat, un de Bourgogne, puiſqu'il y a un Cercle de ce nom, ou Palatinat du bas Rhin.

Munſter, Paderborn & Oſnabrug, auroient formé, avec le Duché de Weſtphalie & les autres dépendances de l'Archevêché de Cologne de-là le Rhin, un nouvel Electorat Eccléſiaſtique, plus puiſſant que l'ancien, & qui auroit conſervé ſon nom : le Chapitre de Cologne s'incorporoit aux trois autres ; &, après une réduction, les quatre n'en faiſoient qu'un.

Le Roi de Pruſſe recevoit le Duché de Bergues, pour équivalent de ce qu'il cédoit en-deçà du Rhin : & pour prix de ſa renonciation à ſes droits ſur la Sileſie, on lui aſſuroit la ſucceſſion d'Ooſtfriſe, encore alors en litige, avec tout le Mecklembourg, en procurant au Prince de ce nom les Duchés de Courlande & de Semigalie, beaucoup plus conſidérables que ce qu'il eut cédé, & auxquels il étoit aiſé de le faire appeller par les Etats de Courlande, à l'aide de la protection de la Ruſſie.

Le Duché des deux Ponts avec Philipſbourg, étoit un dédommagement actuel à l'Electeur Palatin de ſa part des biens de Cleves; & outre des lettres d'expectative, pour la ſucceſſion éventuelle aux fiefs qui vacqueroient pendant un tems déterminé dans ſon Cercle, on lui donnoit les droits de l'Empire ſur les conquêtes qu'on pourroit jamais arracher de ce côté aux François. Le Duc de Deux-Ponts étoit récompenſé des Principautés de Montbeliard & de Neufchâtel. Le Roi de Pruſſe n'a pas de ſi grands intérêts à la conſervation de cette derniere, que, pour le bien de la paix, il n'eût entendu à la vendre avantageuſement.

Un dixieme Electorat étoit créé en fa-

veur du Landgrave de Heſſe-Caſſel, aſpirant depuis long-temps à cette dignité, & aſſez puiſſant pour la ſoutenir ; & on ſe ſervoit de la néceſſité du nombre impair dans le Collége, pour faire le même honneur au Duc de Wirtemberg, autant à ménager dans le haut Empire, que le Landgrave dans le bas. On donnoit à ce dernier, pour équivalent du Montbelliard, la Seigneurie de Wiezſintaig, contigue à ſon Duché. On lui aſſuroit la direction du Cercle de Souabe, dont il devoit craindre que ſa converſion à l'Egliſe Catholique n'obtînt le retour à la maiſon de Bade; &, en le faiſant reconnoître pour Duc de Souabe, on lui procuroit la Souveraineté ſur les villes Impériales, ſituées dans ce Cercle en grand nombre.

Quoique le Duc de Wirtemberg, & le Landgrave de Heſſe, une fois ſatisfaits, on eut peu à redouter le mécontentement des Princes connus ſous le nom d'*anciennes Maiſons de Princes de l'Empire*, on ne devoit pas négliger de ſe les concilier. Ils étoient intéreſſés à ce déplacement, par une promeſſe ſolemnelle, rédigée en loi, de fixer irrévocablement le nombre des Electeurs à onze ; & au cas que quelqu'une des Maiſons Electorales vint à s'étein-

dre, de donner ſon ſuffrage à porter à la Diete d'Election, & ſes autres honneurs dans l'Empire, au Député du banc des Princes; dont la voix, ſemblable à celle des Electeurs Eccléſiaſtiques, ſeroit purement active.

La ſucceſſion de Saxe Lawembourg étoit confirmée à la maiſon d'Hanovre; & la continuité de celle de Pologne garantie, en tant que de raiſon, à la maiſon de Saxe. On procuroit à un des jeunes Princes de cette derniere, la Coadjutorerie de quelqu'un des Electorats Eccléſiaſtiques. Le ſéqueſtre du Comté de Mansfeld étoit levé: on lui faiſoit une ſubſtitution de toute la ſucceſſion d'Autriche, au défaut de poſtérité des deux Archiducheſſes. On faiſoit recevoir au Prince d'Orange la Seigneurie de Raveſtein, en échange de ſes biens de Luxembourg. Toute la partie de la Flandre en-deçà de l'Eſcaut vers la mer, étoit aux Hollandois l'équivalent de ce qu'ils cédoient dans la haute Gueldre & le Duché de Limbourg; & ils conſervoient ce qu'ils ont du Brabant.

Ce plan, non moins brillant & plus ſolide, que celui de la Pragmatique, n'avoit ni de ſi grands ni de ſi nombreux obſtacles. Il faiſoit une affaire domeſti-

que de l'Empire, de la ſucceſſion d'Autriche, dont l'autre faiſoit l'affaire de toute l'Europe. Il conſervoit à l'Empereur tous ſes avantages, en ne lui donnant à ménager que les Dietes, où il étoit tout-puiſſant; au lieu que l'autre le tiroit de ſon fort, & le privoit de ſes plus grandes reſſources, en lui donnant à négocier dans les Cours, où la maiſon de Bourbon balançoit ſon crédit. Suivant l'un, ce Prince n'avoit à ſe concilier que ſes anciens amis: ſelon l'autre, il lui falloit s'acquérir pour Protecteurs, ſes ennemis les plus décidés. Celui-là ne demandoit du Corps Germanique, qu'un déplacement d'autant plus aiſé à obtenir, d'autant plus facile à être maintenu, que plus ou moins avantageux à chacun des membres, il étoit profitable à tous. Celui-ci exigeoit des Princes de l'Empire une abnégation gratuite de leurs plus chers intérêts, & devoit trouver qui les y contint, dans les puiſſances les plus intéreſſées à les en relever. Dans ce dernier, l'Empereur outrageoit le Corps Germanique, en renverſant ſes loix fondamentales, en mépriſant les oppoſitions de ſes Princes, en comptant pour rien leur reſſentiment. Il l'inſultoit, en lui cherchant hors de l'Empire, des garans de

la promeſſe qu'il en extorquoit; & il devoit faire tout cela impunément. Par la conduite que l'autre plan lui preſcrivoit, il s'acquéroit le Corps-Germanique pour ſon obligé, lors même qu'il en obtenoit tout ce qu'il en demandoit. On lui auroit ſû d'autant plus de gré du ton de pere & d'ami, ſur lequel il auroit parlé, qu'on étoit las de ſouhaiter en vain qu'il le voulût prendre. L'acceptation de ſon Teſtament étoit l'effet de ſon adreſſe à y amener les eſprits. L'Empire qui l'auroit adopté, en devenoit lui-même le garant. La diſpoſition de Ferdinand I, l'accord de Ferdinand II. auroient été ſolemnellement annullés. La légataire de Charles VI. réuniſſoit tous les droits de ſes Cohéritiers & prétendans : elle y entroit avec leur agrément ; & elle avoit pour s'y maintenir, le ſecours de ceux qui ſeuls auroient pu les lui diſputer.

Les Empereurs Leopold & Joſeph ont fait un Royaume d'une des plus chétives Provinces de l'Europe. Ils ont créé deux Electorats, proſcrit trois Electeurs. Ils ont diſpoſé en maîtres, de Souverainetés qui ne leur appartenoient pas ; ils ſe ſont appropriés les fiefs de l'Empire, qu'ils n'ont pas vendus. Ils ont attenté ſur la

liberté des Princes : ils ont préſumé de leur autorité juſqu'à dégrader des fils de Souverains, pour les fautes de leurs peres ; ils ont enlevé aux peuples leurs priviléges & leurs droits, aux villes leurs franchiſes, & leurs immunités : ils ont engagé le Corps Germanique dans des guerres qui leur étoient perſonnelles ; lui ont fait payer les Traités qui n'étoient avantageux qu'à leur maiſon. Charles VI. avoit autant de crédit qu'eux dans l'Empire ; & l'exécution de ce plan ne le lui demandoit pas, à beaucoup près.

Toujours à tems de ramener le premier Miniſtre de France à ſon humeur pacifique, en lui ménageant l'honneur de réunir la Lorraine à la Couronne du Roi ſon maître, l'Empereur Charles VI. n'avoit, hors de l'Empire, que le Pape, les Anglois & les Hollandois à ſe concilier. L'Angleterre étoit contente d'un arrangement, qui eut reſſerré ſon ennemie dans des bornes qu'elle ne pourroit plus franchir ; & ſa jalouſie lui exagéroit l'avantage d'avoir une puiſſante diverſion aſſurée, dont elle ne ſeroit plus obligée de faire les plus grands frais.

Sans ceſſe en allarme, que les Anglois n'aient Oſtende & Nieuport en nantiſſe-

ment, ou que la maiſon d'Autriche ne ſe laſſe de ne retirer aucun avantage de leur poſſeſſion, les Hollandois auroient acheté, au prix qu'on auroit voulu y mettre, d'être entiérement délivrés de cette double inquiétude, & rendus maîtres du commerce du Pays-bas, dont ils ſont bien plus jaloux que de ſes domaines. Une paix perpétuelle, garantie par l'Empire, les auroit raſſurés ſur l'ambition de leur nouveau voiſin. Un Traité de défenſive, que leurs ſubſides lui auroient fait goûter, leur faiſoit de ſes Etats, une barriere beaucoup plus forte & plus durable que la premiere. Les domaines du Pays-bas ne lui étant plus un ſuperflu, ainſi qu'ils avoient été aux Princes Autrichiens, il ſeroit bien plus ardent à leur défenſe, bien plus ferme à n'en ſouffrir aucun démembrement. Plus fort alors de vingt mille hommes, que des nombreuſes garniſons qu'il leur faut entretenir dans cette multitude de places, qui ne leur appartiennent pas, & ne leur rapportent rien, les Hollandois étoient toujours diſpoſés à faire cauſe commune avec leurs alliés; & la France trouvoit en eux un ennemi auſſi redoutable, qu'auparavant elle leur étoit un formidable voiſin.

Depuis le Traité de Weſtphalie, la Cour de Rome a bien relâché de ſes ſcrupules, ſur l'aliénation des biens Eccléſiaſtiques en Allemagne. Trop inſtruite qu'il ne faudroit qu'une légere étincelle pour allumer un nouvel incendie, qui conſumeroit ce qu'elle a ſauvé du premier, elle ſera toujours diſpoſée à céder à propos à la néceſſité. Mais la portion de l'Archevêché de Cologne, dont on lui eut demandé l'aliénation, n'étoit pas ſi conſidérable, qu'elle n'en dût voir la compenſation dans tous ces morceaux de pays hérétiques, que le Roi d'Auſtraſie, bon Catholique, obtenoit; & où, pied à pied, ſans heurter de front le Traité de Weſtphalie, il ne manqueroit pas de relever les Egliſes ſur les ruines des Temples. Au pis aller, le Comté de ***, dont l'Empereur Leopold gratifia Dom Livio Odeſcalchi *, pouvoit être miſe dans la famille Corſini, en forme de dédommagement pour l'Egliſe. Ce qui paſſa pour une compenſation de trois Royaumes, enlevés à un Prince Catholique, pour être donnés à un Hérétique, ſeroit ſans doute reçu pour équivalent d'une liſiere du pays, cédée par un Archevêque, d'ailleurs aſſez grand ter-

* Neveu du Pape INNOCENT XI.

rien, à un Catholique de la meilleure roche.

Le nouvel Electorat Eccléſiaſtique étoit une affaire de diete, où l'Empereur étoit en poſſeſſion de faire paſſer tout ce qu'il lui plaiſoit d'y mettre en délibération. Les plaintes & les murmures de tant de Chanoines reformés, ou tranſplantés, n'auroient pas été entendus par-deſſus le cri du bien public; & quand l'union des trois Evêchés, qui étoient alors ſur une même tête, n'auroit pas convaincu les Princes, qu'ils perdoient peu à les unir par un acte ſolemnel, la gloire de participer un jour à l'élection de l'Empereur, & la conſidération que leur obtenoit d'avance dans l'Empire, cette qualité préſomptive d'Electeur, leur auroient paru préférable à l'honneur incertain, d'avoir quelqu'un de leurs proches au nombre des Prélats. Les Electeurs Proteſtans étoient intéreſſés à la création d'un nouvel Electorat, en faveur de la maiſon de Heſſe; ainſi que les Catholiques, en faveur de celle de Wirtemberg. Ceux de Saxe, de Brandebourg & de Hannovre, étoient au-deſſus de toute jalouſie. La poſſeſſion d'une Couronne ne leur permettoit pas de conſidérer, ſi les bonnets multipliés n'en devien-

droient pas moins reſpectables ; ou le dernier avoit la ſatisfaction de ne plus faire la derniere maiſon Electorale. L'Electeur Palatin y gagnoit d'être à la tête d'un college plus nombreux ; & les Electeurs Eccléſiaſtiques, contens que toujours la ſupériorité demeurât à l'Egliſe dans les dietes, n'auroient eu des yeux, que pour voir ce qu'un Roi d'Auſtraſie ajoutoit, aux forces du parti Catholique en campagne.

La perte des biens de Cleves en-deçà du Rhin, & du Comté de Meurs, étoit bien récompenſée au Roi de Pruſſe, par le Duché de Bergues. La ſucceſſion d'Ooſtfriſe changeoit entiérement ſes vûes de ce côté. Si le voiſinage des Hollandois lui eſt précieux, c'eſt ſans doute parce qu'il ſemble lui promettre, qu'un jour il mêlera ſes intérêts avec ceux de la République, & entrera dans ſes affaires. Mais les relations de commerce, que lui devoit donner Emdem, étoient bien mieux appuyées du Duché de Bergues, qui faiſoit corps avec ſes Etats de Weſtphalie, que de quelques places dont le Rhin ôte la communication. Si jamais il a quelques prétentions ſur le Stathouderat, & qu'il ſoit obligé de les faire valoir par les armes ; les Provinces de Frize & de Groningue, le Comté

de Zulphen ſont des théâtres de guerre ; bien plus avantageux que la Gueldre & le Brabant, hériſſés de forts & d'Ecluſes, couverts de places exactement fortifiées.

Le grand principe des Souverains, de faire plus de cas d'un petit accroiſſement de proche en proche, que d'une plus grande acquiſition au loin, déterminoit l'Electeur Palatin à recevoir le Duché de Deux-ponts & ſes dépendances, pour ſa part des biens de Cleves, dont il faiſoit ceſſion. Les droits qu'on lui donnoit aux conquêtes futures ſur la France, n'étoient pas un appas vuide de réalité. Le déplacement changeoit entiérement la nature des gueres que l'Empire avoit déſormais à ſoutenir. Vivement attaqué par des armées indépendantes l'une de l'autre, la France n'avoit plus à compter ſur la reſſource dont lui ont toujours été la lenteur & la déſunion de ſes ennemis. Les Hollandois, qui ne lui étoient plus acceſſibles que par la plus forte tête de leur pays, ſuffiſoient à leur propre défenſe. Le Roi d'Auſtraſie, qui devoit être au moins auſſi prompt qu'eux, à entrer en campagne, étoit aſſez fort de ſes propres troupes, pour la tenir en échec, & ſoutenir ſes places juſqu'à la venue du ſecours d'au-

de-là du Rhin. En égalité alors avec le Général François, il pouvoit riſquer une action d'éclat, capable de changer la nature de la guerre pour le reſte de la campagne. On reverroit ces ſiéges qu'on ne trouve plus que dans les Hiſtoires, où les Gouverneurs, remplis d'une juſte confiance en des remparts, qu'on n'a pas uniquement élevés pour la montre, ſe ſeroient crus deshonorés, de capituler avant que d'avoir ſoutenu deux aſſauts au corps de la place. Certain de rendre à ſon Souverain un compte rigoureux de ſa défenſive, l'aſſiégé oppoſeroit le travail & l'induſtrie à la force. Ainſi que jadis, la guerre ſeroit une ſcience, dont la Tactique de plaine ne feroit qu'une petite partie; & une ville aſſiégée ceſſeroit d'être regardée comme une ville deſtinée infailliblement à changer de maître.

Sur le haut Rhin, la France auroit à ſoutenir toute la maſſe des forces Autrichiennes, augmentée encore de celles de Souabe, qui ne ſe feroient plus attendre au quartier d'aſſemblée. L'Electeur Palatin, à la tête des troupes de Heſſe, de Treves & de Mayence, & des ſiennes propres, la pourroit amuſer ſur le Saar, juſqu'à ce que, renforcé de celles des trois

Cercles, jointes à celles de Saxe & de Brandebourg, il la rechaſſeroit au-de-là de la Moſelle, & la réduiroit à la défenſe de ſes anciennes frontieres.

Attaquée d'un autre côté par le Duc de Savoie, que l'eſpérance de démembrer le Comté de Provence en ſa faveur, tiendroit toujours prêt à une diverſion : inquiétée ſur ſes côtes & dans ſes colonies de l'Amérique, par les Anglois & les Hollandois, cette terrible puiſſance pouvoit-elle ſe maintenir long-tems la même ? Si elle manquoit de parer à quelques coups, n'étoit-il pas vraiſemblable que ce ſeroit à ceux qui lui ſeroient portés dans un pays, où elle auroit tout contre elle ; où les peuples n'ont de François que le nom ; & par l'habillement, la langue, & les mœurs, ſemblent ſe conſerver unis à l'Empire, dont la force des armes les arracha ?

La jalouſie, cette peſte ordinaire des projets de conquêtes, ne venoit point faire obſtacle aux ſuccès de l'Electeur Palatin. Les Archevêques de Mayence & de Treves, ſe ſeroient trouvés bien recompenſés de leur contingent, s'il leur avoit rendu leurs anciens ſuffragans, leur ancienne tranquillité : s'il les avoit délivrés de la dépendance où les tient un voiſin, tou-

jours en état de parler en maître. Quelque fut ſa fortune, elle ne reffoidiſſoit point les deux Rois ſes Auxiliaires, qui ne ſont pas à portée de jouir de la part qu'ils en pourroient revendiquer. Encore moins attiédiſſoit-elle les cercles, qui regarderoient comme une charge onéreuſe, la portion qu'il en céderoit.

L'Electeur de Heſſe y gagnoit, d'épaiſſir la barriere derriere laquelle ſont ſes Etats. Il y trouvoit d'établir au-de-là du Rhin, quelqu'une des branches de ſa maiſon, dont le petit Etat, réuni au ſien, augmenteroit d'autant ſa puiſſance. L'Alſace, & le Suntgaw ſont plus qu'il n'en faudroit offrir à la maiſon de Bade, pour lui faire paſſer le fleuve. L'Electeur de Souabe étendroit ſes Etats juſqu'à lui; & la maiſon d'Autriche ne demanderoit qu'à faire un Comte de Bourgogne Prince d'Empire. Le Roi d'Auſtraſie ſeroit ſuffiſamment intéreſſé à pouſſer vivement une guerre heureuſe, par l'eſpérance de réunir tant de morceaux arrachés à ſes prédéceſſeurs. L'Artois, la plus belle moitié de la Flandre & du Hainaut, la clef du Comté de Namur, la barriere du Luxembourg, lui faiſoit une aſſez belle portion, pour qu'il n'enviât pas celle des

autres. L'Empire enfin, content d'avoir reculé ſes bornes, & d'être déſormais hors de la portée de la France, applaudiſſoit aux ſuccès d'un de ſes Princes, devenu plus capable de le défendre.

On ne conçoit pas ce que l'Empereur Charles VI. s'eſt propoſé, en faiſant paſſer les Pays-bas à ſon héritiere. Sans doute que ce Prince en a cru la poſſeſſion eſſentielle à la rivalité qu'il a voulu lui laiſſer avec la France. Mais de quelle gloire lui eſt-il d'entrer, bon gré malgré, dans toutes les guerres contre cette puiſſante Couronne. N'auroit-elle pas lutté contr'elle plus glorieuſement, ſi, en pouvoir de ne s'y préſenter qu'à propos, elle avoit été en état de ne le tenter qu'avec avantage ? Ses Etats augmentés des deux Bavieres, elle mettoit toutes ſes forces enſemble, elle les rapprochoit des lieux où elles devoient agir ; & rendoit leur choc d'autant plus violent, que, ſemblables au belier terrible des anciens, elles n'auroient donné que de la tête. Le Briſgau, les villes foreſtieres, & tous ces morceaux, dont le défaut de communication lui rend la défenſe ſi difficile, & la poſſeſſion ſi peu fructueuſe, s'uniſſoient à la maſſe, & devenoient la tête d'un corps parfaitement proportionné.

proportionné. Le commerce du Rhin ſe mêloit à celui du Danube ; & la maiſon d'Autriche, ſoutenant d'une puiſſance réelle le rang & les titres qu'elle ſe donne, elle repréſentoit en Europe, avec une dignité qui juſqu'ici lui eſt abſolument étrangere.

Mais ; dit-on, en gardant les Pays-bas, elle eſt sûre d'intéreſſer l'Angleterre & la Hollande dans ſes démêlés avec la France. Les ſubſides qu'ils lui donnent ſont le nerf qui fait agir ſes troupes, & ſoutient la manœuvre qui a rapport au rôle qu'elle a pris. Eh ! n'eſt-il pas plus glorieux de n'avoir pas beſoin de ces ſubſides ſi eſtimés : eſt-ce être Souverain d'un pays, que de le poſſéder de la maniere dont l'Empereur Charles VI. poſſéda les Pays-bas ? Sacrifier les avantages du pays, la commodité de ſes ports, l'induſtrie de ſes ſujets, la force de ſes places, à des alliés, qui mettent à ce prix des ſecours, dont il ne peut ſe paſſer ! comment la dépendance où les Anglois & les Hollandois l'ont tenu, & les requêtes de ſes Ambaſſadeurs à Londres & à la Haye, s'accordent-elles avec cette noble fierté, à laquelle on devroit reconnoître une puiſſance, qui diſpute le premier rang en Europe ? Il eſt glorieux

ſans doute de recevoir des ſubſides aux mêmes titres que les Rois de Pruſſe, de Suede, & de Sardaigne; que les Cantons Suiſſes & les ligues Griſes; que les plus puiſſans Princes d'Allemagne les reçoivent de la France, ou des puiſſances maritimes. Le mot *ſubſides* eſt abuſif à l'égard de toutes ces puiſſances, ſi on ne lui joint l'épithete *réciproques*. Les ſommes qu'elles touchent, ſont le juſte retour d'une amitié utile, qu'on leur demande & qu'elles accordent; un tribut que la reconnoiſſance leur paye d'avance. Le traité eſt à conditions égales. C'eſt un commerce d'Etat à Etat, où la force eſt l'échange de la richeſſe: de peuple à peuple; où la ſueur eſt reçue pour équivalent du ſang. Les ſubſides que le Souverain des Pays-bas ſollicite des Anglois & des Hollandois, ſont-ils de cette peine? On a peine à ſe refuſer à l'idée d'un citoyen, mal partagé des biens de la fortune, dont un financier repare & étaïe la maiſon, qui ne pourroit croûler ſans endommager ſon palais.

## CHAPITRE X.

*Que l'Empereur* CHARLES VI. *n'a pas fait en Italie ce qu'il y pouvoit de plus avantageux à ſon héritiere.*

ON a peine à ne pas croire, que l'Empereur Charles VI. a donné dans le projet favori de ſa maiſon. Depuis le traité d'Utrecht on ne lui voit de vûes que pour la monarchie univerſelle : ou du moins on ne trouve, qu'en les lui ſuppoſant, une explication vraiſemblable, de ſa ſurprenante politique, par rapport à l'Italie. Tant qu'il a gardé Naples & la Sicile, il n'a tiré aucun avantage de leur poſſeſſion. Il n'a eu la Lombardie que comme un pays, dont il faiſoit une pierre d'attente. Parme & Plaiſance lui ſont échus enſuite, avec le grand Duché, dont il étoit auſſi maître, que s'il l'avoit eu en propre ; & on n'a point remarqué qu'il ait fait aucunes de ces diſpoſitions, par leſquelles un Souverain témoigne qu'il eſt fixé à ſon acquiſition, & qu'il ne penſe qu'à en jouir. Ou il faut l'accuſer d'une indolente modération, que perſonne ne lui repro-

cha jamais, & que mille traits de ſa vie démentent : ou il faut avouer que, ſemblable à ces Alchimiſtes aveugles, qui conſument dans les préparatifs d'une opération impoſſible, une fortune qui pouvoit ſuffire à leur bonheur, il a perdu, dans les fondemens d'un édifice chimérique, des matériaux qu'une ambition mieux reglée eût fait ſervir à la conſtruction d'un autre, de la plus grande ſolidité.

S'il acquiert la Lombardie, s'il montre une envie extrême d'avoir les deux Siciles, ce n'eſt ni pour ſe ſervir des forces des deux Royaumes contre le Turc, ou s'aider de leur ſituation, pour introduire le commerce dans ſes états d'Allemagne, ni pour faire du Mantouan, & de quelques morceaux du Milanès, un équivalent aux Vénitiens, de l'Iſtrie & de la Dalmatie, qui lui enlevent les fruits du voiſinage de la mer, & lui ôtent la communication avec ce membre détaché de ſa Monarchie. Il ſemble regarder ces deux extrémités de l'Italie, comme deux bouts d'un filet, dans lequel il compte que l'occaſion viendra, de prendre l'Italie entiere. S'il obtient la Toſcane pour ſon gendre, c'eſt dans l'eſpérance que le Modenois englouti, & Dom Carlos engagé, par la pro-

meſſe de la Sardaigne, à favoriſer la conquête du Piémont, Naples viendra enſuite ſe joindre à la maſſe ; & l'Italie ſera avec les Etats d'Allemagne & les Pays-bas, un ſecond filet, qui livrera un jour la France à ſa maiſon. Il ſemble un Chaſſeur avide, qui mettant une forêt immenſe en ſon enceinte, ne penſe qu'à envelopper toutes les bêtes, ſans ſonger que ſa meute eſt trop foible pour les forcer ; & que lui-même peut-être n'aura pas la hardieſſe de les pouſſer.

C'eſt-là ce qu'on peut dire de plus honorable à la politique de cet Empereur, qui ne paroît pas avoir jamais ſaiſi ſes véritables intérêts ſur l'Italie. Emporté au-de-là du poſſible, par la vigueur de ſon imagination, il a tenu au-deſſous de ſoi la réalité ; & ſes Miniſtres, dont il ne ſouffroit les avis qu'autant qu'ils s'accordoient avec ſes idées, auroient en vain eſſayé de le ramener au vrai. Le Prince Eugene, le Comte de Konigſeck, & les autres, virent ſans doute avec peine les échanges dont on faiſoit les préliminaires du traité de 1736 : mais celui-ci n'oſa en propoſer de plus utiles ; & le Prince, qui ſavoit qu'il l'auroit fait ſans fruit, ſe borna à parler de la paix,

qu'il jugeoit ne pouvoir être achetée trop cher.

Soit que le ſentiment intérieur de notre propre cupidité nous rende indulgens, ou que, dans un excès d'ambition, nous ne conſidérions que l'élévation & la grandeur d'ame, qui d'ordinaire en eſt la ſource ; on paſſe aſſez aiſément aux Princes, l'illuſion que leur fait la leur : ſouvent même on trouve pour eux un ſujet d'éloge, dans les projets les moins proportionnés à leurs forces ; lorſque s'étourdiſſant ſur la diſtance immenſe qui eſt entre le point d'où ils partent, & le but qu'ils ſe promettent d'atteindre, ils dirigent conſtamment tous leurs pas vers ce dernier, & ne font aucun mouvement qui ne les approche. On croit alors qu'il ne leur a manqué que du temps, pour juſtifier la ſolidité de leurs eſpérances ; &, en murmurant contre la briéveté de la vie humaine, on ſe plaint que la nature, qui les diſtinguа ſi avantageuſement des hommes ordinaires, ne les ait pas exceptés de la loi commune. C'eſt ainſi que Charles-quin Henri-quatre & Guſtave Adolphe, trouvent leur gloire dans les vaſtes projets q l'Hiſtoire leur attribue. Il en eſt autrem de Charles VI.

Dans le deſſein de ſe rendre maître de l'Italie, il n'avoit rien de plus important que de s'aſſurer des Ducs de Savoie. Le traité de Riſwick leur avoit fait reſtituer Pignerol : ils avoient les clefs de l'Italie en main, & pouvoient, à leur gré ouvrir ou fermer le paſſage des Alpes. Mais avec ces avantages, ils étoient encore foibles. Ils ne pouvoient s'allier à la France, ſans ſe mettre entiérement à ſa merci ; ni aider ſes armes au-de-là des monts, ſans riſquer de forger eux-mêmes leurs fers, & ſe rendre plus dépendans d'elle, qu'un Souverain de Dombes, ou du Venaiſſain. En tournant leurs vûes d'agrandiſſement ſur la Provence & le Dauphiné, l'Empereur s'en faiſoit des alliés conſtans, toujours diſpoſés à faire rempart de leurs Etats à la Lombardie, & à tenir en arrêt la ſeule puiſſance capable de le troubler dans l'exécution de ſon plan. En les rappellant à leurs anciennes eſpérances, par la ceſſion de quelques morceaux du Milanès, il s'en fit de très-mauvais voiſins, qui, au lieu de lui faciliter la conquête de l'Italie, lui rendirent inutile, & même onéreux, le plus beau morceau qu'il y poſſédât, en attendant qu'ils le lui enlevaſſent.

L'Héritiere d'Autriche doit regarder la Lombardie comme un dépôt, que l'Empereur ſon pere lui a remis, pour être cédé piéce à piéce aux Ducs de Savoie ; & dont, juſqu'à ce qu'il ne lui en reſte plus rien, la défenſe lui coutera au-de-là de ſa valeur. En vain renonçant à l'ambition paternelle & à des eſpérances dont la chimere eſt démontrée, elle demanderoit à jouir tranquillement de ce bel état : dès qu'elle demeure rivale de la maiſon de Bourbon, elle ne ſauroit parer à des démembremens continuels, & la puiſſance à laquelle les Ducs de Savoie ſont parvenus, ne lui laiſſe point à opter entre donner ou perdre.

Tant que ces Princes ſeroient demeurés dans la médiocrité où les trouva Charles VI., ils ne demandoient à la maiſon d'Autriche, pour récompenſe de leur attachement, que d'en être aidés à repouſſer un voiſin, qui ſouhaitoit de devenir leur maître. Elle étoit ſûre, par conſéquent, que ſon ennemi ne pourroit venir à elle, qu'après s'être emparé du Piémont, qui lui ſeroit opiniâtrément diſputé. Elle avoit le temps de faire paſſer ſes troupes dans le Milanès, avant qu'il fût attaqué ; & n'étant point obligée d'y en entretenir hors le temps de guerre, elle

jouiſſoit de ſes revenus pendant la paix.

Maintenant que les Ducs de Savoie ſont les plus puiſſans Princes de l'Italie, & aſſez forts pour arrêter les armées de France au-de-là des monts, ou leur en ouvrir les paſſages, ſans crainte d'être opprimés, la maiſon d'Autriche n'a leur amitié qu'au prix qu'ils y veulent mettre. Egalement néceſſaires aux deux partis, & certains de donner la ſupériorité à celui pour qui ils ſe déclareront, ils ne peuvent être alliés fideles, ſans être imprudens & mauvais politiques. Leur inconſtance eſt devenue l'unique inſtrument qu'ils aient de leur grandeur. Indifférens ſur la France & l'Autriche; parce que l'une ſuffit, & ſera toujours prête à les ſoutenir contre l'autre, ils n'ont à conſulter ſur l'option, que le plus ou moins d'avantage que chacune leur offre: & leur véritable intérêt eſt, de ne s'attacher à celle-ci, qu'autant qu'ils ne trouveront pas plus à gagner avec celle-là. Après une guerre où l'Autriche les aura décidés en ſa faveur, par la ceſſion d'un morceau du Milanès la France ſe les aſſurera pour la guerre ſuivante, par la promeſſe de leur en faire céder un autre. Peu leur importe laquelle des deux puiſſances contracte avec

eux : ils tiennent la balance entr'elles, & ne rétabliſſent l'équilibre, qu'après leur avoir rendu l'engagement commun. Le tems de la paix eſt donc à préſent plus difficile pour la Lombardie, que ne l'étoit au ſiecle paſſé celui d'une guerre ouverte. Au lieu d'y trouver à ſe rembourſer de ſes dépenſes, le Souverain ſubvient à peine, de tous les revenus publics, à celles qu'une juſte défiance lui impoſe : & tout ce que lui valent des précautions qui l'épuiſent, c'eſt de ne pas être dépoſſédé, ſans coup férir, d'un pays qu'il lui eſt impoſſible de conſerver.

La poſſeſſion de la Toſcane n'eſt gueres plus avantageuſe à la maiſon d'Autriche, que celle de la Lombardie. Depuis le peu de tems que ce petit Etat a un Empereur pour Souverain, il a perdu ce qui le rendoit conſidérable. Déja on y cherche la Florence des Médicis, ſans la pouvoir trouver. A peine les Edifices font-ils reconnoître le lieu où elle a été. Les ſommes d'argent, qui, chaque année, ſont envoyées à Vienne, & enſevelies dans les Coffres de l'Empereur, ſont les alimens dont le commerce ſe nourriſſoit, & qu'il ne ſauroit perdre ſans tomber en langueur. Déja les arts en ſont atteints. Il n'y

a plus de fabriques, que celle dont le pays même fait la consommation. Les Emplois sont entre les mains des étrangers, qui font passer leurs épargnes, dans les lieux où ils comptent se retirer un jour. Quand les transports redoublés d'argent auront anéanti l'industrie : quand le commerce de la Toscane sera réduit à la vente de ses denrées : quand enfin cette belle Province aura subi le sort ordinaire des Etats, qui n'ont plus que l'ombre de leur Souverain : ajoutera-t-elle quelque chose à la puissance Autrichienne ? Isolée comme elle est, elle ne se conserve que par la garantie qui en a été jurée au grand Duc FRANÇOIS I. Mais lorsque son successeur sera responsable des guerres du Roi de Hongrie & de Bohême, du Souverain des Pays-bas ; & que le peu de communication qui est entre l'Allemagne & le grand Duché, par la Lombardie, lui aura été enlevé avec cette derniere ; est-il quelque équivalent si desavantageux, qu'il ne se trouve heureux de l'obtenir.

L'Empereur Charles VI. perdit, après le traité de la *quadruple Alliance*, l'occasion de porter sa maison au plus haut point de puissance, dont elle soit susceptible. Le Roi d'Angleterre, uniquement occupé du

ſoin de s'affermir ſur ſon trône, s'aveugloit ſur l'accroiſſement de ſon allié. Il ne voyoit que l'Eſpagne, fort échauffée alors en faveur du Prétendant; &, ſans conſidérer que l'Empereur ſeroit un protecteur pour le Prince Stuard, auſſitôt que ſes intérêts s'accorderoient avec ce perſonnage, il croyoit ſe fortifier lui-même, des acquiſitions qu'il lui procuroit. Le Duc Régent, qui ſacrifioit à ſes reſſentimens, ou à d'autres vûes particulieres, les intérêts de la maiſon de Bourbon, étoit diſpoſé à ne voir, dans l'agrandiſſement de l'Empereur, que l'affoibliſſement de l'Eſpagne. Le Duc de Savoie, qui ne penſoit à rien moins qu'à devenir une puiſſance maritime, auroit reçu avec joie tout autre équivalent de la Sicile, que la Sardaigne; pourvû qu'il lui eût donné le titre de Roi; & l'Eſpagne, abandonnée de ſon allié, qui même ſe déclaroit ſon ennemi, ne faiſoit pas une oppoſition plus écoutée à l'équivalent qu'à l'échange.

Si l'Empereur, uniſſant la Sardaigne aux deux Siciles, avoit donné au Duc de Savoie les deux tiers du Milanès, avec le titre de Roi de Lombardie, & fait accepter l'autre tiers, avec le Mantouan, aux Vé-

nitiens, en équivalent de leur portion de l'Iſtrie & de la Dalmatie, qu'ils lui auroient cédée : peut-être que, tournant toutes ſes forces contre le Turc, avant que l'Europe ſe fût rendue au ſoin de ſa balance, il en auroit entiérement renverſé l'équilibre. Le Prince Eugéne, intéreſſé par la promeſſe de la Souveraineté de Tranſilvanie, à ne plus ſe contenter de l'honneur de vaincre, auroit chaſſé, pourſuivi l'infidele, qu'il étoit en poſſeſſion de battre. La Dalmatie, avec la Servie & la Boſnie, auroient été réunies au Royaume de Hongrie. La Gréce ſeroit devenue le fruit de la guerre ſuivante. Maître de la mer du levant, Charles VI. eût aſſez vêcu, pour ne plus laiſſer à dèſirer à ſon héritiere, que l'occaſion de renvoyer l'Ottoman en Aſie.

C'eût été en vain que Veniſe ſe ſeroit refuſée à l'échange. Elle n'avoit point alors à eſpérer du ſecours des puiſſances de l'Europe; & elle avoit beſoin de celui de l'Empereur contre le Turc. Si ce Prince eût été retenu de la forcer hautement, à condeſcendre à ſes volontés, par la crainte d'ouvrir les yeux aux puiſſances Maritimes ſur la ceſſion, & de les faire réfléchir ſur ſes ſuites; la même conduite, qui donna la

Toſcane, Parme & Plaiſance, que parce qu'elles lui donnoient le titrè de Roi, qu'il n'auroit pas eu avec ceux-ci. Mais quand des vûes plus profondes, lui auroient fait réſoudre la conquête des deux Royaumes; puiſqu'elle n'étoit pas aſſez forte pour les conſerver au Prince Infant, ſi la France n'y concourroit, on l'obligeoit à y renoncer, en faiſant goûter au Cardinal de Fleuri, la ceſſion qu'on auroit faite à Dom Carlos de la Sardaigne, pour être unie aux Duchés dont il étoit déja en poſſeſſion, à titre de Royaume d'Etrurie. Le Duc de Savoie cédoit cette Iſle, pour ce qu'il a eu depuis du Milanès; à quoi on joignoit les territoires de Pavie & de Milan. Le reſte du Duché avec le Mantouan étoit réſervé pour les Vénitiens.

Le peu d'uſage que l'Empereur avoit fait des deux Siciles, depuis près de vingt ans qu'il les poſſédoit, ôtoit toute défiance ſur celui dont elles lui pouvoient être. Mais l'Europe n'étant plus dans cet aſſoupiſſement, où les fatigues de la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne l'avoient jettée, il n'y avoit pas à douter, que la France & les Puiſſances maritimes, ne priſſent ombrage dès qu'elles le verroient chercher à ſe donner par mer, une parfaite commu-

nication des deux Royaumes avec ſes Etats héréditaires : que jalouſes de leur commerce du Levant, elles ne s'oppoſaſſent à la naiſſance d'une nouvelle puiſſance maritime, qui ne faiſant d'abord que le partager avec elles, ſe rendroit avec le tems aſſez forte, pour le leur enlever ; & qu'effrayées des deux têtes que l'Aigle alloit avancer contre le Croiſſant, elles ne lui en arrachaſſent une.

L'Empereur mettoit leur politique en défaut, en demandant Naples & Sicile pour l'équivalent de la Lorraine. Il devoit être déterminé déja à fondre cette derniere maiſon dans la ſienne, par le mariage de ſes deux Princes avec les deux Archiducheſſes ſes filles ; & il lui importoit peu, que ce fût du chef de ſa mere, ou du chef de ſon pere, que le petit-fils, qu'il deſtinoit à faire ſouche d'une nouvelle tige, poſſédât ſes Etats. La France n'avoit garde de refuſer que les deux Siciles fuſſent, aux Princes Lorrains, la récompenſe du ſacrifice qu'ils lui faiſoient de leur patrimoine. Elle y auroit conſenti d'autant plus volontiers, que l'Empereur lui eut ſemblé faire lui ſeul les frais de ce dédommagement. Elle en juroit la garantie telle qu'il la lui eût dictée : elle y faiſoit

accéder la Hollande & l'Angleterre, aux mêmes termes. L'Eſpagne y entroit pour la ſûreté de l'établiſſement de Dom Carlos. Le Pape s'y offroit de lui-même, de peur de n'y être pas appellé ; & le Roi de Lombardie, à qui il étoit utile d'avoir, ſur les derrieres du Roi d'Etrurie, un allié puiſſant, ſe ſeroit donné avec joie un nouvel intérêt à ſa conſervation.

Ainſi, quel que fût le moyen que l'Empereur eût choiſi, pour unir l'Iſtrie & la Dalmatie à ſes Etats, les deux Siciles n'étoient plus comptables des ſecours qu'il en auroit tirés. Il auroit acheté à crédit des vaiſſeaux, & loué des Mariniers de ſon gendre, qui les lui eût fournis, en faiſant grand bruit de ſa parfaite indifférence entre ſon beau-pere & les Vénitiens. Après le mauvais ſuccès d'une premiere tentative, il le trouvoit toujours prêt à en aider une ſeconde, mieux concertée. Il étoit ho[illegible]itteinte, pour ſes Etats, aux puiſſan[illegible]bles de ſoutenir Veniſe; & il s'enh[illegible] tout oſer contr'elle, par la cert[illegible] faire impunément.

Le Duc de Lorra[illegible] V. n'eſt pas toujours hors du[illegible] le chimérique projet de Mon[illegible]erſelle,

qu'on lui attribue. C'eſt bien connoître la foibleſſe des Vénitiens, que de compter pour peu de les réduire à leurs lagunes, ou de faire de leur République une Seigneurie, ſinon tout-à-fait auſſi bornée que Hambourg, ou Dantzick, du moins auſſi dépendante de ſon voiſin, que celle de Raguſe. Maîtreſſe des deux Siciles, & la maſſe de ſes Etats augmentée des deux Bavieres, la maiſon d'Autriche avoit plus de facilité à leur enlever leurs Iſles & leurs côtes, que Louis XII. n'en eut à les dépouiller de leur Etat de terre ferme. Il ne faudroit pas de grands efforts, pour rendre la marine des deux Royaumes, aidée de celle des ports de Trieſte & des Uſcoques, ſ[illegible]ure à la leu[illegible]eurs forces de ter[illegible]oſées d[illegible]ramaſſés, ſans [illegible]& ſans [illegible]& command[illegible] Géné[illegible]leur défiance[illegible]s tale[illegible]droient pas u[illegible]ontre[illegible]e Allemande[illegible]ions [illegible]is & de Croate[illegible]les q[illegible]ltitude de Tyra[illegible]à [illegible]e connoiſſent[illegible]ré [illegible]que la leur, ſi [illegible]vag[illegible]nvent combattre[illegible]s [illegible]ece-vroient co[illegible]in-

accéder la Hollande & l'Angleterre, aux mêmes termes. L'Eſpagne y entroit pour la sûreté de l'établiſſement de Dom Carlos. Le Pape s'y offroit de lui-même, de peur de n'y être pas appellé ; & le Roi de Lombardie, à qui il étoit utile d'avoir, ſur les derrieres du Roi d'Etrurie, un allié puiſſant, ſe ſeroit donné avec joie un nouvel intérêt à ſa conſervation.

Ainſi, quel que fût le moyen que l'Empereur eût choiſi, pour unir l'Iſtrie & la Dalmatie à ſes Etats, les deux Siciles n'étoient plus comptables des ſecours qu'il en auroit tirés. Il auroit acheté à crédit des vaiſſeaux, & loué des Mariniers de ſon gendre, qui les lui eût fournis, en faiſant grand bruit de ſa parfaite indifférence entre ſon beau-pere & les Vénitiens. Après le mauvais ſuccès d'une premiere tentative, il le trouvoit toujours prêt à en aider une ſeconde, mieux concertée. Il étoit hors d'atteinte, pour ſes Etats, aux puiſſances capables de ſoutenir Veniſe; & il s'enhardiſſoit à tout oſer contr'elle, par la certitude de le faire impunément.

Le Duc de Lorraine Charles V. n'eſt pas toujours hors du vrai, dans le chimérique projet de Monarchie univerſelle,

qu'on lui attribue. C'eſt bien connoître la foibleſſe des Vénitiens, que de compter pour peu de les réduire à leurs lagunes, ou de faire de leur République une Seigneurie, ſinon tout-à-fait auſſi bornée que Hambourg, ou Dantzick, du moins auſſi dépendante de ſon voiſin, que celle de Raguſe. Maîtreſſe des deux Siciles, & la maſſe de ſes Etats augmentée des deux Bavieres, la maiſon d'Autriche avoit plus de facilité à leur enlever leurs Iſles & leurs côtes, que Louis XII. n'en eut à les dépouiller de leur Etat de terre ferme. Il ne faudroit pas de grands efforts, pour rendre la marine des deux Royaumes, aidée de celle des ports de Trieſte & des Uſcoques, ſupérieure à la leur. Leurs forces de terre, compoſées de ſoldats ramaſſés, ſans émulation & ſans affection, & commandées par des Généraux dont leur défiance captive les talens, ne tiendroient pas un inſtant contre une armée Allemande, & des légions de Hongrois & de Croates. Les peuples qu'une multitude de Tyrans ſe relaye à dévorer, ne connoiſſent point de pire condition que la leur, ſi ce n'eſt l'eſclavage; ils ne ſavent combattre que contre les Turcs, & recevroient comme leur libérateur, un Prin-

ce qui ne voudroit acquérir en eux que des ſujets. Réduits à n'avoir de ſecours en ces pays éloignés, que de la part de l'Infidele ; & ne le pouvant implorer ſans ſe rendre odieux à la Chrétienté, ſans attirer ſur ſoi le courroux du Pape, ſans donner aux autres Princes d'Italie un prétexte de venir partager ſa dépouille, bientôt Veniſe ſe trouveroit heureuſe, de conſerver ſa liberté au prix de la moitié de ſes Etats, & d'être ſoufferte dans le Golphe, dont elle prétend être la maîtreſſe.

La France & les Puiſſances maritimes s'épuiſeroient ſans fruit, à l'entretien d'une flotte dans la mer Adriatique. Obligés de reſpecter leur garantie, & de ſe contenter des déclarations que le Roi des deux Siciles leur donneroit, d'une parfaite indifférence, elles ne feroient que ſe promener pendant l'Eté, non ſans être fort embarraſſées de leurs ſubſiſtances : l'Hiver, il leur faudroit abandonner le Golphe, qui, dans cette ſaiſon n'eſt gueres tenable, que pour les petits vaiſſeaux. Ce ſeroit le temps que l'Empereur choiſiroit pour agir ; &, avant le retour du Printems, on auroit à le chaſſer d'une conquête, qu'on ne pourroit jamais l'empêcher de recouvrer.

Le Roi de Lombardie s'engageroit à tenir les paſſages des Alpes fermés, dès qu'on lui feroit part de l'équivalent refuſé par les Venitiens. Le Tortonnois & le Mantouan le rendroient ſourd aux allarmes qu'ils s'efforceroient de lui donner. Les Suiſſes & les Griſons, ſeroient tranquilliſés ſur l'accroiſſement de ce Prince, par la nouvelle barriere que leur feroient les Comtés de Côme & d'Anghiera. Le Roi d'Etrurie, & la République de Gènes verroient avec plaiſir leur commerce groſſir des débris de celui de Veniſe. Le Pape enfin, à qui on feroit enviſager l'abbaiſſement des Vénitiens, comme le préliminaire de la ruine des Turcs, feroit des vœux pour la perte de l'ennemi du nom Chrétien, & ſe repoſeroit du reſte ſur la Providence.

bonne fortune de la France lui ouv
une plus belle carriere à fournir, quen
aucun de ſes prédéceſſeurs ; & le Ca
nal de Fleuri l'a fait s'y refuſer.

Lorſque Charles VIII. s'annonça au
là des monts, pour le pacificateur
troubles, l'arbitre des différends, le
tecteur des opprimés ; la plûpart des
ſances d'Italie le reçurent comme un
rateur. Il traverſa tant de divers
comme il eut fait les provinces de
Royaume. Sa marche fut plutôt une
pe Triomphante, qu'une marche
re. Sans tirer l'épée du fourreau, il ſe
va plus maître en Italie, que jamais
quérant ne le fut en ſes conquêtes
vain le Pape eſſaya de lui faire des ja
il ne rencontra perſonne ſuſceptible
défiances. Les Tirans de Naples
univerſellement abandonnés ; & Al
dre VI, ſur qui ils devoient le plus
ter, fut obligé d'aider à les renverſ
leur trône.

Si l'heureux Charles, après avo
livré les Napolitains de leurs oppreſ
ſe fût contenté de la gloire de diſpo
leur Couronne, en faveur de quelqu
delonime : il jouiſſoit de toute ſa fo
affermiſſoit l'aſcendant qu'il avoit,

lan. Henri II. fut auſſi ardent, & gueres moins malheureux que ſon pere, pour un établiſſement au-de-là des monts. Henri III. n'étoit pas un Prince à ſaiſir ce qui avoit échappé à ſes prédéceſſeurs : il donna dans une extrémité oppoſée, ſans connoître le vice de celle qu'ils avoient ſuivie. La donation de Pignerol, & ſon indifférence ſur la perte du Marquiſat de Saluces, firent preuve de la foibleſſe & du peu d'étendue de ſes lumieres; & n'eurent pour motif rien moins que l'inutilité des conquêtes en Italie. Le grand ſens & le génie ſupérieur de Henri IV, ne le ſauverent point de la fatalité. Plus éclairé que les autres, il broncha plus lourdement qu'eux : il vit la néceſſité de tenir une porte ouverte au ſecours des Princes Italiens; & il perdit l'occaſion de recouvrer la ſeule qu'il lui fût poſſible d'avoir. Les ſollicitations des Vénitiens; les offres & les inſtances du grand Duc, ne purent l'emporter ſur le manége du Duc de Savoie. Louis XIV. oublia ce que le Roi ſon pere avoit gagné à être maître des paſſages des Alpes : il s'en deſſaiſit, & ne reſta pas-là. Louis XV. a eu l'occaſion de rentrer dans la route fraïée par le Cardinal de Richelieu; & ſon Miniſtre la lui a fait manquer. La

bonne fortune de la France lui ouvroit une plus belle carriere à fournir, que n'eut aucun de ſes prédéceſſeurs ; & le Cardinal de Fleuri l'a fait s'y refuſer.

Lorſque Charles VIII. s'annonça au-delà des monts, pour le pacificateur des troubles, l'arbitre des différends, le protecteur des opprimés ; la plûpart des puiſſances d'Italie le reçurent comme un libérateur. Il traverſa tant de divers états, comme il eut fait les provinces de ſon Royaume. Sa marche fut plutôt une pompe Triomphante, qu'une marche militaire. Sans tirer l'épée du fourreau, il ſe trouva plus maître en Italie, que jamais conquérant ne le fut en ſes conquêtes. En vain le Pape eſſaya de lui faire des jaloux : il ne rencontra perſonne ſuſceptible de ſes défiances. Les Tirans de Naples furent univerſellement abandonnés ; & Alexandre VI, ſur qui ils devoient le plus compter, fut obligé d'aider à les renverſer de leur trône.

Si l'heureux Charles, après avoir délivré les Napolitains de leurs oppreſſeurs, ſe fût contenté de la gloire de diſpoſer de leur Couronne, en faveur de quelque Abdelonime : il jouiſſoit de toute ſa fortune ; affermiſſoit l'aſcendant qu'il avoit, & faiſoit

ſoit paſſer à ſes ſucceſſeurs les fruits de ſon expédition. Son retour en France eût été un ſecond triomphe. Perſuadés qu'il n'auroit quitté ſon Royaume que pour être leur libérateur, les peuples payoient ſa généroſité de toute leur reconnoiſſance ; & ils ne l'auroient ſuivi que de leurs acclamations. Raſſurés pour toujours ſur le péril d'avoir un arbitre ſi puiſſant, les Princes ſe ſeroient accoutumés à l'appeller dans leurs affaires. Sous le nom de Cliens, c'auroit été des ſujets, ou des vaſſaux ; & protecteurs de l'Italie, les Rois de France y auroient commandé plus abſolument, que ſi les armes les en avoient rendus les maîtres.

Dès que Charles VIII. eut laiſſé voir le Conquérant, & qu'en s'emparant du Royaume de Naples, il eut montré qu'il préféroit le foible avantage d'entrer dans la balance de l'Italie, à la gloire ſolide de la tenir, ſes cliens ſe changerent en ennemis ; & ceux qui l'avoient appellé, s'uniſſant pour le chaſſer, à ceux qui l'avoient vu venir à regret, on ne diſtingua plus les jaloux de ſa gloire, des jaloux de ſa puiſſance. Les peuples lui devinrent auſſi contraires, qu'ils lui avoient été favorables. Outre l'oppreſſion à repouſſer, cha-

cun crut avoir à ſe venger d'avoir été trompé. Bientôt l'armée Françoiſe ne fut plus qu'une troupe de brigands, ſans étape & ſans repaire, obligée de vivre de rapine, & au jour la journée : on lui courut ſus de toutes parts. Harcelé, pourſuivi, coupé enfin, par des forces infiniment ſupérieures, Charles n'eut d'eſpérance que dans un coup de déſeſpoir. Un Roi de France fut réduit aux termes d'un Avanturier ; & trop heureux d'échapper d'un pays où il étoit entré en maître, il termina ſon expédition par ſe fermer entiérement les chemins qui lui avoient été ouverts pour elle.

Le fruit que Louis XII. devoit retirer de cet exemple, étoit de ſe perſuader que la ſeule voie qu'il eût de ſe rendre maître de l'Italie, étoit celle dont ſon prédéceſſeur étoit imprudemment ſorti : & au lieu de faire entendre de nouvelles prétentions, il devoit tenter de recouvrer la confiance des Princes, en ſemblant renoncer à celles qui les avoient aliénés de Charles. Il ſuivit une conduite toute oppoſée, qui eut le ſuccès qu'elle méritoit. C'eſt ſous lui que l'Italie a pris le ſurnom de *Cimetiere des François*. L'établiſſement de Ferdinand le Catholique en Italie, ne

changeoit rien au plan que Louis XII. auroit dû ſe faire : c'eût été pour ſon ſucceſſeur une avance conſidérable, que l'Eſpagnol eût mis le Pape & les Vénitiens en défiance de ſon voiſinage. Peut-être qu'il en auroit eu plus de facilité à reconnoître & à ſuivre le parti qu'il lui convenoit de prendre.

Lorſque Charles-quint & François premier ſe diſputerent Naples & Milan, les puiſſances Italiennes étoient diſpoſées à s'oppoſer également à chacun, & à s'unir pour ſe délivrer de toutes les deux : mais leur foibleſſe ne leur permit pas de riſquer une manœuvre auſſi hardie. Elles ſe bornerent à ſouhaiter que la fortune ſe déclarât pour le moins puiſſant, afin d'avoir contre lui, une reſſource aſſurée dans le reſſentiment du moins heureux. Charles-quint n'avoit de communication avec l'Italie que par la mer. ( Il n'étoit pas aſſez maître en Allemagne, pour en employer les forces à la défenſe de ſes *Propres.* ) S'il étoit chaſſé par ſon concurrent, ce dernier, qui pouvoit paſſer les Alpes avec une ſuite auſſi nombreuſe qu'il lui plairoit ſe la faire, ſeroit en état de lui fermer le retour ; & l'Italie demeuroit à ſa diſcrétion. Si au contraire Naples & Milan reſ-

toient à Charles, la honte de les perdre, après les avoir acquis, & l'eſpérance d'en jouir un jour en paix, l'engageroient aux plus grands efforts pour les conſerver ; & François premier, pour qui le recouvrement n'avoit pas les mêmes difficultés, ſeroit toujours prêt à le tenter, auſſitôt qu'on l'y inviteroit : ce qui maintiendroit l'équilibre.

François premier auroit dû regarder la perte de la bataille * de Pavie, comme un coup de ſa bonne fortune, ſi ſes réflexions, durant ſa priſon, avoient porté ſur ces maximes des Princes d'Italie. Elles lui montroient, qu'il étoit dans l'unique chemin capable de le conduire à la ſupériorité ſur ſon rival ; & lui enſeignoient à tirer de ſa diſgrace même, de quoi le combattre plus heureuſement. Tant qu'il ne chercheroit à vaincre Charles, que pour avoir ſa dépouille, les Italiens ne ſe ſerviroient de lui, que pour diſtraire un voiſin, que pour occuper un hôte qu'ils redoutoient ; ils ne l'aideroient que pour le faire triompher ; prêts à l'abandonner & à ſe déclarer même contre lui, s'il avoit des ſuccès déciſifs. Leur ſûreté enfin dé-

* Il la perdit, & fut fait priſonnier.

pendoit de l'épuiſement des deux partis, & ils devoient lui faire conſumer inutilement les forces de ſon Royaume, dans une guerre dont ils ne ſe réſervoient que d'être les modérateurs. Il lui étoit donc également ruineux d'avoir Naples & Milan à conſerver ou à recouvrer; de poſſéder, ou de prétendre des Etats en Italie.

Le chef-d'œuvre de la bonne politique étoit de ſe piquer de fidélité au traité de Madrid, quant aux articles relatifs aux affaires d'au-de-là des monts; de tenir hautement la ceſſion qui y étoit ſtipulée, de toutes ſes prétentions ſur Naples & Milan; de laiſſer le victorieux Eſpagnol, réunir ſur ſoi toute la jalouſie des Italiens, & de l'enhardir, par une indifférence affectée ſur leur ſort, à produire l'ambitieux deſſein de ſe les aſſujettir. Ils s'élevoient infailliblement contre l'oppreſſeur. Forcés à une guerre qu'ils n'étoient pas capables de ſoutenir ſeuls, ils revenoient d'eux-mêmes à ne plus voir dans le Roi de France qu'un protecteur. De petits ſecours, envoyés à propos, auroient accru leur confiance, & nourri leur haine contre leur ennemi. Les Etats d'Italie, qui, ſous Philippe II. & Philippe III. ont été le principal ſoutien de la Monarchie Eſpagnole,

en devenoient la partie foible. Ils lui entretenoient une guerre à-peu-près de la même nature que celle des Pays-bas, & que la France, maîtreſſe des paſſages des Alpes, lui rendoit à ſon gré plus ou moins difficile. C'étoit pour le Roi de France une diverſion, dont il ne faiſoit preſque aucuns frais, & dont il tiroit tout le fruit. Par-tout ailleurs où il lui plaiſoit de porter la maſſe de ſes forces, il trouvoit l'Eſpagne ébranlée des coups qui lui étoient portés en Italie. D'où Philippe auroit-il eu des ſoldats, pour défendre la Flandre, aider la ligue, combattre les Hollandois, ſi les Terces Italiens avoient été occupés chez eux ?

C'étoit ſur ce pied que le Cardinal de Richelieu ſe propoſoit de mettre les affaires d'au-de-là des monts, lorſqu'il entreprit de perſuader à Louis XIII. que l'Italie importoit à la France de ſa réputation, & ne lui importoit que de cela. Ce grand homme ne pouvoit pas s'y prendre avec plus d'adreſſe, pour préſerver ſon maître des fautes des Valois, & lui faire réparer celle du Roi ſon pere. Après lui avoir inſpiré le dégoût des conquêtes ruineuſes, & l'avoir déterminé à celles qui devoient faire reſpecter ſa puiſſance, il l'offrit pour

protecteur aux puiſſances Italiennes, que depuis le honteux & inexcuſable traité * de Château-Cambreſis, l'Eſpagne avoit tenues dans la dépendance & l'humiliation.

La premiere expédition du Roi, en leur conſtatant ſon déſintéreſſement, les releva de l'abbatement où les avoit jettées la donation de Pignerol, & la ceſſion de Saluces. Le pas de Suze forcé, leur garantit que déſormais elles ſeroient ſoutenues; & la conquête du Milanès négligée, les raſſura ſur l'ambition de leur protecteur. Elles ne balancerent point à s'élever contre le Roi d'Eſpagne, & à entrer en guerre avec lui. La ſage & pacifique Veniſe trouva des ſûretés ſuffiſantes pour riſquer de ſe commettre avec ſon puiſſant voiſin. Les Ducs de Parme, de Modene, & de Mantoue, joignirent leurs troupes à celles de France. Le Duc de Savoie fut obligé d'en faire autant. Le grand Duc de Toſcane fournit à la caiſſe militaire. Le Pape redevint le pere commun des deux Rois, & le titre de fils aîné de l'Egliſe, ne fut plus à Rome un vain titre. Pignerol & Cazal,

* HENRI II. y rendoit plus de 300 places fortes pour trois qui lui étoient cédées, & il reſtituoit au Duc de Savoie des Etats.

en changeant de maître, changerent la face des affaires de l'Europe. L'Eſpagne, ſur la défenſive dans le Milanès, fut attaquée par-tout ailleurs avec avantage. Par la ſageſſe de ſon Miniſtre, Louis XIII. fut plus puiſſant en Italie, avec deux petites villes, dont il ne ſe diſoit que le dépoſitaire, que Louis XII, François premier & Henri II, avec de grands Etats qu'ils y poſſédoient.

L'ambition particuliere du Cardinal Mazarin, porta la premiere atteinte à l'ouvrage du Cardinal de Richelieu. On ſe défia d'un regne qui ſe faiſoit un grand objet de la principauté de Piombino. Mais les hauteurs du Marquis de Louvois réveillerent des ſoupçons auſſitôt aſſoupis que formés. Dès qu'il fit parler Louis XIV. en maître, il entama ſa puiſſance au-de-là des monts. Le Duc de Savoie, outré de la ſupériorité qu'on affecta de lui faire ſentir de la maniere la plus choquante, quitta un allié avec qui il ne pouvoit plus être Souverain. Les autres Princes ſuivirent ſon exemple. Le Pape fut un des principaux arc-boutans de la ligue d'Auſgbourg; & Veniſe eut beſoin de toute ſa modération pour s'en tenir à l'indifférence.

Le traité de Riſwich acheva de ruiner les affaires de la France en Italie. Il ſervit peu à Louis XIV. de prendre Pignerol, dès l'entrée de la guerre ſuivante. Ses anciens cliens dûrent abſolument ſe détacher de lui, & pourvoir par eux-mêmes à leur ſûreté, auſſitôt qu'il leur eut laiſſé voir qu'il pouvoit ſe réſoudre à les abandonner, en ſe deſſaiſſant de cette importante clef. La frauduleuſe neutralité de Veniſe, dans la guerre pour la ſucceſſion d'Eſpagne, fut moins l'effet de la crainte de la trop grande puiſſance de la maiſon de Bourbon, que celle d'être un jour expoſée à tout le reſſentiment de la maiſon d'Autriche. Il étoit aiſé à des hommes auſſi prudens, de tirer juſte l'horoſcope de cette guerre, ſur la capacité des Miniſtres qui en dirigeoient les opérations. La branche Autrichienne d'Allemagne étoit bien autrement capable d'appuyer l'Eſpagnole, que du tems des Empereurs Matthias & Ferdinand.

La mort de l'Empereur Joſeph fut un malheur pour les puiſſances d'Italie. Le traité d'Utrecht, qui leur donna un Empereur au lieu d'un Roi d'Eſpagne au milieu d'elles, changea entiérement leurs intérêts. Il n'étoit plus queſtion avec celui-là

de ces petites guerres, dont on avoit occupé celui-ci. Au premier indice de mauvaise volonté, ce Prince couvroit l'Italie d'un déluge d'Allemands ; & on ne pouvoit lui tenir tête, qu'en donnant toute cette belle région à dévorer à de plus nombreuses armées de François. Ce n'auroit plus été pour leur liberté, que les puissances seroient entrées dans la querelle. Il ne leur restoit plus que le choix entre les oppresseurs. Une fois redevenu maître des passages des Alpes, le Roi de France luttoit de toutes ses forces contre l'Empereur avec toutes les siennes. Tous deux, avec la communication également libre, & leurs derrieres également assurés, faisoient de l'Italie, le théâtre perpétuel de leur rivalité. Les puissances étoient tour à tour entraînées par l'un ou par l'autre ; &, quel que fût le sort de la guerre, elles en avoient toujours la désolation, & n'en avoient que cela. Leur unique parti étoit donc de plier en silence, sous le joug de leur nouvel hôte, & d'attendre du tems quelque voie pacifique de s'en délivrer. Sans doute qu'elles l'auroient attendu long-tems, si l'Espagne en se donnant de nouvelles prétentions & de nouveaux droits, ne leur eût ménagé une révolution.

Le Mariage de Philippe V. avec la Princeſſe de Parme, eſt un de ces coups d'une politique profonde & sûre, dont l'atteinte n'a point de bornes, & dont les ſuites ne ſauroient être arrêtées, lors même qu'elles ſe font entrevoir. Par les droits qu'acquéroit aux Infans la Reine leur mere, ſur les trois Duchés, l'Eſpagne ſe relevoit des ceſſions du traité d'Utrecht : les Empereurs étoient mis dans tous les déſavantages des Rois de France Louis XII. & François premier ; & les puiſſances Italiennes ſe trouvoient à portée de rétablir un équilibre d'autant plus ferme, que le tirant d'elles-mêmes, elles le rendoient déſormais indépendant des étrangers.

En s'uniſſant aux Princes Eſpagnols, ſoutenus des forces de l'Eſpagne, elles partageoient avec eux la dépouille de leur ennemi commun. Naples & les deux grandes Iſles à Dom Carlos ; la Toſcane au Prince ſon frere ; Parme au Duc de Modene ; Plaiſance & le Milanès au Duc de Savoie ; Mantoue aux Vénitiens : telle étoit la portion de chacun des alliés, & le prix d'un effort commun, dont la ſurpriſe rendoit le ſuccès certain. Le Pape ſe tenant exactement neutre, formoit une réſerve, dont on auroit uſé pour appuyer

le traité de pacification ; & il avoit pour sa récompense, d'être délivré de l'inquiétude que le voisinage d'un Empereur causera toujours aux souverains Pontifes. Les Allemands étoient rechassés jusqu'aux montagnes ; & l'Italie formoit un petit monde, inaccessible aux troubles, & indifférent aux démêlés de l'Europe.

Le Roi Victor Amédée vit ce Plan, que le Cardinal Alberoni lui proposa en 1716, & il l'agréa. La Sicile donnoit le plus beau prétexte d'en commencer l'exécution ; & les autres Puissances ne l'auroient pas plutôt vûe s'acheminer heureusement, qu'elles se seroient empressées à en partager la gloire, ainsi que le profit. Ce n'étoit plus un ennemi à épuiser par l'autre, une guerre, qui ne laissant après soi que ses horreurs, ne devoit produire qu'un changement de fers. L'Espagne éclairée sur ses véritables intérêts, remettoit toutes ses prétentions à ses Princes : elle ne vouloit acquérir que des Alliés, sur qui elle pût compter : & elle trouvoit l'accroissement de sa puissance, dans la liberté & la paix constantes de l'Italie.

Le succès n'a point avoué des vûes aussi nobles & aussi utiles : mais le Cardinal n'en a rien perdu de la gloire qu'elles lui

auroient acquiſe, ſi elles n'avoient pas échoué. La juſteſſe & le ſecret des meſures, la grandeur de l'appareil, la hardieſſe du projet, ne dépendent point de quelques accidens qu'il étoit au-deſſus de la prudence humaine de prévoir. Lorſque le mauvais ſuccès eſt tout ſur le compte de la fortune, ni le Miniſtre qui dirige, ni le Général qui conduit l'entrepriſe, n'en ſont comptables. Ce dernier trouve dans la qualité des actions militaires, une réputation que les victoires les plus déciſives ne lui feroient peut-être pas ſi brillante. L'admirable action de Melazzo a fait plus d'honneur au Marquis de Leede, que la repriſe de la Sicile aux Généraux qu'il eut en tête. Cet habile guerrier revenant ſur ſes vainqueurs, & leur enlevant les lauriers ſur leſquels ils étoient prêts de s'endormir, n'a d'égaux dans l'Hiſtoire moderne, que les Ducs de Weimar * & de Rohan. Il a prouvé ſuffiſamment qu'il étoit l'homme du monde le plus capable de conduire une grande entrepriſe, & que ſi la fortune étoit demeu-

* Battus à *Rheinfelds*, leurs bagages perdus, ils revinrent dans leur camp pendant la nuit, & y taillerent en piéces les Impériaux, qui ne penſoient qu'à ſe réjouir de leur victoire.

rée neutre ; il faiſoit réuſſir celle-là ; comme il l'avoit promis.

Comme il n'entroit pas dans le ſyſtême politique du Cardinal de Fleuri, qu'il importât à la France que les Princes Eſpagnols, ſolidement établis, aſſuraſſent aux deux Couronnes l'empire de la Méditerranée, & que les Allemands fuſſent entiérement expulſés de l'Italie, on ne lui reprochera pas ici, d'avoir négligé l'un & l'autre. Mais puiſqu'il avoit fixé le fruit de la guerre de 1733. à l'acquiſition d'un nouveau fleuron pour la Couronne ; on a peine à lui paſſer d'en avoir manqué un, infiniment plus conſidérable que celui qu'il y a attaché. Le Roi de Sardaigne auroit donné beaucoup pour conſerver le Milanès, après les démarches dont l'éclat lui impoſoit de ne pas le laiſſer ſortir de ſes mains. On l'auroit trouvé alors très-diſpoſé à l'échange de ſes Etats d'au-de-là des monts, contre la Lombardie ; & l'Empereur lui auroit ſans peine cédé cette derniere, ſi on lui avoit laiſſé le Mantouan & les trois Duchés.

Cet échange a été conclu au ſiecle paſſé, entre Henri IV. & le Duc Charles Emmanuel ; & la mort inopinée du Roi l'empêcha ſeule de ſe laver ainſi du repro-

che * que lui avoit attiré celui de la Breſſe contre le Marquiſat de Saluces. Il devoit conquérir le Milanès, & l'aſſurer à la maiſon de Savoie, pour le Genevois, le Foſſigni, la partie de la Savoie qui eſt entre les Alpes & la France, avec le Comté de Nice, qui demeuroient unis à ſa Couronne. C'étoit-là un équivalent pour le Roi Staniſlas, bien plus avantageux au Royaume, que la Lorraine. Les Alpes devenoient de ce côté ſa frontiere, & le mettoient à couvert de l'invaſion qui lui eſt la plus embarraſſante. Le Roi ſe rapprochoit de l'Italie, & n'auroit eu que peu d'effort à faire dans la guerre ſuivante, pour s'en r'ouvrir la communication, qui l'eût remis dans ſa fonction glorieuſe de protecteur. Le traité de 1736. ne promettoit à l'Empereur que la garantie de ſa Pragmatique. On auroit pû enſuite faire acheter, de la ceſſion de la Lorraine, la garantie de la ſucceſſion à l'Empire, en faveur de ſon gendre : ou, ſi la mort l'avoit ſurpris avant ce ſecond acte, on auroit aidé ſous-main à l'élection de François I. de façon à la rendre litigieuſe, &, dans la guerre qui l'auroit ſuivie, on ſe

* On diſoit que le Duc de Savoye avoit fait troc de Roi, & Henry troc de Marchand.

ſeroit fait un objet capital, de prouver qu'un Empereur ne pouvoit pas être en même tems Duc de Lorraine.

La derniere guerre a rapproché encore l'Italie de la conſtitution à laquelle le Cardinal Alberoni ſouhaita de la fixer: pour y arriver elle n'a plus qu'un pas à faire. Que la Cour de Vienne échange la Lombardie pour la Sardaigne, qu'elle joindra à la Toſcane, pour en faire la légitime d'un des Archiducs puinés: voilà l'équilibre le plus ferme, établi entre les puiſſances. Le Roi de Lombardie renonçant au deſſein de devenir la plus foible puiſſance maritime de l'Europe, vendra Oneille aux Génois, qui en reçoivent le prix de l'Infant Duc de Parme, auquel ils cédent le Golphe de Spezzie. La ſubſtitution des Etats de Modene à ce Prince & à ſa poſtérité, au défaut des mâles de la maiſon regnante, lui donneroit l'expectative de Roi d'Emilie ou de Ligurie. La principauté de Maſſa Carrara, recompenſée aux deux Princeſſes belles ſœurs du Prince héréditaire de Modene, ſeroit unie au nouveau Royaume avec la Seigneurie de Sarzane; & les ports de Maſſa & du Golphe, ſuffiroient au Roi pour la communication de ſes Etats de terre ferme avec

l'Iſle de Corſe, que les Génois ſeront tôt ou tard, obligés de lui céder ; à moins qu'ils n'aiment mieux le prendre pour leur Duc, pour éviter d'avoir de plus dangereux voiſins.

Mais les diſpoſitions de la Cour de Vienne, ne ſont point du tout favorables à cet arrangement. Ses négociations au dedans & au dehors de l'Empire ; ſa paſſion pour l'élection d'un Roi des Romains, ſes projets de Commerce par Oſtende & Trieſte, ſon attention à ſes états d'Italie, ſont de forts préjugés qu'elle veut réunir ſur la tête de l'Archiduc aîné, l'une & l'autre ſucceſſion ; que les puiſſances Italiennes ne doivent eſpérer que d'elles-mêmes, ou du temps, l'heureuſe harmonie qui réſulteroit d'un parfait équilibre, & qu'un Empereur au milieu d'elles troublera toujours.

## CHAPITRE XII.

### *Examen du Plan du miniſtere de France, & de la conduite de la guerre d'Allemagne.*

QUELLES que fuſſent les contradictions de la garantie de la Pragmatique-Sanction, le Cardinal de FLEURI l'accepta ſi préciſé, au nom du Roi ſon maître, qu'elle ne laiſſoit point de milieu à la France, entre la fidélité & le parjure. Engagée à protéger la fille aînée de Charles VI, & à l'aider à ſe mettre en poſſeſſion des Etats de l'Empereur ſon pere, elle ne dérogeoit pas moins à ſes engagemens, en ne s'oppoſant pas aux prétentions des cohéritiers, que ſi elle eût pris hautement ſur ſoi, de les faire valoir : caſſer le teſtament, ou ne pas le ſoutenir, étoit pour elle la même choſe. Bien loin que le manege de ſon Miniſtre fût capable d'adoucir la haine de ſon procédé, il ne fit que déceler à l'Europe, un deſſein formé de la rendre la dupe d'une vaine grimace ; & les ennemis de la France en furent excités à joindre à leurs cla-

meurs, l'indignation & le mépris, que mérita toujours la fourbe unie à la mauvaiſe foi.

Dès que le Cardinal ſe fut déterminé à manquer au Traité de 1736. il ne devoit point balancer à le faire ouvertement. Tout autre que lui auroit agi avec autant de hauteur & de confiance, contre la diſpoſition de Charles VI, que s'il avoit été intimement convaincu de ſa nullité; & il auroit obtenu du Roi ſon maître, qu'il ſe portât pour l'arbitre, non pas des droits qu'il devoit ſuppoſer inconteſtables; mais du partage de la ſucceſſion entre les cohéritiers. Etonnée, interdite de ce coup d'éclat, l'Europe remettoit à le qualifier, qu'elle en eût vû les ſuites: le ſuccès de la guerre auroit décidé ſon jugement; & ſi les armes Françoiſes avoient été heureuſes, l'Empereur défunt paſſoit à ſes yeux pour un malade, dont on avoit dû ſe faire un jeu de flatter la paſſion: la garantie de la Pragmatique, pour un acte de complaiſance, dont la tranquillité des dernieres années de ſa vie avoit été le ſeul but, & devoit être l'unique effet.

Ce ſeroit ſans doute être trop rigoureux envers le Cardinal de Fleuri, de lui

reprocher le parti qu'il prit, ſi celui qu'on lui préfere n'avoit eu d'autre avantage, que de tenir les eſprits en ſuſpens, & de dérober pour quelque tems la France au titre odieux de parjure. Il n'en eſt pas d'une puiſſante Monarchie ainſi que d'une banque de commerce, qui ne pouvant perdre de ſon crédit ſans approcher de ſa ruine, doit ſacrifier tout à l'intégrité de ſa réputation de bonne foi. Mais cette démarche d'éclat, qui en auroit impoſé à tout le monde, rendoit au Roi la guerre ouverte où elle l'engageoit, plus facile que l'auxiliaire, à laquelle il s'eſt borné : elle ſubſtituoit pour celle-là le plan le plus juſte, le plus ſûr, & le plus avantageux, au projet abſurde de celle-ci : elle tenoit toujours ouverte la voie d'une retraite honorable, au cas que la fortune devînt contraire ; tandis que dans l'autre, il falloit combattre gratuitement, vaincre ſans gloire, ou ſe retirer avec honte. Faut-il une ſupériorité plus entiere, pour rendre le Cardinal de Fleuri inexcuſable de ſon mauvais choix ?

C'eſt peut-être le défaut le plus conſidérable d'un grand projet, d'avoir des branches ſuperflues : rarement elles ne lui ſont qu'inutiles, & quand elles lui nui-

ſent, c'eſt toujours eſſentiellement. On n'apperçoit aucun rapport entre cette couteuſe Ambaſſade du Maréchal de Belle-Iſle à la Diete d'élection, & le démembrement de la ſucceſſion d'Autriche, dont le Miniſtere de France faiſoit un préliminaire indiſpenſable. Ce n'étoit point ſur les Envoyés des Princes, ni ſur les Comtes Allemands, que la cérémonie attiroit à Francfort, que le négociateur avoit promis d'exercer ſes talens. Il dut aller trouver chaque Electeur dans ſon Electorat: il traita avec ces Princes dans le ſecret d'un Courier extraordinaire; & il avoit achevé ce rôle, dès qu'il fut hors de leur cabinet. Qui l'appelloit à Francfort? Qui demandoit qu'il fût dans cette ville, tandis qu'il devoit être à la tête de l'armée, dont il avoit pris ſur ſoi les opérations?

La préſence du Maréchal n'auroit certes été d'aucune reſſource au Cardinal Miniſtre, ſi l'élection avoit trompé ſon attente; & tout lui diſoit d'éviter de paroître compter à cet effet ſur elle. Les Electeurs étoient décidés ſur le choix d'un Empereur, par la déclaration du Roi de Pologne, & l'inaction du grand Duc de Toſcane. Celui-ci, peu en état alors

de nourrir & d'animer une brigue, n'avoit point une faction dont on eût à appréhender quelque ſurpriſe. Le Roi, ſur qui les voix avoient paru vouloir ſe réunir, étoit fidele à la modération, dont plus d'un de ſes ancêtres lui laiſſoit l'exemple ; & il avoit déclaré hautement, que, content de ſa Couronne, il ne vouloit point la changer. Il n'étoit nullement beſoin de paroître ſi inquiet pour l'Electeur de Baviere ; puiſque les ſuffrages venoient d'eux-mêmes s'aſſeoir ſur lui.

Le miniſtere de France auroit pû ſe pardonner la monſtrueuſe profuſion d'argent dont il affecta de payer l'élevation de Charles VII. à l'Empire, s'il n'en eût réſulté que la diſſipation d'un argent qu'il pouvoit mieux employer. Mais on commença à entrer en défiance, & tout le corps Germanique voyant avec étonnement la magnificence exceſſive de l'Ambaſſadeur François, il ceſſa de s'applaudir de s'être donné un chef auſſi agréable à la France. La connoiſſance de l'eſprit œconome du Cardinal, rendit ſa libéralité ſuſpecte ou équivoque. On craignit quelque pacte ſecret avec le nouvel Empereur, pour un rembourſement, dont l'Empire auroit à porter tous les frais ; & on prit

autant d'inquiétude des premiers avantages de l'armée Françoiſe, qu'on affecta d'indifférence ſur ſes diſgraces, & qu'on reſſentit de joie de ſa ruine.

Le premier examen d'un projet, doit porter ſur le fruit qu'on s'en propoſe. *Cui bono* ? A quoi bon, pouvoit-on dire au Miniſtre de France, vouloir unir aux deux Bavieres les Etats que Charles VI. poſſéda en Allemagne, pour en former à Charles VII. une puiſſance qui répondît à ſon rang ? Avant que de diſcuter ſi cette conquête eſt poſſible avec vos moyens, voyons, lui auroit-on dit, ſi elle eſt utile. Que reviendra-t-il à la France, quand, par un traité ſolemnel, l'Héritiere d'Autriche ſera confinée dans la Hongrie, & que Charles VII. aura été univerſellement reconnu Souverain de la Bohême, de la Moravie, de l'une & de l'autre Autriche, du Tirol, de la Stirie, de la Carinthie, de la Carniole, du Frioul & des deux Bavieres ? Le génie de cette nouvelle maiſon Impériale ſera-t-il ſi heureuſement changé pour la France, que ſes Princes préferent l'obſcurité du répos, à la gloire de lutter contre la maiſon de Bourbon ? Sera-til ſi pacifique & ſi modéré, qu'ils ſe contentent toujours

de cette portion d'une ſucceſſion, qu'ils croient leur appartenir toute entiere? La France enfin ne riſque-t-elle point, en faiſant paſſer à la maiſon de Baviere, la puiſſance de la maiſon d'Autriche en Allemagne, de ſe donner une rivale plus dangereuſe que celle dont elle veut ſe délivrer, & de changer ſeulement d'ennemi?

Il y a peu d'apparence que le Miniſtre eût ſatisfait à ces queſtions. Il étoit conſtant que Charles VII. n'entendoit point à la diſpoſition des Pays-bas en faveur de la ſeconde Archiducheſſe, & qu'il ne vouloit les avoir, qu'à cauſe que leur poſſeſſion lui aſſuroit une liaiſon intime d'intérêts avec les puiſſances maritimes. Après l'avoir vu proteſter contre ce que les Etats de Hongrie feroient en faveur de la fille aînée du défunt Empereur, on ne pouvoit douter qu'il ne ſe crût fondé à prétendre ſuccéder entierement à ce Prince; & puiſque, en vertu de la ſubſtitution de Ferdinand I, il ſe jugeoit héritier d'un Royaume, qui n'a été préſumé héréditaire que long-tems après elle, il étoit indubitable, qu'auſſi-tôt qu'il en trouveroit l'occaſion, il réclameroit les états d'Italie ſur qui il auroit toujours

les

les mêmes droits à faire valoir.

Si la France gagnoit quelque choſe au renverſement qu'elle ſe propoſoit de la Pragmatique, c'étoit tout au plus le temps qu'il faudroit à la nouvelle puiſſance pour s'affermir. Elle n'auroit à redouter l'inquiétude des Princes Bavarois, que quelques luſtres après leur établiſſement : elle n'en ſeroit point attaquée, juſqu'à ce que familiariſés avec leurs acquiſitions, ils ſe fuſſent rendu à l'eſprit dominant des Souverains. Mais ce délai ne devoit pas être bien long. Adorés de leurs anciens ſujets, ils avoient peu à faire pour mettre les nouveaux dans les mêmes ſentimens. Ces peuples que le Deſpotiſme des Empereurs ne ſe ſoucia jamais de ménager, ne tenoient à la maiſon d'Autriche, que par la crainte & l'habitude. Un gouvernement moins dur la leur faiſoit bientôt oublier ; &, pour s'affectionner à leur nouveau maître, ils ne demandoient que d'être accoutumés à ſon nom.

La maiſon de Lorraine expulſée de l'Allemagne, ſans eſpoir de retour, ſe réſignoit par ambition, à des pertes dont elle ſentoit le recouvrement auſſi impoſſible, que le dédommagement lui en étoit

aiſé. Elle tournoit ſes vûes d'aggrandiſſement du côté du Turc, ennemi plus facile à vaincre & à dépouiller. Une nouvelle ſubſtitution reſpective la rapprochoit de celle de Baviere, & la mettoit en communauté d'intérêts avec elle. L'Electorat de Bohême paſſoit à la Couronne de Hongrie, & l'Empire étoit diſpoſé à contribuer à l'accroiſſement d'un Royaume, qui ſeroit ſa frontiere, & lui ſeroit bouclier. Un traité particulier d'offenſive & de défenſive, ſuivoit la ſubſtitution. D'abord ce n'étoit de la part de l'Empereur qu'une connivence, cachée ſous le maſque de médiation, pour faire perdre aux Venitiens la Dalmatie & ſes Iſles. Cette conquête auroit été comme le gage de l'union, qui eût enſuite éclatté. La même génération paſſoit d'une extrémité à l'autre. Tandis que la Ruſſie auroit aidé à des démembremens de la Pologne, en faveur de ſon ſecond contre le Turc, le Corps Germanique, ſans allarmes ſur la puiſſance de ſon chef, s'uniſſoit pour rendre à l'Empire les morceaux qui en ont été détachés; & la France ſe trouvoit n'avoir travaillé qu'à ſe donner de plus puiſſans adverſaires.

On ne pouvoit plus traiter de chimeres

de pareilles conjectures : elles ne ſe fondoient que trop dans l'expérience du ſiécle : le traité de Vienne en 1725. a fait preuve d'une auſſi merveilleuſe révolution. Il n'y avoit pas entre la Reine Marie Thereſe & l'Empereur Charles VII. une plus grande antipathie, qu'autrefois entre l'Empereur Charles VI, & le Roi Philippe V. La renonciation du Roi d'Eſpagne aux Etats d'Italie & aux Pays-bas, n'étoit pas plus libre & plus ſincere, que la ceſſion des Etats d'Allemagne ne l'eût été de la part de la Reine de Hongrie ; & cette Princeſſe, en la confirmant par un traité d'alliance avec ſon cohéritier, ſe donnoit bien d'autres avantages, que ceux dont Ripperda flattoit le Roi ſon maître.

Le projet du Miniſtre ne ſoûtenoit pas mieux la diſcuſſion de ſes moyens, que celle de ſa fin. Une armée de cent mille hommes, auxiliaire d'un Prince qui ſe ſeroit épuiſé à tenir trente mille de ſes ſujets enſemble, eſt un monſtre d'imagination, qu'il lui étoit réſervé de produire. C'eſt bien la ſureté d'un petit Souverain, d'avoir l'alliance d'un plus puiſſant que ſoi : mais il ne doit s'en ſervir que pour faire peur à ſes ennemis, & leur ôter l'en-

vie de ſe commettre avec lui, ou pour ſe délivrer d'oppreſſion. S'il l'appelle en ſes états, & ne s'en trouve pas mal, il eſt plus heureux que ſage. Tant que la paſſion tint en éclipſe la prudence de l'Electeur de Baviere le Maréchal eut beſoin de toute ſon éloquence, pour le réſigner à un ſecours de quarante mille François. Lorſque ce Prince put refléchir de ſens froid, ſur ſes véritables intérêts, il ſe repentit de n'en avoir pas refuſé la moitié.

L'Empire reçut la loi de trente mille Suedois, qu'il avoit appellés à ſon aide. Tout le corps Germanique ſe vit ſur le point d'avoir pour maître le Général de cette petite armée. L'Empereur Leopold prit jalouſie de ſix mille ſoldats, que Louis XIV. lui prêtoit contre le Turc : il craignit que les conquêtes que cette poignée d'auxiliaires l'aideroit à faire, ne fuſſent pas pour lui : il aima mieux perdre le fruit d'une victoire, que s'expoſer à leur en devoir d'autres ; & le Cardinal ſe figura que les Rois de Pologne & de Pruſſe, que les Electeurs, que les Princes de l'Empire, verroient avec indifférence cent mille François, maîtres de la haute Allemagne ; & cinquante mille autres, tenir la baſſe en inquiétude : il s'imagina qu'ils

ne prendroient point ombrage des garniſons Françoiſes établies dans les places des Autriches & de la Bohême : que l'Electeur de Baviere ne ſoupçonneroit rien de la précaution, que la néceſſité d'aſſurer leurs derrieres, impoſoit aux Généraux François, d'occuper les principales villes d'entre le Rhin, le Danube & l'Elbe : que le Roi de Dannemarc & le Duc de Holſtein, ne s'allarmeroient point de l'irruption dont leur voiſin ſeroit menacé : que les Hollandois n'appréhenderoient point pour le côté le plus foible de leur état qu'une armée en Weſtphalie pouvoit enfoncer de ſon ſeul poids : que le Roi de Pruſſe & l'Electeur Palatin, ſeroient tranquilles ſur leurs Duchés de Cleves & de Bergues, & qu'ils croiroient que, pour être coupés, ils ne courroient aucun riſque de changer de maîtres ?

Quels étoient donc les garants qu'il donnoit à tous ces Princes, du déſintéreſſement du Roi ſon maître ? Comment les raſſuroit-il ſur la crainte que l'ennemi de la maiſon d'Autriche ne ſe tînt pour toujours au-de-là du Rhin, que pour être plus à portée de ſoutenir contr'elle la maiſon de Baviere ; & qu'ainſi que le Protec-

teur * de la liberté Germanique s'empara des trois Evêché, pour s'approcher d'autant des Princes qu'il vouloit défendre, il ne demandât le ſéqueſtre du Briſgau & des villes foreſtieres, pour veiller de plus près à la conſervation de la Puiſſance qu'il regardoit comme ſon ouvrage? Comment mettoit-il l'Electeur de Baviére hors de défiance, que les troupes Françoiſes, maîtreſſes des Pays Héréditaires, ne les gardaſſent pour un des Infants d'Eſpagne, à qui le traité de Prague en 1718 y donnoit des droits de même nature que les ſiens? Comment enfin tranquilliſoit-il le Roi de Dannemarc & le Duc de Holſtein, le Roi de Pruſſe & les Hollandois? Toutes ces craintes, toutes ces défiances, étoient dans les regles de la prudence la plus commune. Louis XIV. n'avoit pas encore fait connoître à l'Europe, qu'un Roi de France peut chercher à combattre, & ſouhaiter de vaincre, ſans deſirer de conquérir, & borner les fruits d'une guerre diſpendieuſe & ſanglante, à la gloire de donner la paix.

On raiſonne à faux quand on tire d'ailleurs les motifs des Cours de Munich,

* Le Roi HENRI II.

de Dresde & de Berlin, dans l'obſcure manœuvre de la guerre d'Allemagne. Il eſt incertain ſi le Maréchal de Beliſle, en diſtribuant ſes troupes dans des quartiers éloignés, ne compta pas ſur une nouvelle armée, qui laiſſeroit tous ces corps en leurs poſtes, comme autant de garniſons, qui tiendroient le pays dans la dépendance. Mais on ne ſauroit douter que l'Electeur de Baviere ne rejetta la propoſition du ſiége de Vienne, que dans l'idée que la France ne vouloit pas prendre cette capitale pour l'en mettre en poſſeſſion. Il n'eſt pas moins conſtant qu'il ne ſépara l'armée Françoiſe en des quartiers ſans communication, que parce que, ſe flatant de n'avoir bientôt plus beſoin d'elle, il voulut la tenir hors d'état de refuſer le congé qu'il lui donneroit. Il eſt auſſi vrai qu'il n'eut tant à cœur la conquête du Royaume de Bohême, & qu'il ne s'en fit couronner Roi avec tant d'empreſſement, que parce que, reconnoiſſant qu'il lui étoit dangereux d'avoir au milieu de ſes Etats des troupes nombreuſes, qui recevoient d'autres ordres que les ſiens, il étoit déterminé à propoſer à ſa Cohéritiere, d'acheter de la ceſſion de ce morceau de l'héritage la poſſeſſion tranquille des autres.

C'étoit une offre qu'elle ne croyoit pas qu'elle pût refuſer.

On ne voit pas tout à fait ſi clair dans le ſecret des deux autres Princes Alliés. Mais il eſt fort vraiſemblaàle, qu'avant la bataille de Czaslau, le traité de Breslau étoit déja entamé par les Miniſtres des deux Rois, & que la ſéparation des armées combinées, dont la méſintelligence entre les chefs fut le prétexte, n'eût pour but que de ménager au Général François, la ſurpriſe toute entiere. En effet, le plan que le Comte de Kevenhuller avoit fait agréer au Conſeil de la Reine, exigeoit que l'armée Françoiſe demeurât en Boheme; & il étoit indubitable que le Maréchal de Broglio n'auroit pas plutôt dequoi juſtifier les avis qu'il faiſoit inceſſamment paſſer à ſa Cour, qu'il ſe replieroit ſur la Baviere. Les troupes Saxonnes, en ſe joignant aux Françoiſes, entretenoient la confiance du Maréchal de Beliſle en la fidélité des Alliés, & empêchoient ſon Collegue d'aller au de-là des ſoupçons: elles retardoient la levée des quartiers, au cas que le ſecret perçât avant le temps. Enfin la hauteur avec laquelle elles ſe retirerent, dès quelles ſçûrent l'armée de la Reine en marche, fait preſque une con-

viction, que l'ordre ſecret avoit été donné à leur Général, de ſe déclarer, s'il en étoit beſoin, & de favoriſer ouvertement l'invaſion de la Baviere, en combattant les François qui marcheroient à ſon ſecours.

Mais peut-être les amis du Maréchal de Beliſle trouvent-ils qu'il y a de l'injuſtice d'apporter en preuve contre ſon projet, des événemens qu'ils prétendent n'avoir eû lieu que parce que le Cardinal Miniſtre ne l'adopta pas en ſon entier. On ne doit pas, diſent-ils, lui reprocher d'avoir manqué, avec quarante mille hommes de fort méchantes troupes, ce qu'il n'avoit promis d'exécuter, qu'avec cent mille bons Soldats.... C'eſt bien mal entendre les intérêts de la gloire de ce Général, de lui chercher une ſemblable excuſe. S'il étoit perſuadé qu'à moins d'une armée de cent mille hommes l'entrepriſe échoueroit, comment appeller l'offre qu'il fait de la tenter avec quarante ?

Marcher droit à Vienne à la tête de cent mille hommes ; la prendre : rien de plus facile. Soumettre les deux Autriches, cela ne ſouffroit point de difficulté : quelle province n'eſt pas conquiſe par l'ennemi qui occupe ſa Capitale ? Se replier ſur la

Moravie & la Haute-Silesie, & s'en rendre maîtres; c'étoit une suite nécessaire des premiers exploits. Passer ensuite dans le Royaume de Bohême, & en faire la conquête; il n'y avoit que Dieu qui le pût empêcher. La Stirie, la Carinthie, le Frioul & le Tirol, ne coûtoient que la peine de les parcourir. Les troupes Autrichiennes étoient poussées de défilé en défilé. Gratz & Inspruk capituloient pour leurs Châteaux: on prenoit tous les forts, on s'emparoit de toutes les Villes, on les remettoit à Charles VII; & on revenoit en France comblé de gloire, chargé de titres & de butin, jouir, le reste de sa vie, de sa réputation. Pirrhus fit-il jamais de plus beaux projets?

Les Politiques de Paris ont décidé que la retraite imprévue du Roi de Prusse avoit fait échouer l'expédition de Bohême, & ils ne s'en sont pris qu'à l'esprit œconome du Cardinal: comme si cent mille soldats, que le Maréchal avoit demandés, eussent pû subsister dans un pays où il ne trouvoit pas de vivres pour les quarante mille qu'on lui avoit donnés. Mais accordons-leur que cette nombreuse armée auroit subsisté des convois que

le Roi de Pruſſe, maître de la Baſſe-Sileſie, lui auroit procurés de Pologne. Quel eſt l'homme médiocrement inſtruit des véritables intérêts & des forces de ce Prince, qui ſe perſuadera que cinquante mille hommes de plus, l'auroient retenu malgré lui dans l'union de Francfort ? Après ſa paix particuliere, il demeura ſimple ſpectateur ; & il n'en fallut pas davantage pour donner la ſupériorité à la Reine. S'il eût joint ſeulement la moitié de ſes troupes aux Autrichiennes, cent mille François pouvoient-ils conſerver la Bohême ?

Il eſt vrai que les Maréchaux auroient été en forces à riſquer une bataille : mais ils l'auroient perdue ; & au lieu d'une retraite, ils auroient eû une fuite à couvrir juſqu'à Prague. En ſuppoſant encore un miracle de la fortune en leur faveur, on ne leur fait pas un meilleur ſort. Après une victoire complette, ils avoient toujours la faim à combattre. Le Roi coupoit en Sileſie les convois de Pologne : la Reine ne laiſſoit rien venir de Hongrie : la Saxe étoit ou ennemie ou neutre ; & alliée, elle ne peut ſe défaire d'aucune de ſes denrées : la Baviere ſubvenoit à peine aux troupes qui auroient

tenu les Autriches : il n'y avoit point à opter entre ſe retirer en corps vers le Rhin, avec les Pruſſiens à dos, & toutes les eſpeces de troupes Hongroiſes ſur les flancs, ou marcher en avant, ſoit en Sileſie, ſoit en Hongrie; ce qui étoit la même choſe que ſe mettre à diſcrétion entre les mains de l'ennemi ; puiſqu'il auroit occupé les derrieres.

C'eſt en vain qu'on inſiſte ſur la rapidité des opérations d'une armée de cent mille hommes. Sans doute que l'invaſion dans les Pays Héréditaires n'auroit été qu'un coup de main, dont le ſuccès étoit immanquable, dès qu'on ne donneroit pas à la Reine le temps de ſe reconnoître, ſi elle eût été la ſeule intéreſſée à faire obſtacle à la conquête : mais des trois Alliés, ſans qui l'expédition devoit manquer, il n'y en avoit pas un ſeul qui ne fût déterminé à la faire échouer. L'Electeur de Baviere, qui refuſe de conduire quarante mille François à Vienne, parce qu'il ne doutoit point qu'ils ne s'emparaſſent de cette Capitale, n'y en auroit pas mené cent mille. Reſtoit donc à y marcher malgré lui : ce qui rompoit abſolument le traité d'Alliance, & découvroit aux Rois de

Pologne & de Pruſſe, des vûes, particulieres de la part de la France. En faiſant tomber le premier effort de cette nombreuſe armée ſur la Bohême, le nouveau Roi n'en étoit que plus ſûr de ſa paix particuliere, qui auroit affermi la couronne ſur ſa tête; & les Rois de Pologne & de Pruſſe ne pénétroient pas plutôt ſes vûes, qu'ils ſe hâtoient de ſe retirer d'une guerre qui leur ſeroit devenue ruineuſe. L'un y étoit entré dans l'eſpérance d'avoir la Moravie; l'autre avoit demandé pour ſa part la Baſſe-Sileſie; & tous deux en étoient pour les dépenſes de leur armement, s'ils ſe laiſſoient prévenir par le nouveau Roi de Boheme. Les Anglois & les Hollandois auroient occupé la France dans les Pays-Bas: les Cercles & les Princes du Haut & Bas-Rhin lui auroient fait tête ſur ce fleuve: elle ne pouvoit plus pénétrer juſqu'à l'Oder & l'Elbe; & les troupes combinées d'Autriche & de Baviere inondoient les Etats de Saxe & de Brandebourg.

Il faut remonter à la ſource des malheurs de cette guerre auxiliaire, pour bien ſentir qu'après s'y être engagé, il fut impoſſible de la faire heureuſement. Se plaindre de la retraite du Roi de Pruſſe,

c'eſt invectiver contre la deſtinée. Outre que la nature du traité le rendoit abſolument néceſſaire, il ſuffiſoit à la France de connoître ce Prince pour un habile politique ; dès lors elle liſoit ſon inconſtance dans ſon véritable intérêt, & la devinoit d'aſſez loin, pour ſe mettre à couvert de ſes fâcheuſes ſuites. Le Cardinal de Fleuri ne pouvoit ignorer, qu'immédiatement après la mort de l'Empereur Charles VI. le Roi de Pruſſe offrit à l'Héritiere d'Autriche, de l'aider à maintenir, contre tous, la Pragmatique Sanction ; & de n'entendre à la paix que lors qu'elle ſeroit exécutée dans tous points, pourvû qu'elle lui cédât la Baſſe-Sileſie, ſur qui il avoit de juſtes prétentions. Or il eſt abſurde de ſuppoſer qu'une puiſſance, en contractant, veuille s'obliger à ſon dommage, fût-elle liée par les traités les plus ſolemnels. * L'intérêt de ſon état doit toujours l'emporter ſur eux. Puis donc que le Roi de Pruſſe trouvoit dans la paix que la Reine lui offroit, les avantages qu'il ſe promettoit d'une guerre diſpendeuſe & ſanglante, il étoit obligé d'y entendre. Il étoit

* Grotius de Jure Belli & pacis lib. 2. cap. 17.

cenſé avoir prévenu le Cardinal ſur cette conduite, dans les articles même du traité. C'étoit au Miniſtre de le tenir toujours éloigné de l'occaſion de la ſuivre, & il lui étoit impoſſible ; ou de lui en marquer une autre plus avantageuſe ; & il le pouvoit, en lui propoſant pour prix de la guerre, à laquelle il l'avoit engagé, plus que vraiſemblablement la Reine ne conſentiroit à lui donner pour prix de ſa neutralité. Car il n'y avoit pas à craindre qu'à conditions égales il oprât de manquer à ſes Alliés, pour s'unir à une ennemie reconciliée.

La converſion de l'Electeur de Saxe ne devoit pas plus ſurpendre que la retraite du Roi de Pruſſe. La Moravie n'étoit point un objet capable de le fixer. Si c'étoit en qualité de cohéritier, qu'on l'invitoit à entrer dans l'alliance, il étoit ridicule de lui aſſigner une ſi petite part de l'immenſe ſucceſſion, à laquelle il avoit autant de droit qu'aucun des Prétendans. Si c'étoit à titre de conquête, qu'on lui aſſuroit cette Province, il étoit contre toutes les regles de la bonne politique, de ne pas lui offrir quelque choſe, ſinon plus conſidérable en ſoi, du moins plus à ſa bienſéance. Quelques Cercles de

la Bohême, quelques morceaux de la Thuringe, ou l'Evêché de Hall, ou l'évacuation de la Luſace, l'accommodoient bien mieux qu'un pays ſans commerce & ſans débouché, & enclavé dans les Etats d'un ſouverain plus puiſſant & plus ambitieux. Il étoit aiſé de faire trouver au Duc de Weimar-Eiſenac ſon avantage dans une tranſplantation. Le Roi de Pruſſe auroit facilement rencontré un équivalent dans les Etats d'Autriche; & la Saxe ſe ſeroit attachée d'autant plus fortement à ſes Alliés, qu'elle ne pouvoit être reconnue dans ſon acquiſition, que de leur conſentement.

Le négociateur, qui ménagea l'acceſſion de la Cour de Dreſde au traité, dut s'appercevoir qu'elle donnoit plus aux circonſtances, qu'à l'inclination, ou à l'ambition; & ſur ſon rapport le Cardinal Miniſtre devoit ſe tenir pour dit, qu'elle changeroit avec elles. Des trois partis entre leſquels elle avoit à ſe décider, le meilleur n'étoit que le moins mauvais; partout elle trouvoit du déſagrément & du péril. En ſe tenant dans une parfaite neutralité, elle ſe rendoit ſuſpecte aux Alliés & à la Reine, manquoit à ſa propre dignité, & demeuroit dans une dé-

pendance honteuſe du Roi de Pruſſe, qui, dans la défiance qu'elle n'attendît pour ſe déclarer, de le voir occupé dans les pays Héréditaires, ſe ſeroit tenu dans la Luſace, en forces à lui faire expliquer les moindres démarches qu'il auroit jugées équivoques. D'ailleurs en ne prenant aucun intérêt à la querelle, elle ſembloit renoncer à ſes droits ſur la ſucceſſion.

Dans l'état de foibleſſe où étoit l'Héritiere d'Autriche, c'étoit ſe perdre que de ſe déclarer en ſa faveur. Le temps étoit favorable pour lui demander quelques ceſſions : mais ç'auroit été des titres ruineux. L'Electeur de Baviere, qui déja ſe croyoit maître de la Bohême, eût traité ſon cohéritier en uſurpateur. Pour pouvoir un jour lui diſputer ce beau morceau de la ſucceſſion, il falloit feindre de le lui vouloir aſſurer. Mais à combien d'inconvéniens ce parti n'expoſoit-il pas ? Le Grand-Duc n'avoit pris aucunes meſures pour ſuccéder à ſon beau-pere ; & tout l'Empire étoit prévenu de la néceſſité de prouver à la Reine, que la couroune Impériale ne faiſoit point partie de l'Héritage qu'elle reclamoit. Le Royaume de Bohême n'étoit pas moins voiſin de la

Saxe que de la Baviere : il étoit autant à la bienſéance de l'un que de l'autre Electeur ; & tous deux y avoient des prétentions également fondées. Mais il étoit décidé, qu'il ſeroit le partage du futur Empereur ; & le Roi de Pologne, qui avoit déja déclaré ſon indifférence pour la couronne Impériale, convenoit que l'Electeur de Baviere, à qui ſeul elle pouvoit être donnée, devoit recevoir avec elle de nouveaux Etats, afin de la recevoir avec dignité. Obligée de parler, la Cour de Dreſde donna des paroles : peut-être réuſſit-elle à cacher ſon embarras au Négociateur : elle ſigna le traité qu'il lui préſenta ; mais le Cardinal dut y lire qu'elle en appelloit au temps. *Fata viam invenient.*

Rien ne pouvoit ſauver l'Héritiére d'Autriche, de la conjuration des quatre puiſſances contre la Pragmatique, ſi le Cardinal Miniſtre, qui, tant de fois s'étoit opiniâtré à reſter dans ſon caractere, n'en étoit point ſorti mal à propos. Dès qu'il auroit gagné ſur ſoi de parler au nom de ſon maître, ſur le ton que doit prendre un auſſi grand Monarque, il pouvoit comme arbitre, ſignaler ſa modération, ſans appréhender qu'elle lui fût

reprochée. Son eſprit d'ordre avoit à s'exercer dans un partage à peu près égal de la ſucceſſion entre les cohéritiers : la garantie lui étoit pardonnée en faveur de l'aveu qu'il eût paru faire de ſon injuſtice ; & ſon attention à ne pas faire de jaloux, lui réconcilioit les mécontents que ſon imprudence avoit faits.

On a peine à concevoir le contre-temps de hardieſſe & de réſolution, qui le fit prononcer définitivement entre les Electeurs de Saxe & de Baviere ; préférer celui-ci à celui-là, & adjuger à l'un, des Etats que l'autre étoit auſſi bien fondé à prétendre. L'intérêt que la France ne vouloit pas qu'une nouvelle maiſon s'élevât ſur les ruines de l'ancienne. Le démembrement de la ſucceſſion d'Autriche, étoit tout ce qu'il demandoit ; il caſſoit le Teſtament de Ferdinand I. comme celui de Charles VI. & ne faiſoit pas plus de grace à la ſubſtitution, qu'à la Pragmatique. Le Corps Germanique perdoit autant à l'une qu'à l'autre. Ses loix s'oppoſoient à toutes deux ; & s'il comptoit pour quelque choſe l'aveu qu'il avoit donné à la premiere, il étoit fondé à prétendre, qu'il ne devoit avoir d'effet qu'au moyen d'une confirmation, qu'il étoit

bien réſolu de refuſer. Comment l'homme d'Etat le plus circonſpect & le plus timide, ne fut-il pas effrayé d'un parti, qui n'offroit à la France que des déſavantages au milieu des plus heureux ſuccès, qui lui impoſoit la néceſſité de décider le Corps Germanique contre leurs communs intérêts, & faiſoit d'un Allié, que les circonſtances lui rendoient néceſſaire, un jaloux d'autant plus redoutable, qu'il ne paroîtroit qu'être juſte, en donnant carriere à ſa jalouſie.

Comme il n'y a eu que les Cours intéreſſées qui ayent diſcuté l'affaire de la ſucceſſion d'Autriche, on n'a rien d'exactement vrai ſur elle. Chaque Cohéritier a fait valoir les prétentions qui lui devoient être d'un plus grand rapport, plutôt que celles qui étoient les plus juſtes; & les principaux ont évité d'attaquer leurs antagoniſtes, par l'endroit foible de leur cauſe, de peur de la rétorſion, qui avoit lieu contr'eux-mêmes, ou contre leurs alliés.

La maiſon de Baviere appuyoit toutes ſes prétentions, ſur la ſubſtitution de Ferdinand premier, en faveur de ſa fille aînée. La Reine de Hongrie ſe fondoit ſur la Pragmatique de l'Empereur ſon pere,

& leurs raiſons militoient également pour tous deux, comme leurs objections leur étoient également défavorables. Les Teſtamens des deux Empereurs n'ont mérité d'être conſidérés, qu'en vertu des loix générales, relatives aux actes de cette eſpece; & ils ſont abſolument nuls, dès qu'ils manquent des conditions que les loix ont exigées comme eſſentielles. Les deux principales ſont la capacité de teſter dans le Teſtateur, & la capacité d'hériter dans l'Héritier inſtitué. Ferdinand & Charles étoient uſufruitiers des fiefs de l'Empire, & manquoient par conſéquent d'un titre indiſpenſable, qui eſt celui de *propriété*. La plûpart de ces fiefs, dont leurs états étoient compoſés, ne leur étoient venus que par la rigueur de la loi, qui rendoit les filles ineptes à les poſſéder : la diſpenſe qu'ils s'accordoient eux-mêmes étoit donc abſolument nulle, par l'injuſtice criante qui lui étoit attachée. Les loix divines & humaines s'oppoſoient à leur diſpoſitions, puiſque les fiefs de l'Empire étant déclarés féminins, la poſtérité des anciens poſſeſſeurs étoit relevée de l'excluſion qui lui avoit été donnée, & reclamoit leur héritage, qui n'étoit plus que le bien d'autrui, pour la légataire des derniers.

Ni le Corps Germanique, ni les Etats de Hongrie n'ont pû donner à la fille aînée de Ferdinand premier, & à ſa poſtérité, la capacité qu'elle n'avoit pas, de ſuccéder à ſes oncles & à ſes deſcendans. Ainſi qu'un ayeul ne ſeroit pas reçû à faire le Teſtament de ſon petit fils, qui n'eſt pas encore né : une génération ne ſauroit être admiſe à diſpoſer des biens qui écheront à quelqu'une de celles qui la doivent ſuivre. Si la ſucceſſion avoit été ouverte à la mort de Ferdinand premier, ſans doute que ſa fille aînée, profitoit de l'aveu que le Corps Germanique avoit donné à la ſubſtitution. Deux ſiecles après il étoit un titre inutile.

Si la ſucceſſion Autrichienne n'avoit été que de préférence pour les mâles (ce qui eſt le cas le plus favorable au Teſtament de Ferdinand) ce Prince n'auroit même pas été recevable à privilégier ſes filles par deſſus celles de ſes ſucceſſeurs. Sès freres & leurs deſcendans étoient ſes héritiers naturels ; & malgré lui ils entroient dans tous ſes droits, & dans toute ſon autorité. Chacun d'eux étoit autant fondé que lui, à faire une diſpoſition de même genre que la ſienne. S'ils ne la firent point, c'eſt qu'ils comprirent ſon abſurdité. Con-

formément aux droits de la nature & à tous autres, l'hérédité, ſi elle a lieu, ſuit les dégrés du ſang, à remonter du dernier poſſeſſeur. La fille aînée du dernier des mâles, eſt l'Héritiere des biens qui ne ſont pas ſuſceptibles de partage : la préférence lui eſt dûe ſur qui que ce ſoit. En un mot Ferdinand ne faiſoit point grace de ſa ſucceſſion à ſes freres & à leurs deſcendans : il ne leur put impoſer de conditions onéreuſes, que ſous leur bon plaiſir.

La Pragmatique ſanction de Charles VI., quant à ce qui eſt des états d'Allemagne, étoit une affaire domeſtique de l'Empire. Si le Corps Germanique, en qui réſide la puiſſance légiſlative, l'avoit acceptée unanimement, elle étoit pour la légataire un titre inconteſtable ; puiſque l'exception à la loi étoit prononcée par ceux-là mêmes que le privilége lézoit. Mais les oppoſitions conſtantes de l'Electeur de Baviere, faiſoient, à ce fameux acte, une nullité que rien ne pouvoit compenſer. Une loi fondamentale ſubſiſte autant que la conſtitution de l'Etat, à moins que le pouvoir qui lui donna l'être ne l'anéantiſſe. Comme ce ne fut point à la pluralité des ſuffrages qu'elle dut

l'un, la pluralité des ſuffrages n'a pu produire l'autre.

Ainſi la fille de Charles VI., & celle de Ferdinand premier, n'avoient rien à prétendre en Allemagne, en vertu du Teſtament des deux Empereurs. L'une avoit beſoin d'une confirmation qu'elle n'a pas même oſé demander : l'autre d'une unanimité qui lui a été conſtamment refuſée. Les Etats de Hongrie élurent, plutôt qu'ils reçurent, la Princeſſe Marie Thereſe', pour leur Reine. Ce n'a point été en vertu du Teſtament de l'Empereur ſon pere, qu'elle a monté ſur le trône. Il étoit vacant : il n'appartenoit qu'à la nation de le remplir ; & la nation l'y a placée.

Telle étoit l'idée que le Cardinal de Fleuri devoit prendre, des prétentions de l'Electeur de Baviere & de l'Archiducheſſe : & alors il voyoit tout concourir au ſuccès de la démarche que l'intérêt de la France exigeoit qu'il fit. Les Etats de la maiſon d'Autriche en Allemagne tomboient, ſelon les loix de l'Empire, à la diſpoſition du Corps Germanique & de ſon chef. Le Maréchal de Beliſle n'auroit pas eu beſoin de toute ſon éloquence pour faire goûter à l'un & à l'autre, un partage où chacun auroit gagné conſidérablement.

blement. Ainſi que le partage des Etats de Cleves ne fut diſputé qu'entre les Princes alliés de cette maiſon, le démembrement des Etats d'Autriche, n'auroit trouvé de difficultés que de la part des maiſons où les Princeſſes Autrichiennes ont paſſé. Le Roi de Pruſſe avoit une trop belle armée pour que les Electeurs de Saxe & de Baviere ne l'adoptaſſent pas pour leur cohéritier. Les Prétendans n'étoient pas aſſez puiſſans pour paroître mécontens des morceaux, dont on auroit acheté l'extinction de leurs prétentions. La Reine de Hongrie s'attiroit tout l'Empire ſur les bras, & ſe faiſoit une ennemie de ſa propre ſœur, ſi elle eût refuſé de céder à cette Princeſſe l'unique Allodial de la ſucceſſion.

La Hongrie étoit donc pour l'Archiducheſſe aînée; les Pays-bas pour la ſeconde. La Moravie étoit diviſée ſelon que la Morave la coupe : la moitié, qui eſt à l'Eſt de la Riviere, paſſoit à la maiſon de Brandebourg, avec la Sileſie haute & baſſe : l'autre venoit à la maiſon de Saxe, avec le Royaume de Bohême. La maiſon de Baviere étoit capable de ſoutenir avec dignité la Couronne Impériale, en joignant à ſes Etats les Pays héréditaires qui

leur ſont contigus. L'Autriche entiere, le Tirol, la Stirie, la Carinthie, & la Carniole, unies aux deux Bavieres, rendoient reſpectable un chef que le Corps n'aime point à craindre. Les villes Foreſtieres & le Briſgau, faiſoient au Duc de Deux-ponts un équivalent avantageux de ſon Duché qu'il cédoit à l'Electeur Palatin. Tout l'Ortenau étoit donné au Margrave de Bade-Dourlac, en échange de ſes Seigneuries du Briſgau. Le Duc de Wirtemberg étoit content de l'arrondiſſement de ſon Duché, & de ſa confirmation dans le Directorat du cercle de Souabe. Les cercles du bas Rhin étoient contenus par une armée de cinquante mille François en Weſtphalie; le Landgrave de Heſſe-Caſſel, ſatisfait par l'Electorat que la Baviere lui réſignoit; l'Electeur de Hannovre, intimidé par le voiſinage d'un médiateur, que perſonne ne l'aideroit à repouſſer, s'il s'en faiſoit un ennemi.

Les affaires d'Italie s'arrangeoient, pour ainſi dire, d'elles-mêmes. Le Frioul donné aux Vénitiens, comme en ſatisfaction pour les vieilles prétentions qu'ils ont ſur la maiſon d'Autriche, les engageoit à contribuer de toutes leurs forces, à l'établiſſement d'un équilibre particu-

lier. Le Roi de Sardaigne cédoit ſon Iſle pour le Duché de Milan; & elle étoit offerte aux Anglois avec Ceuta, en récompenſe de Minorque & de Gibraltar. Le Mantouan étoit, aux héritieres de la maiſon Cibo, le prix de la Principauté de Maſſa-Carrara, qui paſſoit à l'Infant Duc de Parme, Plaiſance, Guaſtalla, & à ſes ſucceſſeurs; & le Duc de Modene, en reconnoiſſance de cet avantageux échange, dont on lui faiſoit tout l'honneur, ſignoit l'acte de ſubſtitution de ſes Etats à l'Infant, au défaut d'Hoirs mâles. Les Etats d'Italie étoient affranchis du Vaſſelage de l'Empire. Enfin le tems & une politique bien ſoutenue, auroient fait un Roi de Ligurie.

C'étoit pour la France un avantage ineſtimable, de n'avoir plus, ſur la frontiere de l'Empire, aucun Prince capable de lui faire tête. L'Electeur Palatin, le plus puiſſant de tous, auroit été, pour la conſervation de ſes nouveaux domaines, dans une plus grande dépendance. Landau fixoit les yeux de ſon conſeil. En s'attachant déſormais à la politique que ſes véritables intérêts, par rapport au Corps Germanique lui dictent, la France étoit ûre d'une parfaite neutralité de la part de

de Ferdinand premier,
prétendre en Allemagne,
tament des deux Empere
beſoin d'une confirmatio
même oſé demander : l'a
nimité qui lui a été conſta
Les Etats de Hongrie élure
reçurent, la Princeſſe M
pour leur Reine. Ce n'a p
tu du Teſtament de l'En
re, qu'elle a monté ſur l
vacant : il n'appartenoit q
le remplir ; & la nation l'y

Telle étoit l'idée que
Fleuri devoit prendre, de
l'Electeur de Baviere & d
ſe : & alors il voyoit to
ſuccès de la démarche qu
France exigeoit qu'il fit.

puiſſance, pour la voir tranquillement chercher à s'aggrandir de l'un ou de l'autre côté des Alpes. L'établiſſement de Dom Philippe, & l'affranchiſſement des autres Etats, ne ſouffroient pas une grande difficulté. Les cohéritiers d'Autriche devoient trouver de la modération de la part de l'Eſpagne, à ne pas mettre à plus haut prix ſon déſiſtement de l'accord de Prague; ſubſtitution bien d'une autre nature que celle de Ferdinand I; puiſque Philippe III., héritier légitime, n'avoit fait que deſcendre à la place de Ferdinand III. qu'il faiſoit monter à la ſienne, & céder des droits préſens pour des eſpérances éloignées.

Mais quand il ſeroit conſtant que ce plan ne ſe fût pas ſoutenu entiérement dans l'exécution, la France y gagnoit toujours de s'être déclarée avec dignité, de s'être ſoutenue ſans grande perte, de ſe retirer ſans que ſa réputation en ſouffrît. La guerre pouvoit être malheureuſe; mille accidens pouvoient former des obſtacles à la capacité des Généraux, à la bravoure des ſoldats: mais on n'auroit point imputé aux imprudences du Miniſtre, les diſgraces de l'armée. Tel qu'un Magiſtrat équitable, qui livre à leur en-

têtement des plaideurs, dont il avoit daigné tenter l'accord, le Roi eut abandonné les cohéritiers & les prétendans à leur propre ſens. Les troupes Françoiſes auroient été rappellées d'Allemagne, comme d'un pays indigne de leurs ſecours. Leur retraite, ordonnée à propos, ſe ſeroit faite avec autant de ſureté que d'honneur; & on ne l'auroit attribuée qu'au reſſentiment d'un Médiateur, trop généreux pour ſe venger autrement qu'en ceſſant ſes bons offices.

La guerre de Bohême eſt une des plus humiliantes époques de la Monarchie Françoiſe. Sans la guerre de Flandres, ç'en étoit fait de la réputation des armes de la France. La Hongrie n'avoit pas un Payſan, qui ne ſe crût la terreur des François. Dans un demi ſiecle, l'Hiſtoire détaillera cette pitoyable expédition, ſans ces ridicules fanfaronnades, dont les Hiſtoriens du tems ont eſſayé de diminuer la honte. « On ne lira point * que la » Reine de Hongrie, ayant ordonné le » ſiege de Prague, le Prince Charles fit

* Après avoir long-tems cherché, j'ai enfin trouvé que l'Hiſtorien cité par le Cardinal eſt l'Auteur des Mémoires ſecrets pour l'Hiſtoire de Perſe.

» canonner & bombarder avec tant de
» vivacité, que les assiégés ne virent
» jamais un feu si terrible : que leur bra-
» voure, leur activité à réparer les rava-
» ges de l'artillerie, leurs fréquentes &
» sanglantes sorties, retarderent les pro-
» grès des assiégeans : les ressources qu'ils
» trouvoient dans leur propre courage,
» rendront ce siege d'autant plus mémo-
» rable, qu'il paroîtra bien étonnant,
» qu'une place qui n'avoit aucun ouvrage
» avancé, ait été foudroyée pendant plus
» de trois mois, sans qu'on ait vu
» ni brêche ni assaut ; que vingt-deux
» mille hommes, assiégés par plus de
» soixante mille, aient préféré de s'ensé-
» velir sous les ruines de la place, à faire
» la moindre démarche, qui pût rendre
» leur courage douteux. » Un Historien de bon sens & de bonne foi, relevera tous les impertinens mensonges, toutes les contradictions de cette espece. Il dira que vingt-deux mille François, deux Maréchaux de France à leur tête, furent enfermés & réduits à mourir de faim & de misere, par quarante à cinquante mille hommes, de milice pour la plûpart : que leurs Généraux demanderent inutilement une capitulation honorable : que ce fa-

meux ſiege ne fut qu'un blocus : que les défenſeurs de la place, où on ne vit pas la moindre brêche, n'eurent garde de préférer de s'enſévélir ſous ſes ruines ; puiſqu'à peine les murs furent-ils marqués des boulets qui y vinrent mourir. Un pareil Hiſtorien nommera de ſon vrai nom, cette retraite merveilleuſe, ſi ridiculement comparée à celle de dix mille Grecs, où le nouveau Xenophon, avec deux marches d'avance, pour faire environ cinquante lieues, perdit un tiers de ſon monde, & ſe vit enlever tous ſes bagages & ſes propres équipages. Il fera le détail de cette autre retraite inouïe, qu'un Maréchal de France, reconduit par les Houſards & les Pandoures, n'eut permiſſion de faire, * qu'après avoir donné caution, pour les maraudes de vingt à vingt-cinq mille François de vieilles troupes. Enfin il dira que la conquête projettée de la Bohême, & celle de Sicile, n'ont de commun que leur mauvais ſuccès.

* M. le Maréchal de Broglio fut obligé de donner des ôtages pour ſureté qu'il ne commettroit point d'Hoſtilités dans ſa marche, le Cardinal ne rend pas juſtice à cet illuſtre Général.

## CHAPITRE XIII.

*De l'équilibre de l'Europe, & de celui de l'Empire. Comment, & pour combien le Corps Germanique doit entrer dans le premier. Examen de ſa politique juſqu'à la derniere paix d'Aix-la-Chapelle.*

AVANT le Cardinal de Richelieu, on ne voit point de ſyſtême régulier ſur les affaires générales de l'Europe. Le bonheur étonnant de Charles-quint, & les vûes ambitieuſes de Philippe ſecond ſon fils, allarmerent la France, l'Allemagne & l'Italie. L'Angleterre ſembla auſſi craindre quelque choſe après la funeſte bataille de Pavie : elle ſe joignit à la France, pour faire digue à l'aſpirant à la Monarchie univerſelle. Elizabeth, avec des lumieres infiniment ſupérieures à celles du Roi ſon pere, vit beaucoup plus loin que lui, & voulut pourvoir à un avenir plus éloigné ; mais ſes plans reſterent ſans exécution. On ne convint d'aucun qui embraſſât au-delà des circonſtances préſentes. Les enfans de Henri ſecond

ne pouvoient qu'à peine fournir au jour la journée ; &, après la mort de Henri quatre, les cabinets de France & d'Angleterre ſe reſſerrerent dans leurs affaires particulieres.

Les deux branches de la maiſon d'Autriche profiterent de cette indolence des deux puiſſances les plus intéreſſées à les veiller de près : elles firent leurs diſpoſitions, mirent en œuvre leurs premiers moyens, & rentrerent enfin dans la carriere abandonnée par Charles-quint & Philippe II., ſans y rencontrer que les obſtacles naturels. Déja elles avoient fait beaucoup de chemin, qu'on ne penſoit pas encore à les arrêter : les grands coups que la branche Allemande avoit frappés n'étoient entendus que de ceux qui en étoient accablés ; l'oppreſſion du Corps Germanique ne ſe faiſoit ſentir que dans l'Empire. Louis XIII. & Jaques premier, regardoient cette grande querelle comme un différend, à accommoder par les voies que de paiſibles Gentilshommes choiſiroient, pour accorder un fier Seigneur de paroiſſe avec ſes vaſſaux. L'un * croyoit

* LOUIS XIII. ne répondit aux ſollicitations des Princes de l'Empire, qui l'invitoient à ſoutenir l'élection du Palatin au Royaume de Bohême,

que la cauſe de Ferdinand étoit celle de tous les Souverains ,. & il envoya des Ambaſſadeurs, ou plutôt des Miſſionnaires en Allemagne, recommander la ſubordination aux Princes de l'Empire. L'autre *, qui comptoit pour beaucoup d'avoir une occaſion d'exercer ſon éloquence, adreſſa de très-belles harangues à l'Empereur, que, ſelon les regles de l'art oratoire, il flattoit dans ſes prétentions, afin de l'amener par dégrés, à en relâcher quelque choſe. Leurs Miniſtres ne voyoient pas que la liberté du Corps Germanique intéreſſât conſidérablement le reſte de l'Europe.

Il falloit que le Cardinal de Richelieu ſe trouvât à la tête des affaires de France, pour que l'Europe ouvrît les yeux au péril dont elle étoit ménacée. Cet habile

qu'en envoyant trois négociateurs, qui empêcherent la Diete d'éclater contre l'Empereur; ce qui ruina les affaires des Princes Proteſtans.

* JAQUES V. avoit marié une de ſes filles à l'Electeur Palatin; au lieu de l'aider à conſerver la Couronne de Bohême, qui lui avoit été déférée par les Etats du Pays, il écrivit des lettres latines à l'Empereur, qui n'en tint aucun compte. Son gendre fut dépouillé de ſon Electorat, & il ne lui oſa même pas donner azile.

Miniſtre renouvella les anciennes clameurs ſur la puiſſance & l'ambition de la maiſon d'Autriche. Il déduiſit les terribles conſéquences de l'aſſujettiſſement des Princes de l'Empire ; fit connoître que la liberté de l'Europe étoit attachée à celle de l'Allemagne, & fut chercher juſques dans le Nord, de quoi remplir la balance qu'il mettoit entre les mains du Roi ſon maître. C'eſt à ce puiſſant génie que l'on doit la conſtante harmonie qui fait, pour ainſi dire, de l'Europe entiere, un Etat partagé entre les branches d'une même famille : les Cours lui ſont redevables des rélations qu'elles ont maintenant toutes les unes avec les autres : l'Europe tient de lui l'idée d'un contrepoids à la puiſſance qui oſeroit tenter de ſe l'aſſujettir, & la connoiſſance d'avoir en ſoi-même le protecteur & le garant de ſa liberté. C'eſt à lui enfin que l'équilibre de l'Europe doit ſa naiſſance.

L'abus que les derniers Empereurs Autrichiens ont fait de ce grand mot de *l'Equilibre* de l'Europe, a mis pluſieurs politiques en doute de ſa réalité. Ils le prennent pour un cri d'allarme, dont Leopold & Joſeph, de concert avec Guillaume III., ſe ſont ſervis pour faire des en-

nemis à la France : ils croyent que les difficultés de l'entrepriſe de la Monarchie univerſelle ſont toutes, ou dans la conſtitution & les forces particulieres de chaque Etat, ou dans la modération, peut-être même dans la médiocrité des talens des plus puiſſans Souverains : ils veulent que Louis XIV., en joignant à l'ambition qu'on lui reproche, la capacité du grand Guſtave ; que le Roi Guillaume, en uniſſant à ſa politique la fortune d'Edouard III., euſſent atteint le but marqué par Charles-quint : ils prétendent qu'un ſecond Pierre, qui naîtroit à la Ruſſie, lui aſſerviroit l'Allemagne ainſi que le Nord. Enfin ils ſoutiennent que l'Europe ne ſera libre, que juſqu'à ce qu'il paroiſſe un Charles-Magne ; & qu'un Charles XII. ſur le trône de France auroit été pour elle, ce que Cirus & Alexandre furent pour l'Aſie.

Loin de leur conteſter que le Roi Guillaume & l'Empereur Leopold, ſe firent un jeu d'effrayer l'Europe de la puiſſance & de l'ambition de la France, on en tireroit bien plutôt la preuve de l'exiſtence de l'équilibre. La confiance avec laquelle ils cherchoient à ſe commettre avec un ennemi, qu'ils diſoient ſi ſupérieur, ne

laiſſe point douter qu'ils ne comptaſſent ſur des reſſources indépendantes du ſort des armes. Le plus ou moins d'égalité dans la guerre, à proportion qu'ils lui enlevoient, ou lui laiſſoient les alliés qui devoient entrer dans le même plat de la balance, décide la réalité d'un contrepoids de la derniere juſteſſe. Les plus brillans ſuccès de la guerre que le traité de Nimegue termina, furent le fruit de l'alliance de Louis XIV. & de Charles II. Le Roi d'Angleterre n'eut pas plutôt relâché de ſon ardeur, que les François furent obligés d'abandonner leurs conquêtes. Sans la neutralité de l'Italie, peut-être auroient-ils été réduits à la défenſive ſur leurs propres frontieres.

Les avantages de la guerre, qui produiſit le traité de Riſwick, doivent être attribués plutôt à la bravoure de la nation qu'aux forces de la Monarchie Françoiſe. L'épuiſement de cette derniere à la paix, égaloit* la fierté de l'autre. D'ailleurs la diverſion que faiſoit le Roi Jaques, com-

* Les peuples étoient ſi portés à la continuation de la guerre, qu'ils refuſerent d'allumer pour la paix les feux de joie ordinaires. Les coffres du Roi étoient ſi peu en état d'y fournir, que déja les billets du tréſor & de la monnoie étoient décriés.

penſoit l'inaction de la Suede. Les troubles de Hongrie, & l'anéantiſſement où une mauvaiſe adminiſtration tenoit l'Eſpagne, balançoient les forces du Corps Germanique, en faiſant diſtraction à celles de l'Empereur. Le Duc de Savoye n'étoit pas alors en état d'agir par lui-même. Les deux Siciles & le Milanès, les ſeuls Etats d'Italie intéreſſés à l'aider, ne lui pouvoient donner que de très-foibles ſecours; & l'imprudente hardieſſe avec laquelle il ſe commit avec un Général tel que Catinat, rendit ſon alliance auſſi onéreuſe à la ligue, que ſa levée de bouclier avoit d'abord embarraſſé la France.

Cependant la paix ſe fit, moins encore que la guerre, entre puiſſances égales. La France céda beaucoup, & ne reçut que très-peu en équivalent. La ſeule ville de Strasbourg, ſur qui deja elle avoit le droit de poſſeſſion, fut la récompenſe d'une reſtitution, que, par la force des armes, les Alliés auroient inutilement tenté d'obtenir. L'importante clef de l'Italie & des pays que leur ſituation rend d'un prix ineſtimable, paſſerent au plus dangereux voiſin. Des bailliages entiers de la Flandre, & une multitude de places

fortes, revinrent à la maiſon d'Autriche. Louis XIV. donnoit la paix, & ſes Ennemis en dicterent les conditions : le vainqueur eut le ſort du vaincu.

Dans la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne, l'équilibre ne fut ébranlé que par l'incapacité des Miniſtres & des Généraux François. Les Chamillards & les Pont-Chartrins, les Marſins, les Teſſé, les la Feuillade, & ſemblables grands hommes, auroient fait perdre aux Cirus leur ſupériorité. Sans la bataille d'Hochſtet, l'alliance de l'Electeur de Baviere dédommageoit de l'inflexible opiniâtreté du Roi de Suede. Ainſi que dans la guerre précédente, les mécontens de Hongrie auroient compenſé la neutralité des Véniciens, & la déclaration du Duc Victor-Amedée, ſi les fautes des Miniſtres, & les diſgraces de tant de mauvais Généraux, n'avoient pas coupé les ſecours & les encouragemens que la France leur devoit.

L'équilibre fut ébranlé ; il vacilla : mais il n'étoit pas poſſible qu'il fût renverſé. Ou le Roi de Portugal, ou le Duc de Savoye, ou le Czar même, après avoir accablé ſon ennemi à Pultava, l'auroit rétabli, ſi la Reine Anne s'y étoit refuſée.

Quand même les Alliés ſe ſeroient opiniâtrés à humilier Louis le Grand, quand même leur bonheur ſe ſeroit ſoutenu juſqu'à leur faire partager la France entr'eux, ainſi qu'ils ſe l'étoient promis, l'équilibre auroit ſans doute changé ; mais il n'en eût pas moins ſubſiſté. Le pis qui ſeroit arrivé, c'eſt qu'il fût demeuré quelque temps à ſe raffermir parfaitement.

C'eſt envain qu'on voudroit prendre avantage de la politique peu ſoutenue de la plûpart des Cours. Il n'eſt que trop vrai qu'elles ont ſouvent préféré un intérêt particulier au bien général : mais ce ſont des fautes qu'elles ont ou reconnues, ou payées cherement avec le temps. L'Eſpagne, durant la minorité de Charles II. n'écouta que ſon dépit, lorſqu'elle opta pour la ceſſion d'une partie de la Flandre & du Hainaut. En voulant conſerver la Franche-Comté, elle perdit deux fois plus qu'elle, ſans ſe l'aſſurer. Les puiſſances Maritimes ſe ſont bien repenties depuis, de l'avoir forcée * à l'alternative.

* L'Angleterre & la Hollande allarmée de la rapidité des conquêtes de Louis XIV. dans les Pays Bas, en vertu des droits de la Reine ſon Epouſe ſur les allodiaux d'Eſpagne, après la mort de l'Infant Dom-Balthaſar ſon frere unique du

Elles regrettent de même d'avoir laiſſé l'Empereur Charles VI. ſoutenir ſeul la guerre de 1733. La France ſe reſſent encore de l'abſurde traité de la quadruple Alliance. Les fautes du Duc Régent, qu'un Cardinal de Richelieu auroit eu peine à réparer, ont pour ainſi dire néceſſité le Cardinal de Fleuri à la plûpart des ſiennes.

La guerre de la Pragmatique eſt un cahos où tout le monde s'eſt égaré. Ainſi qu'un malade échappé d'une convulſion, ſouhaite de perdre juſqu'à l'idée des grimaces hideuſes qu'elle lui a fait faire, chaque puiſſance voudroit ſe cacher à ſoi-même, les agitations & les foibleſſes qu'elle a eſſuyées dans cette criſe. L'héritiere d'Autriche & les Anglois y devoient tout perdre; la France & le Corps Germanique y pouvoient gagner tout, pour leur grandeur particuliere. Le contraire eſt arrivé; & l'unique différence qui en

même lit offrirent leur médiation, & déclarerent à l'Eſpagne, qu'elles prendroient parti contr'elle, ſi elle n'ôtoit le ſujet d'une guerre dont elles appréhendoient les ſuites, en cédant à la France, ou ſes conquêtes, ou la Franche-Comté. L'Eſpagne, pour faire dépit aux Médiateurs, opta pour le premier.

réſulte pour l'équilibre général, c'eſt que la maiſon de Bourbon, pour qui il n'auroit plus ſubſiſté que quant à la défenſive, le trouve encore auſſi ferme qu'auparavant, quant à l'offenſive.

L'équilibre de l'Europe ne dépend point de la conſtance & de la fidélité des puiſſances, à ſe tenir dans le côté de la balance où elles ſe ſont une fois jettées. En ce ſens il ſeroit une belle ſpéculation vuide de réalité, une véritable chimere. Que ce ſoit le Roi de Suede ou le Roi de Dannemarc, la République de Veniſe ou celle de Gènes, le Roi de Portugal ou le Roi de Sardaigne, qui ſe déclarent pour l'un ou l'autre parti, peu importe. Chaque état doit régler ſa politique ſur les évenemens; & les évenemens dépendent très-ſouvent de la fortune. Dans la derniere guerre, le Roi des deux Siciles fut neutre, quoique, dans le ſyſtême général, il dût y entrer pour beaucoup: mais la neutralité du Roi de Portugal maintint le contrepoids. Le Roi de Pruſſe ſe retira de l'union de Francfort; & ſa retraite fut compenſée par la Ruſſie, qui s'offrit pour médiatrice, & tira la France d'inquiétude ſur ſes engagemens avec ſes adverſaires. Enfin, comme il n'eſt pas poſſible, dans

l'état où l'Europe ſe trouve depuis plus d'un ſiecle, que les avantages d'une puiſſance ne ſoient les déſavantages d'une autre à peu près ſon égale, quel que ſoit le mouvement de la roue, il ne ſauroit faire autre choſe que déplacer les noms.

Si nos politiques faiſoient attention aux révolutions de l'Europe depuis environ un ſiecle, ils ne feroient point un objection de l'état où elle a été pendant ces tems de barbarie, où la politique étoit autant négligée que la ſcience militaire. Les Valois furent abandonnés à leur mauvaiſe fortune : les Rois d'Angleterre furent laiſſés maîtres de la France : perſonne ne s'offrit à Charles V. & à Charles VII. pour les aider à ſe relever des diſgraces de leurs peres. Non, il n'y avoit alors en Europe ni équilibre, ni balance. Mais qu'étoit-ce alors que la Monarchie univerſelle ? Certes qui que ce ſoit n'en avoit l'idée. On le connoît au peu d'étendue des vûes des Princes que leurs talens & leur bonheur, avec les circonſtances les plus favorables, y pouvoient conduire.

L'Héritier * préſomptif d'Edouard III.

* Le grand Prince de Galles, qui gagna la journée de Poitiers, où il fit le Roi Jean priſonnier, fut appellé en Caſtille par Pierre le cruel,

arbitre tout-puiſſant entre un tyran & un uſurpateur, ne fut pas tenté de leur faire juſtice à tous deux, & de devenir, par leur châtiment, le maître d'un puiſſant Etat. Les puiſſances, qui ont maintenant le plus d'influence ſur les affaires générales, étoient à peine connues. Les deux* maiſons rivales ne ſe diſputoient que leurs propres poſſeſſions. Au-delà des Pirenées, des Alpes & du Rhin, elles ne voyoient rien qui les intéreſſât. On diroit qu'encore effrayés & honteux des héroïques folies des Croiſades, les Princes s'imaginoient que les pays qui ne les avoiſinoient pas, étoient la Paleſtine. Le dernier Duc de Bourgogne fut ſurnommé le Téméraire, pour s'être promis la conquête de la Lorraine. Sans les inimitiés de François I. & de Charles-quint, les

à qui Henri de Tranſtamare ſon frere naturel avoit enlevé la Couronne. Il battit l'uſurpateur, défit entiérement les François avanturiers, que le fameux Duguêclin y avoit conduit, & remit Pierre ſur le trône, après quoi il revint en France.

* La maiſon des Plantagenetes, qui, par Guillaume le Conquérant, remontoit aux premiers Ducs de Normandie, regnoit en Angleterre; celle des Valois en France. On ne parloit pas encore de celle d'Autriche.

François n'auroient pas plus connu le Corps Germanique que celui des Mammelus. Sous le Regne de Henri III. en France, les Rois de Suede * étoient comptés pour autant que les Rois de Chypre: un Roi de la Baſſe-Navarre ſe trouvoit ravalé par la comparaiſon de ſa puiſſance à la leur.

C'eſt au traité de Weſtphalie qu'il faut marquer l'époque de l'établiſſement de l'équilibre de l'Europe. Tous les traités qui lui ſont poſtérieures l'ont eu pour baze: & toutes les guerres qui ſe ſont faites depuis, n'ont eu pour objet que de troubler, ou de maintenir l'ordre qu'il a fixé. Dès qu'on ſaiſit le point de vûe de l'uſurpateur Cromwel, on ne voit rien dans ſa conduite qui ne réponde à cette idée. Le Cardinal de Richelieu, qui ſe flatta que ſes ſucceſſeurs ſuivroient conſtamment les routes qu'il leur frayoit, avoit mis l'Angleterre hors de la balance.

* Pibrac Chancelier de Henri IV., encore ſimple Roi de Navarre, faiſant des remontrances ſur les procédés de la Cour de France, injurieux à ſon maître, ſe plaignit qu'elle n'avoit pas plus d'égards pour lui, que pour un Roi de *Suede*, ou de Chypre. Vraiſemblablement le Cardinal a eu cette Anecdote en vûe.

Les diviſions que d'habiles Miniſtres y pouvoient entretenir, lui ſembloient un ſûr garant que jamais la France n'auroit à diſcuter avec elle les affaires étrangeres. Il prépara tout en conſéquence, pour que l'équilibre, une fois établi, le ſoin de le maintenir tombât au Corps Germanique. Cromwel ſe propoſa de lui ôter la balance, pour la faire paſſer à ſa nation; & ce but fut l'ame de ſa négociation avec la France & l'Eſpagne. Ce fut pour y arriver plus ſûrement, qu'il feignit de ne pas comprendre celui de la paix de Munſter.

Sans ſecours du côté de l'Empereur & de l'Empire, l'Eſpagne luttoit avec déſavantage contre la France. Se joindre à elle en acceptant Dunkerque, dont elle faiſoit le prix du ſecours qu'elle demandoit, c'étoit engager l'Angleterre dans une guerre extrêmement longue; puiſqu'elle ſeroit entre puiſſances égales, & ne lui procuroit, pour les grandes dépenſes qu'il lui faudroit faire, qu'une paix telle que l'Empire la dicteroit. C'étoit outre cela la mettre dans la néceſſité d'entrer déſormais dans tous les différens des deux maiſons, & de ſe tenir toujours du côté de la plus foible. En préférant l'alliance de la France, & recevant Dun-

kerque conquis par les armes combinées, c'étoit décider la ſupériorité de la maiſon de Bourbon ſur celle d'Autriche, & lui faire terminer promptement cette guerre par une augmentation de puiſſance, qui ébranloit l'équilibre. Dans la guerre ſuivante, il faudroit que le Corps Germanique ſe rendît aux ſollicitations de ſon chef; autrement la balance étoit renverſée, & il en ſouffroit le premier. La guerre ſeroit donc entre puiſſances égales, lorſque l'Empire & la maiſon d'Autriche ſeroient unis contre la France.

Cependant l'Angleterre, un pied en Flandre, ménageroit auprès de l'un & l'autre parti, les conditions de ſa neutralité, ou de ſa déclaration, & ſeroit toujours à temps de faire acheter ſa médiation au prix qu'elle y voudroit mettre. L'Eſpagne étoit trop foible, la France n'avoit point de raiſon pour la troubler dans la poſſeſſion de Dunkerque: les Hollandois ne pouvoient que ſe tenir en garde contre un voiſin dangereux. Si le génie politique de Cromwel avoit animé Charles II., la * petite guerre, que le

* C'eſt celle dont il eſt fait mention ci-deſſus, qui ceſſa par la médiation des deux puiſſances maritimes.

traité

traité d'Aix-la-Chapelle étouffa, auroit donné à l'Angleterre, ou par la ceſſion de l'Eſpagne, ou par accord de partage avec la France, la plus importante moitié des Pays-bas Autrichiens.

Jamais il n'entra dans l'idée de l'équilibre de l'Europe, que la France fît ſeule contrepoids aux autres puiſſances. Ainſi il ſeroit abſurde d'objecter, contre ſa réalité, l'augmentation de puiſſance qu'elle a reçue de ſon union avec l'Eſpagne. Il eſt conſtant que le Cardinal de Richelieu compta ſur l'alliance perpétuelle de la Suede, qu'il ne ſe défia aucunement que la Ruſſie vînt jamais au nombre des puiſſances intéreſſées au ſyſtême général; qu'il préſuma aſſez de l'habileté de ſes ſucceſſeurs, pour ne pas y donner part à l'Angleterre; qu'il ne dut pas compter que les Ducs de Savoye y figuraſſent jamais autrement que les autres puiſſances d'Italie. Or l'anéantiſſement de la Suede, l'accroiſſement de la Ruſſie, & celui du Roi de Sardaigne, ont fait un changement conſidérable dans ſon plan. La puiſſance de l'Eſpagne a pû à peine remettre l'équilibre de la ſecouſſe qu'il recevoit; & les deux couronnes unies ont encore beſoin de tous les reſſorts, dont le jeu

étoit néceſſaire à la conſervation de la premiere.

La politique de Cromwel n'ayant point été ſoûtenue par les Rois Stuards, & la maiſon de Hannovre trouvant ſon intérêt à ne pas laiſſer les Anglois dans l'impartialité qui convient à des arbitres, la balance eſt encore dans les mêmes mains où la mit le traité de Weſtphalie; mais avec cette différence eſſentielle, que les plus puiſſans membres de l'Empire ayant des intérêts particuliers tout-à-fait contraires aux ſiens, & des engagemens indépendans de ceux qu'il peut prendre, le Corps Germanique n'a plus ſon ancien poids, & ne ſauroit par conſéquent différer à appuyer ſur l'un ou l'autre côté, juſqu'à ce que l'équilibre ſoit ébranlé, ſans riſquer de n'être plus à temps de le raffermir.

L'Empereur Léopold n'en impoſa qu'à ceux qu'il avoit déja aveuglés ſur ſa politique, lorſque, faiſant acheter comme une grace ſignalée une couronne Royale aux Electeurs de Saxe & de Brandebourg, il fit enviſager au Corps Germanique la nouvelle dignité de ſes membres, comme un honneur qui lui étoit avantageux. L'équilibre particulier de l'Allemagne étoit le plus grand obſtacle aux vûes am-

bitieuſes de ſa maiſon : pour parvenir un jour à ſe faire des ſujets des Electeurs, il n'avoit pas de moyen plus ſûr, que de commencer par en faire des Rois.

Il étoit inévitable qu'un Roi de Pologne s'intéreſſeroit moins aux affaires de l'Empire qu'un Electeur de Saxe. Honteux, pour ainſi dire, d'allier la ſujettion à la ſouveraineté, & d'être en même tems Roi d'une puiſſante nation, & vaſſal d'une autre, il ſeroit peu diſpoſé à entrer dans des détails, qui lui rappelleroient perpétuellement cette derniere qualité. Soit par généroſité, ſoit par complaiſance, ſoit par reconnoiſſance des bons offices qui lui ſeroient rendus en Pologne, il chicaneroit peu l'Empereur ſur ces importantes diſcuſſions de Dietes, vraies bagatelles pour un puiſſant Monarque. En ſe montrant difficile à la Cour de Vienne, il s'expoſoit à la voir appéſantir ſur le Roi ſa ſupériorité ſur l'Electeur. En condeſcendant à ſes inſtances, il étoit ſûr qu'elle étendroit juſqu'à l'Electeur ſes égards pour le Roi. Enfin, un Prince de l'ancienne & illuſtre maiſon de Saxe, devoit être ſenſible au plaiſir d'avoir le chef de

l'Empire pour allié, pour client. Certain que ſa couronne le mettroit toujours à couvert du deſpotiſme Autrichien, il ne devoit conſidérer, en le favoriſant, que l'honneur de rendre l'Empereur ſon redevable. Il y avoit de la gloire pour lui à vouloir ſe laiſſer tromper. C'eſt, dans un Grand, un raffinement de généroſité, de refuſer d'entrer en compte avec ſon Intendant, & de lui paſſer ſes mémoires ſur ſa parole.

Il n'y avoit pas d'apparence qu'un Electeur de Brandebourg gagnât autre choſe qu'un titre de plus à la dignité qu'il ſollicitoit ; & ce titre n'ajoutoit ni à ſa puiſſance ni à ſes richeſſes. Ce n'étoit toujours qu'une * demi pro-

* Conrad Duc de Mazovie, Prince du ſang des Rois de Pologne de la premiere race connue, donna, ſur la frontiere de ſon Duché, un établiſſement aux Chevaliers Teutoniques, à condition qu'ils réprimeroient les courſes des Pruſſiens, dont ſes peuples avoient perpétuellement à ſouffrir les ravages.

Les Chevaliers, qui venoient d'abandonner leurs établiſſemens de Paleſtine, accoururent en foule à ce nouveau Chef-d'Ordre. Ils firent une rude guerre aux Pruſſiens, les réduiſirent à la défenſive ; les pouſſerent, s'emparerent pied à pied de leur pays, & enfin s'en firent des ſujets.

vince, ſous le nom de Royaume. Cependant les dépenſes du nouveau Roi devoient bien-tôt incommoder l'Electeur, & lui faire ſouhaiter d'augmenter ſes revenus, ou par des acquiſitions, ou par des ſubſides étrangers. Celles-là ne pouvoient avoir lieu que dans l'Empire; & l'Empereur Leopold, qui étoit bien éloigné de prévoir l'extinction de ſa maiſon, ne devoit pas douter, qu'en l'appuyant dans ſes nombreuſes prétentions ſur diverſes ſucceſſions en Allemagne, il ne lui fit préférer les ſubſides des puiſſances ma-

Une fois Souverains ils ceſſerent d'être Religieux. Les Ducs de Mazovie ne les éprouverent pas plus reconnoiſſans. Le Royaume de Pologne, & le grand Duché de Lithuanie, furent ſouvent troublés par leur ambition. Les Rois Jagellons ne furent pas plus heureux que leurs prédéceſſeurs, lorſqu'ils ſe flatterent que l'autorité du Pape viendroit à bout de ces incommodes voiſins. Ils mépriſerent les excommunications du Légat & le Légat lui-même, & ne voulurent d'arbitres que leurs épées.

Le Lutheraniſme ayant gagné la plupart de ces mauvais Catholiques, Albert de Brandebourg, alors Grand maître de l'Ordre, offrit au Roi de Pologne Sigiſmond-Auguſte, de tenir, & après lui ſes deſcendans, la Pruſſe à titre de fief de la couronne de Pologne, ſous l'obligation du

ritimes à ceux de la France. Le don d'un titre lui aſſuroit donc un ami fidele, un Allié prêt à le ſeconder dans tous ſes deſſeins, & d'autant moins ſcrupuleux ſur les intérêts du Corps Germanique, qu'il ſavoit y avoir autant de jaloux, qu'il y abandonnoit d'égaux.

Ce n'eût encore été rien pour le Corps Germanique, ſi l'effet de la Royauté ſe fût borné à ſéparer deux de ſes membres de l'intérêt commun, pour les attacher à celui du chef de l'Empire. Les membres du premier collége étoient en aſſez grand nombre, s'ils fuſſent demeurés fideles

ſervice militaire à la tête de deux cent Cavaliers. Le Roi accorda ſa demande à Albert, qui fut aſſez fort avec ſes amis, pour faire quitter le pays aux Chevaliers Catholiques.

La poſtérité d'Albert ayant manqué, la maiſon Electorale de Brandebourg obtint que le Duché lui paſſât aux mêmes conditions qu'Albert s'étoit impoſées. Au traité qu'elle fit avec la Pologne à Viclun en 1656. & qui fut confirmé à Oliva, elle fut dégagée du vaſſelage. C'étoit en reconnoiſſance du mal qu'elle ne fit pas à la Pologne, & qu'elle lui auroit pû faire, en ſe joignant au Roi de Suede.

La Pruſſe eſt diviſée en deux portions, dont les Chevaliers n'ont poſſédé qu'une. Celle-ci ſe nomme Ducale; elle eſt la plus grande, mais

aux bonnes maximes, pour déconcerter les partiſans des nouvelles. Mais un neuvieme Electorat, pour un quatrieme Roi, partagea les ſuffrages. La Royauté, multipliée dans le collége Electoral, parut moins décorer ceux qui en étoient revêtus, que ravaler ceux qui ne l'avoient pas. Les deux Electeurs, qui ne voyoient aucun jour à ſe la procurer, prétendirent du moins jouir de quelques-unes de ſes prérogatives. Les Rois ayant commencé d'entrer en leur particulier dans les affaires générales de l'Europe, & d'y figurer à part, le Comte & le Duc y parurent ſur le même pied. Le Corps

non pas la meilleure: c'eſt elle qui a été érigée en Royaume. Avant le Roi regnant, qui s'efforce d'y faire fleurir le commerce, l'ambre jaune, qu'on trouve ſur le bord de la mer, faiſoit le plus fort article des revenus Royaux. La ferme étoit de quinze à vingt mille écus par an. Le pays n'eſt pas encore tout défriché, & il eſt ſi mal peuplé, qu'en mettant les villes hors de ligne, on croit qu'il y a plus d'Ours que d'hommes.

L'autre portion de la Pruſſe eſt une Province Polonoiſe, diviſée en Châtellenies & Staroſties: elle ſe nomme Royale, & eſt un des plus riches pays du Nord. Ses principales villes ſont Dantzic, Elbing, Torn & Marienboug.

Germanique perdit ſon premier Collége.

Le ſecond ſe ſentit bien-tôt de la révolution. La loi qui rappelle à l'Empire les fiefs vacans à défauts d'hoirs mâles, & ordonne à l'Empereur d'en inveſtir un Prince Allemand, agréé du Corps Germanique, fut ſacrifiée à l'agrandiſſement des Electeurs, ainſi que celle de la nature, que le droit & l'uſage de l'Empire avoient conſacrée. Les Princes puînés n'eurent plus de *Propres* en ſouveraineté feudataire immédiate de l'Empire. Les fiefs, * qui, juſques-là, avoient été leur légitime, furent réunis à celle de l'aîné : ceux qui vinrent à vacquer furent accordés par l'Empereur à l'Electeur qui pouvoit produire ſur eux la moindre prétention. Le banc des Comtes & celui des Princes a été de plus en plus éclairci : avec le temps, le ſecond college paſſera peu à peu tout entier dans le premier.

* L'Electeur de Saxe a réuni les Duchés de Merſbourg, de Zeitz, de Weſſeinfelds, & le Comté de Mansfelds. L'Electeur de Brandebourg a réuni la Principauté d'Ooſtfriſe, les Comtés de Honneſtein, de Limbourg &c. L'Electeur de Hannovre le Duché de Lauvenbourg. A leur exemple le Landgrave-de-Heſſe a eu le Comté de Hanau, &c.

C'en eſt fait du Corps Germanique, s'il voit encore un ſiecle ſemblable à celui qui vient de paſſer. Deux nouveaux Electorats enleveront au Collége des Princes les plus conſidérables de ſes membres; & il n'y a que Dieu qui puiſſe alors préſerver l'Empire de la perte de ſa liberté. Si les onze Electeurs s'uniſſent pour travailler enſemble à leur grandeur reſpective, qui les empêchera d'abroger des loix, au deſſus deſqu'elles leur * puiſſance les a déja mis? S'ils ſe décident pour une entiere indépendance, & ne veulent abſolument rien garder du vaſſelage, ils ſont aſſurés de l'aveu de la maiſon de Bourbon, pour qui onze petits Rois ſont bien moins redoutables, qu'une république dont ils conſentent à ſe conſerver un chef, en rendant cet honneur héréditaire dans la nouvelle maiſon d'Autriche, ils peuvent compter d'être ſoutenus de tous ſes alliés: le plaiſir de commander à onze Rois eſt trop capable de la flater, pour qu'elle s'expoſe au riſque de le voir paſſer

* Tous les Electeurs Laïques, excepté celui de Baviere, ont le droit de juger dans leurs Etats en dernier reſſort. C'eſt ce que les Juriſconſultes Allemands nomment *jus de non appellando*. Le Duc de Wirtemberg l'a pareillement.

à d'autres par une opiniâtreté, dont le ſuccès, même le plus heureux * ne lui donneroit pas l'équivalent. Si par un chef d'œuvre de modération, digne du premier âge du monde, & dont il n'y a que les Suiſſes qui ayent donné l'exemple, ils ne veulent s'unir que pour leur mutuelle conſervation ; laquelle des deux maiſons rivales oſera leur faire obſtacle ? Qu'ils partagent entr'eux les terres de l'Empire : qu'ils ſe faſſent des vaſſaux de ſes feudataires : eſt-il un Protecteur aſſez puiſſant, pour entreprendre de ſoutenir les ruines de la République Impériale ? La nouvelle ligue n'étant que pour la défenſive, la France n'auroit aucun intérêt à la rompre. La primauté de la maiſon de

* Toutes les ſuppoſitions que le Cardinal fait ici prouvent au moins la hardieſſe de ſon génie & la vigueur de ſon imagination. Il eſt bien difficile de ne pas ſe tromper en eſſayant de commenter un pareil auteur. Comment a-t-il entendu que la maiſon d'Autriche, réuſſiſſant à empêcher les Electeurs de s'aſſujettir les autres membres de l'Empire, qui ſont pour elle autant de ſujets, ne trouveroit pas l'équivalent &c., peut-être parce que la dignité de chef, que les Electeurs lui rendroient héréditaire, demeureroit toujours Elective.

Bourbon n'eſt point un Deſpotiſme ; elle n'eſt point fondée ſur l'oppreſſion & l'eſclavage de l'Europe. La maiſon d'Autriche, ſoutenue de toutes les forces de la Ruſſie, & des tréſors des puiſſances maritimes, auroit-elle à s'applaudir d'aller heurter un monſtre, qu'elle auroit plus de difficulté à dompter qu'à anéantir ?

La guerre de la Pragmatique offroit au Corps Germanique l'occaſion la plus favorable, & les moyens les moins dangereux de ſe relever, autant qu'il eſt poſſible, des atteintes que le ſiecle paſſé a portées à ſa conſtitution, & de prévenir celles dont celui-ci la menace. La ſucceſſion de Charles VI. étoit ſon bien : il devoit la reclamer. La France demandoit un prétexte pour en exiger le démembrement : il devoit le lui donner, en l'appellant pour arbitre de la réparation des dommages qu'il avoit reçûs des derniers Empereurs. Les fauſſes démarches du Cardinal de Fleuri étoient rectifiées, & l'Electeur de Baviere mis hors d'inquiétude par ce coup de réſolution. La France en recevoit d'avance la récompenſe de ſes bons offices, par la maniere dont elle étoit admiſe à les rendre. Ce n'étoit plus comme Auxiliaire d'un Prince qu'elle avoit juré de

ne pas ſoutenir, qu'elle faiſoit entrer ſes armées dans l'Empire. Le Roi s'expliquoit avec la dignité qui lui convient : c'étoit le garant de la paix de Weſtphalie, qui venoit venger le Corps Germanique lezé, & l'aider à ſe faire juſtice ſur ſes griefs. La nouvelle maiſon n'avoit plus ces reſſorts victorieux, que la qualité de chef de l'Empire donnoit à l'ancienne : ils étoient tous entre les mains de l'Electeur de Baviere, qui auroit volontiers pris ſur ſoi de les faire jouer, pour amener les cohéritiers & les prétendans à ſouhaiter un partage, dont l'Empire, qui y auroit trouvé autant qu'eux à gagner, eût accepté la garantie offerte par les deux Couronnes.

Le Roi de Pruſſe, politique trop éclairé pour ne pas pénétrer les vûes les plus éloignées du Corps Germanique, auroit feint de ne pas s'en appercevoir, pourvû que ſes intérêts particuliers n'en euſſent pas ſouffert. Content d'être le plus puiſſant membre de l'Empire, il auroit laiſſé à ſes ſucceſſeurs le ſoin de ſe ménager les honneurs d'une primauté, qu'aucune maiſon Electorale n'auroit été en état de leur diſputer. Dès qu'on lui auroit laiſſé tous les morceaux unis depuis un ſiecle à la maſſe, & qu'on lui auroit aſſuré la baſſe Sileſie,

il auroit compenſé la perte que le ſecond collége a faite de l'Ooſtfriſe, & des autres fiefs de Weſtphalie, en appuyant l'érection de la haute Sileſie & de la Moravie en deux Principautés, pour deux puînés des deux maiſons de Princes, que le ſort auroit marquées. L'Electeur de Saxe, pour joindre la Bohême à la Saxe, auroit rendu aux puînés de la branche Electorale, les anciens appanages réunis ſous ſon Regne, & ſous celui du Roi ſon pere. Les autres Electeurs & Princes n'auroient été admis au partage qu'aux mêmes conditions; & la ratification du concordat ne ſe ſeroit faite en diete, qu'après une loi, qui auroit déclaré déchûs des priviléges & droits particuliers des fiefs d'Empire, les Etats qui paſſeroient déſormais à des Princes, déja en poſſeſſion d'un autre plus conſidérable. Dans la ſuite on auroit profité des circonſtances, pour en faire une ſeconde, qui eût déclaré illicite l'union de deux fiefs immédiats.

Ainſi le Corps Germanique rétabliſſoit l'équilibre particulier de l'Allemagne, troublé par la trop grande puiſſance des Electeurs: ainſi le ſecond collége recouvroit ſon ancienne conſidération, dont il décheoit de plus en plus, à meſure que

les Electeurs y acquierent des places : ainſi l'Empire coupoit pied à l'Oligarchie, qui depuis long-temps mine ſa conſtitution. Dans la décadence des affaires de Charles VII., lorſque la France, en rappellant ſes troupes, eût ſignifié au Corps Germanique qu'elle lui laiſſoit à maintenir le chef qu'il s'étoit donné, il n'étoit beſoin que de vouloir frapper ces grands coups, pour le faire avec ſuccès. L'Empereur ſe manqua à lui-même dans cette ſeconde criſe, en ne mettant pas l'héritiere prétendante d'Autriche, avec ſes adhérens au ban de l'Empire. Son refus de reconnoître un Empereur, dont l'élection étoit inconteſtable, en lui ſuppoſant même le ſuffrage de Bohême contraire, étoit une rébellion formelle, que le ſort des armes pouvoit bien un jour lui faire pardonner; mais qu'il ne pouvoit jamais juſtifier. Charles VII. n'eût été que l'interprête des loix, en lui en prononçant la punition; & l'Electeur de Hannovre, qui ſe ſeroit opiniâtré à demeurer dans l'alliance de cette Princeſſe, étoit plus juſtement privé de ſes Etats, que ne le fut jamais aucun des Princes dégradés & dépouillés par les Empereurs Autrichiens. Les ſuites de ce coup d'autorité

ne pouvoient qu'être heureuſes. Tant de Princes, que la foibleſſe & le découragement de l'Empereur retenoient de ſe déclarer, auroient pris parti pour les loix. Ce n'étoit plus l'Electeur de Baviere qui diſputoit des prétentions particulieres à ſa maiſon : c'étoit le chef de l'Empire, qui uſoit de ſes droits. La dignité de tout le Corps Germanique exigeoit l'exécution de la ſentence, & aucun membre ne pouvoit ſe diſpenſer d'y concourir.

Qui ſait ſi le Roi d'Angleterre n'auroit pas ſaiſi l'occaſion de procurer un établiſſement à ſon puîné, en ſe faiſant honneur auprès des Anglois de ſon attachement à la cauſe qu'ils avoient embraſſée ? Suivant les anciens uſages de l'Allemagne, le Duc de Cumberland n'avoit point à ſe reprocher l'ambition d'être Souverain. L'Electorat de Hannovre n'eſt qu'un compoſé d'appanages, aboutés l'un à l'autre. Si le Prince de Galles, à titre d'aîné, devoit ſuccéder à la dignité Electorale, & au pays de Hannovre ; le Duché de Zell pouvoit être reclamé par ſon cadet, comme un dépôt confié à ſon ayeul pour lui être remis. La ſentence Impériale le mettoit en riſque de perdre ſa légitime : les loix en faiſoient un bien ſans maître : que de mo-

tifs pour ne pas ſe refuſer au plaiſir de n'être plus ſujet! Mais au refus du Prince; le Duc de Brunſwic auroit reçu l'inveſtiture avec reconnoiſſance. C'étoit un Roi de moins dans l'Empire, & un membre de plus pour le Corps Germanique, en faiſant de ce dernier Etat un appanage de puîné. La Saxe accrue de la Bohême, réſignoit au college des Princes, l'un ou l'autre ſuffrage Electoral, pour être porté par député; & le ſecond college, uni au troiſiéme, ſe retrouvoit aſſez puiſſant pour retenir le premier dans les intérêts de tout le Corps.

Mais peut-être on croira que c'eſt trop exiger, de vouloir qu'une multitude de petits ſouverains, peu unis entre eux, ſouvent en défiance l'un de l'autre, & toujours ſans affection reſpective, entre d'elle-même dans des deſſeins, dont les ſeuls préparatifs veulent une parfaite unanimité.... Il eſt vrai que toutes les fautes, toutes les négligences qu'on peut reprocher au Corps Germanique, par rapport à ſon bien être, ſont autant de fautes & de négligences des puiſſances intéreſſées à ſa conſervation. Ce ſeroit à elles de reveiller dans tous les cœurs l'amour de la patrie & de la liberté, d'ou-

vrir tous les yeux ſur le péril où ſont l'une & l'autre ; de rallier, d'animer, de conduire pour le bien général tant d'eſprits diverſement affectés par le préjugé. Mais quoi ! ſi la France manque à ſes intérêts, le Corps Germanique eſt-il excuſé de ſe manquer à ſoi-même ? Les talens des Guiſes, des Walſteins, des Cromwels, ne ſont-ils d'uſage que pour les crimes ? Y a-t-il plus de difficulté à perſuader, à faire agir de concert, pour la gloire & la juſtice, un petit nombre d'hommes également ſupérieurs aux autres par l'éducation & par la naiſſance, & en qui la nobleſſe des ſentimens eſt indépendante du plus ou moins de génie, qu'à réunir contre les loix & le devoir, la plus nombreuſe portion de tous les ordres d'un grand Royaume, une multitude de gens de tout état, de toute condition ?

Rome ancienne vit ſouvent un peuple immenſe, ignorant & mutin, plus avide encore d'argent, que jaloux de ſa liberté, devenir docile aux remontrances d'un Citoyen plus éclairé ; ſaiſir la vérité de ſes raiſonnemens, former ſur ſes avis, & ſoutenir dans l'exécution, avec toute la juſteſſe & la préciſion imaginables, des

plans dont le Sénat ſe ſeroit fait honneur: elle le vit inacceſſible à la diſcorde, exemt du tumulte & de la confuſion, ſupérieur aux promeſſes, tranquille ſur les menaces, en garde contre les artifices, déconcerter l'ambition d'un corps exercé dans la politique; &, par une fermeté à toute épreuve, raffermir la République ſur le point d'être renverſée par des membres trop puiſſans, en balançant des privileges abuſifs, par des privileges contraires. Dans un ſiécle où l'éducation d'un Baron eſt ſupérieure à celle que reçurent jamais les plus grands hommes de l'antiquité, eſt-ce qu'il ne ſe trouveroit point un génie de la trempe du leur? Eſt-ce que, parmi tant de Princes, il n'y en auroit pas quelqu'un capable de fournir une carriere mille fois plus belle & plus aiſée, que celle où tant de Tribuns de l'ancienne Rome ſe ſignalerent? Si la vérité s'eſt fait jour à travers les préventions d'une multitude ignorante, toutes les fois qu'elle lui a été préſentée avec ſes avantages; quelle ne ſeroit pas ſon impreſſion, ſur des eſprits qui ne la méconnoiſſent que par inattention à la conſidérer! La crainte de l'eſclavage ranima l'amour de la liberté dans un peuple groſſier & pauvre: des Princes nés

dans la ſouveraineté, peuvent-ils en perdre le goût? Des villes riches & puiſſantes, accoutumées à l'indépendance, peuvent-elles n'être pas diſpoſées aux plus grands efforts, pour éviter l'aſſujettiſſement, dont elles verront le plaiſir peu éloigné?

L'expérience de la derniere guerre laiſſe peu d'obſtacles à ſurmonter à un membre zélé, pour ramener le Corps Germanique à ſes véritables intérêts. Elle a démontré qu'à moins que ſa neutralité ne ſoit unanime, elle ne ſauroit qu'être funeſte aux membres qui l'embraſſent. En effet, chaque puiſſance belligérante, ayant droit d'aller chercher ſes ennemis par-tout où ils ſont, les Etats qui la ſéparent d'eux, ne peuvent lui refuſer le partage qu'elle leur demande, ſans ſe déclarer contre elle. Mais en le lui accordant, ils s'impoſent la néceſſité de le favoriſer, & l'autoriſent elle-même à agir comme ſi elle l'avoit obtenu à la pointe de l'épée. Comme elle n'attribue leur neutralité qu'à leur foibleſſe, & qu'elle eſt tout au plus incertaine de leurs diſpoſitions à ſon égard; ſi elle peut gagner ſur ſoi de ne pas croire qu'ils n'attendent qu'une circonſtance favorable pour prendre parti contre elle, la prudence ne lui en dit pas moins d'en-

lever à ſon ennemi, les commodités qu'elle trouve dans un paſſage qui lui ſera également ouvert, lorſqu'il en viendra avec elle à l'offenſive. Ainſi l'épuiſement du pays devient ſa maxime : elle ſe diſpenſe de payer des bons offices, qu'elle eſt en état d'exiger ; & elle réſerve pour la néceſſité, des ſommes qu'elle peut impunément épargner.

Les Princes & les Cercles de Souabe & de Franconie, du haut & du bas Rhin, auroient indubitablement figuré dans la derniere guerre, ſi les Directeurs leur avoient mis ſous les yeux combien leur neutralité leur devoit être ruineuſe : s'ils leur avoient fait toucher au doigt que, de quelque côté que la fortune penchât, ils auroient toujours également beaucoup à ſouffrir. Ce pays étant le théatre de la guerre, le dégât étoit inévitable à quiconque ne ſeroit pas en forces à ſe faire reſpecter. Eh ! le moyen que des petits Etats en impoſaſſent à des armées de cinquante à cent mille hommes ? Il étoit tout naturel que les François ne vouluſſent pas ſubſiſter à leurs dépens, dans un pays qui ne leur étoit pas un pays ami. Les Hannovriens & leurs auxiliaires, devoient exiger des états neutres autant qu'ils en avoient accordé, ou toléré, à leur enne-

mi : les Autrichiens, dont la caiſſe militaire eſt toujours la portion des bagages la plus négligée, n'étoient pas gens à donner l'exemple d'un procédé qu'ils n'auroient pû ſoutenir ſans ſe ruiner. C'eût été beaucoup qu'ils euſſent ſuivi de loin celui des François, au cas qu'ils le leur euſſent donné, & qu'ils euſſent fait une dette, payable à leur commodité, des contributions qu'ils exigeoient pour leurs ſubſiſtances. Mais cette modération, quoiqu'elle ne les engageât à rien, leur devoit paroître, ainſi qu'effectivement elle leur parut, tout-à-fait déplacée. Quel pouvoit donc être l'avantage de la neutralité pour les Princes & les Cercles; ou plutôt quels n'en devoient pas être les dommages.

On ne voit pas une fin mieux diſcutée dans les corps d'armées neutres, qu'ils s'efforcerent d'aſſembler. Sans doute que la réſolution en fut priſe ſur l'eſpérance qu'ils ſerviroient à rétablir l'équilibre entre les puiſſances belligérantes, & à arrêter la victorieuſe : ou que, profitant de la laſſitude & de l'épuiſement de l'une & de l'autre, ils recueilleroient le fruit que chacune s'étoit promiſe de cette guerre. Jamais pareille eſpérance ne conviendra qu'à une puiſſance infiniment ſupérieure à celles

qui ont part à la querelle. Tel que le juge de la fable, un Roi de France peut bien intervenir ſi à propos dans le procès, qu'il s'empare de l'huître, & laiſſe les écailles à partager aux plaideurs. Mais il eſt abſurde de s'imaginer, qu'entre les maiſons de Bourbon & d'Autriche, un médiateur puiſſe travailler uniquement pour ſoi, & faire ſes affaires à leurs dépens. L'Hiſtoire offre un exemple bien capable de détromper de cette flatteuſe chimere.

Lorſque le Roi François I. diſputoit aux Suiſſes la protection du Duché de Milan, & que cette valeureuſe nation ſe préſenta pour lui en fermer l'entrée, le Pape tint un corps de vingt mille hommes tout prêt à profiter de l'épuiſement, où il ne doutoit pas qu'une bataille entre les deux plus belliqueux peuples du monde ne laiſsât le vainqueur. Effectivement pendant trois jours le champ fut douteux; & vingt mille hommes frais, qui ſeroient tombés ſur les François, quelques jours après leur victoire, les auroient ou battus, ou forcés à retourner en France. Mais l'impreſſion que fait l'idée d'une armée victorieuſe ſur des troupes que leur inaction a prévenues de leur foibleſſe, ne permit point à l'armée Eccléſiaſtique, la manœuvre à

laquelle on l'avoit deſtinée. Loin d'aller accabler les François, elle craignit d'en être accablée elle-même ; & le Pape en fut pour la dépenſe qu'elle lui avoit cauſée. Il n'en eut pas été autrement pour les Cercles & leurs troupes, ſi la fortune s'étoit fixée de l'un ou de l'autre parti dans la guerre d'Allemagne.

La neutralité de Veniſe, lorſque la guerre eſt en Italie, peut encore les déſabuſer de l'eſpérance, qu'en ſe réſervant pour la fin de la guerre, ils feront des conditions au vainqueur. La crainte d'entrer, comme parties principales, dans les traités, & d'être forcés à la ceſſion de quelque morceau de leur Etat, eſt le véritable motif de la timide circonſpection des Vénitiens. Les délais, la lenteur des délibérations, des refus même, les délivrent en temps de paix des inſtances de la cour de Vienne : ils appréhendent de la voir les appuyer par les armes ; & ils évitent de lui en fournir le prétexte. Mais il n'y a point d'exagération, à dire qu'avec la moitié de ce que leur neutralité leur a cauſé de dommage, depuis un ſiecle, ils ſe ſeroient délivrés à perpétuité du voiſinage qui les tient en inquiétude, en s'aidant plutôt de leur courage, que de leurs

fineſſes. Au nom près, leur Etat eſt, pour le plus fort, un pays conquis ; & par la crainte d'une perte, qui certainement ne leur arriveroit pas, ils demeurent expoſés à des dégâts & à des dommages plus conſidérables qu'elle.

Si les Princes & les Cercles s'étoient déclarés, leurs troupes auroient été entretenues par la puiſſance pour qui elles auroient combattu : c'étoit déja un grand avantage. Dans le flux & le reflux des armées des deux partis, leur pays auroit été reſpecté de leurs alliés : il ſe ſeroit même enrichi de la vente de ſes denrées, qu'il lui fallut donner gratuitement à tous. Mais il étoit indubitable qu'ils mettoient la victoire du parti qu'ils appuyoient ; & ils en partageoient avec lui les fruits. Si le vainqueur fût devenu un ingrat, ils étoient en état de ſe reſſentir de ſon ingratitude, en paſſant du côté du vaincu. C'étoit alors qu'ils pouvoient rétablir l'équilibre. Leurs troupes, qui regardoient les ſuccès paſſés comme leur ouvrage, portoient à celles qu'elles joignoient la confiance & la réſolution : au lieu qu'intimidées par l'inaction où la neutralité les a tenues, elles n'auroient fait que partager leur découragement. Autant que leur converſion

converſion ajoutoit aux forces du nouvel allié, autant l'ancien étoit abattu de leur défection. Le plus petit avantage, dans les premieres actions, auroit décidé du reſte de la guerre.

Il ſeroit ſuperflu de recourir aux exemples des guerres précédentes, pour faire une démonſtration d'un raiſonnement qui a les principaux caracteres de l'évidence. C'eſt pour le Corps Germanique un principe invariable (juſqu'à ce qu'il ſoit relevé des atteintes qu'il a reçûes) de prendre parti dans les démêlés des deux maiſons, auſſi-tôt que l'Allemagne eſt menacée d'en être le théâtre. L'indépendance où les Electeurs ſe ſont mis, pour leur particulier, des réſultats de Diete, ne permet point de compter ſur eux dans le plan que les deux Colleges ont à ſe former. C'eſt aux Cours de Verſailles & de Vienne à ménager cette République ſéparée de la véritable : c'eſt à elles à gagner, par leurs négociations & leurs ſubſides, le fort de ſon équilibre ; & il eſt aſſez vrai-ſemblable, que la dignité Impériale étant rentrée dans la nouvelle maiſon d'Autriche, les Electeurs qui ſe croyent au-deſſus de l'oppreſſion qu'ils redouterent autrefois de l'ancienne, pancheront

toujours plutôt vers elle que vers ſa rivale ; puiſqu'elle peut mieux qu'elle ſeconder leurs vûes d'agrandiſſement. Cette même raiſon devroit ſuffire aux deux Colleges, pour les décider d'une façon toute contraire. Mais ne leur propoſer qu'elle pour motif, ce ſeroit leur paroître ne vouloir autre choſe que ſubſtituer un nouveau préjugé à l'ancien. Quand il s'agit d'une réſolution de cette importance, on ne ſauroit entrer dans une trop grande diſcuſſion. L'examen le plus exact doit écarter juſqu'aux moindres ombres, dont la vérité peut être obſcurcie. Un des membres du College des Princes, qui entreprendroit de fixer le Corps Germanique ſon véritable ſiſtême, devroit commencer par réſoudre tous les anciens doutes, répondre aux vieilles objections, & prévenir les nouvelles. Auſſi prompt à ſaiſir les torts d'une maiſon, qu'à noter les mauvais deſſeins de l'autre, il devroit moins uſer de raiſons que d'exemples. Hiſtorien plutôt qu'Orateur, les faits devroient être ſes argumens, ſa candeur dans leur expoſition préviendroit en faveur des leçons qu'il en tireroit. L'impartialité eſt le meilleur garant d'une bonne politique.

Le Roi de France a mis l'Europe dans

l'étonnement de ſa modération : l'Héritiere d'Autriche a preſque perſuadé la diete de ſon zéle pour la gloire de l'Empire : le Roi d'Angleterre n'a rien omis pour convaincre le Corps Germanique, qu'il eſt un de ſes membres les plus jaloux de ſa liberté : il faut opter cependant entre des puiſſances ſi favorablement diſpoſées. Obligé de s'unir à ceux-là contre celui-ci, ou à celui-ci contre ceux-là, le Corps Germanique doit compter pour rien les vertus & les promeſſes de chacun, & ſe déterminer uniquement ſur leurs intérêts. Le bien de l'Etat eſt, pour les Souverains, une loi qui fait taire toutes les autres, & les diſpenſe de toutes les irrégularités qui rendroient odieux un homme privé. Quel eſt donc l'intérêt de la France, celui de l'Angleterre, & de l'Autriche par rapport à l'Empire ?

Il n'y a plus perſonne qui oſe prêter à la maiſon de Bourbon l'idée de la monarchie univerſelle. L'aſſujettiſſement de l'Europe, tel que fut celui de l'Aſie ſous Cirus, Alexandre, & les Califes, eſt un projet qui échoueroit d'abord contre les ſeules montagnes de la Suiſſe. L'ambition de la France, dont ſes ennemis font leur cri d'allarme, eſt donc le déſir de la pri-

mauté en Europe. L'Angleterre la lui dispute, pour la donner à l'Autriche : la Hollande joint ses efforts aux siens ; & la Russie est disposée à seconder les puissances maritimes. La France ne peut faire de conquêtes sur l'Empire, que du côté de la Mozelle & du Rhin : elle ne peut attenter sur la liberté du Corps Germanique, qu'en pénétrant jusqu'au centre de l'Allemagne. Des acquisitions sur la Mozelle & le Rhin la rendent-elle supérieure aux puissances maritimes ? Est-elle plus assurée de vaincre sa rivale, au milieu de l'Allemagne, que sur ses frontieres ? Gagne-t-elle à entretenir de puissantes armées au loin & à s'approcher de la Russie ? Non sans doute : au contraire, des conquêtes sur l'Empire font distraction à ses forces, & jettent tout le Corps Germanique dans le parti de sa rivale. Ses armées, victorieuses pour l'ordinaire sous des Généraux qui ne sont que médiocres, lorsqu'elles agissent à vûe, pour ainsi dire, du Royaume, ont besoin d'être conduites par un Turenne, pour n'être pas toujours battues au loin. Plus elle se tient éloignée des Russes, moins elle sent leur influence sur ses affaires : elle a forcé ses ennemis à la paix avant qu'une armée Moscovite ait le tems de

venir juſqu'à elle. Les Anglois & les Hollandois ne reçoivent pas le plus foible échec de la perte d'une province Impériale : l'aſſujettiſſement d'un cercle entier ne porteroit pas la moindre atteinte à leurs flottes. Enfin la maiſon d'Autriche triomphe, lorſqu'elle peut prétexter la défenſe de l'Empire. La conſéquence de tout cela, c'eſt que l'Empire n'a aucun ſujet d'allarme du côté de la France, ni pour ſes terres, ni pour ſa liberté, puiſque ſon intérêt lui défend d'attenter ſur celle-ci, & qu'il ne ſe trouve point à uſurper les autres.

Les puiſſances Maritimes ſoutiennent la maiſon d'Autriche contre celle de Bourbon, & voudroient lui faire paſſer la primauté : les Hollandois, pour éloigner de leur pays la France, qu'ils aimeroient beaucoup mieux avoir pour alliée, que pour voiſine : les Anglois, pour n'avoir plus de rivaux en mer, pour s'emparer des richeſſes des Indes, & faire ſeuls la meilleure partie du commerce de l'un & de l'autre monde. Que le Corps Germanique ſoit libre ou aſſujetti, peu leur importe : les premiers n'en vendront pas moins leurs épiceries dans l'Allemagne : les derniers n'en feront pas moins les maî-

tres de la mer. Ceux-là conſentiront à tout, pour avoir le commerce des Pays-bas entre les mains. Ceux-ci ne refuſeront rien, pourvu qu'on leur céde Oſtende & Nieuport, & que Dunkerque reſte démoli. La Ruſſie fera tout ſon poſſible pour mettre l'Empire dans la néceſſité d'avoir beſoin de ſon ſecours : elle ne le laiſſeroit jamais opprimer, ni par la maiſon de Bourbon, ni par celle d'Autriche ; mais elle ſeroit charmée d'avoir à le préſerver du Deſpotiſme de l'une ou de l'autre, pour le ſoumettre au ſien. Guſtave Adolphe eſt un modéle chéri des Czars.

La maiſon d'Autriche ne lutte avec égalité contre celle de Bourbon, qu'à l'aide de ſes alliés. Elle le fait avec autant de dignité que de ſupériorité, lorſqu'elle eſt ſoutenue du Corps Germanique. Le centre de ſa puiſſance, ſes principaux Etats, ſont à une extrémité d'Allemagne. Lorſqu'elle a guerre avec la France, & que l'Empire eſt neutre, elle déſole les cercles par le paſſage de ſes troupes. Lorſqu'il s'eſt déclaré en ſa faveur, elle les ruine par les quartiers d'Hiver ; lorſqu'il lui eſt contraire, elle ne ſauroit agir. Elle n'a de rang & de conſidération en Europe, qu'autant que la Couronne Impériale eſt ſur la

tête de ſon chef. La liberté du Corps Germanique la gêne, l'humilie, l'épuiſe : ſon aſſujettiſſement feroit ſa grandeur, ſa puiſſance & ſa richeſſe. Que conclure autre choſe de toutes ces vérités, ſinon, que le Corps Germanique doit ſe défier de la Ruſſie, ne rien eſpérer des puiſſances Maritimes, & tout appréhender de la maiſon d'Autriche ?

Une multitude innombrable de faits vient appuyer cet expoſé. L'indifférence des Anglois pour le Corps Germanique a autant d'époques, qu'il a eſſuyé de criſes. Les Hollandois 1 furent généreux une fois envers un de ſes membres ; mais lorſqu'ils entrerent dans les affaires de l'Empire, ce fut pour uſurper 2 ſes terres, ou encourager 3 les Empereurs dans leurs attentats. Le Czar Pierre mit tout en œuvre pour

1 Ils firent une penſion de dix mille florins à l'Electeur Palatin, élu Roi de Bohême qui ſe retira chez eux après la perte de ſes Etats.

2 Lors de la ſucceſſion de Cleves, ils s'emparerent d'une partie du Duché.

3 Le Cardinal entend apparemment les ſubſides qu'ils donnerent aux Empereurs Leopold & Joſeph, qu'ils avouerent de la dépoſition des Electeurs de Baviere & de Cologne, & de leurs autres violences.

avoir 1 un Etat en Allemagne ; & ce qu'il déſeſpéra d'obtenir par la négociation & par les armes, il eſpéra l'acquérir à ſes ſucceſſeurs par des 2 alliances.

L'Hiſtoire des troubles de l'Empire n'eſt qu'un détail des entrepriſes de la maiſon d'Autriche ſur la liberté du Corps Germanique. Inſenſible à la déſolation de l'Allemagne, pendant la ſanglante guerre de trente ans, elle ſe conſoloit des affronts perpétuels, que les Suédois faiſoient recevoir à ſes armes, par l'eſpérance que les Princes ſe laſſeroient enfin, de voir ravager leurs Etats, & que leur épuiſement les rendroit plus dociles au joug. L'Electeur Palatin dégradé, le Landgrave de Heſſe dépouillé de ſes Etats, le Wirtemberg réduit en province Autrichienne, le Mecklenbourg donné à Walſtein, le Brunſvick & la Poméranie ſaccagés, l'Electeur de Saxe accablé par les ingrats qu'il avoit ſauvés 3 de leur perte, l'Electeur de Ba-

4 Le Duché de Mecklenbourg.

5 Il maria pluſieurs Princeſſes Ruſſes à des Princes Allemands : ſa politique n'a point été trompée.

* Ce fut l'Electeur de Saxe Jean-George II. qui empêcha la ligue Proteſtante d'agir en faveur du Palatin, élu Roi de Bohême.

viere abandonné aux Suédois : c'étoient là les dégrés que la maiſon d'Autriche ſe faiſoit au trône de l'Allemagne. Il ſeroit poſé ſur des ruines, mais ce ſeroit toujours un trône. C'étoit la politique de Charles-quint, opprimant pour fait de religion l'Electeur de Saxe avec le Landgrave de Heſſe, & oubliant peu après ſon prétexte, pour aſſujettir indiſtinctement les Princes de l'une & de l'autre créance.

Les trois derniers Empereurs Autrichiens n'ont point dérogé aux maximes de leurs ancêtres. On les a toujours vus animer le Corps Germanique contre la France. Mais s'ils avoient ſoupçonné que Louis XIV. eût voulu les aider à aſſujettir l'Empire, ils n'auroient pas balancé à lui donner le Rhin pour frontiere de ſon Royaume. Dans les guerres où ils ont engagé les Princes & les cercles, ils ne ſe propoſoient que d'épuiſer le Corps Germanique : toujours plus hardis à empiéter ſur ſa liberté, à proportion que leurs armes étoient plus heureuſes contre la France. De tous les traités qu'ils ont fait avec lui, jamais ils n'en ont rempli aucun. Ils lui ont fait porter le faix des guerres, & en ont ſeuls recueilli les fruits. Tant de ſang Allemand verſé en Italie, n'y a été

répandu que pour leur y acquérir des *Propres*. Lorſque la France victorieuſe dictoit la paix à Nimégue, l'Empereur Leopold éluda les articles qui devoient améliorer la condition des Princes & des Cercles. Le quatriéme article du traité de Riſwick eſt l'ouvrage des Miniſtres Autrichiens : ils s'en firent honneur auprès de leur maître, comme d'une pomme de diſcorde jettée entre les Catholiques & les Proteſtans. L'Alſace & le Suntgau, Landau & Straſbourg, étoient reſtituées à l'Empire au traité d'Utrecht : mais l'Empereur aima mieux pourſuivre la guerre avec déſavantage, afin de faire ſervir ces importantes piéces, d'échange & d'équivalent, pour des Etats qui devoient lui reſter en propre.

Les trois Evêchés, l'Alſace & Straſbourg, les prétentions * de Madame ſur le Palatinat, & celles des Chambres de réunion, ſont des griefs qu'on entend toujours reprocher à la France. Mais quand il ſeroit douteux qu'il y a de l'abſurdité à prétendre qu'un Etat s'épuiſe gratuitement pour un allié, & que la mauvaiſe foi continuelle des Strasbourgeois

* Madame mere du Duc Régent, épouſe de Monſieur, frere de Louis XIV.

mettoit Louis XIV. dans la néceſſité de raſer leur ville, ou de s'en emparer pour la ſûreté de ſon Royaume : quand il ne ſeroit pas conſtant que Landau n'étoit pour la France qu'un équivalent de Philipſbourg, laiſſé à l'Empereur, contre toutes les conventions qui remettoient cette place à l'Evêque de Spire ; quand enfin on n'avoueroit pas que les prétentions de Madame, & celles des Chambres de réunion, furent des fautes du Marquis de Louvois : ces griefs ſont-ils de nature à balancer les bons offices que l'Empire a reçus en tout tems de la France ? Qui le protégea contre Charles-quint ? Qui appella Guſtave Adolphe en Allemagne ? Qui répara la perte de ce Monarque ? Qui digéra le traité de Munſter, cette immortelle paix de Weſtphalie, qu'un Hiſtorien appelle *la renaiſſance du Corps Germanique* ? Mais les Anglois ſeront humiliés, les Hollandois auront toujours un voiſin dangereux. Les uns & les autres ſeront au riſque de voir Dunkerque rétabli.... Eh ! qu'importe au Corps Germanique de qui il achete les marchandiſes de l'Aſie & de l'Amérique ? Allié de la France, ne ſe reſſentira-t-il pas de ſa richeſſe ? Sa puiſſance ne ſauroit lui être funeſte : quel démon

lui inſpire d'y faire obſtacle, & de ſe ſacrifier à l'accroiſſement de ſon ennemi naturel ?

## CHAPITRE XIV.

### *De la Nature, de la Grandeur, & des Cauſes de la Décadence des Hollandois.*

L'ESPRIT de ſiſtême n'eſt pas moins dangereux dans la politique que dans la Philoſophie, & c'eſt s'y livrer ſans ménagement, de vouloir rappeller à des principes innés, les progrès d'un Etat Conquérant. Il y * a autant de témérité à chercher les cauſes de la grandeur & de la décadence des Romains, dans la conſtitution de leur Etat, qu'à rapporter au regne de Cirus le renverſement de l'Empire des Perſes, qu'à attribuer les victoires d'Iſſus

* Le Cardinal a en vûe ici l'Auteur des *Conſidérations ſur les cauſes de la Grandeur & de la décadence des Romains.* M. le Comte de B. a entre les mains environ une douzaine de lettres de S. E., qui ſont une critique raiſonnée de cet élegant ouvrage ; & il n'attend que de voir l'accueil que le public fera à ce TESTAMENT, pour m'en confier l'édition.

& d'Arbelles, la lâcheté de Taxile & la défaite de Porus, à la conſtitution du Royaume de Macédoine. Rome fit plus pour ſon accroiſſement ſous le regne d'un ſeul de ſes Rois, que ſous cent de ſes premiers Conſulats : Auguſte, Germanicus, Trajan, Aurélien, porterent les armes Romaines avec le ſuccès les plus glorieux, dans des pays ignorés des Scipions, de Céſar & de Pompée.

Il n'étoit ni dans les loix de Numa, ni dans la diſcipline militaire des Rois & des Conſuls, que Brennus & Porſenna ſe retireroient, que le terrible Annibal ſauroit mieux vaincre, que profiter de ſes victoires ; que Carthage ſe refuſeroit à la bonne fortune de ſon Général ; que le Conſul Claudius Nero ſeroit l'imprudent le plus heureux ; & qu'ayant échappé aux eſpions d'Annibal, il ne ſeroit pas découvert par les coureurs d'Amilcar. L'avarice de Perſée & ſon incroyable lâcheté, la folle préſomption d'Antiochus, le bonheur de Lucullus & de Sylla, la malheureuſe étoile de Mythridate, n'ont point d'autres cauſes que la diſpoſition de la providence : chaque époque de la grandeur Romaine eſt un coup de la deſtinée. Céſar pouvoit n'être qu'un Gracchus, & Scipion

être un Céſar, ſi Pompée avoit vécu un ſiecle plutôt, ou n'avoit point du tout paru. La jalouſie du vieux Fabius, auroit fait du vainqueur d'Annibal l'oppreſſeur de la République, ſi, plus jeune de quelques luſtres, le vieillard avoit pu couvrir du nom d'émulation, la noire envie qui le dévoroit : s'il avoit aſſez vécu, pour faire obſtacle au triomphe de l'Afrique, ou le rendre ſuſpect, & faire appuyer par le Sénat le compte rigoureux qu'il auroit demandé à ſon antagoniſte, de la conduite d'une guerre, qu'il ne pouvoit lui pardonner d'avoir heureuſement terminée.

Rome toujours gouvernée par des Rois, n'avoit beſoin que de deux ou trois Princes du goût & du génie de Tullus, pour être portée avec rapidité au point de puiſſance où elle n'arriva qu'en pluſieurs ſiecles ſous ſes Conſuls. Avec pluſieurs Numa, elle ſeroit demeurée dans une tranquille médiocrité ; & toute l'ardeur & l'impétuoſité de ſes Conſuls, n'auroit produit que ſon aſſerviſſement ou ſa ruine, ſi elle avoit eu des voiſins plus puiſſans qu'elle. La fortune lui ménagea ſes conquêtes, & ſa politique ſe regla au jour la journée, ſur des accroiſſemens qu'elle

n'avoit pu prévoir, qu'elle n'avoit pas même oſé eſperer. Les brigands, dont elle fut l'azile, devinrent des hommes pacifiques ſous Numa : le génie guerrier de Tullus les rappella à leurs anciennes inclinations. Le premier Tarquin en fit des hommes induſtrieux. Un ſucceſſeur de ſon caractere fixoit la métamorphoſe, & les violences du tiran n'auroient donné à Brutus qu'un peuple d'artiſans à mettre en République.

On ſe perd en raiſonnemens ſur le pourquoi il n'en a pas été ainſi. C'eſt en vain que le Politique s'exerce ſur des révolutions auſſi merveilleuſes : il lui faut des rapports conſtans entre les changemens qu'un Etat ſubit, & ſa conſtitution ; & Rome, tantôt Monarchie, tantôt République, tantôt Deſpotiſme, tantôt Anarchie, ſans jamais ceſſer de s'accroître, lui laiſſe des lacunes, que l'eſprit le plus ſubtil ne peut remplir, qu'aux dépens de ſa juſteſſe & de la vérité. Semblables à ces étoiles extraordinaires, dont on ignore les cauſes, & dont on ſait encore moins ce qu'elles deviennent après avoir diſparu, les grands Empires ſont des phenomenes que la fortune, ou plutôt la providence nous donne à admirer. Des évé-

nemens où la prudence humaine n'eut que la plus petite part, ſont des époques plutôt que des conſéquences ; & il n'appartient qu'à l'Hiſtoire de détailler les cauſes de la grandeur & de la décadence des Etats, dont les moindres époques ſont des prodiges.

Il n'en eſt pas de même d'un Etat formé, pour ainſi dire, à force de bras ſur un plan tracé d'avance, & accru par une progreſſion méthodique ; tel que celui des Provinces unies. Semblables aux édifices publics, dont les augmentations ſe font ſur les dimenſions du premier deſſein, dont l'élévation ſe meſure ſur les qualités des fondemens, & dont l'irrégularité, ou l'afaiſſement eſt une ſuite des fautes du premier Architecte, ou du peu d'égard que ceux qui ont travaillé d'après lui, ont eu pour ſes diſpoſitions, il n'a eſſuyé aucune ſecouſſe, n'a eu aucune atteinte conſidérable, dont on ne doive trouver la raiſon, ou dans la défectuoſité de ſa conſtitution, ou dans l'inattention des Adminiſtrateurs aux regles qu'elle leur ordonnoit de ſuivre.

La raiſon & l'expérience démentent l'axiome de politique écrite, qui marque le premier degré de la décadence des

Etats, immédiatement après qu'ils ont atteint le plus haut point de grandeur où ils puiſſent arriver. Comme ſi les mêmes forces qui élevent un fardeau, n'étoient pas quelquefois capables de le ſoutenir. Il eſt vrai qu'ainſi qu'un reſſort trop tendu ſe lâche de ſoi-même, ou ſe détraque bien-tôt; une puiſſance, qui ne peut ſe conſerver que par des efforts continuels, doit ou crouler, ou décroître. Mais une puiſſance en pareille poſition eſt au-de-là du plus haut point de grandeur, dont ſa nature la rendoit ſuſceptible. Ainſi qu'une machine bien conduite aura ſon jeu d'autant plus régulier & plus long, qu'il lui manquera moins du poids qui fait ſa juſte charge; un Etat parvenu à ſon Apogée, y eſt plus ferme que dans ſon aſcendance. C'eſt un vaiſſeau qui a tout ſon leſt, & n'a beſoin que d'être bien gouverné pour réſiſter aux coups de vent, qui autrement le feroient piroüeter: c'eſt un corps arrivé à ſon point de perfection, capable de ſoutenir les chocs, qui l'auroient entamé auparavant. L'Angleterre ne ſe ſoutint point ſous Henri VI. dans le degré de gloire & de puiſſance où Henri V. l'avoit laiſſée; parce qu'elle avoit porté ſon vol au-de-là de la Sphere que ſes forces lui

permettoient de parcourir. Mais les regnes de Chriſtine, de Charles X. & de Charles XI. en Suede, ne déparerent point celui de Guſtave Adolphe : Charles XII. fut un mauvais pilote d'un excellent vaiſſeau. La France étoit à Nimegue au plus haut point de ſa grandeur : on ne s'eſt pas apperçu au dernier traité d'Aix-la-Chapelle qu'elle en ſoit déchue. La politique doit donc abandonner à la morale les profonds raiſonnemens ſur l'inſtabilité des choſes humaines. Prétendre que les Hollandois ne ſont tombés que parce qu'ils ne pouvoient pas monter plus haut, ce ſeroit donner de leur décadence une cauſe qui lui eſt tout à fait étrangere. Mais avant que d'entrer dans la recherche des véritables, il eſt eſſentiel de fixer la nature de la grandeur à laquelle ils ſont parvenus, & de conſtater leur décadence, dont l'idée n'eſt pas généralement reçûe.

En effet, les Alliés de la République s'efforcent de lui perſuader, depuis plus d'un demi ſiécle, & ſemblent y avoir réuſſi, qu'elle eſt maintenant dans ſon plus bel âge. La meilleure partie de l'Europe, diſent-ils, étoit dans l'opinion que les Provinces Unies panchoient vers leur ruine en 1672. Lorſque derriere tant de

places fortes & de rivieres profondes, au milieu de leurs écluſes, elles purent à peine ſoutenir pendant un mois le reſſentiment de Louis XIV. Mais la République ſe releva de ce coup de ſurpriſe avec tant de promptitude, qu'elle força ſon vainqueur à abandonner ſes conquêtes * avant même qu'il ſe fût décidé ſur l'uſage qu'il en vouloit faire. Cette diſgrace momentanée lui laiſſa ſi peu de ſes veſtiges, & elle fut ſi loin d'en être abattue; qu'elle oſa provoquer le Monarque à une ſeconde guerre, & porter un Prince, qu'elle aimoit, ſur un trône occupé par un Allié, dont il ſe déclaroit hautement le Protecteur. Elle ſoutint cette terrible guerre contre la fortune & contre lui. La perte de pluſieurs batailles ne put ouvrir ſa frontiere; & à peine avoit-elle commencé à goûter la

* Le Prince de Condé & M. de Turenne conſultés ſur ce qu'on devoit faire de tant de places priſes, opinerent à leur demolition, afin de retenir en corps d'armées les troupes, qu'autrement il faudroit éparpiller en garniſons. L'avis de M. de Louvois fut de les conſerver, & il l'emporta. La retraite de ces garniſons fut ſi précipitée, qu'elles n'eurent pas le tems de faire ſauter les fortifications des places qu'elles évacuerent.

paix, qu'elle consentit à rentrer une troisieme fois en guerre. Elle fut l'ame de cette conféderation, comme elle l'avoit été de la précédente. Ses troupes & ses subsides furent le principal instrument de l'humiliation de la France : elle rendit avec usure aux Ministres de Louis le Grand, les hauteurs que Louvois lui avoit fait essuyer ; & à Louis le Grand lui-même, les allarmes qu'il lui avoit causées : elle aida puissamment à pousser les François jusques dans la derniere place de leur frontiere. Tandis que l'Europe entiere a été en feu, tandis que la guerre étoit au voisinage de ses Provinces, elle a fait respecter sa neutralité, lors même qu'elle rempliſſoit des engagemens avec ses Alliés, qui ouvroient un beau prétexte de l'inquieter : elle s'est déclarée, quand elle l'a voulu, & aucune de ses Provinces n'a vu l'ennemi, quoique victorieux, à leurs portes. La paix s'est faite, & le traité ne lui a pas enlevé la moindre place de sa barriere. Sont-ce là des époques de décadence ? Loin d'avoir perdu ou abandonné quelqu'une de ses possessions dans les Indes, elle en a acquis de nouvelles ; & elle a amélioré les anciennes. Les dettes dont elle est maintenant chargée, le mécon-

rentement qui a gagné tous les ordres de l'Etat, l'altération que la forme du gouvernement a ſoufferte, & ſemblables accidens, qui frappent la multitude, ne ſont point des preuves de décadence. Ce ſont bien plûtôt les indices d'une criſe, qui ne ſauroit être qu'avantageuſe à la République, ainſi que l'expérience l'a fait voir en France & en Angleterre. Les troubles du regne de Charles II., & ceux de la Minorité de Louis XIV., ont été le berceau de la grandeur des deux Royaumes; le Protectorat de Cromwel, le Deſpotiſme de Louis le Grand, ont jetté les fondemens de leur puiſſance. Le diſcrédit de la Régence de Philippe d'Orléans, ne rend que plus éclatante la confiance publique, ranimée ſous le regne de Louis XV. Le temps fera ſans doute un auſſi heureux effet pour la République.

C'eſt mal connoître la nature de la grandeur dont la République des Provinces unies eſt ſuſceptible, d'en juger ſur le ſuccès des guerres où elle prend part en Europe. Sa conſtitution la lui a marquée entierement indépendante de ſes forces de terre; puiſqu'elle l'a miſe, à cet égard, hors de proportion avec ſes voiſins. Elle ne peut que ſe réſigner avec

fermeté à la fortune des armes, & reprocher à ſes Adminiſtrateurs d'avoir manqué plus d'une fois l'occaſion de corriger cette inégalité. Si Louis XIV. n'a pas pénetré juſques dans le cœur de la Hollande, auſſi ſouvent qu'il a eu guerre avec elle, ç'a été la faute de ſes Miniſtres, ou de ſes Généraux. Il eſt indubitable, que, ſans l'Armiſtice qui a ſuivi la priſe de Maeſtricht, la même campagne, qui fut ouverte par ce ſiége, auroit ſuffi à Louis XV. pour s'avancer juſqu'où ſon prédéceſſeur s'arrêta; & le ſort que ce Monarque avoit fait aux places fortes, dont il s'étoit rendu maître, le mettoit au-deſſus de la néceſſité d'abandonner précipitamment ſes conquêtes. Mais quand le Maréchal de Saxe auroit pouſſé juſqu'aux portes d'Amſterdam, quand les glaces auroient porté les troupes Françoiſes juſques à la Haye, ce ne ſeroit point des indices de la décadence de la République. Les revers de cette eſpece les plus complets, ne ſont point des accidens qu'elle puiſſe parer, dès qu'elle s'y eſt une fois expoſée. L'imprudence de ſes fondateurs, qui lui a fait d'un Evêque de Munſter un ennemi redoutable, l'a découverte aux coups d'une puiſſance bien autrement

terrible. Il ſeroit abſurde de vouloir qu'attaquée par un Roi de France en perſonne, elle n'en fût pas accablée.

Dans des vûes bien différentes de celles de Barneveld, les Princes d'Orange ſe ſont applaudis d'avoir paré conſtamment au voiſinage de la France. Depuis l'inſtant où les Eſpagnols les rechercherent de paix, les Etats-Généraux ſe ſont accoutumés à croire, que ç'en étoit fait de la République, ſi jamais le Royaume confinoit à ſes poſſeſſions. C'a été là le ſecret de leur politique, & le reſſort que les Empereurs & le Roi Guillaume ont fait jouer, pour la faire entrer dans leurs vûes particulieres. Après que l'affection des peuples fut aliénée, la puiſſance Eſpagnole ne ſe ſoutenoit dans les Pays-bas, que des troupes & de l'argent qu'elle y tranſportoit avec beaucoup de temps, de dépenſe & de péril : cependant il ne fallut pas moins qu'un entier déſeſpoir pour tenir contr'elle. La France avoit de plus, qu'elle pouvoit être perpétuellement ſur les Pays-bas avec toute la maſſe de ſes forces. Comment eſpérer de lui réſiſter ? Les Provinces à ſa diſcrétion devoient d'autant plus appréhender d'en être opprimées, que le Roi n'auroit aucune des raiſons, que l'Eſpa-

gnol avoit, de les ménager. Ce fut cette conſidération qui détermina les Etats-Généraux, à entendre à la treve que leurs anciens maîtres leur propoſoient. Ils crurent, dit * un ſage Politique, qu'étant aſſurés d'être libres, ils ne devoient pas s'expoſer à changer de fers : qu'il étoit de leur intérêt de laiſſer reſpirer l'Eſpagne, & que leur ſureté dépendoit de leur attention à conſerver ſes Provinces, pour barriere entre la République & la France.

Il n'eſt beſoin que d'examiner ſans prévention ces principes, pour en découvrir le faux. La décadence de l'Eſpagne n'étoit plus équivoque lors de la tréve ; & tout ce que la Monarchie Eſpagnole pouvoit gagner à la pacification des troubles des Pays-bas, c'étoit de ne plus faire des pertes qu'elle étoit abſolument incapable de ſupporter. Combien peu devoit-on compter ſur une barriere qu'elle défendroit, lorſque la France l'attaqueroit en même temps en Italie, en Catalogne, du côté des Pyrenées, & que le Roi de Portugal lui feroit encore une diverſion ? Il falloit donc ſuppoſer que la République joindroit ſes forces aux ſiennes : mais alors

* C'eſt apparemment le Chevalier TEMPLE dans ſes Remarques ſur les Provinces-Unies.

cette

cette derniere portoit tout le faix de la guerre, & la faiſoit avec les plus grands déſavantages; puiſque le pays qu'elle défendroit ne lui fourniroit rien, & qu'elle n'y auroit pas l'autorité, qui décide de la juſteſſe des opérations d'une campagne.

Si les troupes combinées des Princes de l'Empire ont peine à agir de concert, pour la défenſe de l'Allemagne, n'étoit-ce pas être téméraire, de ſe promettre que la déſunion n'auroit pas lieu entre les Eſpagnols & les Hollandois? Y avoit-il à ſe flatter qu'un Gouverneur pour le Roi d'Eſpagne, acquieſceroit aux remontrances & aux avis d'un député des Etats-Généraux? Qu'un Commandant Eſpagnol, relâcheroit de ſes droits dans ſa place, en faveur d'un Général Hollandois. Enfin n'étoit-il pas inévitable, qu'un Roi de France, à la tête de ſon armée, ſeroit au-delà de la barriere, avant que le conſeil de Madrid eût digeré les moyens de l'arrêter; & que la République l'auroit dans ſon ſein, auſſi-tôt qu'elle s'en ſeroit fait un ennemi, à moins qu'elle ne l'éloignât par une prompte acceptation des conditions qu'il lui impoſeroit? Tel eût été ſon ſort dans la guerre que le traité de Nimegue termina, ſi l'entêtement de

I[illegible]ois n'avoit pas prévalu sur la cap[illegible] [illegible] les Condés, & des Turennes. E[illegible] auroit été réduite à la même extrémi[illegible] dans la guerre suivante, si Luxembo[illegible] n'avoit pas été plus avide de batailles q[illegible] de conquêtes. L'esprit de discerneme[illegible] n'animoit plus la cour de Versailles dans la grande guerre de la successi[illegible] d'Espagne. Les Catinats & les Feuquier[illegible] condamnés [illegible] tranquille & à la r[illegible] traite, où [illegible]ns auroient été de grands hom[illegible], [illegible]tent les succès de [illegible] confédération, & [illegible]rocurerent à la Ré[illegible]publique, une gloire dont l'idée n'ét[illegible] pas même venue à [illegible]s fondateurs.

Se faire un point capital de n'avoir p[illegible] les François pour voisins, c'étoit con[illegible]damner la République à demeurer tou[illegible]jours resserrée dans le petit pays qu'elle occupe. Mais puisque le plan de barriere la mettoit dans la nécessité d'avoir des forces de terre considérables, d'où lui promettoit-on qu'elle tireroit des soldats? Le partage des Pays-bas Espagnols, offert par le Cardinal de Richelieu, & éludé par le Prince Henri, après que les Etats-Généraux l'avoient accepté, étoit ce qui pouvoit arriver de plus avantageux à la République. Tandis que les sept Provin-

ces auroient fourni des hommes de mer, le Brabant, le Namurquois, la Gueldre, le Limbourg. & une partie de la Flandre, donnoient les troupes de terre. Le pays ſubvenoit aux frais de ſa défenſe : c'étoit une frontiere hériſſée de places fortes, qui couvroit le cœur de l'Etat, & ſoutenoit aſſez long-tems l'impétuoſité Françoiſe, pour l'amortir ou la rebuter.

Maîtreſſe d'une moitié des Pays-bas Autrichiens, la République n'écoutoit que ſes intérêts particuliers, ſur la guerre ou la paix avec la France. Neutre, elle l'étoit ſans exception ; parce qu'elle n'avoit, que ce qu'il lui auroit plû d'avoir, de commun avec les puiſſances belligérantes. Elle étoit d'ailleurs en forces à faire reſpecter ſa neutralité. Partie principale dans la guerre, elle y figuroit avec ſupériorité ſur ſes Alliés, que les motifs du réciproque, & leur propre intérêt engageoient à la ſécourir. Les Anglois n'étoient pas moins intéreſſés à empêcher la France de joindre tous les Pays-bas au Royaume, lorſqu'ils auroient fait partie de la République, qu'ils ne le ſont à s'y oppoſer, maintenant qu'ils appartiennent à la maiſon d'Autriche : les autres puiſſances, qui, avec eux, font contrepoids

à la maiſon de Bourbon, n'ont pas d'autres maximes à ſuivre que les leurs. La République auroit donc reçu les ſubſides qu'elle eſt obligée de fournir ; elle auroit joui des pays qu'elle défend gratuitement: elle auroit profité des ſuccès de ſes armes. Qui l'auroit empêchée, à St. Gertruidemberg, de primer les Anglois, & de ſe faire une barriere du magnifique cordon de places fortes, dont Louis XIV. a fait la frontiere de ſon Royaume de ce côté ? Du moins elle auroit toujours fait elle-même ſon ſort : ſa puiſſance, auſſi conſidérable ſur terre que ſur mer, la faiſoit entrer dans la balance de l'Europe, autant pour ſes forces, que pour ſes richeſſes. Au lieu d'une Commune foible & timide, obligée de payer des étrangers pour garder les avenues du village ; c'eût été un corps de nobleſſe courageuſe, ſe défendant dans ſes Châteaux, avec ſa famille & ſes domeſtiques.

Les allarmes où elle eſt ſur Oſtende & Nieuport depuis la paix d'Utrecht, ne ſont pas le plus fâcheux effet de la mauvaiſe politique de ſes Adminiſtrateurs : elle doit être bien plus touchée de la triſte néceſſité où leur faux ſyſtême l'a miſe, d'entrer en guerre avec la France, toutes

les fois qu'il plaira à la maiſon d'Autriche de n'être pas en paix avec cette couronne ; ou de faire inutilement les frais de la défenſe de ſa prétendue barriere. Si elle prend le premier parti, les forces Autrichiennes n'étant pas ſuffiſantes, ou, ce qui revient au même pour elle, les Princes Autrichiens manquant du reſſort néceſſaire pour faire agir leurs forces, il lui faut prodiguer ſes richeſſes pour lui donner l'activité ; & lorſqu'elle prend ſur-ſoi le plus grand poids de la guerre, lorſqu'elle en court preſque tous les riſques, elle doit voir ſes Alliés en recueillir tous les fruits, & ſe tenir pour bien récompenſée, ſi les plus heureux ſuccès lui procurent de demeurer ce qu'elle étoit auparavant. Si elle opte pour la neutralité : après un prélude de guerre, qui, pour toute autre puiſſance que l'habitude n'auroit pas familiariſée avec les diſtinctions, ſeroit une guerre ſérieuſe, elle doit recevoir avec reconnoiſſance des décombres & des ruïnes, qu'on lui laiſſe le droit de relever à grands frais ; des places raſées, qu'on lui permet de fortifier de nouveau, pour être démolies encore à la prochaine guerre.

Mais au prix de ſon repos & de ſes

tréſors, a-t-elle du moins évité ce terrible voiſinage, dont on lui faiſoit un épouventail? Point du tout. De quelque côté qu'on enviſage les traités de barriere, on y voit unis à une multitude d'autres inconvéniens plus fâcheux, les inconvéniens dont la crainte fit éluder le traité de Partage, propoſé par le Cardinal de Richelieu. Semblable à un malade prévenu contre le ſeul remede capable de le guérir, la République s'eſt fait un régime de palliatifs couteux, qui ont le même dégoût que lui; & outre les effets naturels du mal, qu'ils ne ſauroient couper, donnent à ſupporter leurs accidens particuliers. En mettant garniſon dans Tournay, Ypres, Menin, Namur, & autres places de Flandre, à condition de n'être à charge, ni au pays, ni à ſon Souverain, les Etats-Généraux procurent-ils à la République autre choſe, que les périls du voiſinage des François, ſans aucune compenſation? En s'engageant à entretenir perpétuellement douze mille ſoldats dans les Pays-bas Autrichiens, ſans y lever aucune contribution pour leur ſubſiſtance; en promettant à la maiſon d'Autriche de concourir avec elle à leur défenſe, ſans en partager les revenus, n'eſt-ce pas donner à la République les forces de la France à

ſoutenir & à repouſſer, & la priver des moyens de le tenter avec ſuccès ? Tournay, Ypres, Menin, Namur, ſont aſſiégés : les troupes que la République entretient les doivent défendre : ſeroit-elle obligée à davantage, ſi ces villes & leur territoire lui appartenoient en propre ? Non ſans doute. Ces places capitulent ; & le Roi, après y avoir établi des garniſons, ou bien après les avoir fait démanteler, s'avance vers les ſept Provinces. En ſeroit-il autrement, ſi, au lieu des ſoldats étrangers, qui ont ſoutenu les ſieges, la République avoit pû employer de ſes ſujets ? Peut être qu'oui : car il y a toute apparence que les Places auroient été plus opiniâtrement défendues, que les capitulations ſe ſeroient faites plus avantageuſes, que les garniſons ſe ſeroient repliées les unes ſur les autres, & que les plus riches particuliers de la frontiere, s'étant retirés au cœur de l'Etat avec leurs meilleurs effets, l'ennemi déja laſſé, déja épuiſé à forcer la barriere, auroit trouvé, après l'avoir franchie, des hommes frais, diſpoſés à lui tenir encore tête, & des tréſors deſtinés à animer leur réſolution. Il n'eſt point douteux que les armées Françoiſes auroient plus ſouffert des habitans

de la campagne, que la République auroit moins mis de ſon épargne dans les dépenſes de la guerre, que les frais de la défenſe des Places ſe ſeroient trouvés dans les Places mêmes, que le ſéjour des armées auroit dédommagé ſes ſujets des maux que la guerre traîne d'ordinaire après ſoi, & qu'une portion des ſommes immenſes qu'elles conſument dans le pays, leur demeurant, les coffres publics en auroient profité pendant le temps de la paix.

Que fait à la grandeur de la République, la hardieſſe des réſolutions des Etats-Généraux, lorſqu'il y va d'une guerre contre la France ? Que lui importent les ſuccès du parti qu'ils lui ont fait embraſſer ? Le traité de paix qui lui confirme, ou lui fait rendre la barriere qu'elle reclame, n'ajoute point à ſes forces : & les conditions avantageuſes que ſes Alliés obtiennent de leur ennemi, n'augmentent point ſes poſſeſſions. La capitulation de Lille, la reddition du Quenoi, la priſe de Gibraltar & de Port-Mahon, mirent les deux couronnes dans l'embarras. La démolition de Dunkerque tira les Anglois d'inquiétude ; ils devinrent plus riches & plus puiſſans par l'acquiſition de Terre-neuve & de Minorque. La ceſſion des

Siciles & de la Lombardie, donna de nouveaux états aux maiſons d'Autriche & de Savoye. Pour la République, elle eut à grands frais le ſtérile honneur d'avoir contribué à aggrandir des Alliés déja trop grands pour ſa ſureté ; & cet honneur ne fait pas le moindre préjugé contre la réalité de ſa décadence, même en ces temps de triomphe & de proſpérité.

Les troupes qui ſoutinrent, qui firent les ſieges, qui livrerent les batailles, qui arrêterent, qui pouſſerent les François, n'étoient point des troupes Hollandoiſes : c'étoient des étrangers, ſtipendiés par la République, ou entretenus de ſes ſubſides. Le courage des Suiſſes & des Allemands peut bien faire preuve de la bravoure de l'une & l'autre nation : la capacité de leurs Généraux, peut bien faire honneur au diſcernement des Députés qui leur donnerent leur ſuffrage. Mais il n'y a que la caiſſe militaire, qui ſoit réellement relative à la République, & fourniſſe dequoi aſſeoir un jugement ſur elle. Or ſi la difficulté de ſubvenir à ſon entretien a augmenté à chaque guerre, de façon que la derniere oblige toujours à de plus grands efforts, & laiſſe après ſoi des indices plus

ſenſibles d'un prochain épuiſement ; toutes ces brillantes époques, que les Alliés raſſemblent pour en faire la preuve de ſa grandeur, ne laiſſent voir que des prodiges d'entendement, aſſez ſemblables aux convulſions, qui n'enlevent quelques inſtans un malade au-deſſus de ſa foibleſſe, que pour le faire retomber dans une plus grande langueur, & l'approcher davantage de ſa fin.

Les dettes dont la République eſt maintenant incommodée, le mécontentement de ſes peuples, l'altération dans la forme de ſon gouvernement, pourroient paſſer pour les indices d'une criſe, ſi c'étoient des accidens qui duſſent leur exiſtence à des conjonctures extraordinaires, incapables par leur nature, d'être permanentes (tels étoient les troubles de France & d'Angleterre, & le diſcrédit de la Régence de Philippe d'Orléans : ) mais ce ſont les éruptions d'un ancien mal long-temps couvé, qui ne ſe produit au-dehors qu'après avoir entiérement gâté le dedans. Si la République avoit, dans la nature & l'étendue de ſon pays, les reſſources qu'elle n'y a pas, on ne ſeroit pas encore fondé à prétendre, qu'ayant conſervé toutes ſes poſſeſſions, elle n'a fait aucun

pas vers ſa décadence. Philippe III. a joüi de toute la ſucceſſion de Philippe II. pendant toute ſa vie, & l'Eſpagne n'en avança pas moins dans ſa décadence ſous ſon regne. Que doit-ce être d'un Etat à qui ſa conſtitution ne promit que des richeſſes, & qui n'a pour en acquerir que la voie du commerce ? puiſque ſa conſtitution n'a pas été heureuſement changée par ceux qui ont ſuccédé à ſes fondateurs, il eſt ridicule de vouloir qu'il ſe ſoit toujours conſervé le même ; parce que ſes frontieres n'ont pas été rapprochées. Sa grandeur eſt uniquement dans ſon opulence ; & il ne faut que remonter aux ſources de cette derniere, pour avouer que la République eſt extrêmement déchue de la ſienne. Pluſieurs ſont abſolument taries, d'autres ſont détournées ; loin qu'elle s'en ouvre de nouvelles, il ſe fait une continuelle diſſipation (qu'elle ne ſouffrit point autrefois) de ce que lui donnent celles qui lui reſtent ; & de jour en jour le plan ſur lequel elle ſe conduit, lui rend plus difficiles les moyens de la réparer.

L'Hiſtoire n'offre point d'Etat ſi riche, à proportion de ſon étendue, que l'a été la Hollande ; & il n'en fut jamais que la nature ait paru moins deſtiner à le deve-

nir. A peine les ſept Provinces ont-elles du bled, pour le pain des ouvriers dont les travaux publics exigent l'entretien perpétuel. Elles n'ont ni mines, ni carrieres: point de vignes, auſſi peu des autres végétaux qui en tiennent lieu. Du laitage & de la terre à potier, c'eſt tout ce qu'elles donnent à leurs habitans, & tout ce qu'elles peuvent mettre du leur dans le commerce. Elles n'ont pas un ſeul port au-deſſus du médiocre; & toutes enſemble elles ne fourniroient pas à la bâtiſſe d'une barque de pêcheur. Il a fallu ſans doute un concours de circonſtances uniques, pour faire paſſer à un pareil Etat le commerce de l'Europe, &, à bien dire, celui du monde entier. On les trouve toutes dans le temps de ſa naiſſance; tant il eſt vrai qu'il n'eſt rien tel que de paroître à propos.

Une moitié de l'Europe étoit encore dans la barbarie, & l'autre étoit déchirée de guerres civiles, ou poſſédée du démon Convertiſſeur, lorſque, dans un petit coin de terre, à peine connu juſques-là, une poignée d'homme, pouſſés au déſeſpoir par un tyran, arbora l'étendard de la liberté. De tous les Etats où les troubles & la perſécution faiſoient des

malheureux, on vint chercher aſile au milieu de la nouvelle République. L'inquiſition que Charles-quint établiſſoit en Allemagne, les buchers que Henri II. allumoit en France, les Miſſionnaires que la Reine Marie appuyoit en Angleterre, lui donnerent un peuple immenſe de refugiés, que l'infertilité & le peu d'étendue du pays, réduiſirent bientôt aux expédiens, pour ne pas périr de faim & de miſere. Lisbonne, Cadix, & Anvers, faiſoient alors le principal commerce de l'Europe, & elles avoient un même ſouverain, que ſa puiſſance & ſon ambition rendoient l'objet de la jalouſie & de la haine générale, & qui, de plus, étoit l'ennemi naturel de la République naiſſante, l'ancien tyran à qui elle ſe déroboit. Aidés de leur courage, & de l'induſtrie que l'impoſſibilité de vivre autrement leur inſpira, les Républiquains devinrent d'avides corſaires. Ils n'avoient rien à perdre : c'étoit aſſez pour être heureux dans cette dangereuſe profeſſion. Auſſi ne tarderent ils pas à être terribles aux Eſpagnols & aux Portugais, & à ſe former une marine à leurs dépens. La foibleſſe de l'Eſpagne les enhardit à des armemens de jour en jour plus conſidérables ; & la

faveur des puiſſances, qui étoient ſeules capables de les retenir dans la modération, leur inſpira le déſir des conquêtes. La France & l'Angleterre, qui ne voyoient que l'affoibliſſement & l'humiliation de l'ennemi commun, dans les progrès de la République, l'aiderent à s'aſſurer des dépouilles qu'elles ne croyoient pas qu'il leur convînt de partager; parce qu'elles en ignoroient le prix. Ainſi les Républiquains ſe firent des établiſſemens partout où ils voulurent porter leurs armes: ils s'affermirent dans leurs acquiſitions, avant qu'on en pût être jaloux; & leurs protecteurs furent étonnés de les voir, après la trêve avec leur ancien maître, qui n'avoient qu'à ſe conſerver l'empire de la mer & du commerce.

Les troubles de l'Angleterre vinrent heureuſement faire diſtraction à la jalouſie naiſſante des Anglois; & la guerre qui occupa les deux grandes Couronnes, laiſſa la République ſans rivaux. Juſqu'à la paix de Weſtphalie, elle fit ſeule le commerce de l'univers: mais auſſi-tôt que les Anglois furent capables de paſſer aux affaires du dehors, Cromwel les rappella à leur jalouſie. La République ſuivit la conduite que lui dictoit ſon véritable in-

térêt : elle soutint courageusement une guérre nécessaire. Quoique les circonstances ne lui fussent pas favorables, elle ne fit point de pertes essentielles. En cédant au tems, elle se conserva les moyens de profiter d'un meilleur, lorsqu'il se présenteroit. Le choc qu'elle essuya sembloit une épreuve qu'il lui fut nécessaire, pour l'instruire de la position où il lui convenoit de se mettre.

Il n'étoit point douteux qu'après la paix générale, les puissances capables du commerce s'y appliqueroient avec une espece de fureur. S'opposer aux progrès de toutes, c'étoit les forcer de conspirer la ruine de la République. Il falloit donc opter entr'elles : tenir pour ennemies celles dont elle avoit à attendre une plus grande opiniâtreté, & se concilier, par divers tempérammens, celles qu'il n'étoit pas impossible de contenter de peu de chose. L'Angleterre étoit sans doute de la premiere espece. Sa situation ne lui laissant point d'autre emploi de ses forces que la navigation & la nature de son pays, à peine capable de fournir le nécessaire à des sauvages, lui donnant les mêmes raisons que l'infertilité des sept Provinces avoit donné à la République, de s'adonner au

commerce : il n'y avoit qu'à perdre beaucoup pour cette derniere, dans une liaiſon avec elle ; puiſque la rivalité ne pouvoit ceſſer que par le ſacrifice que l'une ou l'autre auroit fait de ſes plus chers intérêts. Il n'y avoit point à eſpérer que jamais l'Angleterre renonçât volontairement aux eſpérances qu'elle avoit conçues ; & les avantages de ſon alliance ne pouvoient jamais compenſer le tort que la République ſe feroit, en l'admettant à puiſer avec elle la ſource de ſes richeſſes.

La France ayant en elle-même les cauſes de ſa grandeur ; ſon étendue & ſa fertilité donnant du travail & des richeſſes à ſes peuples ; ſes démêlés inévitables avec de puiſſans voiſins ; ſes vûes d'agrandiſſement de proche en proche ayant ſa principale attention, & occupant perpétuellement ſes forces ; la République n'en devoit pas attendre une ſi grande jalouſie. Il y a toute apparence que la Cour auroit accepté des propoſitions, qui, eu égard à l'état actuel du commerce du Royaume, lui auroient été avantageuſes. Les négocians François, alors très-bornés & auſſi peu écoutés qu'effectivement ils méritoient peu de l'être, ou auroient gardé le ſilence, ou auroient fait inutile-

ment leurs remontrances, ſur leur excluſion à perpétuité des mers d'au-delà du Cap. Les Miniſtres auroient été éblouis d'une Ferme générale des épiceries, que la Compagnie Hollandoiſe ſe ſeroit engagée de fournir pour la conſommation du Royaume, ſans autre gain que celui du frêt. La République en poſſeſſion de Bantam, Battavia & Malacca, auroit facilement fermé le détroit de la Sonde aux Eſpagnols & aux Portugais: les Anglois auroient été bien-tôt rebutés d'une guerre qu'ils auroient fait ſeuls pour ſe le faire ouvrir. La Compagnie des Indes s'aſſuroit excluſivement la principale branche du commerce: elle faiſoit ſeule les gains, qui maintenant enrichiſſent l'Angleterre & la France, qui la partagent avec elle. Les marchandiſes de la Chine & du Japon étoient priſes de tous les négocians du monde à ſes comptoirs; & conſtante en ſa neutralité, dans les quérelles dont l'équilibre de l'Europe ſeroit le prétexte, la République auroit tourné toutes ſes forces du côté d'où lui venoit ſa grandeur & ſa puiſſance.

Telle eût été ſans doute la politique d'un Barneveld, aux premiers indices que Colbert donna de ſes vûes. Lorſque cet

habile & malheureux Républicain marqua pour principe à ſes ſucceſſeurs, d'éviter le voiſinage de la France, il ſuppoſa que la République ne ſeroit jamais tentée de tenir d'autre balance que celle du commerce. Il ne lui donnoit pas les Pays-Bas Eſpagnols pour une barriere derriere laquelle elle pût braver la France : il vouloit ſeulement lui ôter l'occaſion de ſe commettre avec plus puiſſant que ſoi. Certain que ni ſa marine ni ſon commerce ne ſouffroit d'une guerre avec l'Eſpagne, il recommanda d'en conſerver précieuſement le voiſinage. L'Empire & les puiſſances du Nord avec l'Angleterre, lui ſembloient trop intéreſſés à ne pas laiſſer tomber cette barriere entre les mains d'un Roi de France, pour que les Provinces-Unies duſſent s'embarraſſer de ſa défenſe. Jamais il ne lui vint à l'eſprit, qu'elles oſeroient intimer à ce Monarque ſon *non plus ultrà*.

C'eſt là le premier faux pas de la République ; & il fut une chute terrible. En obligeant Louis XIV. à faire la paix, elle s'expoſa de gaïeté de cœur à une prochaine guerre avec lui. Un médiateur incommode, eſt un ennemi, & ſa médiation une inſulte, dont on lui demande

raiſon au premier prétexte qu'il fournit. Les efforts extraordinaires que les Etats durent faire pour repouſſer un ſi puiſſant aggreſſeur, prirent beaucoup ſur leur attention au commerce & à la marine. Les Anglois, qui * avoient jetté la République dans le péril, loin de l'aider à s'en tirer, ſe joignirent à Louis XIV. pour l'accabler; & ils profiterent merveilleuſement de ſon embarras. Le regne du Roi Jacques lui promettoit de belles occaſions de ſe venger, & de réparer les ſuites fâcheuſes de cette premiere faute: mais une ſeconde, encore plus énorme, les en priva. Soit par reſſentiment contre la France, ſoit par une affection aveugle pour le Prince d'Orange, les Etats étoufferent en Angleterre des troubles qu'il y alloit de tout pour la République de fomenter.

* En 1688. le Roi d'Angleterre CHARLES II. fit ſolliciter la République de s'unir à lui, pour la médiation entre la France & l'Eſpagne; avec menaces qu'ils ſe déclareroient contre celle des deux Puiſſances qui refuſeroit les articles qu'ils auroient dreſſés. La République fit l'alliance. LOUIS XIV. fut outré de la déclaration, & réſolut dès-lors d'humilier la République. Le Roi d'Angleterre entra dans ſon reſſentiment. Ce fut la guerre de 1672.

En aidant ſon Stadhouder, ſeulement autant qu'il en étoit beſoin pour qu'il ne ſuccombât pas, ils lui rendoient l'Empire de la mer & du commerce, & la délivroient pour longtems d'une rivale, qui mettoit tout en œuvre pour la ſupplanter. Ils le ſeconderent de toutes les forces de la République; & les Anglois exigerent qu'elle leur payât l'honneur qu'ils lui avoient fait, de recevoir ſon Stadhouder pour Roi. Si on ſuit avec attention cette imprudente alliance, on trouvera que chacune de ſes époques eſt relative à l'accroiſſement de l'Angleterre, aux dépens des Provinces-Unies. Le commerce de celle-là eſt maintenant ſupérieur au commerce de celle-ci à la Chine, en Perſe & dans l'Inde. L'Iſle de Sumatra lui rapporte plus qu'elles ne tirent de Java. Ses vaiſſeaux ne ſont pas moins bien reçus que les leurs dans les ports de Moluques. La côte de Guinée a plus de Forts Anglois que de comptoirs Hollandois. A peine connoit-on le pavillon de la République dans les mers du nouveau monde, que celui d'Angleterre parcourt. De moitié dans les guerres contre la France & l'Eſpagne, les Hollandois ſacrifient à la paſſion, ou aux intérêts de leurs Alliés,

leur commerce dans les deux Royaumes ; & ils n'en ſauroient obtenir d'être admis à partager * celui de la grande Bretagne.

Cependant la Compagnie des Indes Orientales a les mêmes dépenſes qu'autrefois à ſoutenir à préſent, pour la conſervation de ſes établiſſemens. Elle achete toujours au même prix les épiceries qu'elle vend au rabais : il en coute autant pour en fournir une partie de l'Europe, qu'autrefois pour en pourvoir tout l'univers. En communauté d'intérêts avec la maiſon d'Autriche & l'Angleterre, la République diſperſe en Allemagne, en Italie, & dans les Pays-Bas Autrichiens, des ſommes ſouvent plus conſidérables que les produits de ſon commerce. Chaque année, pendant la guerre, a toujours pris quelque choſe dans les coffres remplis en un tems plus heureux, & ſur le crédit qu'ils établirent, Tant de millions paſſés à la Reine de Hongrie, aux Princes d'Allemagne, au Roi de Sardaigne, en

* Les Hollandois ne peuvent, il eſt vrai, porter leurs marchandiſes en Angleterre que ſur des vaiſſeaux Anglois ; mais ils n'y commercent pas moins auſſi librement qu'en France & en Eſpagne.

ont découvert le fond. L'épuiſement ne peut plus ſe déguiſer : les peuples ont entendu qu'on comptoit ſur eux pour le payement des dettes de l'Etat; ils ont ſenti l'approche d'un fardeau qu'ils ne ſauroient porter ; & ſemblables à des malades, qui ſe flattent de trouver du ſoulagement dans une autre attitude, ils ont eſpéré que leur ſort deviendroit meilleur, s'ils changeoient le gouvernement.

## CHAPITRE XV.

*De la Conſtitution de la République des Provinces-Unies : Le Stadouderat lui eſt eſſentiel. Diſcuſſion du pour & contre la derniere révolution. Horoſcope de la République.*

AINSI que les Corps naturels, les Corps politiques ont en eux-mêmes le principe de leur corruption. Leur ſanté, leur vie n'eſt qu'une fermentation conſtamment entretenue, au dégré & à la maniere que leur nature détermina. Leur mort n'eſt que l'altération des reſſorts qui maintiennent cet ordre & cette harmonie. Il faut de néceſſité qu'ils s'af-

foibliſſent & s'uſent avec le tems ; & qu'enfin ils ſe détraquent. Tout change alors. C'eſt un autre procédé des parties du compoſé, & un dégré de fermentation différent. De pareils changemens dans la nature ne ſont rien pour l'intelligence ſuprême. Le paſſage de telle & telle façon d'exiſter, n'interrompt point l'exiſtence. La circulation eſt établie méthodiquement, de la diſſolution à la recompoſition, & elle ſe ſoutient toujours la même : chaque créature, arrivée à ſon terme, va tranquillement par des voyes auſſi ſures qu'impénétrables, & correſpondantes aux vûes du Créateur, ſe remettre en état de le parcourir de nouveau. Pour nous (& ſur-tout quant au Corps politique) changer, ou ceſſer d'être, eſt à peu près la même choſe. Le tems qui ſuit la diſolution, eſt un tems de déſordre, & la recompoſition eſt une véritable création.

Les Légiſlateurs du génie le plus vaſte n'ont pu embraſſer que le préſent : ils n'ont vû à l'état qu'ils formoient, que le tempéramment qu'ils lui faiſoient perdre, & celui qu'il alloit recevoir d'eux. Cirus ne marqua point aux Perſes leur gouvernement pour quand ils ceſſeroient d'être les maîtres de l'Aſie. Numa ne parla point

aux Romains comme aux maîtres du monde : ni Sylla, ni Auguſte ne leur ménagea leur décadence. Lycurgue ſuppoſa Sparte fidéle pour toujours à ſes loix. Solon ne pourvut point au tems, où les ſiennes tomberoient en diſcrédit à Athenes. Les fondateurs d'Etat & les Légiſlateurs ont tenu eux-mêmes leur ouvrage pour anéanti, dès qu'il deviendroit méconnoiſſable : ils ont été plus ou moins habiles, ſelon qu'ils l'ont rendu plus ou moins ſuſceptible d'altération.

Si Guillaume I. étoit jugé conſéquemment à cette maxime, il ſeroit placé autant au-deſſous des grands hommes de ſon eſpéce, qu'il mérita d'ailleurs d'être élevé au-deſſus d'eux. Il n'y a aucune ſolidité dans la conſtitution de l'Etat, dont on ne peut lui diſputer d'être le fondateur. Le Déſpotiſme de Philippe II. altéra, en la voulant augmenter, la fermentation entretenue par ſes prédéceſſeurs : ſa tyrannie en brouilla les reſſorts. Le Prince d'Orange, animé par ſon reſſentiment, oſa les détraquer, & vint à bout de leur en ſubſtituer d'autres : mais en changeant la maniere & le dégré de la fermentation, il n'en établit point l'ordre, Il raſſembla toutes les humeurs, il les mit,

il

il les ſoutint en mouvement ; mais ſans leur en fixer un, qu'elles puſſent conſerver longtems, & qui, par ſon rapport & ſa proportion au tempérament, contribuât à la ſanté conſtante du corps : ce ne fut que de l'agitation. On diroit, avec aſſez de vérité qu'il eut moins l'honneur de fonder une puiſſante République, que celui de faire perdre au Roi d'Eſpagne un bel Etat. Ainſi que, dans ces montagnes formées de corps terreſtres & marins, entaſſés pêle-mêle, les Savans reconnoiſſent le bouleverſement que produiſit l'inondation générale du globe ; les Politiques voyent dans le Gouvernement de la République des Provinces-Unies, le trouble & les perplexités de la criſe à qui elle dut ſa liberté. Les uns recourent en vain aux loix de la peſanteur ; les autres cherchent inutilement celles de la prudence. Comme les foſſiles marins occupent la place où ils furent dépoſés par les eaux, ou bien jettés par le hazard, chaque partie de la République a le Gouvernement que ſa fantaiſie lui fit choiſir, ou que les temps lui permirent de ſe faire.

La criſe étoit générale : chaque province, chaque ville, ſe livra à ſes craintes & à ſes eſpérances particulieres. Unies

contre l'ennemi commun, elles n'enviſagerent que lui, & s'exciterent à le vaincre, en s'abandonnant l'une à l'autre la portion de ſa dépouille, qui étoit à bienſéance. Chacune combattoit pour n'être pas aſſervie : chacune voulut avoir la ſouveraineté, au cas qu'elle évitât la ſervitude. Ce fut une République bien conſtituée pour repouſſer le Roi d'Eſpagne ; & qui demandoit une ſuite continuelle de prodiges pour ſe conſerver en toute autre poſition : un Etat compoſé de cinquante autres, que leur indépendance devoit rendre incapables de cette unanimité, de cette diligence, de ce ſecret, qui ſont l'ame, & aſſurent le ſuccès des grands deſſeins. Une legere idée de ce Gouvernement, unique au monde, ſuffira pour convaincre qu'il en eſt peu de plus défectueux.

La Cour de Madrid, dégoutée des voies violentes par leſquelles elle avoit eſpéré de réduire les mécontens, avoit rappellé le Duc d'Albe, & mis en ſa place le Commandeur de Requeſens, dont l'humeur douce & pacifique lui ſembloit capable de faire oublier le naturel féroce de ſon prédéceſſeur, & de réparer le mal que ſes cruautés lui avoient fait. Peut-être

que

que ſi les peuples avoient été abandonnés à eux-mêmes, des Gouverneurs de ce caractere, ſuffiſamment autoriſés dans les meſures qu'il leur eût dictées, ſeroient venus à bout de les ramener à l'obéiſſance. Mais le Commandeur mourut peu de tems après ſon arrivée aux Pays-Bas, & il mourut ſans avoir de ſucceſſeur prêt à remplir une place, qu'il étoit de la derniere importance de ne pas laiſſer vuide un inſtant. Philippe II, qui ne connut jamais le prix du tems, & mettoit la ſublime politique à ſavoir temporiſer, ne prévint point l'interregne, qui devoit achever de ruiner ſes affaires. La Régence fut dévolue, ſelon la coutume du pays, au grand Conſeil, dont tous les membres étoient patriotes. Les peuples compterent avec raiſon ſur ſon indulgence, & ils ſe montrerent plus difficiles à payer les impôts. Les gens de guerre reſpecterent peu une autorité ſi foible & ſi précaire; & ils prirent ſur eux de ſe faire payer ce qui leur étoit dû de leur ſolde. Les premieres exécutions des troupes Eſpagnoles réveillerent les humeurs qui commençoient à s'aſſoupir, & mirent le comble à la haine qu'on portoit à la nation. Le grand Conſeil ſe déclara contre elles; & les villes, qui juſ-

ques-là s'étoient tenues dans le devoir ; parce qu'elles croyoient que le Roi n'en vouloit qu'à la religion des mécontens, ou bien parce que la préſence du Gouverneur les avoit intimidées, ne virent pas plutôt leurs biens en danger, qu'elles firent cauſe commune avec ceux qu'elles avoient aidés à opprimer. Tout le monde courut aux armes : le tumulte fut à Bruxelles, juſqu'à forcer la ſalle du Conſeil, en arracher ceux que leur modération faiſoit croire partiſans de l'Eſpagne, maſſacrer dans les rues ce qui s'y rencontroit d'Eſpagnols : enfin, malgré la jalouſie dont chacun des Seigneurs étoit prévenu contre le Prince d'Orange, ils furent obligés de l'appeller à une aſſemblée des Etats, & d'agir de concert avec lui, pour en diriger les délibérations.

Les Etats s'aſſemblerent à Gand l'an 1716, & ils terminerent leur aſſemblée par le fameux Traité, connu ſous le nom de *Pacification de Gand*, où la haine contre l'Eſpagne & le Gouvernement Eſpagnol, fit paſſer, d'un conſentement unanime, l'expulſion de tous les étrangers hors des Pays-Bas, le rétabliſſement de l'ancienne forme du Gouvernement, le renvoi de la diſpoſition des affaires de la

religion aux Etats de chaque Province, & la confédération de toutes les Provinces pour l'exécution du Traité. Le ſucceſſeur du Commandeur de Requeſens arriva, comme les troupes Eſpagnoles diſputoient leur retraite contre celles des Etats, & ſe procuroient, par le pillage des villes, un équivalent de la ſolde qui leur étoit refuſée. Le ſac d'Anvers avoit joint l'horreur à la haine du nom Eſpagnol : tous les eſprits étoient ulcerés. Le nouveau Gouverneur ne fut reconnu qu'après qu'il eut accepté & confirmé la Pacification de Gand. Comme c'étoit un acte que la néceſſité lui extorquoit, il n'y fut fidéle que juſqu'à ce qu'il crut pouvoir y manquer avec avantage ; & ſon infidélité dégagea les Provinces de l'hommage conditionnel qu'elles lui avoient prêté. Les Etats de Brabant appellerent le Prince d'Orange à Bruxelles, & l'y déclarerent protecteur de leur Province. Ce fut ce coup d'éclat qui ſauva au Roi d'Eſpagne ce qu'il a conſervé de ces pays. Les jaloux du Prince le virent avec chagrin diſtingué d'eux ſi avantageuſement. Sa naiſſance, ſes richeſſes, ſes charges, lui donnoient ſans doute quelques prérogatives au-deſſus des Seigneurs les plus qualifiés du pays ;

mais ils l'avoient vu ſujet comme eux ; & les égards qu'il étoit en poſſeſſion de recevoir, leur paroiſſant rendus au Souverain, qu'il repréſentoit dans ſes Gouvernemens, ils s'étoient accoutumés à l'idée de l'égalité, qui eſt entre la haute Nobleſſe d'un Etat Monarchique. Choqués d'un titre qui mettoit entre eux & lui une grande diſtance, ils perdirent de vûe les intérêts des peuples, & ſacrifierent les plus belles eſpérances d'une révolution générale à leur jalouſie. Pour ne pas avoir leur ſupérieur dans leur égal, les uns inviterent l'Archiduc Matthias à venir prendre le Gouvernement des Provinces : les autres reconnoiſſans que s'il leur falloit demeurer ſujets, il en couteroit moins à leur fierté de l'être d'un puiſſant Monarque, propoſerent au Roi d'Eſpagne les conditions auſquelles ils conſentoient de demeurer les ſiens.

Ce fut donc bientôt un tiers parti, qui rompit les meſures des deux autres, & les auroit infailliblement ruinés, ſi celui qui viſoit à la liberté, ne ſe fût hâté de faire cauſe à part. La modération n'eſt point du tout de miſe dans les grands deſſeins. Ceux qui étoient à la tête des affaires des Provinces où la religion rendoit

impoſſible le retour vers le Roi d'Eſpagne, diſpoſerent les peuples à ſecouer hautement ſon joug. Sept envoyerent leurs députés à Utrecht, travailler à un Traité, qui devoit être la baſe de la nouvelle République, & établir ſa conſtitution. Voici ſes principaux articles.

» Les ſept Provinces s'uniſſent comme » ſi elles n'en faiſoient qu'une ſeule, tellement qu'elles ne pourront jamais être » ſéparées en façon quelconque, ni par » traité ni par accord : chaque Province néanmoins ſe réſervant la pleine & » entiere jouiſſance de ſes droits, privileges, ſtatuts & coutumes : chaque » ville en ſtipule autant pour ſoi ; & dans » les différends qui naîtront entre quelques-unes des Provinces, les autres ne » pourront prendre de parti que celui de » l'interceſſion, ou médiation pacifique. » Du reſte elles s'obligent les unes aux » autres à une défenſive éternelle envers » & contre tous.

» On ne fera ni paix, ni guerre, ni » alliance, ni levée de deniers, que du » conſentement unanime de toutes les » Provinces. Les affaires qui regardent la » paix, la guerre & les alliances, ſeront » décidées à la pluralité des voix ; & les

» différens qui pourront naître sur elles, se-
» ront soumis, par provision, à l'arbitrage
» des Gouverneurs des Provinces-Unies.

» Quant à la religion, la liberté en se-
» ra conservée ; chaque Province faisant
» à cet égard les reglemens qu'il lui plaira.
» Les différens, qui n'intéresseront qu'une
» Province, seront décidés par les autres :
» ceux qui les intéresseront toutes, seront
» réglés par les Gouverneurs, dont la sen-
» tence, prononcée dans le mois, sera
» exécutée nonobstant opposition ou appel.

» L'interprétation des articles du Trai-
» té appartiendra aux Etats, & s'ils ne
peuvent pas s'accorder sur elle, ce sera
» aux Gouverneurs de la donner. Les
» Gouverneurs & les Etats se rendent ga-
» rans de leur exécution ; & ils s'enga-
» gent à contraindre à leur observation,
» & à punir de leur infraction quiconque
» il appartiendra, nonobstant tous privi-
» leges, libertés & exemptions.

On voit que les sept Provinces sont moins une République, qu'une confédération d'Etats Souverains, pour la défense commune, sans aucune dépendance l'une de l'autre. La plupart des articles de l'union sont les mêmes, dont les Cantons Suisses ont étreint la leur ; dont le

Corps Germanique reſſerreroit la ſienne : mais le gouvernement particulier de chaque Province, leur ſituation, leur foibleſſe, ne laiſſent aucune comparaiſon à faire, aucune induction à tirer des Cantons Suiſſes, & des Etats de l'Empire, à elles. La Suiſſe eſt un pays qui ſe défend, pour ainſi dire, de ſoi-même, & n'eſt jalouſé de perſonne. La Souveraineté de chaque Canton eſt entiere : elle y eſt perpétuellement exiſtante dans ſes repréſentans. Le crédit & l'autorité y ſont partagés en proportion des charges communes & des forces : des intérêts conſtans forment une balance, & maintiennent l'équilibre : chaque Canton eſt dans l'indépendance des autres à tous égards. Les Etats, ſi on peut appeller ainſi leur Diète, ſont un Sénat de Souverains. Enfin leur confédération eſt libre ; & les bons offices, que chaque membre de l'union exige des autres, n'impliquent point avec la Souveraineté qu'il s'eſt réſervée.

La République des Provinces Unies eſt compoſée de Provinces Souveraines : les Provinces, de villes qui ne ſont point ſujettes ; & les villes ont aux Etats de la Province les mêmes droits que les Provinces aux Etats Généraux. Comme les Etats

Généraux ne peuvent faire ni paix, ni guerre, ni nouvelle alliance, ni levée de deniers, ſans le conſentement unanime des Provinces; les Etats Provinciaux ne peuvent réſoudre aucun de ces points ſans le conſentement unanime des villes qui ont voix dans l'aſſemblée Provinciale. Les députés qui forment ceux-là, comme les députés qui compoſent ceux-ci, ſont des repréſentans ſans pouvoir & ſans action, dont l'emploi eſt de demander & de recevoir, ſur les affaires importantes, de continuelles inſtructions des Provinces & des villes, qui les députerent. La Souveraineté eſt éparpillée pour ainſi dire, dans les aſſemblées des Provinces & les ſénats des villes, à chaque acte qu'elle doit produire, il faut qu'elle ſe réuniſſe. L'unanimité requiſe n'eſt-elle pas un prodige, & ſa néceſſité un très-grand défaut? Sans égard à leur grandeur, leurs richeſſes, & leurs forces, les villes & Provinces ont un ſuffrage égal. La voix de la Hollande n'eſt pas comptée pour plus que celle d'Overyſſel, qui porte à peine le vingtieme des charges qu'elle ſoutient. Le ſuffrage de la petite ville de *Purmérent* vaut aux Etats de la Province celui d'Amſterdam. Une pareille diſproportion n'eſt-elle pas

une ſource intariſſable de diſcorde ? L'harmonie peut-elle ſubſiſter avec elle ſans miracle ? Comment accorder l'union indiſſoluble des ſept Provinces, avec le refus que chacune fait de reconnoître un médiateur d'office dans les différens ; & leur Souveraineté, avec la garantie que les Etats & les Gouverneurs promettent, de l'exécution du Traité ? Dans les différens entre quelques Provinces, les autres ne peuvent prendre de parti, que celui de l'interceſſion. Suppoſé donc l'entêtement d'une ; voilà l'union troublée, la République entamée ſans remede. Les différens, quant à la réligion, qui intéreſſeront toutes les Provinces, ſeront décidés par les Gouverneurs. Que devient la République ? Eſt-il rien de plus facile, & de plus commun, que de couvrir du manteau de la Religion des vûes de Politique ? Juges des affaires de Religion, les Gouverneurs ne ſe ſont-ils pas rendus maîtres de celles de l'Etat ? L'interprétation des articles du Traité eſt dévolue aux Etats Généraux, & s'ils ne s'accordent pas ſur elle, ce ſera aux Gouverneurs de la donner. Les Gouverneurs ſeront toujours en état d'entretenir un contraſte d'opinions dans une aſſemblée, où tout

invite à la discorde : les voilà donc les maîtres des loix, & autorisés à ce que leur ambition leur fera entreprendre. De quel sens la loi la plus claire & la plus précise n'est-elle pas susceptible ?

Mais quels sont ces Gouverneurs dont le Traité fait des membres nécessaires de la République ? Ils figurent avec les Etats ; il y aura entr'eux un conflit d'autorité perpétuel : quel équilibre la constitution y met-elle ? Si elle n'y en met pas, n'est-il pas inévitable qu'ils déchireront la République, jusqu'à ce qu'une faction ait écrasé, anéanti l'autre ? Le Prince d'Orange, Gouverneur de Hollande, de Zelande & d'Utrecht sous Philippe II. fut reconnu en ces qualités par la nouvelle République. Elle lui donna le commandement général de ses forces de terre & de mer, la disposition de toutes les charges militaires, le pouvoir de faire grace aux criminels, le choix des Magistrats sur la nomination des villes : elle voulut que, comme les Etats représentoient sa Souveraineté, il représentât sa dignité, par ses Gardes du Corps, par les droits de ses charges, par les audiences aux Ministres Etrangers par l'éclat de sa Cour, la magnificence de sa maison. Ces témoi-

gnages de reconnoiſſance n'étoient pas au-deſſus de ce qu'elle lui devoit ; mais ſa conſtitution les vouloit moins éclatans, ou plus ſolides. Ce n'étoit point un Citoyen payé de ſes grands ſervices : c'étoit un Prince mis en voie pour arriver à ſon rang. Quand même ces diſtinctions auroient contenté le premier Prince d'Orange, il étoit contre toutes les regles de la prudence, d'eſperer dans ſes ſucceſſeurs une ambition auſſi bornée. La modération eſt incompatible avec une puiſſance qui n'eſt pas à ſon juſte degré : trop au deſſus de celui où elle doit être, pour y vouloir deſcendre, elle ne reſtera point au deſſous de celui où elle peut parvenir. Les Princes Maurice & Guillaume II. ſervirent la République auſſi bien que leur ayeul la ſervit, & peut-être ne l'aimerent pas moins qu'il l'aima : mais la diſtance étoit trop grande entr'eux & les autres Citoyens ; elle faiſoit trop de jaloux pour qu'ils ne craigniſſent pas de laiſſer ceux qu'ils ſe deſtinoient pour ſucceſſeurs, expoſés à n'y pas être placés. Ils voulurent fixer leur état, leur aſſurer la proprieté d'un bien, qu'on ne leur diſputoit point d'avoir mérité de poſſéder, & les laiſſer après eux les Chefs d'une République,

dont ils ſouffroient impatiemment eux-mêmes de n'être que les premiers Officiers. Sa conſtitution en étoit ébranlée ; mais pour être rendue plus ſolide. C'étoit mettre la derniere main à l'ouvrage, au milieu duquel la mort avoit ſurpris Guillaume I. C'étoit ſuivre le plan qu'il n'eut pas le tems d'executer.

Un Ecrivain flateur eſt d'ordinaire un homme de peu d'eſprit, ou de beaucoup de mauvaiſe foi. Comme ſa louange eſt toujours intéreſſée, il s'aveugle ſur le vrai, qui ſouvent eſt le beau du ſujet qu'il traite, & ne voit que ce qu'il croit devoir être plus agréable à ceux à qui il le préſente. La plûpart des hiſtoriens Hollandois ſe font un capital d'éloigner de deſſus les Princes d'Orange, & ſurtout Guillaume I. la note d'ambition ; comme ſi la mémoire de ces grands hommes devoit être moins précieuſe aux Hollandois, lorſqu'ils les connoitroient pour tels qu'ils ont été, lorſqu'ils ſauroient qu'ils ont cherché leur grandeur dans le bonheur de la République ; & que ſi Guillaume I. n'eût pas été prévenu par la mort ; ſi de mauvais Conſeillers n'avoient pas égaré Maurice ; ſi Guillaume II. n'eût pas été trahi par la fortune, ils auroient corrigé

les défectuoſités de ſon gouvernement, & l'auroient rendue auſſi admirable par la bonté de ſa conſtitution, qu'elle l'a été par l'immenſité de ſes richeſſes.

Vouloir que ces Princes n'ayent pas dû prétendre au-delà des honneurs perſonnels qui leur furent déferés, c'eſt faire injure aux meilleures têtes qui ayent été dans la République; au ſage Barneveld, qui, * préférant l'intérêt de la République à ſes intérêts particuliers, tira Maurice de la pouſſiere de l'Académie, pour en faire un Stadhouder: qui accrut le Stadhouderat de biens, de crédit & de pouvoir, tant qu'il vit dans le Prince une ame Républiquaine; & qui ne ſe retira de lui, que lorſqu'il le reconnut poſſedé de

* Les mécontentemens que les Etats avoient reçus du Comte de Leiceſter, favori de la Reine Elizabeth, auquel ils avoient déferé le gouvernement général des Provinces, les dégoutoient de lui donner un ſucceſſeur. Le Prince Maurice, agé ſeulement de dix-ſept ans, faiſoit encore ſes exercices, & ſa jeuneſſe ne promettoit point le grand Capitaine, dont la République avoit alors beſoin. Barneveld grand Penſionnaire de Hollande ſe ſervit de tout ſon crédit pour lui faire donner par les Etats, les charges & le rang de Guillaume I. ſon pere.

la paſſion d'être Souverain. Il ſentoit que la République avoit beſoin d'un Chef : lui-même il l'excita à ſe le donner, quoiqu'il fût certain qu'il en ſeroit éclipſé. S'il ſe repentit de ſon ouvrage, ce ne fut que quand il le vit défiguré. Le Chef de la République vouloit en devenir le maître. Le Républiquain zélé aima mieux périr que de riſquer de faire un tyran. Pleins de confiance en leur crédit, & peu prévenus en faveur de Guillaume III. dont les grandes qualités n'avoient point encore percé ; les freres de Wit eſpérerent tout de leur habileté. Il étoit moins deſavantageux à la République de n'avoir point de Stadhouder, que d'en avoir un qui ne fut qu'un homme ordinaire. Si celui qui pouvoit ſeul aſpirer à cette dignité, étoit tel qu'ils le jugeoient être, il étoit inévitable que les Provinces ſeroient en proie aux factions & à la diſcorde *. La ſuppreſ-

* Mrs de Wit, l'un Greffier des Etats, l'autre Grand Penſionnaire de Hollande, maintinrent de toutes leurs forces l'acte de la ſuppreſſion du Stadhouderat, paſſé par les Etats après la mort du Stadhouder Guillaume II. Lors de l'invaſion des François en 1672. il furent déchirés par la populace de la Haye, qui s'émut en faveur de Guillaume III. élevé peu après au Stadhouderat.

ſion du Stadhouderat leur parut un moindre mal : elle n'étoit point leur ouvrage, & ils en payerent la faute de leur ſang. Mais leur vie offre des traits de vertu & d'amour de la patrie, qui ne permettent point de leur imputer de l'avoir ſacrifiée à leurs intérêts particuliers.

Vouloir que Guillaume I. borna ſon ambition à l'honneur d'être le premier Officier d'une République, qui lui étoit redevable de ſon exiſtence, c'eſt démentir la vérité elle-même, & dérober à ce grand homme la gloire de la politique la plus profonde, & la mieux ſoutenue, dont l'eſprit humain ſoit capable. En vain on prétend que les grands hommes doivent ce qu'ils ont été aux circonſtances des tems où ils vécurent. Cirus, Alexandre, Guſtave-Adolphe, Charles XII. auroient été des conquerans pour tous les ſiecles, comme les Cardinaux de Ximenès & de Richelieu, auroient été de grands Miniſtres ſous tous les regnes. Les Scipions & les Gracches auroient prévenu Ceſar, s'ils avoient formé les mêmes deſſeins que lui ſur la liberté de Rome; & Ceſar, déterminé à ruiner la République, auroit trouvé d'autres voies qui l'euſſent mené à ſon but, ſi les fautes de

Pompée & de Caton lui avoient manqué. Il ne faut qu'un génie médiocre pour saisir les occasions, & en profiter : un grand génie les fait naître. Les Guises étoient ambitieux ; le zéle de la religion ne leur fut qu'un prétexte, la haine des Chatillons ne fut qu'un aliment : au défaut de l'une & de l'autre, ils ne seroient pas demeurés tranquilles. Sans le Cardinal de Retz, Mazarin gouvernoit paisiblement la Reine Régente & le Royaume de France. Le Duc d'Orleans n'a point essuyé d'orage ; parce qu'il n'y avoit point de Ducs de Guise à la Cour ; parce que le Cardinal de Noailles n'étoit pas le Cardinal de Retz. Les fureurs de la Religion, la tyrannie de la Cour de Madrid, la cruauté du Duc d'Albe, n'ont été que les instrumens de la révolution des Païs-bas : le ressentiment & l'ambition du Prince d'Orange en furent les véritables causes. Ainsi que l'infortuné Charles Stuard eut passé sa vie sur le trône de la grande Bretagne, si Cromwel n'avoit pas entrepris de l'en arracher, Philippe II. seroit demeuré possesseur des dix-sept Provinces, si Guillaume ne se fût pas promis de lui en faire perdre une partie.

Les Comtes de Montigni, d'Egmont,

& de Horn, n'étoient point fauteurs des Religionnaires. Ceux-là eſpérerent peut-être ſe rendre plus conſidérables, & améliorer leur ſort, en ſe rangeant parmi les mécontens : mais ils n'eurent point l'idée d'un changement entier du Gouvernement, & ils furent punis d'un crime auquel ils ne penſerent peut-être jamais. Le Comte de Horn brouilloit plûtôt par humeur, que par politique ; & il étoit à peine capable de le faire en ſecond. Brederodes * & ſes aſſociés étoient trop bornés pour former, trop foibles pour ſoutenir un parti qui ſe fit redouter. Si le Prince d'Orange n'eût pas animé ſecretement la machine qu'ils paroiſſoient conduire, ils en auroient été bientôt accablés. C'eſt lui qui échauffa le zéle des Huguenots, qui ouvrit les yeux des peuples ſur leurs griefs, qui les mit en allarme ſur une prochaine oppreſſion, qui les excita à la repouſſer. S'il n'avoit pas ménagé leur colere, nourri leur opiniâtreté, tout faiſoit joug aux Edits du Roi. La

* Le Comte de Brederodes étoit le chef des 300. Gentils-hommes, qui furent nommés les *Gueux*. Il préſenta à leur tête la fameuſe Requête à la Ducheſſe de Parme, Gouvernante des Pays-bas pour le Roi.

Cour de Madrid n'épargnoit pas plus le Luxembourg, le Namurquois, la Flandre, le Hainault, le Brabant, que les ſept autres Provinces. Les miniſtres Calviniſtes n'y avoient pas moins d'accès ; la haine n'y étoit pas moins grande contre les Eſpagnols ; les impôts n'y étoient pas moins forts, moins onereux : mais le Prince n'y avoit pas autant de crédit qu'en Hollande, en Zelande, à Utrecht ; & ils reſterent à l'Eſpagne.

Il y a ſans doute de la témérité & de l'injuſtice, d'accuſer Guillaume d'indifférence ſur la religion : mais il eſt inconteſtable qu'il la conſidéra en politique. Charmé que les intérêts du Ciel puſſent aller de concert avec ceux de la terre, il les unit habilement les uns aux autres, & fit ſervir l'enthouſiaſme des peuples à ſes reſſentimens & à ſon ambition. Ce ne fut point un Brutus réſigné à une vie tranquille & obſcure, & à qui il ne falloit pas moins que le dernier excès de la tirannie, pour l'enhardir à s'élever contre le Tiran. Philippe II. en quittant les Pays-bas, l'y laiſſa * outragé & puiſſant ; qui

* Le Roi allant au port de Fleſſingue, où il devoit s'embarquer pour l'Eſpagne, ſe plaignit au Prince en termes amers, du refus que les Etats lui

avoit tout à craindre de ſon Souverain, & étoit en état de s'en faire redouter. Ce Monarque rompit les liens qui pouvoient le lui tenir encore attaché, en trompant l'eſpérance qu'il avoit conçue d'être fait Gouverneur Général des Provinces. L'élevation du Cardinal de Grandvelle l'outra de dépit : les hauteurs de ce Miniſtre acheverent de le décider : il ne reſpira que la vengeance, & il s'en fraya les chemins.

La vengeance en elle-même n'a d'attraits que pour les eſprits foibles, & les ames baſſes. Le Prince ne ſe la propoſa qu'avec ce qui la pouvoit rendre digne de lui. C'eût été ſe deshonorer de lui ſacrifier ſes biens & ſon rang ; & juſtifier les mépris du Roi, de borner ſon reſſentiment au déſir de changer de maître. Son

avoient fait des ſommes qu'il leur avoit demandées. Le Prince ayant reparti que Sa Majeſté devoit imputer aux Etats les déſagrémens, dont elle ſe plaignoit. Sur quoi le Roi le regardant d'un œil irrité, lui dit avec colere, & des geſtes menaçans : *non, ce n'eſt pas à eux : c'eſt à Toi, à Toi, à Toi.* Singulier, qui, en Eſpagnol, exprime le plus grand mépris. Le Prince appréhendant pour ſa perſonne, s'il montoit ſur le vaiſſeau du Roi, prit congé au port, & ſe retira. *Mémoires de Du Maurier.*

projet fut de ſe venger avec autant d'avantage que de gloire : de donner de l'embarras & du chagrin à Philippe, en lui enlevant des ſujets, en lui faiſant perdre des Provinces : de le forcer à l'eſtime, en ſe mettant à portée de ſa haine, & en ſe faiſant une condition meilleure, que celle qu'il ne pouvoit conſerver ſans ſes bonnes graces. Il étoit ſujet ſi puiſſant, en crédit, en richeſſes, & en dignité, qu'il ne pouvoit que deſcendre, à moins que de devenir Souverain : toutes ſes vûes, toutes ſes démarches, allerent donc à la Souveraineté. Le projet auroit été téméraire, ſi les peuples avoient été poſſédés de cet horreur de la Monarchie, qui fut la baze de la République Romaine. Mais c'étoit lui-même qui les avoit aigris : il avoit nourri leurs mécontentemens, & dirigé toute leur ardeur, moins vers l'indépendance, & la liberté, que vers leurs franchiſes & leurs Privileges, qui, loin d'exiger la Démocratie, ou l'Ariſtocratie, ou l'Oligarchie, ſuppoſoient la néceſſité d'un Souverain, perpétuellement exiſtant. Sa conduite eſt un chef-d'œuvre.

Tant que les humeurs, qui devoient produire la révolution, ne firent que fermenter, il ne prit aucun perſonnage ; il

n'entra point dans la faction ; c'eut été riſquer de demeurer confondu avec les factieux. Lorſque le mal fut parvenu à ſon période, & qu'il lui fallut en aider l'éclat, on eut dit que, ſans vûes d'intérêt particulier, dans une criſe où les plus grands périls étoient pour lui, il n'étoit remué que par la compaſſion & la généroſité ; qu'il s'oublioit lui-même, pour ne penſer qu'à préſerver des peuples qu'il aimoit, de l'oppreſſion dont ils étoient ménacés. Sa premiere entrée dans le Pays avec des troupes Allemandes, fut l'acte d'un Prince abſolument indépendant. Sans titres, ſans qualités relatives aux mécontens ; il autoriſa ſa priſe d'armes, & ſon invaſion, des mêmes motifs, dont un Souverain eut coloré la ſienne. Son armée étoit compoſée de troupes levées à ſes frais, ou que ſes amis & ſa réputation lui avoient attirées. Si ſon expédition avoit réuſſi, il mettoit les peuples en liberté de ſe faire leur ſort. Ils n'avoient point encore l'idée de République ; le premier feu de leur reſſentiment tomboit ſur Philippe, qu'ils abjuroient ; le premier mouvement de leur joie & de leur reconnoiſſance étoit pour leur libérateur, qu'ils ſubſtituoient à leur tyran.

La grande habileté du Duc d'Albe ayant rompu & diſſipé l'armée auxiliaire des mécontens, le Prince tira tout le fruit poſſible de l'impreſſion que ſa bonne volonté avoit faite ſur eux. Perſuadé que, dans le trouble & l'abbattement général, il ne ſe trouveroit perſonne qui lui demandât l'explication de ſes prétentions; ſans dire à quel titre il faiſoit un coup auſſi hardi, il autoriſa de ſon nom les armateurs qui voudroient aller en courſe ſur les Eſpagnols. Ainſi que dans le fort d'une tempête, chaque perſonne du vaiſſeau obéit, ſans examen, à tout autre que le Capitaine & le Pilote, qui aura pris en main le gouvernail abandonné, les Provinces Maritimes reçurent avec joie, exécuterent avec confiance, les commiſſions du Prince: & cet habile politique ſe fit, de leur docilité, un titre, auquel il ne déroga plus. La priſe de la Brille, par les armateurs, le mit en état de le ſoutenir avec éclat. L'acquiſition de cette importante place donnoit un aſile aux Corſaires, contraints juſques alors d'errer le long des côtes, & de payer à haut prix les rafraîchiſſemens qu'ils alloient chercher furtivement, dans de petits ports & des rades peu fréquentées d'Angleterre.

C'étoit

C'étoit un magazin, un entrepôt, un arſenal fixes pour la nouvelle Marine. La plûpart des villes de Hollande & de Zelande ouvrirent les yeux ſur les richeſſes, qui alloient être uniquement pour la Brille; & autant par envie de les partager avec elle, que par déſir de ſe ſouſtraire au joug, de plus en plus péſant, de l'Eſpagne, elles chaſſerent les garniſons Eſpagnoles, & s'offrirent au Prince, qui reçut leur ſerment de fidélité.

Il ne falloit qu'une action brillante, qu'un grand ſervice, pour décider les villes des autres Provinces, ſur l'exemple de celles de Hollande & de Zelande. Le Prince eſpéra qu'en venant une ſeconde fois avec une armée à leur ſecours, il rendroit la révolution complette. Peut-être que ſes eſpérances n'auroient pas été trompées, ſi ſes armes avoient été heureuſes: mais le maſſacre de la St. Barthelemi lui coupant les reſſources, ſur leſquelles il avoit compté du côté de la France, il lui fallut remettre à un autre temps à frapper les grands coups. Il ſe retira en Hollande, dont il fit le théatre de la guerre, comme il en faiſoit le centre de ſa puiſſance: il y commanda ſans titre, & veilla ſur-tout à ne pas décheoir de la

poſſeſſion, qui lui en tenoit lieu. Ce fut la regle de ſa conduite aux Etats de Gand. Voyant que les délibérations n'alloient qu'à une confédération des Provinces, pour l'expulſion des étrangers, entre leſquels ſes jaloux pouvoient tôt ou tard le faire comprendre, & pour le rétabliſſement de l'ancienne forme du Gouvernement, ſans idée du changement de Souverain; il fit ſtipuler, outre l'Union des Provinces pour l'exécution des articles réſolus, *une alliance perpétuelle avec celles de Hollande & de Zelande*: comme ſi ces deux dernieres avoient fait, ſous ſon gouvernement, corps ſéparé des autres; quoique leurs députés aux Etats y euſſent paru ſelon la forme ancienne.

Ce trait de la plus fine politique n'échappa point aux Seigneurs des dix Provinces, & aux principaux des quatre autres. La *Protection* que le Brabant déféra au Prince l'approhoit de ſon but: la réponſe qu'il y feroit devoit être, pour ainſi dire, la pierre de touche de ſon ambition. S'il n'avoit point d'autres vûes que de former une République des Etats que le Roi d'Eſpagne ne pourroit conſerver, il propoſeroit un plan d'Ariſtocratie, & refuſeroit un titre, qui l'éle-

voit au-deſſus du citoyen ; ou rendroit celui de *Protecteur* agréable, en lui donnant une explication, qui l'eût accommodé à l'égalité Républiquaine. Il ne fit ni l'un ni l'autre. Au contraire, aſſuré de la Hollande & de la Zelande, il eſpéra que l'exemple du Brabant ſeroit contagieux, ou qu'au pis-aller, il l'uniroit à ces deux Provinces. Le coup manquant, il reſtoit toujours en état d'en attendre quelqu'autre des circonſtances.

En effet, la jalouſie des Seigneurs ayant eu le deſſus, l'habile Prince ne prit aucune allarme du contre-tems : il n'y vit qu'un délai, dont l'avantage lui reviendroit tout entier ; & il diſpoſa les choſes pour l'Archiduc Matthias, de façon à le rendre l'inſtrument des deſſeins, qu'on l'appelloit à ruiner. L'Archiduc n'étant pas avoué de l'Empereur, n'avoit aucun ſecours à eſpérer de l'Allemagne. Il n'avoit rien de ſoi-même, ni richeſſes, ni crédit, ni grandes qualités : ce devoit être un fantôme, à l'ombre duquel un Lieutenant pourroit ce qu'il voudroit entreprendre. Guillaume ayant fait agir toutes ſes créatures, pour perſuader aux Etats la néceſſité d'un Lieutenant-Général de l'Archiduc, n'eut qu'à ſe préſenter à

cette charge, pour ſe la voir déférer. C'étoit peu pour lui de n'avoir le commandement qu'en ſecond ; mais il devenoit le maître de la conduite de l'Archiduc ; il pouvoit, à ſon gré, la rendre odieuſe ou mépriſable ; & lorſqu'il le voudroit, il l'obligeroit à quitter la place. N'étoit-ce pas acheminer ſes deſſeins, d'accoutumer les peuples à ſe croire un Souverain néceſſaire ? Qui pouvoient-ils ſubſtituer à l'Archiduc, quand ils le remercieroient ? Ne ſeroit-ce pas au Lieutenant-Général qu'ils ſe croiroient obligés des fautes que Matthias n'auroit pas faites ? Ne ſeroit-ce pas à lui qu'ils recourroient, pour réparer celles qu'il auroit ſemblé ſouhaiter inutilement d'empêcher ? Dans les murmures que l'incapacité de l'Archiduc occaſionna ; dans le Schiſme qui ſe fit pendant ſon gouvernement, on n'entendoit point parler de République. Les uns s'en tenoient aux articles de Gand : les autres parloient de ſe ſoumettre aux Gouverneurs ; le tiers-parti ménageoit un retour vers le Roi d'Eſpagne. Le Prince ſouffloit le feu de la diſcorde, mais en ſecret ; & il portoit hautement l'autorité de l'Archiduc, & ſes droits. Il s'établit médiateur entre lui & les Provinces ſep-

tentrionales : il invita ces dernieres à aſſembler leurs Etats à Utrecht : il augmenta le nombre des Députés ordinaires dans les Etats de Hollande. Toutes les regles de la prudence humaine lui diſoient que les ſept Provinces, en s'uniſſant entr'elles, ne perdoient point de vûe la forme ancienne de Gouvernement, reclamée par la pacification de Gand ; & que n'ayant ni Prince étranger à ſubſtituer à l'Archiduc, ni Patriote à mettre en balance avec le Lieutenant Général, ils déféreroient à ce dernier la place du premier, avec toutes ſes prérogatives.

L'Aſſemblée d'Utrecht manqua à ſes véritables intérêts. Le traité d'Union, qu'elle paſſa, n'embraſſoit que la circonſtance préſente : les Etats, en ſe montrant aliénés de l'Eſpagne ſans retour, en prénant la réſolution de lui réſiſter juſqu'à la derniere extrémité, ne pourvoyoient, ni aux moyens de faire la guerre contre une ſi grande puiſſance, ni au gouvernement qui devoit remplacer l'ancien. Le Prince compta pour rien ſes réſultats. Sans ſe rebuter, ou de l'aveuglement de ceux, qui ne pénétroient pas ſes vûes, ou de la jalouſie des autres, qui n'y vouloient pas entrer, il ſuivit toujours ſon plan. La

foibleſſe des Provinces Unies, la confuſion du gouvernement de chacune, lui étoient des garans aſſurés, qu'à moins que de vouloir périr, les Etats d'une autre aſſemblée viendroient où il n'avoit pu cette fois les amener. Preſſé de ſigner le traité d'Union, il temporiſa, dans l'eſpérance d'une nouvelle convocation d'Etats, à l'année ſuivante; & n'appercevant pas que les yeux ſe fuſſent ouverts à ſon avantage, pendant un an & demi, il ſigna avec cette réſerve, *qu'il n'entendoit en aucune maniere préjudicie à l'autorité de l'Archiduc.* C'étoit ſuppoſer les Provinces Unies ſous un chef différent de ce que les Etats avoient entendu par les *Gouverneurs.*

Rien ne marque mieux les vûes conſtantes de Guillaume, que la deviſe de la premiere monnoye que les Provinces firent battre, après leur Union. C'étoit un vaiſſeau ſans voiles & ſans gouvernail, avec ce mot: *incertum quò fata ferant.* Comme il l'avoit dictée, il la leur expliqua, en leur prouvant que ſi elles ne rendoient, de quelque façon que ce fût, à leur Etat, repréſenté par le vaiſſeau, ce que la tempête lui avoit ôté, le naufrage leur étoit inévitable.

La députation à la Reine d'Angleterre fut le fruit de ſes conſeils. Quel qu'en fut le ſuccès, elle répondoit à ſes vûes. Ou Elizabeth devenoit Souveraine des Provinces, ſous le titre de Protectrice; & le Prince, établi ſon Lieutenant-Général, étoit en état de mettre en tout leur jour les inconvéniens d'un gouvernement étranger, capables d'en inſpirer le dégoût: ou la Reine, trop jalouſe de ſa propre gloire, pour faire de ſon nom un échelon de plus à l'ambition du Prince, ſe refuſeroit à l'offre des Etats; & les Provinces, convaincues du beſoin d'un Protecteur, renonceroient à la République, mal fondée dans l'Union d'Utrecht. La Reine remercia les Etats de leur confiance en ſa Protection, & elle n'accepta point un titre, qui n'étoit rien autre choſe. Cette ſage Princeſſe, qui ſe connoiſſoit en politiques, devina les vûes de Guillaume, &, comme lui, remit au tems à préparer des circonſtances, où il lui fût également utile & glorieux, de ſe déclarer hautement. Quand même le Prince ne lui auroit pas ſemblé de trop alors, dans un Etat qui ſe donnoit à elle, elle avoit mille raiſons de ne pas entrer directement dans les affaires

des Provinces. Guillaume ne les ignoroit pas ; & c'étoit peut-être la certitude du refus qui le fit eſſayer, s'il ne pourroit pas s'épargner le déſagrement de produire un ſecond Matthias.

Si le Prince d'Orange avoit voulu faire uſage de tout ſon crédit dans les ſept Provinces, & l'appuyer des forces qui étoient à ſa diſpoſition, il n'y a point à douter, que, dans la conſternation, où le refus de la Reine d'Angleterre, & les ſuccès du Duc de Parme jettoient les Républiquains opiniâtres, il ne fût venu à bout de ſe faire Souverain, aux mêmes termes que l'avoient été les Ducs de Bourgogne. Sa délicateſſe ſur la gloire, & ſon amour pour ſes enfans, d'accord avec la trempe de ſon eſprit, le porterent ſeuls à un nouveau délai. Il ne vouloit pas que, jamais on lui pût imputer d'avoir opprimé des peuples, auxquels il s'étoit annoncé pour un libérateur : il vouloit que ſa fortune paſſât toute entiere, & demeurât à ſa poſtérité : il jouiſſoit d'avance du plaiſir d'être le ſeul Uſurpateur irréprochable ; & ſon caractere lui faiſoit trouver autant de ſatisfaction à conduire une grande intrigue, qu'à en recueillir les fruits. La France lui offroit de puiſſans

ſecours d'hommes & d'argent, & s'engageoit à le reconnoître Souverain de Hollande, de Zelande, d'Utrecht, & de la Friſe. La France elle-même, qui pouvoit l'aider, ne pouvoit pas lui faire obſtacle : elle auroit plus riſqué que lui à ne lui pas tenir parole. Cependant il n'entendit point à la propoſition. Ses meſures étoient juſtes, Dieu ſeul les pouvoit déconcerter : la prudence & l'ambition lui diſoient de ne pas arracher une portion d'un bien, qui lui ſeroit donné tout entier.

Le Duc d'Alençon, frere unique de Henri III., & héritier préſomptif de la Couronne de France, fut le ſecond Matthias que Guillaume produiſit, le dernier acteur qu'il réſolut de faire paroître, celui qui devoit amener le dénouement ménagé, & ſuſpendu avec tant d'art & d'habileté. Ce Prince avoit au ſouverain dégré toutes les qualités que Guillaume demandoit dans ſon prédéceſſeur. Autant au-deſſous de ſon rang par ſa figure, ſon eſprit, & ſes talens, que, par ſa naiſſance, il étoit au-deſſus des autres hommes, il ne falloit, pour le rendre odieux & mépriſable aux Provinces, que l'abandonner à lui-même. C'étoit le Prince du monde

qui avoit le plus de beſoin d'un Conſeil bien compoſé, & celui qui étoit le moins docile à un bon avis. Préſomptueux ſans courage, diſſimulé ſans prudence, dur & hautain par habitude, cruel par tempérament, il ne compenſoit pas de la moindre vertu une multitude de vices : il n'avoit rien d'un Prince, ſinon de ſavoir qu'il l'étoit. Guillaume ne fut point trompé dans l'opinion qu'il en avoit conçue : dès le premier pas qu'il fit, les Provinces regretterent de l'avoir appellé. Bientôt il partagea leur haine avec le Roi d'Eſpagne : la ſurpriſe manquée d'Anvers lui valut autant que les cruautés du Duc d'Albe ; & le Prince d'Orange, toujours égal à ſoi même, profita de chacune de ſes fautes, qu'il ne voulut pas empêcher. Ce dernier connut dans le tumulte d'Anvers, qu'il pouvoit prétendre à tout, auſſi-tôt qu'il auroit débarraſſé les provinces du rival qu'il s'étoit donné. Tout le monde y put reconnoître combien il avoit compté ſur le contraſte, combien il y avoit gagné. C'eſt outrager ſa mémoire, & faire trop d'honneur aux imprudens Conſeillers du Duc d'Alençon, de vouloir que la conſpiration Françoiſe ait été, juſqu'à ſon exécution, un ſecret pour lui. S'il étoit

poſſible qu'une troupe de jeunes gens, qui ne ſe piquoient que de bravoure, eût eu la diſcrétion en partage, le ſeroit-il qu'elle eût endormi l'homme du monde le plus vigilant, qu'elle eût dérobé à un homme perpétuellement attentif ſur elle, un deſſein qui demanda des meſures de détail, priſes de loin? Guillaume fut inſtruit de la perfidie : il combina les meſures priſes, avec celles qui étoient néceſſaires pour le ſuccès, & il en reconnut la réuſſite impoſſible. Il lui importoit qu'elle éclatât, puiſqu'elle devoit échouer; & il l'encouragea par une confiance d'autant plus capable d'en impoſer, qu'elle étoit fondée ſur une ſécurité raiſonnée. *La Noue*, *Biron*, & les autres bonnes têtes, que le Duc auroit dû conſulter, ne donnerent pas un inſtant dans le panneau où ce Prince tomba : ils jugeoient des diſpoſitions de Guillaume par ſes intérêts, & l'expédition du Duc leur parut ce que l'évenement la montra, une équipée auſſi digne de lui, qu'elle l'étoit peu d'un frere du Roi de France. Henri III., dont les défauts venoient moins de l'eſprit que du cœur, n'applaudit au projet de ſon frere, que dans l'idée qu'il y recevroit de nouveaux affronts. Qui oſa croire que les Pro-

voit rien d'un Prince, ſino
qu'il l'étoit. Guillaume ne fut
pé dans l'opinion qu'il en av
dès le premier pas qu'il fit, l
regretterent de l'avoir appell
partagea leur haine avec le Ro
la ſurpriſe manquée d'Anve
autant que les cruautés du D
& le Prince d'Orange, toujou
même, profita de chacune de
qu'il ne voulut pas empêcher.
connut dans le tumulte d'An
pouvoit prétendre à tout, au
auroit débarraſſé les provinc
qu'il s'étoit donné. Tout le m
reconnoître combien il avoit
le contraſte, combien il y a
C'eſt outrager ſa mémoire, &

capable de saisir la justesse de ses vûes, & que dans ses moyens il n'appercevoit que la grandeur & la tranquillité durables de la République, dont il seroit le Chef: il joignoit ses amis aux siens, les deux partis n'en alloient plus faire qu'un; &, sous un titre moins brillant, Guillaume alloit être le Souverain, comme il étoit le fondateur, du nouvel Etat. La mort le surprit à la veille du triomphe de sa profonde politique; & comme une armée, qui, sur le point de livrer bataille, se voit enlever le *Turenne* qui faisoit sa force, & avoit toute sa confiance, perd l'ardeur & la certitude de la victoire, & ne demande du nouveau Général que d'assurer sa retraite, les Etats n'osant se reposer sur le jeune Maurice, de l'exécution du plan de son pere, crurent faire assez d'honneur à son courage, de lui remettre la défense des Provinces.

Barneveld se conduisit en cette circonstance critique, ainsi que le devoit un homme pénétré d'amour pour sa patrie. La jeunesse de Maurice, son inexpérience, les forces de l'Espagne, la capacité du Duc de Parme, fournissoient des objections victorieuses aux Républicains outrés; aux jaloux, aux ennemis cachés de la maison

d'Orange, que le mérite de Guillaume avoit forcés au silence. De-là à plusieurs années, le jeune Prince ne pouvoit guères servir les Provinces que de son bras. Comment demander pour lui les rênes d'un Etat, qu'il lui faudroit abandonner à un conseil, ou qu'il ne conduiroit que sous sa direction ? Le sage Barneveld, cédant à la nécessité, se contenta de mettre Maurice au même point où Guillaume étoit parvenu. Pour peu que le fils approchât des grandes qualités du pere, il acheveroit un jour son ouvrage, il mettroit le comble à un édifice qui lui étoit laissé à une grande élévation, sur de solides fondemens. S'il lui étoit trop inférieur pour oser travailler d'après lui, & mettre la derniere main à son chef-d'œuvre, il étoit moins désavantageux aux Provinces-Unies de demeurer une République informe, que de la former dépendante d'un Chef incapable de la soutenir.

Le jeune Maurice, à qui Barneveld ne cacha point les motifs de sa conduite, en comprit toute la solidité : il se livra aux conseils du meilleur ami de son pere ; & ce fut sur ses avis, que, reprenant la manœuvre de Guillaume, il parut le plus ardent solliciteur des secours d'Angle-

terre. Ainſi que ſon modéle avoit mis à profit les fautes de l'Archiduc Matthias, & du Duc d'Alençon, il fut attentif à tirer avantage de celles du Comte de Leiceſter. Le ſort de ce dernier ne fut pas différent de celui de ſes prédéceſſeurs : il convainquit les Etats de la néceſſité d'un chef pour la République, & de l'impoſſibilité de le trouver tel qu'il lui convenoit, chez les étrangers. Maurice franchit le pas qui avoit arrêté ſon pere : les Etats le reconnurent pour Stadhouder; les Provinces le firent leur Gouverneur Général. Ici Barneveld lui manqua, & peut-être en même-tems manqua à ſa patrie.

Maître des forces de terre & de mer, diſpenſateur des emplois militaires & civils, le Stadhouder avoit la réalité de la Souveraineté. Ses Gardes du Corps, ſa Cour, ſa Maiſon, ſes revenus lui en donnoient l'éclat. L'un & l'autre s'accordoient parfaitement avec la conſtitution Républiquaine, ſi on leur eût joint la ſolidité de la Souveraineté. Le ſage Barneveld ſe trompa, en croyant que la République n'avoit de ſureté contre un génie plein de feu & d'ardeur, que de lui laiſſer quelque choſe à craindre & à deſirer. Les yeux de Maurice avoient percé : il étoit

aiſé de prévoir qu'en peu de tems ils le mettroient au-deſſus de la crainte : & que rien ne balanceroit ſon impétuoſité vers ce qu'on lui auroit laiſſé à deſirer. On devoit s'attendre que ſa juſte ambition trouveroit alors des obſtacles, qu'elle s'opiniâtreroit à ſurmonter : que ſes moyens la rendroient odieuſe : qu'elle ſacrifieroit tout pour arriver à ſon but : qu'elle iroit plus loin que lui ; & que, pour s'affermir au terme qu'elle ſe fixeroit, elle s'efforceroit d'anéantir tout ce qui lui avoit fait barriere. Dans cette fermentation déſordonnée, l'ébranlement de la République juſqu'à ſes fondemens, n'étoit point douteux. Plus d'harmonie entre les parties différentes qui la compoſoient : plus d'équilibre entre deux factions qui la diviſeroient. Celui qui devoit tenir la balance en rempliſſoit un côté. Ce ſeroit une lutte perpétuelle, qui ne finiroit que par la ſupériorité irrévocable d'un parti, & cette ſupériorité de l'un ne ſe conſtateroit que par la ruine entiere de l'autre.

Voilà ce que le ſage Barneveld ne vit point. Les fautes des grands politiques ſont toujours énormes. On les pourroit comparer aux erreurs des ſavans géometres : les uns, comme les autres, partent

d'un point fixe, d'un principe certain, ou que du moins ils croyent tel; & l'écart, qui ſeroit à peine ſenſible pour un calculateur borné, augmentant à meſure qu'ils pouſſent leurs calculs, ſe trouve à la fin immenſe comme eux. Le Républiquain ſuppoſa dans Maurice la même délicateſſe qu'il avoit connue dans Guillaume; il compta qu'il ne chercheroit à aſſurer le Stadhouderat dans ſa maiſon, qu'en prouvant qu'on ne trouveroit point ailleurs d'hommes plus dignes de lui. Il voulut que le poſte, dont la conſtitution de la République exigeoit qu'on fît une dignité, ne fût qu'un office, qu'une commiſſion; & en rapprochant des autres citoyens un chef, qui devoit être tellement au-deſſus d'eux, que l'envie & la jalouſie n'osât pas eſpérer d'y atteindre, il le mit dans l'alternative d'une dépendance humiliante pour lui, ou d'un conflict de toutes façons préjudiciable à la République.

Maurice eut bientôt opté pour le dernier; & ſon intérêt particulier ne tarda pas à prévaloir ſur l'intérêt de la République. Il n'étoit puiſſant que par ſes emplois: ſon autorité ceſſoit avec l'exercice de ſa commiſſion: la paix alloit le remet-

tre au nombre des citoyens ; le premier, il eſt vrai, mais toujours un d'entr'eux : il ſouhaita la prolongation de la guerre, quoique l'épuiſement des Provinces la rendît impoſſible, ou tout au moins très-dangéreuſe. Ses brigues à cet effet échouerent : la trêve ſe conclut, malgré ce qu'il tenta pour l'empêcher ; & il fut outré d'avoir fait inutilement connoître ſon ambition. Il étoit encore temps d'appaiſer ſon reſſentiment. Barneveld * ne

* Il eſt aſſez difficile de croire que Mr, *Barneveld* vit moins clair que le Cardinal dans les affaires de ſa République, ſur-tout en cette circonſtance. Le Prince s'étoit déja ouvert ſur ſes vûes de Souveraineté entiere. Comment lui auroit-on fait prendre le change ? Il avoit engagé la Princeſſe ſa belle-mere à faire uſage de ſon crédit ſur l'eſprit de M. *Barneveld*, pour obtenir ſon conſentement à l'établiſſement de la Souveraineté. La Princeſſe, que l'intérêt de ſon fils *Frédéric-Henri* rendit éloquente, fut chez Mr. Barneveld, & eut avec lui un long entretien. Elle en ſortit convaincue que *Maurice* demandoit l'impoſſible, & elle fit en vain ſes efforts pour l'en convaincre lui-même. Sa réſolution étoit donc priſe. Il vouloit être Duc Souverain. L'hérédité du Stadhouderat avoit-elle quelque attrait capable de toucher un Prince qui n'avoit qu'un frere pour ſon héritier ? L'anecdote eſt dans les Mémoires de *Du Maurier*.

le crut pas. La ſupériorité qu'il venoit d'avoir à la tête du parti Républiquain, qui avoit mis fin à la guerre, lui parut un garant de l'infériorité conſtante de celui du Prince, & il ſe flatta de rompre tous ſes deſſeins. Mais, à la réſerve du militaire, tout le monde ſouhaitoit la paix; & pluſieurs ordres de l'Etat étoient intéreſſés à l'élevation de la maiſon d'Orange. Maurice, ayant ſaiſi cette différence, ne mit point de bornes à ſes prétentions. Conſtitué par les loix ſur-arbitre des différens de Religion, il fit entrer ce puiſſant reſſort parmi ceux de ſa politique. Barneveld & ſes partiſans furent ſes victimes: les loix de l'Union: celles de chaque Province furent violées. Le Prince devint un tyran, & il le fut ſans fruit; parce qu'il demandoit plus que la conſtitution de la République n'en comportoit. La République fut en proye à la diſcorde, pour ne lui avoir pas donné à propos autant qu'en demandoit ſa conſtitution.

L'eſprit doux de Frédéric Henri, ſembla calmer cette grande agitation: mais ce fut un calme qui préſageoit de nouveaux orages. La douceur de ce Prince alla, dans le gouvernement, juſques à la

foibleſſe. Sans s'en appercevoir, il deſcendit plus que ſon prédéceſſeur n'avoit eſſayé de monter. Guillaume ſecond, ſon fils, ſe trouva après lui preſque de niveau avec les principaux citoyens. En temps de paix, où ſes charges n'étoient que des titres, il vit les droits, que le traité d'Union aſſure aux Gouverneurs, réduits au point de ne plus paſſer que pour des formalités. Aveuglés par la cupidité, énorgueillis de leurs richeſſes, les bourgeois ramenoient tout à leur eſprit pacifique, à leur goût pour l'œconomie. Un Capitaine Général, un Amiral, n'étoit à leurs yeux qu'un homme qu'ils payoient pour faire la guerre, & qui ne leur étoit rien pendant la paix. Ses appointemens devoient lui tenir lieu de toute reconnoiſſance ; & il en devoit pour la préférence ſur tant d'autres Princes, qui auroient volontiers brigué ſa place.

Telle fut toujours l'ingratitude des peuples. Une génération ſe tient quitte des ſervice rendus à celle qui l'a précedée ; chacune ne voit que le préſent : le fils d'un Héros, qu'une République avoue pour ſon bienfaiteur, n'eſt pour elle qu'un homme ordinaire, ſi les occaſions lui manquent de ſe ſignaler comme ſon

pere. Les Hollandois du ſecond âge de la République, croyoient que les honneurs déférés à Guillaume le grand, & à Maurice, avoient payé leurs ſervices. Ceux dont le petit fils du fondateur étoit en poſſeſſion, leur ſembloient un excès de leur gratitude. Rome, diſoient-ils, récompenſa ſon Brutus du Conſulat, & il ſacrifia ſes fils à ſa liberté : elle pleura ſa mort, elle lui fit de ſuperbes funérailles. Les fils de ſon premier Conſul n'auroient été pour elle que des Citoyens. On n'aura garde de préſumer de l'affection de Guillaume premier pour ſa République, qu'il eut été capable de faire à ſa liberté un auſſi grand ſacrifice que celui du farouche Romain : mais quel parallele entre ces deux hommes illuſtres de ſi différente trempe ! Brutus en égalité avec tous les Romains du premier ordre, ſous le gouvernement des Rois, devoit être content de la préférence perſonnelle qui lui fut donnée ſur eux : il ne laiſſoit à ſes fils qu'un patrimoine ordinaire : ils étoient nés les égaux de leurs concitoyens : à quel titre auroient-ils prétendu à la ſupériorité ? Le Prince d'Orange n'avoit que des inférieurs dans les premiers membres de ſa République : en la formant, il ne laiſſa

point penſer qu'il voulût rien ôter de la diſtance qui étoit entr'eux & lui : il leur montra toujours moins un chef qu'un maître, & il travailla toute ſa vie à l'alliage de ces deux qualités. Il laiſſoit à ſa poſtérité des biens qui lui aſſuroient une primatie conſtante, indépendamment de ce que la République feroit pour eux. N'étoit-ce pas mettre dans la conſtitution du nouvel Etat, que ſon rang devoit être celui de ſes deſcendans ?

La République l'a éprouvé dans la révolution qui éleva Guillaume III. au Stadhouderat, ſupprimé par les Républiquains après la mort de Guillaume II. Les cauſes en furent les mêmes que de la derniere ; & celle-ci ne ſera, comme elle, que le paſſage à une autre, qu'il eſt réſervé au temps de meurir ; à moins que les Républiquains, réduits maintenant au ſilence, ne mettent le ſceau à la diſpoſition du peuple ; & que, fixant la maiſon d'Orange, avec plus de diſcernement que n'ont fait ſes partiſans, à un état également ſatisfaiſant pour ſon ambition, & avantageux à la République, ils ne la ſauvent des écueils, où leur parti donna, & où doit néceſſairement donner tout gouvernement, obli-

gé de s'affermir ſur les ruines d'un autre. Ce n'eſt que par un violent effort qu'il s'éleva au-deſſus de lui; & comme une roue, qui a été miſe en mouvement par de grandes forces, fait toujours quelques tours de plus qu'il n'eſt beſoin, l'impulſion qu'il a reçue le porte d'ordinaire au-de-là du point, que le raiſonnement lui marqua. Les Tribuns de Rome ne ſe propoſerent que l'équilibre entre les Patriciens & les Plebeïens: dans une défiance perpétuelle les uns des autres, les Patriciens & les Plebeïens en vinrent à diſputer d'une Démocratie, ou d'une Ariſtocratie entiere. Sylla ne vouloit que réformer ſa République; il s'en trouva inſenſiblement l'oppreſſeur. Le grand COME de Medicis fut longtemps, que ſon ambition ſe bornoit à ſe rendre le chef de la ſienne: ce qu'il lui fallut faire, pour s'aſſurer cette qualité, le mit dans la néceſſité de s'en rendre le Souverain.

Après la mort de Guillaume II, les Républiquains ne chercherent dans la ſuppreſſion du Stadhouderat, qu'à aſſurer la liberté des Provinces: mais les meſures, qu'ils furent obligés de prendre contre le crédit de la maiſon d'Orange,

les menerent peu à peu à une tyrannie plus grande que celles qu'ils vouloient prévenir. L'unanimité des Provinces, abſolument requiſes dans les grandes affaires, devenoit impoſſible par l'influence que donnoient au Prince, dans les Etats Provinciaux, ſes grands biens & ſes prérogatives. Seul repréſentant de l'ordre des Nobles, maître du tiers des villes de Zelande, balançant, par ſes fiefs en Gueldre, tous les ſuffrages de cette Province réunis, il laiſſoit à peine l'eſpérance de la pluralité à ſes adverſaires : ſon parti ſe relevoit, ſi on ne lui oppoſoit pas l'unanimité conſtante des autres Provinces ; & il avoit, dans chacune, des partiſans en grand nombre. La Démocratie pure, devenoit donc dangereuſe aux ennemis du Stadhouderat : ils la changerent en Oligarchie. La liberté des Bourgeois, & leur influence dans le gouverument, furent anéanties ; ils perdirent le droit d'élire leurs Magiſtrats, de compoſer leur Sénat. Les Sénats s'arrogerent de completter eux-mêmes leur corps : ceux qui avoient été dans la magiſtrature firent circuler entre eux les grandes charges ; ils s'attirerent excluſivement le choix des Députés aux Etats.

Etats. Les Bourguemeſtres ſe choiſirent eux-mêmes leurs Echevins ; ils s'emparerent des finances, & ne s'en reconnurent comptables qu'à leurs pareils, & à leurs créatures : chaque ville, chaque province, paſſa ainſi à la diſcrétion d'un petit nombre d'hommes, juges de leur propre conduite, & aſſociés pour éluder les plaintes des peuples, ou parer aux ſuites de leur mécontentement.

Lorſque Guillaume III. eut éclatté contr'eux, il dut ſe conſerver ſa ſupériorité par les mêmes moyens qui avoient établi la leur. L'unanimité lui étoit auſſi impoſſible qu'ils l'avoient trouvée, & la pluralité des ſuffrages aux Etats ne lui étoit pas moins douteuſe, s'il en laiſſoit la liberté. Il ſe nomma chef de la République, & s'en rendit le maître. Sous le titre de Stadhouder, il fut Souverain abſolu. Plus Roi * dans les Provinces que dans la Grande Bretagne, il ne leur épargna la révolution complette, que parce qu'il étoit trop éclairé pour croire y gagner. Il avoit porté ſon deſpotiſme au plus haut point, ſans lui donner de fondemens ſolides : n'ayant point changé la

* On l'appelloit Roi de Hollande, Stadhouder d'Angleterre.

conſtitution de l'Etat, avec laquelle il étoit incompatible, il n'étoit pas poſſible qu'il paſſât à un ſucceſſeur. Quand il auroit laiſſé * un fils, la République ſeroit rentrée dans ſes droits : elle ne les avoit pas oubliés, & le Stadhouder avoit trop empieté ſur eux, pour qu'elle ne ſentit pas qu'elle n'en jouiſſoit plus.

C'eſt beaucoup pour la maiſon d'Orange d'avoir obtenu l'hérédité du Stadhouderat: mais Guillaume III. eut encore davantage **, & ſon héritier ne lui ſuccéda que dans ſes biens de patrimoine. Si le grand principe de politique eſt vrai, *qu'il n'y a rien de fait, tant qu'il reſte quelque choſe à faire*, le Stadhouderat n'eſt pas moins chancelant, qu'il l'a été avant la derniere révolution, juſqu'à ce que le concours des ſuffrages, aux Etats Provin-

* Le Cardinal auroit-il fait aſſez d'attention à la réponſe de Leurs H. Puiſſances à l'Ambaſſadeur de France, qui, les complimentant ſur la mort de Guillaume III., les félicitoit du recouvrement de leur Liberté ? Elle ne prouve rien moins que leur dégoût du Gouvernement de ce grand Prince.

* Le Cardinal entend apparemment la Souveraineté entiere, qui lui fut déférée par les Etats de Gueldre.

ciaux & Généraux, ſoit d'accord avec cette dignité permanente. L'unanimité doit être abandonnée à la République Royale de Pologne : elle eſt, pour celle des Provinces Unies, un principe interne de corruption & de ruine. Le Stadhouder doit ceſſer d'être membre de la République : s'il n'en eſt pas le chef, il eſt forcé d'en être l'ennemi. Son ſuffrage aux Etats Provinciaux leur ôte la liberté ; & les Etats Généraux ſouffrent de ce que, dans leur aſſemblée, il n'a pas plus de pouvoir que chaque Province. Dans les uns, il doit être conciliateur ; dans les autres, le bien-être de la République exige qu'il ſoit arbitre.

Il eſt vrai que ſi la nature de la grandeur, & les cauſes de la décadence des Hollandois, ſont telles qu'on les croit, les Républiquains zélés ont quelques raiſons pour augurer, du rétabliſſement du Stadhouderat & de ſon hérédité, la ruine de la République. Le génie du commerce, qui ſe forme de plus en plus en France & en Eſpagne, & qui gagne juſqu'à la Pruſſe & la Ruſſie, menace la grande compagnie Hollandoiſe, d'une perte de jour en jour plus conſidérable ; & l'étroite liaiſon, qui eſt

entre les maiſons de Hannovre & d'Orange, rend preſque indiſſolubles les liens qui ont uni l'Angleterre & la République, depuis le Stadhouderat de Guillaume III. Si les Anglois * ſont jamais remis en leur ancien état; s'ils ſont humiliés, ce ne ſeront point les Provinces Unies qui profiteront de leurs dépouilles. Toujours obligées aux mêmes ſubſides étrangers, chargées de la couteuſe & inutile défenſe de leur barriere; réduites ou au ſilence, ou à des murmures infructueux contre la Compagnie d'Oſtende, que la Maiſon d'Autriche eſt réſolue de remettre ſur pied; elles ſeront bientôt dans cet état de foibleſſe & d'épuiſement, où, qui ſouhaitera les aſſujettir, ne rencontrera plus d'obſtacles. Il eſt bien difficile qu'une autorité, dont les Anglois, ſi amateurs de la liberté pour eux-mêmes, & ſi perſuadés qu'elle eſt l'ame du commerce, ont favoriſé

* On pardonnera au Cardinal cette animoſité contre les Anglois. Un eſprit tel que le ſien n'a pas dû oublier qu'ils ruinerent ſes vaſtes projets, & cauſerent ſon déplacement du miniſtere. S'il les avoit éprouvés moins puiſſans, il les aimeroit davantage. Je ſuis ſûr qu'il eſtimoit la nation, autant qu'il la haiſſoit.

l'accroiſſement, ne ſoit pas funeſte à un Etat, ſur la ruine duquel ils fondent leur grandeur & leur puiſſance ..... Voilà ce que peuvent dire, contre l'hérédité du Stadhouderat, ceux qui ne jugent de cette dignité que conſéquemment à la conduite des Princes qui en ont été revêtus.

Mais leurs objections portent à faux; puiſqu'en conſidérant le Stadhouderat tel qu'il a été, & non tel qu'il peut & doit être, ils craignent de la part des nouveaux Stadhouders; une conduite, dont les cauſes & les motifs ne ſubſiſteront plus, auſſi-tôt que l'hérédité ſera affermie, & que la dignité ſera, pour ainſi dire, fondue dans la conſtitution de la République, pour faire corps avec elle. C'a été faute de cette opération, que Maurice, & les Princes Guillaume II., & III., ont rendu le Stadhouderat redoutable à la liberté des provinces. Leurs intérêts n'étoient point du tout ceux de la République. Devoient-ils la ſervir contre eux-mêmes? Si Guillaume III. avoit pu compter ſur un équivalent de la Royauté dans ſa patrie, il n'auroit point été la chercher à travers mille périls, & accompagnée de tout ce qu'elle a d'onéreux

reux, en Angleterre. Il auroit préféré d'être un grand Prince, dans un Etat qui lui eut donné tous les agrémens de la Souveraineté, au stérile honneur de regner sur une nation, qui croyoit lui faire grace de l'appeller au trône, & ne lui en laissoit gueres que les peines & les inquiétudes. Guillaume tint la République continuellement en guerre, parce qu'il lui falloit, pour sa sureté, l'associer à l'Angleterre; & qu'il perdoit à laisser les Anglois jouir de la paix. Eût-il été tout entier à la République, sa politique demandoit de lui la même conduite. Le Capitaine Général ne trouvoit rien, dans la charge de Stadhouder, qui lui tînt lieu de ses fonctions. Si ce dernier avoit figuré dans l'assemblée des Etats, avec autant d'avantage, que l'autre dans un conseil de guerre; indifférent, par rapport à soi, sur la guerre & la paix, Guillaume se seroit décidé conformément aux intérêts de la République: il n'auroit consulté qu'eux.

Envain on insisteroit sur la liaison, qui est maintenant entre les maisons d'Orange & de Hannovre. Le sang est la relation que les Princes considérent, & doivent considérer la derniere. Dès que

le Stadhouder ne trouvera plus ſa grandeur que dans celle de la République, il ne verra dans ſon Ayeul, & dans ſes oncles maternels, que des Rois de la Grande Bretagne ; que les Souverains d'une nation rivale ; qu'une puiſſance jalouſe de la ſienne. Dès que ſes intérêts ſeront confondus avec ceux de la République, ils lui formeront une nouvelle politique, un nouveau ſyſtême d'alliances & de guerre. Les dangers du voiſinage de la France lui paroîtront moindres que les périls du voiſinage Autrichien : ils lui paroîtront ce qu'ils ſont, & ce qu'ils ont été ; une chimere, un prétexte, & il ne diſſimulera plus que l'aggrandiſſement en Europe, eſt abſolument néceſſaire au bien-être de la République. Il fera voir aux Etats, dans leur voiſin actuel, un débiteur artificieux, qui, ſe faiſant fort des ménagemens qu'on a pour lui, s'en ſert pour éluder le payement de ſes dettes. Il les tirera de la crainte où on les tient, que, leurs inſtances pour leur rembourſement, devenant importunes à la Cour de Vienne, elle ne ſe détermine à ſubſtituer l'Angleterre aux Provinces Unies, pour la créance. Il demandera pour ces der-

niers, & ſaura leur obtenir, les villes de nantiſſement, dont on leur fait un épouvantail. Il les délivrera à jamais de la concurrence de la Compagnie d'Oſtende, des plus onereux ſubſides étrangers, de l'entretien infructueux de garniſons neutres. Enfin il fera ſervir les richeſſes de la République à l'accroiſſement de ſes forces & de ſa puiſſance, & la mettra elle-même dans l'indépendance abſolue, que depuis un ſiecle elle ſemble compromettre perpétuellement.

Il faut être abſolument étranger dans les Provinces Unies, & n'avoir pas la moindre idée de leurs affaires, pour appréhender que le Stadhouderat, bien affermi, & incorporé pour jamais à la République, ne ſoit un jour l'inſtrument de ſon oppreſſion, & que le deſpotiſme ne ſuive ſon hérédité. La Souveraineté abſolue des ſept Provinces eſt une abſurdité; & l'exécution de ſon projet eſt tout-à-fait impoſſible. La ſituation du Pays, & le génie des peuples, ôteront toujours l'envie de l'une, & feront toujours obſtacle à l'autre, pour les Stadhouders de l'ambition la plus éclairée, ou la plus aveugle. On s'eſt accoutumé

à citer Rome pour exemple aux Républiques, & réellement elle peut l'être pour pluſieurs. Mais elle n'a rien de commun avec la République des Provinces Unies. Rome maîtreſſe de la meilleure partie de l'univers, & n'ayant beſoin que de ſes légions pour ſe conſerver la Monarchie Univerſelle, offroit à ſon oppreſſeur de quoi nourrir, & s'attacher ſes complices. Il importoit peu, ou peut-être étoit-il avantageux aux peuples conquis, que la République fût anéantie. Les revenus publics étoient les mêmes après la révolution, & toujours aſſez grands pour ſatisfaire à la cupidité des ſoutiens du deſpotiſme. Les Romains ne prévoyoient point que leurs biens duſſent en ſouffrir : les peuples ſujets, ou alliés, devoient ſeuls fournir aux coffres du Souverain ; le Citoyen, en reconnoiſſant un maître, ne perdoit que ſon influence ſur les affaires d'Etat.

La ſituation de la Hollande, & des autres Provinces, offre toute une autre image à qui voudroit les opprimer. Ces impôts ſans bornes, que la ſeule idée de la liberté rend ſupportables, ſont abſolument néceſſaires pour la conſervation du Pays le Peuple le ſent maintenant,

& il le ſentira toujours, tant qu'il ſera libre; mais ſa réſignation diſparoîtroit avec ſa liberté. Le faſte d'une Cour, les dépenſes d'éclat, ſouvent ſuperflues en elles-mêmes, mais toujours utiles, & d'ordinaire indiſpenſables pour le Souverain, révolteroient: on fermeroit les yeux ſur ſes richeſſes particulieres, capables d'y ſubvenir: on s'accoutumeroit à croire qu'il puiſeroit dans les coffres publics; & il auroit bientôt à ſoutenir la haine des impôts ordinaires. Comment pourvoiroit-il aux frais immenſes, ſans leſquels le pays ſeroit ſubmergé, lorſqu'il lui faudroit, avant tout, ſatisfaire à l'avidité de ſes partiſans, à l'inſatiable cupidité des ſoutiens de ſa tyrannie? Sans doute il pouſſeroit les peuples au déſeſpoir. Mais quel eſt le déſeſpoir des Hollandois? S'évapore-t-il, comme le mécontentement de leurs voiſins, en murmures & en chanſons? S'en tient-il, comme celui des Allemands & des Italiens, à l'abattement & la ſtupidité? Lorſque les Eſpagnols ceſſerent de les ménager, on les vit, non-ſeulement refuſer les ſubſides néceſſaires aux beſoins publics; mais s'expoſer à périr, plutôt que de céder à leurs tyrans. Les Bour-

geois fermerent leurs boutiques ; les Païſans gâterent, ou cacherent les denrées ; le commerce ceſſa dans les villes & dans la campagne : les Zelandois abandonnerent le ſoin de leurs digues : tout le peuple enfin n'eut qu'une voix, pour bruler les villes, déſoler & noyer la campagne, & aller chercher dans les Indes une nouvelle patrie. Quel Stadhouder, reconnu & obéi d'un peuple de cette trempe, oſera entreprendre d'en être le tyran ?

Le Prince Maurice conçut le deſſein de s'en faire le Souverain, dans un temps où le nom de République n'étoit pas encore accrédité. Alors il n'étoit point abſurde d'eſpérer remettre le gouvernement ſur le pied que les Ducs de Bourgogne l'avoient laiſſé. Les peuples ne faiſoient que de ſe raſſurer, ſur la crainte de retomber ſous le joug Eſpagnol. La multitude, chez qui les anciennes impreſſions ont peine à s'effacer, n'avoit point perdu l'idée de la Monarchie : elle ne la jugeoit point incompatible avec les anciens privileges. Pour la rétablir ſolidement & avec ordre, il n'étoit beſoin que de reduire au ſilence un petit nombre de Républiquains dé-

cidés. Maurice l'entreprit, & n'y réuſſit point. Les tems ne ſont certes pas devenus plus favorables à ſes ſucceſſeurs. Si quelqu'un d'eux ſe laiſſoit aller aux mêmes eſpérances, il n'auroit pas un meilleur ſort. Il ne manquera jamais de gens, que l'eſprit de faction & la cupidité dévoueront à ſon ambition. Lorſque Maurice eut réſolu la ruine de Barneveld, les *Aërſiens* s'offrirent en foule à l'y aider. Mais lorſque ces ames vénales eurent recueilli les dépouilles des opprimés, lorſque le Prince n'eut plus de quoi nourrir leur zele pour ſon ſervice, on les vit ſe détacher de lui ſans aucun ménagement; &, pour affoiblir la haine publique, que leur acharnement ſur des innocens leur avoit attirée, ſe parer de l'amour de la patrie. Ils furent les plus ardens à raffermir la République ébranlée, à ſoulever les peuples contre l'ambition du Stadhouder, à aſſurer leur liberté. Il falloit qu'ils tinſſent cette conduite, pour que les emplois, où ils avoient été appellés par le Prince ne leur fuſſent pas des titres inutiles, & pour qu'ils ne paruſſent pas avoir été le prix auquel ils avoient vendu la liberté de leur patrie.

On peut comparer les Stadhouders, tels qu'ils ont été avant Guillaume IV., aux premiers Miniſtres d'un puiſſant Royaume, qui ne ſont pas des Richelieu. Quel que ſoit le crédit & l'autorité de ces derniers, le premier mobile de leurs actions eſt la crainte d'une diſgrace, qui les remette au nombre des ſujets ordinaires. Ils gouvernent abſolument l'Etat : mais ils peuvent ceſſer de le gouverner ; & cette incertitude leur donne un intérêt particulier, auquel celui de l'Etat eſt toujours ſubordonné. Mazarin auroit ſacrifié la France à ſes vûes ſur une Principauté en Italie. Guillaume III. n'en eût pas moins fait des Provinces-Unies pour ſon établiſſement en Angleterre. Le Cardinal de Richelieu, étoit venu à bout d'intéreſſer l'Etat à ſa grandeur, en la rendant inſéparable de la puiſſance & de la gloire du Roi ſon maître. Combien ne figure-t-il pas avantageuſement en oppoſition au Stadhouder Henri, qui n'en étoit pas aux mêmes termes avec la République ? Le Prince, outré de reſſentiment contre le Cardinal, qui avoit tenté de lui enlever Orange, crut ſe venger de lui, en faiſant échouer la conquête du Pays-Bas Eſ-

pagnol, que la France & la République s'étoient partagé d'avance, & il ne ſe refuſa point à ſa vengeance, quel que fût le préjudice que la République en reçût. Richelieu s'éleva au-deſſus du deſir de perpétuer les repréſailles. Ce Miniſtre, le plus fier de tous les hommes, & qui ſouffroit ſi impatiemment de fléchir devant ſes Supérieurs naturels, dévora les affronts, dont il ne pouvoit ſe reſſentir qu'au déſavantage de l'Etat : il fléchit * devant un homme, dont il avoit mille moyens & mille occaſions de ſe venger. Moins puiſſant en France, moins certain qu'il n'y avoit point à perdre pour lui où l'Etat trouveroit à gagner, le Miniſtre ſe ſeroit éclipſé, à l'exemple du Stadhouder. Le Prince ſe rendit à ſa République quand il crut s'être aſſez vengé : mais il s'y rendit trop tard ; la conquête n'étoit plus ſi facile, lorſqu'il en reprit le projet. Il ſe contenta de la manquer, comme il s'étoit déterminé à s'y refuſer ; parce qu'elle n'étoit que ſon ſecond intérêt.

* Apparemment qu'il eſt ici queſtion du titre d'Altesſe, que le Cardinal de Richelieu ceſſa de refuſer au Prince d'Orange FREDERIC-HENRI-

L'Hérédité du Stadhouderat aſſurée, répond à la République du zèle & de l'affection de ſes Stadhouders. Elle trouvera ſon bien-être & ſa ſolidité dans le juſte degré où elle fixera les prérogatives & les droits de cette dignité ſuprême. Les Républiquains, aveuglément opiniâtres partiſans de la pure Démocratie, ont, pour ainſi dire, une pierre d'attente pour une nouvelle révolution, dans l'excès où les partiſans de la maiſon d'Orange ont porté leur zèle. Ciceron, plus grand Politique encore qu'Orateur, ne crut pas qu'il fût poſſible de renverſer les deux premiers Céſars, autrement qu'en les élevant plus haut qu'ils ne vouloient monter. Tôt ou tard les peuples reviennent de leurs tranſports: & ils regrettent de s'y être laiſſé aller à proportion de l'excès qu'ils y reconnoiſſent. Si Ciceron avoit réuſſi à faire accepter à Céſar les honneurs & les prérogatives extraordinaires, qu'il conſeilla de lui déférer, les Romains, devenus plus tranquilles, auroient ſenti toute la grandeur du ſault qu'ils venoient de faire; ils auroient connu le deſpotiſme avec tout ce qu'il a d'odieux; & ils l'auroient promptement fait rentrer dans le néant.

Les Républiquains Hollandois en ſont peut-être à préſent, où l'habile Ciceron ne put parvenir. L'Hérédité du Stadhouderat accordée aux filles, eſt un privilege plus monſtrueux, & un piege mieux tendu, que le ſerrail offert à Ceſar, que les honneurs divins qui lui furent déférés. Il n'eſt point d'eſprit Hollandois, rendu à ſon flegme, qui ne ſoit honteux de voir ſa République paſſée tout d'un coup au-delà des Monarchies les plus defectueuſes; qui ne ſoit embarraſſé à concilier l'idée de la liberté, avec celle d'une Princeſſe, née Capitaine Général & Amiral des Provinces-Unies; qui ne regarde, & ne ſouhaite retourner en arriere.

Mais quand il ſe feroit, par un prodige incroyable, que les peuples ſe familiariſaſſent avec la révolution, quel ſeroit le ſort de la République, ſi jamais les mâles de la maiſon d'Orange venoient à lui manquer? Les Etats ſemblent y avoir pourvu, par la loi qui défend à la jeune Stadhouderine de ſe choiſir un Epoux chez les Etrangers. C'eſt dommage que la même loi ne défende pas aux Princes étrangers, d'aſpirer à l'avoir pour Epouſe: D'ailleurs les Rois de

Pruſſe ne ſont pas étrangers pour la République. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

De pareils droits au Stadhouderat ſont bien forts, lorſque cent mille hommes aguerris les appuyent. Les Etats de Cleves & l'Oſt-friſe ſont des lieux de retraite, des magazins, & des arſenaux. Il n'eſt gueres de rival ſi bien poſté pour faire valoir ſa recherche : &, de ceux qui pourroient diſputer avec égalité, il n'en eſt point avec qui l'accommodement fut moins déſavantageux. La République perdroit ſans doute ; mais beaucoup moins qu'avec tout autre.

## CHAPITRE XVI. & dernier.

*Idée générale des Etats du Nord, & de leur équilibre particulier. Considérations sur la Pologne & la Courlande.*

L'INFLUENCE des Princes du Nord, sur les affaires générales de l'Europe, est maintenant plus grande qu'elle n'a jamais été. On peut dire que, si l'équilibre ne se rétablit pas entr'eux; au lieu que selon le grand système, ils ne doivent être qu'un corps de réserve, que des surnuméraires, dans la querelle des deux maisons rivales, ils en seront bientôt, ou les principaux tenans, ou les arbitres suprêmes.

Avant que le Czar PIERRE le Grand eut entrepris de tirer ses sujets de leur barbarie, & de sortir lui-même de l'obscurité où ses prédécesseurs avoient vécu, par rapport au midi de l'Europe, on ne comptoit, pour la balance, que sur la Suede & sur le Dannemarc. La Pologne neutre pour l'ordinaire entre les deux Rois, & toujours malheureuse contre ce-

lui qui l'attaquoit, ne figuroit avantageuſement que dans la guerre contre le Turc. Les Ducs de Pruſſe, à peine connus en cette qualité en deçà de l'Oder & de l'Elbe, étoient des Vaſſaux auſſi peu conſidérés que les Ducs de Courlande. Trop foibles les uns & les autres pour être recherchés du vaincu, ou pour reſter indépendans du vainqueur, il leur falloit toujours ſuivre celui-ci, s'ils ne partageoient pas la diſgrace de celui-là.

Déja Guſtave Adolphe, ayant affermi la ſupériorité de la Suede ſur le Dannemarc & la Pologne, s'étoit aſſuré de l'empire du Nord, quand, appellé en Allemagne par l'argent de la France & les raiſons du Cardinal de Richelieu, il s'érigea en arbitre entre l'Empereur & les membres de l'Empire, entre le parti Proteſtant & le parti Réformé. Semblable à un débordement dont la grande impétuoſité ne fait que hâter la fin, ſon expédition n'auroit été qu'un dégât paſſager, ſi la France n'avoit été au-devant de l'aſſéchement inévitable de la ſource, & n'y eût ſuppléé. Guſtave lui-même, non moins grand politique que grand guerrier, ne ſe promettoit, de ſes propres forces, que la réforma-

tion de l'Empire, & le rétabliſſement de ſon équilibre, dont il faiſoit dépendre la ſureté de la Suede. N'oſant ſe fier ſur ſon alliance avec la France, * il ne penſoit point à des conquêtes. Sa grande maxime étoit de procurer à la Suede une paix conſtante, en ne lui laiſſant aucun voiſin capable de la braver. Ce Monarque mourut trop tôt. La Régence, ſous la minorité de Chriſtine, ne s'en tint point à ſon plan. Plus attentive à la grandeur du Royaume qu'à proportionner celle des Princes de l'Empire, elle lui fit des jaloux & des ennemis, de tous les membres d'un corps qu'elle lui pouvoit attacher. Elle croyoit délivrer ſes Rois de la néceſſité de n'agir qu'en ſecond, & elle leur rendit ce rôle-là même plus difficile.

A peine la Suede fut-elle abandonnée à ſes propres forces, que, nonobſtant l'accroiſſement qu'elle avoit reçu par le traité

* Il ſemble que le Cardinal s'eſt trompé ſur les vûes de GUSTAVE ADOLPHE. Le Grand Chancelier Oxenſtiern lui donne pour maxime, *Rerum Germanicarum reſtitutio in priſtinum & veterem ſtatum, propter regni Sueciæ intereſſe, & ipſius proprium in Germania.*

de Weſtphalie, elle retomba dans ſon ancienne obſcurité : toujours redoutable par les efforts où un des deux maiſons la voudroit ſoutenir ; mais * peu redoutée pour ceux qu'elle feroit, livrée à elle-même. Ce fut un ruiſſeau devenu torrent, que l'élargiſſement de ſon lit rendit moins conſidérable, juſqu'à ce que de nouvelles fontes de neiges lui donnaſſent de quoi le remplir. Charles XII. bouleverſa le Nord par ſes héroïques folies : il en aſſuroit l'Empire à la Suede, en dépit du génie de Pierre I. ſi, comme Guſtave Adolphe, il avoit agi en ſecond. La préſomption qui le détacha de ſes alliés naturels, l'intraitable opiniâtreté qui lui fit mépriſer le concert auquel ils l'invitoient, firent paſſer la ſupériorité de la Suede à ſes ennemis, & la leur ſoumirent elle-même. On n'en devoit pas attendre moins d'un Roi, qui n'étoit que guerrier. Celui qui a des ſoldats & des armes, n'a beſoin que de ſoi pour ſes premieres victoires : mais les grands ſuc-

* Dans la guerre de 1672. les Suedois firent une irruption ſur les terres de Brandebourg. L'Electeur vola à eux, les chaſſa honteuſement, & leur prit de leur pays, qu'il ne leur rendit qu'à la paix, en vertu des articles que la France ſti-pula.

cès le meneront insensiblement à sa perte, s'il n'est aidé d'ailleurs pour les poursuivre, & en recueillir le fruit.

Si la révolution qui a suivi la défaite de Charles XII. à Pultawa, n'avoit porté que sur le militaire des Puissances du Nord, elle seroit sans doute indifférente aux deux grandes maisons. Peu lui importe du nom de leur allié. Mais de nouveaux Etats se sont formés des débris de la Monarchie Suedoise; & leurs Législateurs leur ont donné ce qui lui manquoit pour un premier rôle dans les affaires générales de l'Europe. Le Prussien & le Moscovite se sont frayé la voie aux richesses, en même temps qu'ils sont devenus plus puissans: ils ont le nerf avec la science de la guerre; & leur habile politique, autant que leur bonne fortune, les a approchés des Puissances, à qui ils ne sauroient être redoutables, qu'en se mettant à leur portée; dont ils ne peuvent se faire considérer, qu'en se donnant des intérêts à discuter avec elles.

Sans la Livonie & l'Ingrie, les Czars étoient confinés dans les déserts des Russies, n'ayant pour ennemis que des Polonois & des Turcs; sûrs de les vaincre,

s'ils oſoient ſe préſenter au combat, ou l'attendre. Poſſeſſeurs de ces importantes Provinces, ils ſont les maîtres de la Baltique; & dans le choix de la guerre contre la Pologne, la Suede, le Dannemarc, & la Pruſſe, ils ont tous les avantages de l'offenſive. De quelque côté qu'ils ſe faſſent en Allemagne, le petit Etat qu'ils veulent unir à leur vaſte Empire, ils auront les Rois de Pruſſe pour ennemis. Soit dans le Holſtein, ſoit dans le Mecklenbourg, les Moſcovites ſeront des voiſins odieux à la maiſon de Brandebourg. La modération viendroit maintenant trop tard à cette derniere, pour lui concilier la maiſon d'Autriche. Si elle fait valoir toutes ſes prétentions avec la même inflexibilité qu'elle a fait juſqu'ici: ſi elle eſt fidele à ſes vues d'agrandiſſement, la ja-

* On trouve peu d'exemples dans l'Hiſtoire d'une lacheté auſſi honteuſe, que celle des Moſcovites avant le regne de Pierre le Grand: en voici un trait. Sigiſmond III. Roi de Pologne ayant envoyé une petite armée de quinze mille Polonois, ſous la conduite d'Uladislas ſon fils, ſecourir Smolensko, vivement preſſé par deux corps d'armée Moſcovites, le Prince ſe préſenta à l'attaque des lignes du plus nombreux, qui étoit de quarante mille hommes. A ſa vûe ils ſe rendirent à diſcrétion, ſans avoir fait la moindre réſiſtance. *Hiſt. G. Lenglet.*

louſie de ſes voiſins éclatera. Saxe, Hanovre & la Hollande, ſe joindront à l'Autriche. La France & l'Angleterre ne pourront demeurer neutres. Le Dannemarc ſe réſervera pour Médiateur; & ſi la Suede n'embarraſſe pas les Czars au point de ne leur laiſſer aucune attention aux affaires du dehors, ils s'offriront, & ſe feront recevoir pour Arbitres, à la tête de cinquante mille Ruſſes. Au degré où la puiſſance Pruſſienne eſt parvenue, il ne ſauroit y avoir de guerre dans l'Empire, qu'elle n'y entre, comme partie principale; & à moins que la maiſon de Saxe ne faſſe céder ſes anciennes liaiſons à ſon aggrandiſſement particulier, les Rois de Pruſſe ſont en guerre, les ennemis naturels de l'Autriche, les Alliés perpétuels de la France. Les Czars ont donc leur parti marqué, juſqu'à ce que le Royaume de Boheme paſſe à d'autres maîtres. L'eſprit humain auroit peine à imaginer quelqu'autre événement vraiſemblable, qui leur fît trouver leur intérêt dans leur inconſtance.

Une guerre maritime ne commet pas dans un autre ordre toutes ces puiſſances, les unes avec les autres. Ce ſont les mêmes intérêts ſur mer que ſur terre; puiſque

que le pavillon Pruſſien & le Pavillon Moſcovite ont rang avec lui des anciennes Puiſſances maritimes. Une antipathie, qu'on eſſayeroit inutilement de guérir ; des intérêts, qu'il eſt preſque impoſſible de concilier, mettront toujours en oppoſition le pavillon de Suede, & celui de Dannemarc. Le Pruſſien n'eſt pas encore en état de tenir la mer devant le Moſcovite ; & il ne peut être ſoutenu que de celui de France. L'Angleterre ſe hatera d'arborer le ſien. Si la marine des deux grandes Couronnes eſt telle qu'elle doit être, la crainte du renverſement de l'équilibre obligera les Hollandois à ſe déclarer. Les Ruſſes & les Danois, après leur ſupériorité décidée dans la mer Baltique, paſſeront dans la Manche & l'Ocean, où leurs Eſcadres fixeront la balance du commerce & de la navigation.

La Régence du Duc d'Orleans eſt, à tous égards, une des plus fâcheuſes époques de la Monarchie Françoiſe : mais ſurtout elle a été funeſte pour celui-ci. Si l'étendue de génie de ce Prince n'étoit pas évidente ; ſi tout le monde, juſqu'à ſes admirateurs, n'expliquoit pas ſon étrange politique par les vûes particulieres, hors deſquelles il ne vouloit rien conſidérer,

du dehors, ils s'offriron
recevoir pour Arbitres,
quante mille Ruſſes. Au
ſance Pruſſienne eſt parv
roit y avoir de guerre
qu'elle n'y entre, comm
le; & à moins que la m
faſſe céder ſes ancienn
aggrandiſſement particu
Pruſſe ſont en guerre,
turels de l'Autriche, les
de la France. Les Cza
parti marqué, juſqu'à ce
de Boheme paſſe à d'aut
prit humain auroit peine
qu'autre événement vr
leur fit trouver leur int
conſtance.

ſuivre pour le Régent de France, le devoit exciter à ſecourir plus puiſſamment la Suede, qui ayant à lutter contre ſa mauvaiſe fortune, à réparer les fautes de ſon Roi, s'y portoit avec courage. Il eût mieux valu aider les Rois de Dannemarc & de Pruſſe dans la conquête de la Suede, & leur en faire le partage entre eux, que de ſouffrir que le Czar en unit à ſes vaſtes Etats les plus importans morceaux. Du moins l'équilibre ſe ſeroit rétabli de lui-même, & la Pologne, que l'accroiſſement du Moſcovite tient dans la crainte, & dans l'impuiſſance, auroit fixé la balance. Juſqu'ici l'équilibre général n'a point beaucoup ſouffert de l'ébranlement de celui du Nord. La paix d'Aix-la-Chapelle a prévenu l'arrivée des Moſcovites ſur le Rhin, & le génie de la Pruſſe tiendra encore quelque temps en reſpect celui de la Ruſſie. Mais ſi les Czars augmentent toujours en forces & en richeſſes, en proportion de l'accroiſſement ſucceſſif, qu'ils ont reçu depuis quarante ans; la Pruſſe étant obligée de tenir un de ſes bras perpétuellement étendu ſur l'Allemagne, qui pourra faire digue à leur ambition? L'eſprit conquerant n'eſt plus depuis long temps celui du Dannemarc; & d'ailleurs le Da-

nois ne parviendroit jamais à s'assurer les conquêtes sur la Russie, qui seroient le plus à sa bienséance. Quand tout le Nord se ligueroit pour humilier cette nouvelle Puissance, & la rechasser dans ses anciennes bornes, la Livonie seroit une pomme de discorde entre les Alliés. La Pologne & la Suede voudroient y faire valoir leurs droits, & la Prusse ne verroit pas volontiers ce riche pays passer à l'un ou à l'autre.

La Suede revenue au gouvernement des Gots, est fixée à la pure défensive; Sans équilibre entre son Roi & ses Etats, elle va être en proïe aux troubles & aux factions, qui naissent d'une défiance mutuelle. Le Roi sera toujours disposé à entreprendre & à soûtenir une guerre, où, quel qu'en soit le succès, il n'y a qu'à gagner pour son autorité. Mais les Etats, récens encore d'un Despotisme qu'ils abhorrent, se refuseront à ses desseins; & la Noblesse, qui a recouvré des droits & des prérogatives, qu'elle croyoit perdus sans retour, se gardera bien de contribuer à des succès qui l'en pourroient faire décheoir. La Suede ne se relevera point de son abaissement, tant qu'elle conservera la prétendue liberté, qu'elle croit avoir depuis la révolution. Gustave Adol-

phe, Chriſtine, & ſon ſucceſſeur, furent abſolus dans le Senat & dans les aſſemblées des Etats, en mettant la déſunion entre les ordres du Royaume. Mais ils n'avoient point de voiſins qui leur oppoſaſſent une pareille manœuvre. Le Danois n'étoit point aſſez riche, & il étoit trop haï, pour nourrir à grands frais des intrigues. Le Moſcovite ignoroit juſqu'à l'utilité de cette politique, que d'ailleurs ſa pauvreté lui auroit rendue extrêmement difficile. Le Polonois aſſez occupé de ſes propres diviſions, & toujours indifférent ſur ce qui ſe paſſe hors de la Pologne, n'oppoſoit que ſon courage à l'ambition Suedoiſe. La tranquillité régnoit en Suede, & le Roi profitoit ſeul de la déſunion des ordres, parce qu'il étoit ſeul à la ménager, & à en recueillir le fruit. Les temps ſont bien changés, depuis que la Ruſſie connoît le commerce & la politique. Ainſi que le Miniſtere François peut entretenir en Angleterre une diverſion continuelle, le Miniſtere Ruſſe, n'a qu'à le vouloir, pour tenir le Roi de Suede dans un embarras perpétuel, & le brouiller avec les ordres de ſon Royaume.

L'étroite liaiſon qui eſt entre la Suede & la Pruſſe, annonceroit l'humiliation

nois ne parviendroit jamais à s'aſſurer
conquêtes ſur la Ruſſie, qui ſeroient
plus à ſa bienſéance. Quand tout le N
ſe ligueroit pour humilier cette nouv
Puiſſance, & la rechaſſer dans ſes anc
nes bornes, la Livonie ſeroit une pom
de diſcorde entre les Alliés. La Polog
& la Suede voudroient y faire valoir
droits, & la Pruſſe ne verroit pas vo
tiers ce riche pays paſſer à l'un ou à l'
La Suede revenue au gouverne
des Gots, eſt fixée à la pure défen
Sans équilibre entre ſon Roi & ſe
elle va être en proie aux troubles &
factions, qui naiſſent d'une défiance
tuelle. Le Roi ſera toujours diſpoſé à
treprendre & à ſoûtenir une guerre,
quel qu'en ſoit le ſuccès, il n'y a qu
gner pour ſon autorité. Mais les Etat
récens encore d'un Deſpotiſme qu'ils
horrent, ſe refuſeront à ſes deſſeins.
la Nobleſſe, qui a recouvré des droits
des prérogatives, qu'elle croyoit per
ſans retour, ſe gardera bien de cont
buer à des ſuccès qui l'en pourroient
décheoir. La Suede ne ſe relevera p
de ſon abaiſſement, tant qu'elle con
vera la prétendue liberté, qu'elle cr
avoir depuis la révolution. Guſtave Ad

réduiſoit le Royaume en province Autrichienne, rejette un Czar qui appuyera ſa faction d'une armée de cent mille Ruſſes.

Le Gouvernement de la Pologne eſt le plus défectueux de tous ceux de l'Europe, & peut-être du monde entier. C'eſt l'apprécier tout ce qu'il vaut, de dire qu'il n'a de bon, que la liberté qu'il laiſſe à la nation, d'en établir un meilleur. Monſtre en ce genre, il ne peut être rappellé à aucune eſpece. La dépendance des Rois, qui va juſqu'à la ſujettion, ne permet point de le nommer Monarchique; & la dignité Royale l'empêche d'être Républicain. La liberté des Nobles, pouſſée juſqu'à la licence, & l'unanimité abſolue, ſans laquelle les Dietes ſont infructueuſes, en font une véritable Anarchie. Si ce n'étoit pas ſucceſſivement, & par corruption, que ce puiſſant Royaume a eu ce qui paſſe préſentement pour ſes loix fondamentales, ſon Légiſlateur ſembleroit ne s'être propoſé que d'y établir méthodiquement le déſordre & la confuſion.

C'eſt à la foibleſſe des Rois JAGELLONS, que la Pologne doit imputer la plus glo-

dication ſuppoſée de Henri de Valois; il partagea avec lui les ſuffrages, & fut ſur le point de les emporter.

rieuſe figure qu'elle fait en Europe, depuis deux ſiecles. Avant qu'ils euſſent rendu l'hérédité douteuſe, la nation avoit l'Empire du Nord, & ſes Rois luttoient à forces égales avec les Empereurs d'Allemagne : l'Etat étoit purement Monarchique. Sans remonter à ces temps obſcurs, où on peut à peine découvrir le nom de ſes Rois, il ne faut que voir le Teſtament de BOLESLAS III. ſurnommé *bouche torſe*, pour ſe convaincre que le gouvernement approchoit plus du Deſpotiſme, que de la République. Ce Prince diſpoſoit du Royaume, comme un particulier diſpoſe d'un bien propre : il le partageoit entre trois de ſes fils régloit l'ordre de ſucceſſion, abrogeoit le droit d'aîneſſe reçu juſqu'alors ; & ſans l'aveu des Etats, ſans leur ratification, ſon teſtament fit une nouvelle loi. Diviſant le Royaume en trois portions à peu près égales, il ſtatuoit que le Palatinat de Cracovie & les autres, qu'il lui uniſſoit, fuſſent nommés déſormais le *Grand Palatinat ;* & que, de ſon fils aîné, à qui il les donnoit, ils paſſaſſent, à titre héréditaire, non pas aux repréſentans de l'aîné, mais au plus âgé des Princes du ſang, qui lui ſurvivroient ; & ainſi juſqu'à l'extinction de la maiſon. Il n'étoit

pas poſſible qu'une diſpoſition auſſi ſinguliere ne fût jamais troublée. Les fils du Grand Palatin ne devoient renoncer qu'avec peine à la dignité de leur pere. Quoique dans les Palatinats héréditaires, qu leur demeuroient, ils fuſſent parfaitement Souverains, & indépendans, ils devoient ſouffrir impatiemment, que la dignité & la prééminence attachée au Grand Palatinat fortifiſent de leur branche, pour n'y rentrer peut-être jamais. Auſſi la nation eut rarement ſon chef, dans l'ordre établi par le teſtament; & elle le vit encore moins ſouvent ſe mettre tranquillement en poſſeſſion de ſon rang : mais le trouble & les difficultés vinrent toujours de la part des rivaux & des compétiteurs. Partagée entre eux, ſelon qu'ils avoient pris aſcendans ſur elle, la nation ſuivoit l'un ou l'autre par eſprit de parti, & jamais elle ne leur cita ſes droits d'élection libre & indépendante.

CASIMIR, ſurnommé le Grand, ſacrifia la loi à ſon amour pour ſa fille, mariée à LOUIS Roi de Hongrie. Comme il lui falloit prévenir les mécontentemens des Ducs de Breslau & de Mazovie, deſcendans de Boleslas III. leſquels il éloignoit du trône, il convoqua la nobleſſe du Ro-

yaume à une diete, ou assemblée générale par députés; & pour obtenir d'elle, qu'elle reconnût Louis pour l'héritier présomptif, il lui accorda quelques privileges : mais il les lui accorda en maître, qui consent de relâcher de quelques uns de ses droits, sans altérer la proprieté de ceux qu'il se réserve. En effet le Roi Louis gouverna la Pologne, du milieu de la Hongrie; aussi absolument que l'avoit fait son beau-pere : il y établit la Reine sa mere Régente, & regarda le Royaume comme une province unie à sa Couronne paternelle. Sur quelques mécontentemens, que lui donnerent les Grands, il leur fit intimer l'ordre de venir à Kemnitz, en Hongrie, exposer leur griefs, & y recevoir réponse, & il fut obéi. L'hérédité avoit été assurée à ses enfans mâles : n'en ayant aucun, il la demanda pour ses filles, & l'obtint. Les fautes de Sigismond de Brandebourg, qui en avoit épousé une, & de Guillaume d'Autriche, à qui l'autre étoit promise, enhardirent la nation à se choisir elle-même un Roi. L'union de la Lithuanie au Royaume lui parut un grand avantage; elle appella au trône le grand Duc Jagellon, qui s'y offrit, & elle ne lui imposa point d'autre condition, que sa conversion au Christianisme.

Ce Prince étoit entré dans tous les droits de ſes prédéceſſeurs, & il y fut confirmé dans une Diete ſolemnelle, où il lui fallut jurer, pour lui & toute ſa poſtérité, l'union indiſſoluble de la Lithuanie au Royaume. La tendreſſe paternelle lui rendit équivoque une loi, qui l'étoit ſi peu. Avancé en âge, & n'ayant qu'un fils, encore enfant, il craignit que, s'il laiſſoit le trône vacant avant ſa majorité, la nation ne lui donnât un autre ſucceſſeur. Celle-ci, profitant de ſes préventions, ne ſe refuſa point au droit qu'il lui offroit, de lui déſigner ſon héritier; & elle le lui fit acheter auſſi cher qu'elle le voulut faire payer. L'exemple avidement ſaiſi pour être érigé en loi, mit les autres Rois dans la néceſſité de le ſuivre. La Lithuanie ſe modéla ſur la Pologne. Les ſix Rois Jagellons donnerent à la nobleſſe privileges ſur privileges, en échange de la permiſſion de diſpoſer de leur patrimoine. A la mort de Sigiſmond Auguſte, le dernier des Jagellons, décédé ſans poſtérité maſculine, il ne manquoit plus à la Pologne pour être République, que de ſupprimer le nom de Roi.

On ne peut diſputer à une nation le droit de ſe former un nouveau gouverne-

ment après l'entiere extinction de la race de ſes Rois. Le temps d'interregne la rend à elle-même ; & les loix qu'elle fait alors, donnent à l'Etat une nouvelle conſtitution, qui anéantit l'ancienne : mais il faut toujours préſuppoſer, que cette nouvelle conſtitution tend au bonheur des peuples. Elle ſe dégrade elle-même, lorſque le gouvernement qu'elle établit, eſt contradictoire & ruineux dans ſon exercice. Cette réfléxion échappa à Henri de Valois, & vint trop tard à Etienne Battori ſon ſucceſſeur. A peine la nation Polonoiſe ſe fut décidée pour la conſervation de la Royauté, qu'il ſe préſenta une foule de Candidats, dont chacun fit ſa brigue, & ſe compoſa un parti. La manie des privileges & des immunités, s'étoit emparée de toute la nobleſſe ; elle lui fit dreſſer une convention avec le Roi qui ſeroit élu, dans laquelle le Monarque devoit ſacrifier, au plaiſir & à l'honneur de porter une couronne, le plus bel appanage d'une tête couronnée. Cet acte a été nommé *Pacta conventa*. Limiter l'autorité Royale étoit encore l'unique paſſion de la nobleſſe. Les funeſtes talens de *Jean de Montluc*, Ambaſſadeur de France, ouvrirent ſon cœur à une autre : les Grands

du Royaume, comblés de ſes préſens, épris de ſa magnificence, virent moins l'honneur que le gain, dans le choix d'un Roi. Le mérite d'un Candidat fut ce qu'ils conſidérerent le dernier : ſa libéralité les décida en ſa faveur ; & il dut la préférénce qu'ils lui donnerent, aux ſommes qu'il leur prodigua. Les avantages, ſtipulés pour l'Etat dans les *Pacta conventa*, ne furent qu'un voile propre à dérober le fond de l'intrigue à ceux qui n'étoient pas à portée de le pénétrer : les Seigneurs compterent leur ſuffrage pour une portion de leur patrimoine.

Quelle que pût être l'indifférence de la Nation pour les affaires du reſte de l'Europe, il ſeroit abſurde de prétendre, qu'elle étoit dans une parfaite ignorance de l'état affreux où ſe trouvoit la France, lorſqu'elle préſentoit un de ſes Princes au trône de Pologne. Les troubles de la religion la menaçoient de ſa ruine : elle étoit déchirée par une guerre civile, à laquelle les Traités les plus ſolemnels ne donnoient que de courtes trêves. En proie aux Publicains, & aux Uſuriers de l'Italie, ſes finances étoient dans un déſordre, qui réduiſoit la Cour aux expédiens les plus ruineux, aux emprunts les plus déſeſ-

pérés : il n'y avoit plus de commerce, plus de marine. La plus nombreuſe partie des troupes étoit d'étrangers, à qui il falloit permettre le pillage, en équivalent de la ſolde qu'on ne pouvoit leur payer. Tel étoit l'état de la France, quand ſon Ambaſſadeur mit dans la convention de HENRI avec la nation Polonoiſe, que la France s'engageoit à protéger le commerce de la Pologne, dans toutes les mers : à lui aſſurer l'Empire de la Baltique, par une Eſcadre ſupérieure, conſtamment entretenue en croiſiere : à lui entretenir un corps d'Infanterie de quatre mille Gaſcons, dans les guerres contre le Turc & le Moſcovite : à payer comptant toutes les dettes de la Couronne ; enfin à donner annuellement à l'Etat ; à titre de penſion, une ſomme de quatre cent mille Ecus.

Les Grands comptoient peu ſur cette partie de la convention : auſſi n'inſiſterent-ils jamais ſur ſon exécution ; & le Prince élu, dégagé d'avance du ſerment qui l'y obligeoit, ne fut preſſé que ſur l'étrange loi, qu'on lui demandoit de reconnoître, par laquelle ſes ſujets, rendus les juges ſouverains de ſa conduite, étoient authoriſés à l'abjurer pour Roi, ſi elle ne leur plaiſoit pas. Catherine de Medi-

cis, qui ſe faiſoit un jeu des ſermens, excita le Prince ſon fils à promettre ſans ſcrupule ce qu'il étoit réſolu de ne pas tenir. Les Polonois le reçurent pour Roi; & il ne fut pas plutôt ſur le trône, qu'ils ſe repentirent de l'y avoir fait monter. Sa fuite lui épargna la honte du détrônement. Etienne Battori, qui peut-être n'avoit jamais porté ſes vœux juſqu'à une couronne royale, ne fut pas plus difficile que Henri ſur les conditions; quoique plus onereuſes encore. La Nation avoit vu le Prince François impatient de jurer les *Pacta Conventa*; & elle en avoit inferé qu'ils étoient encore ſuſceptibles de quelques additions: elle les chargea de nouveau pour Etienne, & le força de leur être infidele, en dépit de ſa fidélité ordinaire à ſes ſermens. Ce Prince a été le premier qui ait allarmé la Nation par ſes grandes qualités, & qui, au lieu de l'eſtime dont les autres peuples les auroient récompenſées, ait inſpiré par elles la haine & la défiance de ſa perſonne.

Ces ſentimens extraordinaires auroient ſans doute guidé la nobleſſe dans le choix de ſon ſucceſſeur, ſi la Politique avoit diſpoſé du ſuffrage des Grands. Sigiſmond, Prince héréditaire de Suede, fut redeva-

ble de ſon élection à ſon argent, & au crédit du grand Chancelier *Zamoiski*, chef de ſa faction. Il ne fut point inquiété ſur le refus qu'il fit de céder, & d'unir à la Pologne l'Eſthonie, province Suedoiſe; mais on ne lui fit point grace des ſommes ſtipulées, ainſi que la ceſſion, par les *pacta conventa*, pour l'acquit des dettes de pluſieurs Grands, qui avoient mis leur ſuffrage à ce prix. Tant que le Roi Jean, pere de Sigiſmond, vécut, la nation parut contente de ſon nouveau Roi. Auſſi-tôt qu'il fut appellé au trône de Suede, elle s'allarma de ſa puiſſance, & dreſſa toutes ſes batteries pour ſe rendre moins redoutable. Ce Prince étoit facile à ſe prévenir, & d'une opiniâtreté inflexible dans ſa prévention. Séduit par le calme des premieres années de ſon regne, il ſe crut adoré des Polonois; & dans l'idée que la nation lui étoit ſincerement attachée, il ſe livra ſans meſure au zele Catholique, qui devoit la lui affectionner davantage. Ses Conſeillers, en l'entretenant dans ſa confiance, le porterent inſenſiblement à faire, de la Suede, un ſacrifice à la Pologne; à ſouhaiter de reduire en une de ſes Provinces le Royaume de ſes peres; enfin à s'annoncer pour Convertiſſeur,

à des peuples déja peu disposés à le garder pour Roi. La Suede se souleva ; & les Senateurs Polonois, excitant le Roi aux voies de rigueur, où ils lui promettoient que la nation le soutiendroit, lui firent perdre une couronne, qui leur donnoit de l'ombrage. Le Roi abandonna la Suede à l'esprit de rebellion, & crut en repassant en Pologne, quitter des traîtres, pour se rendre à des sujets fidéles. Une Diete fut convoquée : tous les Députés plaignirent le Roi, applaudirent à son ressentiment ; mais ils se garderent bien d'entendre à le partager. C'est la premiere fois que la Diete ait distingué le Roi du royaume ; & qu'elle ait fait l'alliage absurde d'une République dans la Monarchie. Outré du peu de satisfaction qu'il recevoit, Sigismond dévora son chagrin. Il s'étoit prévenu que la nation Polonoise l'aimoit, & qu'il en obtiendroit tout par sa douceur & sa complaisance. Au contraire, il étoit persuadé que les armes lui devoient faire raison de ses sujets naturels. Il agit conséquemment. Avec quelques volontaires Polonois, & un petit nombre de Suedois fidéles, il resolut de commencer la guerre, ne doutant pas que, quand il seroit une fois engagé, la République, de nouvelle

érection, ne ſe déclarât hautement en ſa faveur : mais il dut bien-tôt reconnoître combien il s'étoit trompé. Pour paſſer en Suede, il lui fallut demander un congé de la Diete, & elle ne le lui accorda, que ſous caution, qu'il donna, de ſon retour à un terme préfix. Son apparition en Suede lui ayant confirmé ſa perte, il revint en Pologne, où il ne trouva que de ſtériles condoléances : il étoit dans l'état où les Grands & les Nobles le vouloient.

Telle a été depuis la façon de penſer conſtante des Polonois. Ils préféreront un Candidat riche & puiſſant à tous ſes compétiteurs ; parce qu'ils lui vendent à plus haut prix leurs ſuffrages : mais auſſi-tôt qu'ils l'ont fait leur Roi, ils deviennent ſes plus grands ennemis, s'il prétend à ſe ſignaler par quelqu'autre vertu que la libéralité. AUGUSTE II. eut la préférence ſur le Prince de Conti : il montra ſon génie pour la guerre, & laiſſa voir ſes forces : c'en fut aſſez pour qu'on travaillât à lui donner de l'embarras. Les Senateurs applaudirent à ſon projet du recouvrement de la Livonie. Si le ſuccès l'en avouoit, la République en recueilleroit le fruit ; & la conquête ſeroit une ſource féconde d'inquiétudes & de défiances. S'il

échouoit, la République feroit revivre la diſtinction entre le Roi & le royaume, & elle le laiſſeroit accabler par l'ennemi, qu'il attaquoit ſans ſa participation.

ULADISLAS, ſucceſſeur de Sigiſmond ſon pere, tenta de reparer les brêches, que les trois derniers regnes avoient faites à l'autorité royale; & il en fit de nouvelles. Juſques-là les Rois avoient été libres de faire les alliances & les traités: il leur appartenoit d'envoyer les Ambaſſadeurs, & de leur donner des inſtructions. Uladiſlas ayant entamé ſecrétement, avec les Vénitiens, un traité d'alliance offenſive contre le Turc, fut cité à rendre compte, à la Diete, d'une démarche qui expoſoit la République; & ces foibles reſtes de la Royauté lui furent enlevés. Les Rois ne dûrent plus déſormais choiſir d'eux-mêmes leurs épouſes. Ce furent des Officiers revêtus d'un grand titre; des Doges, ſous un nom plus reſpectable, auxquels de ſtériles honneurs, & des hommages démentis par le cœur & les actions, durent tenir lieu de tout. Un Roi de Pologne, dans une cérémonie d'éclat, eſt le plus magnifique ſpectacle qui ſoit au monde: on diroit que c'eſt le Monarque le plus abſolu de l'Univers, & que cette multitude de

Grands, que leurs charges occupent près de ſa perſonne, n'a d'autre ambition, d'autre gloire, que celle de le ſervir. Mais hors de cette pompe, c'eſt un Prince qui a beſoin d'une douceur & d'une patience héroïques, pour ménager des ſujets indociles, & d'une fermeté à toute épreuve, pour les empêcher de devenir ſes maîtres.

Cet eſprit de défiance & de contradiction, dont une longue habitude a fait le caractere de la nation Polonoiſe, ſemble un mal déſeſperé; & cependant ce n'eſt que dans ſa guériſon que la Pologne peut trouver ſon bonheur & ſa gloire. On eſſayeroit en vain de perſuader aux Grands, que, ſi la Couronne ceſſoit d'être élective, le Royaume deviendroit plus puiſſant, ſans que la liberté de la nation reçût aucune atteinte. Une Diete d'élection leur eſt lucrative à tous; & il n'y a qu'une partie d'entre eux qui ſouffre des courſes des Tartares, des ravages des Moſcovites. L'honneur de la nation, la gloire du nom Polonois ne ſont point des motifs capables de balancer un intérêt particulier. Mais que n'obtiendroit-on pas de l'Ordre Equeſtre, du Corps de la Nobleſſe, ſi on lui démontroit qu'avec l'honneur & la gloire de la nation, il trouve-

roit ſon avantage dans l'hérédité conſtante. Cent mille Gentils-hommes, dont le ſuffrage à la Diete d'élection eſt de même valeur que celui des Palatins, n'en retirent tout au plus que les frais de leur voyage ; & ces hommes, ſi jaloux de leur indépendance, ſervent aveuglement l'ambition & la cupidité d'un petit nombre de leurs compatriotes, qui n'ont ſur eux d'autre ſupériorité, que celle que donnent les richeſſes : ils ſont entre leurs mains de viles machines, qu'ils conduiſent à leur volonté. C'eſt à l'Ordre Equeſtre que le nouveau Roi doit ſa Couronne, & ſa reconnoiſſance eſt forcée de ne tomber que ſur les Grands. En vain il voudroit aller chercher, dans le Corps des Nobles, des hommes capables de remplir les grands emplois de l'Etat. Son intérêt, & celui de ſes fils, lui ordonnent de laiſſer dans leur obſcurité, des ſujets qui s'y condamnent eux-mêmes ; & de ne pas indiſpoſer contre ſoi les Grands, dont dépendent la tranquillité de ſon regne, & le ſort de ſon héritier naturel. Ces deux grands objets obligent les Rois à étouffer ce que leur inſpire l'amour de la gloire, ce que demande d'eux le véritable intérêt de la nation.

La défiance des Grands, leurs allarmes, & leurs inquiétudes, ne portent que ſur l'hérédité. L'oppreſſion n'eſt point à redouter pour un vaſte Royaume, où l'amour de la liberté eſt ſi profondement enraciné, que pour l'aſſervir, il faudroit extirper tous ſes habitans. Lorſque le Roi Auguſte II uniſſoit contre le Turc, l'Infanterie Saxonne à la Cavalerie Polonoiſe, & qu'il propoſoit d'aller enſuite, avec ces forces combinées, arracher aux Suedois & aux Moſcovites les importans morceaux qu'ils avoient détachés du Royaume, on ne craignoit point que quinze à vingt mille Saxons établiſſent le Deſpotiſme, & fiſſent recevoir par les armes un nouveau Code. Non, les murmures des Nobles, fomentés par les Grands, qui les avoient excités, n'étoient point fondés ſur une pareille chimere. Accoutumés à regarder l'élection de leurs Rois, comme le plus ſûr appui de leur liberté, les uns & les autres appréhenderent que des ſervices auſſi éclatans, ne paruſſent au-deſſus d'une reconnoiſſance commune, & que, dans un tranſport d'affection, habilement menagé par Auguſte, la nation n'aſſurât la Couronne à ſa maiſon.

Si des préjugés auſſi forts, nourris par

un intérêt particulier auſſi tirannique, venoient enfin à céder au bien général, il reſteroit encore de grands obſtacles à ſurmonter. La Pologne en paix avec elle-même, & délivrée de ſes factions, qui lui ôtent l'uſage de ſes forces, ſeroit un Etat, ſi puiſſant, qu'aucun de ſes voiſins ne pourroit plus lutter contre elle avec égalité. Les efforts que la Ruſſie fait, pour tenir la Suede ſur le pié où a été juſqu'ici la Pologne, ne ſont qu'une ombre de ceux qu'elle feroit, pour empêcher ceux-ci de changer. La Suede même, & le Dannemarc, feroient céder la jalouſie que leur donne l'aſcendant des Czars dans le Nord, à la crainte d'un voiſin plus redoutable. La nation Polonoiſe verroit, par leur opiniâtreté à protéger, malgré elle, ce qu'elle appelle ſa liberté, combien il lui eſt avantageux d'y renoncer. Mais il y a maintenant moins de ſujet que jamais d'eſpérer la révolution. La Pologne ſemble condamnée à ſervir, pour ainſi dire, de paleſtre à ſes voiſins, juſqu'à ce que quelqu'un d'eux ait dégouté les autres de l'exercice, & ſe réſerve à lui ſeul la carriere. Tout annonce que ce ſera le Moſcovite : on a perdu l'occaſion de la lui fermer pour jamais.

Les droits du Comte de Saxe ſur la Courlande étoient une étincelle, qui, ſi elle eût été bien ménagée, devoit allumer dans le Nord un incendie général, dont le fruit étoit le rétabliſſement de l'équilibre. Pour mettre cette vérité dans tout ſon jour, il eſt beſoin d'entrer dans l'hiſtoire de ce petit Etat. La Courlande & la Semigale, n'étoient que deux petits pays de la Livonie, Province dont la Souveraineté appartenoit aux Chevaliers *Porte-glaive*, qui faiſoit portion de l'ordre Teutonique, au grand Maître duquel le leur faiſoit hommage, & payoit quelques redevances annuelles. Le Luthéraniſme ayant gagné la plupart des Chevaliers, Gotthard Kettler, Grand Maître, penſa à s'aſſurer la Souveraineté. Il fut traverſé dans ſon deſſein par l'Archevêque de Riga, qui appella le Czar à ſon ſecours. Gottard, pouſſé par les troupes Moſcovites, & déſeſpérant de ſe ſoutenir par ſes ſeules forces, traita avec Sigiſmond Auguſte le dernier des Jagellons, & lui fit ceſſion à perpétuité de la Livonie proprement dite, à condition qu'il lui aſſureroit, &, après lui, à ſa poſtérité maſculine, les pays d'en-deçà de la Duine, en titre de Duché Souverain, vaſſal de

la

la Lithuanie ; & qu'il le défendroit lui & ſes ſucceſſeurs, des armes Ruſſiennes. Gotthard ne traita avec Sigiſmond, qu'entant que Grand Duc de Lithuanie, ſans doute afin que, ſi l'occaſion ſe préſentoit de reclamer contre ſon traité, il n'eût point ſur les bras les forces de la Pologne. Quoi qu'il en ſoit de ſes vûes, il ne céda la Livonie, & ne ſe reconnut vaſſal, qu'à condition qu'on le maintiendroit, & après lui, ſa poſtérité, dans la paiſible poſſeſſion de la Courlande, & qu'on le défendroit contre les Moſcovites. La ceſſion & le vaſſelage n'avoient plus lieu, ſi cette condition n'étoit pas obſervée. Or, plus d'une fois, les Polonois, qui ne ſont plus avec les Lithuaniens qu'une ſeule & même nation, ont laiſſé accabler les Ducs de Courlande par les Czars : plus d'une fois, ils les ont vûs emmenés dans les priſons de Moſcou, ſans ſe remuer en leur faveur. Depuis un ſiécle, & davantage, les Ducs n'ont trouvé leur ſureté que dans leur ſoumiſſion aux volontés des Czars. La Pologne eſt donc déchue de ſes droits ſur la Livonie, & de la haute Souveraineté, qui lui avoit été donnée ſur la Courlande. Les droits de la Suede ſur la Livonie, lui venant de la ceſſion que la Pologne

lui fit des ſiens, ne peuvent prévaloir ſur ceux des Ducs, encore moins ont-ils pu les éteindre. La conquête que les Moſcovites ont faite de cette riche Province ne leur y donne point d'autre titre, que celui de la force. Un Duc de Courlande eſt donc fondé en juſtice, à reclamer la Livonie: & il eſt un ennemi à donner aux Czars.

De tous ceux qui oſeront jamais prendre ce grand rolle, il n'y en aura point de plus capable de le ſoutenir, *que l'étoit* le Comte Maurice de Saxe. Une grande réputation, acquiſe à la guerre, par les exploits les plus heureux & les plus éclatans, lui aſſuroit une multitude de volontaires, en quoi conſiſte principalement la force des armées. Des ſommes conſidérables, amaſſées dans *la vûe* de s'en aider à faire valoir ſes droits, & deſtinées uniquement à cet uſage, enhardiſſoient les Princes intéreſſés à le ſecourir, à prendre part à ſa fortune. Au moyen de ſes amis en Pologne, il ſe ménageoit la neutralité de la République. Son argent lui attiroit des eſſains de Coſaques, auſſi nombreux qu'il les voudroit: ſa naiſſance favoriſoit ſes levées en Allemagne: la Pruſſe ne dérogeoit point à l'apparence

de neutralité, en lui ouvrant ſes magazins & ſes arſénaux. Vingt mille Suedois, & autant de Pruſſiens, venoient ſous ſes drapeaux, ſans que leurs Rois entraſſent en guerre avec la Ruſſie. Une premiere bataille auroit décidé cette grande querelle, & la victoire n'étoit pas douteuſe. Mais quand la fortune ſe ſeroit refuſée au Duc, ſa diſgrace n'étoit que pour lui ſeul; & quelles reſſources n'avoit-il pas pour s'en relever? Un conquérant eſt toujours prêt de perdre une Province qu'il a unie à ſon empire, tant que vit celui dont elle peut eſpérer de faire ſon Souverain particulier.

FIN.

Guiraud
Supplement
I. 233
Ch
B9